3 1761 09544795 9

RECHERCHES HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

Sur les Compagnons de Guillaume le Conquérant

E
D938r

ETUDES ANGLO-FRANÇAISES

RECHERCHES

Historiques et Topographiques

SUR LES

COMPAGNONS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

Répertoire de leurs lieux d'Origine

PREMIÈRE PARTIE

BASSE-NORMANDIE, (Manche)
BRETAGNE, (Cinq départements)
POITOU, (Quatre départements)
BELGIQUE, (Flandres)
BOULONNAIS, (Nord)
ARTOIS, (Pas-de-Calais)

PAR

ETIENNE DUPONT

Président de la Société Historique et Archéologique
de l'arrondissement de St-Malo.

SAINT-SERVAN
Imprimerie J. HAIZE, rue Jacques-Cartier.

85662
4/2/08

AVANT-PROPOS

L'histoire d'un livre est, dit-on, sa meilleure préface. Indiquer l'idée qui présida à sa formation, la méthode qui fut employée pour l'écrire, les sources où l'auteur a puisé, les motifs qui l'ont déterminé à le faire paraître, tout cela contribue à créer entre ses lecteurs et lui un lien étroit dont le premier avantage est d'éclaicir le sujet.

Primitivement, cet Index ne devait pas s'étendre au-delà du département de la Manche.

Au cours de minutieuses recherches faites, depuis douze ans, pour la préparation de plusieurs travaux historiques sur le Mont Saint-Michel, nous avions eu, à maintes reprises, l'occasion de prendre des notes sur les paroisses du Cotentin, du Mortainais et de l'Avranchin. Ces contrées, on le sait, ont donné naissance à de nombreux seigneurs, qui accompagnèrent le duc Guillaume dans son expédition contre Harold ; aussi, nous avait-il paru intéressant d'y rechercher les berceaux de tous ces bas-normands.

M. Le Héricher, archéologue érudit qui nous initia à ce genre de travail, a effleuré le sujet dans son ouvrage si remarquable, « l'Avranchin monumental et historique[1] ».

---

1. Le Héricher : *Avranchin Monumental et Historique*, 2 vol. in-8°, 1843-1846.

Une vingtaine d'années auparavant, M. de Gerville[1] avait déjà écrit une série d'études sur les anciens châteaux de la Manche. Malheureusement, les travaux de ces deux savants ont vieilli et s'il nous est permis, après l'éloge, de faire une petite critique négative, nous dirons que leurs ouvrages manquent trop souvent de précision, de méthode et d'exactitude géographique.

Ce sont pourtant là des qualités indispensables à ce genre de travail ; aussi notre but, en écrivant ces courtes monographies, n'a pas été seulement de corriger des erreurs généalogiques ou de critiquer certains faits admis par les uns ou repoussés par les autres ; nous avons pensé surtout qu'un précis géographique pourrait rendre quelques services à ceux qu'intéresse l'Histoire de la Conquête.

La géographie et l'histoire doivent toujours marcher d'accord. Une erreur de lieu peut engendrer une erreur de fait et réciproquement. Cet ouvrage en redressera certainement quelques-unes ; peut-être même évitera-t-il d'en commettre de nouvelles.

Les généalogistes anglais, dont les admirables travaux n'ont jamais été surpassés, ont quelquefois été induits en erreur par des similitudes de noms de lieu ou par des traductions défectueuses de noms latins, cités dans les chartes. C'est ainsi que Collins place Fougères en Normandie, qu'il traduit *de Aureavalle* par Orville (près Lisieux), tandis qu'il s'agit d'Orval (près Coutances) ; qu'il met aux environs de Rouen le berceau de Guillaume de Saint-Jean, au lieu de lui assigner sa place véritable, Saint-Jean-le-Thomas, petite paroisse de l'Avranchin, située sur le bord de la baie du Mont Saint-Michel. D'autres historiens, tels

---

1. De Gerville : *Recherches sur les Anciens Châteaux du département de la Manche*, 2 vol. in-8°, 1825-1830.

que M. Rus, placent près de Lyon l'abbaye de Savigny, alors qu'elle se trouve dans le Mortainais.

Nous pourrions multiplier ces exemples ; il nous suffira d'en avoir donné quelques-uns pour justifier l'opportunité de ce modeste travail.

L'Index relatif aux pays qui forment aujourd'hui le département de la Manche était terminé ; il comprenait environ cent cinquante paroisses et nous nous proposions de le publier, lorsque plusieurs de nos amis d'Angleterre nous montrèrent l'intérêt qu'il y aurait à le développer davantage, à en faire un Répertoire, aussi complet que possible, des lieux d'origine des compagnons de Guillaume. La publication dans plusieurs revues anglaises de monographies écrites par nous sur ce sujet, nous valut quelques articles bibliographiques trés bienveillants dont les auteurs, essentiellement compétents dans cette matière, nous engageaient à poursuivre la tâche commencée[1]. Nous nous mîmes aussitôt à l'œuvre et nous pûmes réunir de nombreux documents sur les contingents de la Bretagne, du Poitou et des Flandres.

C'est ce travail qui sera suivi d'un autre répertoire relatif aux départements de la Somme, de la Seine-Inférieure, de l'Oise, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne, etc., que nous offrons aujourd'hui à ceux qui s'intéressent aux études anglo-françaises. Nous le croyons nouveau comme fonds et

---

1. The contribution of **Etienne Dupont** (*Etude sur le Château de Brix*, en Normandie : Scottish Historical Review, Glasgow : July 1905) is most welcome and valuable and is a sign of the times that our neighbours across the Channel are trying to become better acquainted with our History, in which we have a common interest in clearing up confused details. It is most interesting to be able to fix the ancestral chateaux of those daring knights who followed the Conqueror's standard. We hope that Etienne Dupont will be able to continue his historic labour. » (*The Academy* : Aug. 5. 1905.)

comme forme. L'ordre alphabétique des noms de lieu rendra les recherches faciles et permettra, en se rapportant aux tableaux synoptiques établis au commencement de ce répertoire, de retrouver rapidement l'origine des Conquérants, cités soit dans le Roman de Rou de Wace, soit dans les Listes, soit au Domesday. De plus, une analyse sommaire du *Liber Censualis* précède l'Index. Il nous a paru, en effet, indispensable de donner quelques explications sur la confection et la nature du livre cadastral de l'Angleterre dont la terminologie présente de réelles difficultés ; enfin l'indication des sources bibliographiques que nous intercalons pourra servir utilement à tous ceux qui voudront approfondir ces études spéciales.

ETIENNE DUPONT

INTRODUCTION[1]

Le Domesday-Book ou Livre cadastral de l'Angleterre est un des plus anciens registres que possède ce royaume. Ce manuscrit, de la fin du XIe siècle, fait connaitre la valeur des tenures et des services dûs aux terres qui y sont décrites. Il est appelé aussi *Rotulus Wintoniæ*, *Scriptura thesauri Regis*, *Liber de Wintonia*, *Liber Regis*, *Liber Judiciarius*, *Censualis Angliæ*, *Angliæ Notitia et Lustratio* et *Rotulus Regis*, *the Book of Judicial Verdict*, *the Survey*. L'appellation Domesday-Book est la plus employée. D'après l'évêque Kennet ce mot serait une corruption de celui de Dome-boc, nom que portait le registre du roi Alfred. D'après la Chronique de Bermondsey, ce nom viendrait de ce que ce registre fut déposé au trésor du roi (à Winchester où à Westminster), dans un lieu appelé Domus Dei ou maison de Dieu, d'où l'expression Domesday.

Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de sa confection. Le Livre Rouge de l'Echiquier (The Red Book of the Exchequer) ne fixe pas à 1800 son achèvement, comme le prétend Léchaudé d'Anisy. Ce travail aurait été commencé à l'époque où fut entièrement terminée la réduction de la Grande Ile à l'autorité de Guillaume. Mathieu Pâris, Robert de Glocester, les Annales de Waverley, la Chro-

1. Cette courte étude sur le Domesday-Book renferme les indications nécessaires pour comprendre les termes employés dans le Registre Cadastral de l'Angleterre. Les renvois sont faits à l'édition de *Nichols*.

nique de Berdmonsey lui assignent la date de 1083 ; Henri de Huntingdon celle de 1084, la Chronique Saxonne 1085 ; Bromton, Simon de Durham, Florent de Worcester, la Chronique de Mailros, Roger de Hoveden, Wilkes, Hemingford 1086 ; Lyttleton, l'Ypodigma Neustriæ et Raoul de Dicet prétendent que le Survey fut confectionné en 1086 et terminé en 1087. Masères, dans ses Excerpta ex Orderico Vitali, affirme, sans aucune preuve, que le registre fut commencé vers 1071. La question est très confuse et ne sera, croyons-nous, jamais résolue, faute d'indications certaines. On peut seulement affirmer que la mise au net du Domesday, après d'assez longs travaux préparatoires, eut lieu en 1086. Le second volume du registre cadastral porte, en effet cette mention : *Anno millesimo octogesimo sexto, ab incarnatione Dni, Vigesimo v° regni Willi facta est ista descriptio, non solum per hos ter comitatus sed etiam per alios.*

Quels furent l'origine et l'objet du Domesday ? Les auteurs sont en désaccord sur ce point. Ingulfe prétend que Guillaume voulut imiter la politique d'Alfred, qui avait divisé le royaume en comtés, en hundreds ou centuries et en tithings (division par dix familles). Le roi, ayant fait faire le relevé des terres et celui de leurs revenus, aurait ordonné le dépôt de ce registre à Winchester. Or, toutes les recherches en vue de découvrir un semblable rôle sont demeurées infructueuses. La Chronique Saxonne insinue que Guillaume composa le Domesday-Book, dans son intérêt seul, en vue d'augmenter ses revenus particuliers. Cette opinion est partagée par Gervais de Tilbury. Mathieu de Westminster prétend que Guillaume n'entreprit cette recherche que pour la sûreté de sa personne et celle de l'Etat et pour connaître le contingent militaire que pourrait fournir chaque comté, en cas de guerre. D'autres af-affirment que le Conquérant voulut mettre un terme aux contestations qui s'élevaient entre les vainqueurs et les vaincus en faisant établir d'une façon définitive la nature et l'étendue des concessions qu'il avait accordées. D'autres

enfin, partisans de Guillaume, disent que ce fut, avant tout, une œuvre de probité et de justice, le Conquérant ayant voulu indiquer à chaque petit tenancier la nature, l'étendue et les droits attachés à sa terre et le mettre à l'abri des empiètements de ses voisins et de la rapacité des grands tenanciers.

Mais quelles que fussent les intentions de Guillaume, tous les auteurs sont d'accord pour admirer la conception et l'exécution de ce travail colossal qui fut achevé en peu d'années.

Il fut composé par des délégués spéciaux, appelé *Legati Regis* ou *Judices Regis* choisis indistinctement soit parmi les grandes familles des nouveaux sujets de Guillaume, soit parmi ses compagnons. Ces commissaires présidaient un jury assermenté, composé de Normands et d'Anglo-Saxons. Cette assemblée appelait devant elle tous les hommes libres de chaque centurie, depuis le baron jusqu'au plus petit tenancier ; ceux-ci faisaient connaître aux jurés tout ce qui était de nature à leur permettre d'accomplir leur tâche. Ce travail préparatoire terminé, les rôles furent envoyés à Winchester ; les terres appartenant soit à la couronne, soit aux grands, soit aux petits tenanciers furent classées par comtés et inscrites sous le nom de leur véritable propriétaire. La transcription de ces indications sur les registres forma le Domesday-Book.

Il se compose de deux volumes : l'un, in-folio, formé de 382 feuillets ou doubles pages, à deux colonnes, écrit sur vélin en caractères petits, mais nets, donne la description de 31 comtés ; l'autre, in-quarto, renferme 450 doubles pages, à une seule colonne ; il n'a trait qu'à 3 comtés. L'exemple suivant, tiré du comté de Norfolk, p. 111, et que nous reproduisons d'après Léchaudé d'Anisy, parce que ce savant l'a très heureusement choisi, montrera le mode d'enregistrement, adopté par les commissaires.

H. de Galgov. in Fachenha. ten' Herold. t. r. e. II car' t'rœ. Semp'. V. uill' — XX bor. — IIII ser'. Semp'. in d'nio. II. car'. — Hom. IIII crr'. Silua ad XII por. V ac' p'ti. III. mol'. dim' salina. Semp'. III r'. — XX por. — CC. ou. Huic man' p'tinent. I beruita. Alatorp. de I. car' t'rœ. etc. Fagenham. hab'. VII. quar' in long'. — dim'in lat'. — XII d'. ingelt.

In hundredo de Galgow. In Fachenham tenuit Heroldus, tempore Regis Edwardi, duas carucatas terræ. Semper[1] quinque villani et vigenti bordarii et quatuor servi. Semper in dominio. ij. carucatœ et[2] homines quatuor carucatœ. Silva ad duodecim porcos, quinque acræ prati, tres molendinœ, dimidia salina, semper tres runcini et vigenti porci et CC. oves. Huic manerio pertinet una berwita Alatorp, de una carucata terræ etc. Fagenham[3] habet septem quarteria[4] in longitudine et dimidium in latitudine, et[5] duodecim denarios in gelt.

Ce fut seulement à la fin du XVIIIe siècle que les Anglais s'occupèrent de la publication du Domesday-Book. En 1783, parut une édition dite de *Nichols* composée en caractères spécialement fondus pour imiter d'aussi près que possible le texte original. En 1788, *Robert Kelham* publia sous le titre de *Domesday Illustrated* un volume in-8°, comprenant une table des comtés et la liste des personnes qui en possédaient les domaines, soit comme tenants directement du roi et en baronnie, soit comme tenants en chef ; les sous-tenants n'y étaient pas indiqués. En 1816, Sir Henry Ellis fit paraître les *Additamenta* au Domesday-Book, en 2 volumes. Le premier contient une Introduction Géné-

---

1. Sous entendu : *Erant ibi*,

2. Sous entendu : *Inter*.

3. L'orthographe des noms propres, hommes et localités, varie beaucoup dans le Domesday-Book. Ainsi, dans ce même article, à huit lignes d'intervalle, le même nom *Fachenham* est écrit de deux façons différentes. On comprend toutes les difficultés qui peuvent surgir dans l'interprétation d'une pareille tachygraphie.

4. Sous entendu : *milliaria*.

5. Sous entendu : *Reddit regi*. *Gelt* signifie argent.

rale au Domesday-Book, un *Index locorum, secundum ordinem comitatuum*, un *Index locorum et possessionum Generalis*, un *Index nominum tenentium in capite*, enfin un *Index rerum præcipuarum*. Le second volume, ayant pour titre *Libri Censualis vocati Domesday-Book Additamenta ex codice antiquo*, contient 1° *L'Exon Domesday* (ms. de la Bibliothèque d'Exeter) 2° l'*Inquisitio Eliensis*, faite à l'époque du recensement général et relative pour partie à l'abbaye d'Ely, d'où son nom ; 3° le *Liber de Wintonia* formé lui-même : A, du Liber de terris Regis in Winton' ; B, de l'Inquisitio de terris Winton' ; C, du Boldon Book ou Rôle du Diocèse palatin de Durham.

En 1833, Sir Henry Ellis publiait, à Londres, un ouvrage très remarquable en deux volumes, ayant pour titre : *A General Introduction to Domesday-Book, accompanied by indexes of the Tenants in chief and under Tenants at the time of the Survey* etc. On y trouve des documents très précieux sur un grand nombre de familles anglo-saxonnes.

Enfin, de 1860 à 1863, le colonel Sir Henry James entreprit à l'Ordnance Survey Office, la reproduction des deux manuscrits du Domesday-Book, sous le titre de *Domesday-Book or the Great Survey of England of William the Conqueror*, 1086, *fac simile of the part relating to each county separetely*.

Le Domesday-Book a été en Angleterre l'objet de nombreux travaux, d'un intérêt divers et d'une valeur très inégale. M. Henry B. Wheatley a publié dans les Domesday Studies (II, p. 663, 695) une copieuse *Domesday Bibliography*.

TERRÆ, TERRES, LANDS.

Le Domesday-Book mentionne quatre espèces de terres : *terra, silva, pastura, pratum*.

Terra. — L'expression Terra, employée seule, signifie toujours terre labourable ; les parcelles peu importantes,

les bandes de terre, (sleps of land), sont appelées cultura Terræ, frustum Terræ, lucrum Terræ, particula Terræ, parum Terræ.

Silva, Nemus. — Ce sont les bois ; le diminutif *silvula* se rencontre aussi. Toute terre boisée est décrite avec le plus grand soin, parce que, à cette époque, les glands et les faines (beech mast) avaient une importance considérable dans l'alimentation des animaux. Le *Panagium*, Panage, Pasnage, a deux significations dans le Domesday-Book. Il signifie le droit de laisser errer et de nourrir les porcs dans les bois et indique également le prix de jouissance payé pour l'exercice de ce droit. Le bois n'avait par lui-même aucune valeur, tant il était abondant ; aussi trouve-t-on fréquemment les expressions de Silva inutilis, silva ad ignem tantum, silva nil reddens.

Pasturæ, Pature, Pasture. — Ce mot signifie tout endroit où l'on peut faire paître et nourrir le bétail sur place.

Pratum. — Pré, Meadow. C'est le pré où paissent les bœufs employés à l'exploitation des terres labourables.

Dans les comtés de Cambridge, de Huntingdon, de Lincoln, on trouve les expressions Maresc, Mersc, Mora, (Marsh or Fen Land) ; c'est le marais, dont le fermage, *re t*, est généralement payé en aiguilles (*eels*). Les forêts figurent peu au Domesday-Book. Quatre seulement y sont mentionnées : celles de Windsor, Grauelinges, Winburne et Whichwood. Elles étaient, en effet, considérées, même à l'époque saxonne, comme faisant partie du domaine royal : de même les Parci, *Parcus bestium silvaticarum*, qui étaient réunis à la Couronne ou aux biens de personnages importants, tels que l'évêque de Bayeux, celui de Winchester, Hughes de Beauchamps, etc.

Les Hayæ, haies, étaient des portions de bois ou de forêts entourées de bois ou de pieus, formant enclos, et dans lequel le gibier poursuivi et traqué s'enfermait lui-même.

VINEÆ, *Vignes*, *Vignobles*, *Vineyards*. — Il y avait certainement des vignobles en Angleterre, au temps de la Conquête, notamment dans le Berkshire, le Middlesex, le Hertfordshire ; les expressions *Vinea bona*, *vinea novella*, *arpenni vineæ* se rencontrent assez fréquemment, de même que les HORTI, HORTULI, jardins, jardinets d'agrément et à fruits.

MOLINI, *Moulins*, *Mills*. — Ils étaient très nombreux ; leur revenu était estimé soit en argent, soit en nature. Il est question aussi, au Domesday-Book, de moulins à broyer le minerai : *molini reddentes plumbas ferri*.

SALINÆ : *Salines*, *Marais salants*, *Salt Works*. — Les salines étaient nombreuses, surtout dans le Worcestershire ; aucune mention de mines de sel gemme. Le sel se mesurait par ambræ, bulliones, mensuræ, mittæ, sextaria et summæ.

MINES : *Mines de fer et de plomb. Blomes*, *Masses of Plumba*. Les mines de plomb, PLUMBARIÆ, sont fréquemment citées. Il est à remarquer que le Domesday-Book ne parle pas des mines d'étain si riches de la Cornouaille.

QUADRARIÆ : *Carrières*, *Stone Quarries* ; elles font l'objet d'un petit nombre de mentions.

PISCARIÆ. PÊCHERIES. — Les principales pêcheries étaient celles où l'on capturait l'anguille, le hareng et le saumon. Ce dernier poisson était très abondant dans l'estuaire des grandes rivières. *L'Heiemaris* (sea-hedge) était une pêcherie en forme de V, formée de clayonnages, telles les pêcheries actuelles du Mont Saint-Michel.

VIVARIÆ. PISCINÆ. — Les viviers ou réservoirs appartenaient le plus souvent à des abbayes ou à des établissements religieux.

MESURES DES TERRES

HIDA. *Hide*, *Ploughland*. — Madox la définit ainsi : « Hida Anglice vocatur terra unius aratri culturæ sufficiens. » Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étendue de cette surface. Le Dialogus de Scaccario lui donne une contenance de 100

acres, Spelman de 96 acres. Elle variait de comté à comté.

Carucata, *Carucate*, *Charruée*. — Terme d'origine normande. Walter Wyttlesey, moine de Peterborough, dit : « In provincia Lincolniæ non sunt Hidæ sicut in aliis provinciis, sed pro Hidis sont Carucatæ terrarum et non minus valent, quam Hidæ. » La carucata variait selon l'époque et le lieu.

Solinum, *Solin*, Jugum, *joug*, *Yoke of land*. — Mesures particulières au Kent. D'après Mathieu Pâris et Bromton, le Jugum et la Hida étaient identiques.

Virgata, *virgate*, *vergée*. — Mesure variable : en général, il y avait 8 vergées par hide.

Bovata, *Bovate*, *Oxgang*. — A l'origine, c'était la superficie qu'un bœuf attelé (ox-team) pouvait labourer en un an ; le Ferding était les 3/4 d'une Bovata.

Acra, *acre*, *ager*. — L'acre saxon différait de l'acre normand. Peu après la Conquête, l'acre était une surface ayant les dimensions suivantes : 16 perches de longueur et 10 perches de largeur.

Perca, *pertica*, *perche*, *perch*. — Mesure de longueur de 15 pieds ; la Pertica Regis avait 22 pieds.

Leuca. *Leuga*, *lewa*, *lieue*. — D'après le Registre de l'Abbaye de la Bataille, la lieue valait 480 perches ; selon Ingulphe, la lieue équivalait à un mille ; le mille d'alors, (xie siècle) faisait un mille et demi d'à présent.

MONNAIES

Le Domesday-Book contient les appellations suivantes : *Libra*, *Marka*, *Ora*, *Shelling*, *Denarius*, *Minuta*. *Obolus*, *livre*, *pound*. Il y avait trois sortes de livres : Libræ ad numerum, libræ ad pensum, libræ ad ignem et ad pensum. Leur étude, assez complexe, nous entrainerait dans de longs développements. On peut consulter à ce sujet : Madox, *History of Exchequer* et Clarke : *On the connexion of the Roman and English Coins*, édition de 1771.

MARKA, *mark*, *marc*. — Il y avait le marka auri et le marka argenti.

ORA. — Douzième partie de la Libra.

SHELLING. — Le shelling saxon valait 5 pence, celui du Domesday-Book toujours 12 pence.

DENARIUS, *Nummus*, *Denier*, *Penny*.

OBOLUS. *Ferding*. — Fraction de Penny ; on trouve aussi le mot MINUTA.

PERSONNES

BARONES, BARONES REGIS, *Barons*, — Après les Evêques et les Abbés venaient les Barons Normands. Ils sont rarement nommés au Domesday-Book. L'Exeter Domesday emploie souvent l'expression Barones Regis pour tenants en chef (T. E. C.) ; Tenants en chef, Tenantes in capite (T. I. C.)

TAINI. *Thanes*, *Tegni*, *Teigni*, *Teinni*. — Barons d'origine saxonne. Avant la Conquête, ils se divisaient, d'après Kelham, en *Thani Regis*, *Thani mediocres* et *Thani minores*. Les Thani mediocres étaient égaux aux petits Barons et, d'après Selden, aux Vavasseurs des Normands. Les Thani minores s'élevaient un peu au dessus de la première classe des Francs-Tenanciers (Freeholders). Le titre de Toeni exista officiellement jusqu'à la fin du règne de Guillaume le Conquérant. (Cf. Serjeant Heywood : *Dissertation upon the Ranks of the people under the Anglo-Saxon Government*. London, 1818.

VAVASSORES. — Ellis (Intr. to Domesday-Book) les range à côté des Barons. Selden dit : « They either held of a mesne lord and not immediately of the king or, at least, of the king as of an honour or manor and not in chief. » (Kelham, p. 354.) FLETA les place à côté des Milites. Dans les lois de Guillaume, ils sont mentionnés à la suite des Barons. (*Leges Guil. Conq.* Vilk. p. 229.)

ALODARII, *Alodarii*, *Tenants in Allodium*. — Terme de droit féodal ; cette classe venait immédiatement après la précédente.

Le Domesday-Book mentionne aussi, dans cette catégorie, les DRENCHS ou DRENGHS, cantonnés surtout dans le Lincolnshire et que Spelman considère comme *Tenentes in servitium militare.*

MILES, MILITES. — Ce terme signifie tantôt soldat, tantôt personnage de distinction : Miles regis dominicus.

LIBERI HOMINES. — Terme très général d'une acception variable. Il ne signifie pas seulement franc-tenanciers ou propriétaires de biens fonds libres, mais encore hommes libres, tenants en chef du roi. On trouve aussi, mais rarement : LIBERÆ FEMINÆ.

SOCHEMANNI, *Socmen.* — Vilains privélégiés, « privileged villeis. » (*Nichols*). On ne pouvait les obliger à abandonner leurs tenures, ni à la volonté de leur seigneur, ni de leur propre consentement. D'après Nichols, leur nom vient de *Soca*, charrue.

RACHENISTRES, RADMANNI, RADMANS. — Classe d'individus un peu moins libres que les précédents.

VILLANI, *Vilains.* — D'après William Blackstone, les Villani du Domesday-Book formaient un composé de Vilains saxons et de Vilains normands. Sous les Saxons, c'étaient des gens de la condition voisine de la servitude ; ils étaient employés aux travaux les plus vulgaires et appartenaient, eux et leurs enfants, aux propriétaires du sol. Il est probable qu'à l'arrivée des Normands, leur sort s'améliora ; mais les vilains restèrent toujours dans une condition très inférieure.

BORDARII, *Borders.* — D'après Kennet, ils se distinguaient des vilains parce que, d'une condition moins servile, ils possédaient une maisonnette, une chaumière (*cottage*), à la condition de pourvoir leur seigneur d'œufs, de volailles et des menues provisions nécessaires à son entretien domestique, (board, entertainment). Ils étaient assujettis à des travaux agricoles, battage et mouture de blé, puisage de l'eau, coupage du bois, etc.

COLIBERTI, *coliberts.* — Catégorie de tenants, moitié libres

et moitié domestiques. Buri, *Burs*, *the Burs* : même signification.

Cottarii, Cotmanni, Coscez, etc. — Hommes d'une condition inférieure qui payaient des redevances pour de petites parcelles de terre.

Servi. — Le Domesday-Book distingue les *Servi* des *Villani*. D'après Kennet, les Villani étaient supérieurs aux Servi. Leur corps (limbs) et leur vie (life) étaient protégés par les lois. Si le maître tuait un *Servus*, il était passible de la même peine que s'il avait mis à mort toute autre personne. (Bracton, *Lib.* I, ch. 9). Guillaume rendit la liberté à un assez grand nombre de *Servi*. « In terra Willi. Leonic, (at Heile in Gloucestershire), erant xii servi quos Will's liberos fecit. » Les femmes, de la même condition, sont appelées Ancillæ.

Porcarii, *Swine-herds*; *porchers*. — Franc-occupants jouissant, soit à prix d'argent, soit en raison de redevances en nature, du droit de nourrir les porcs dans les sous-bois.

Homines. — Ils sont très fréquemment cités dans le Domesday-Book. Kennet les définit : *Feudatory Tenants*. Ils jouissaient du privilège de voir leurs causes jugées à la cour de leur seigneur. Ils étaient sous sa dépendance.

OFFICIERS DE COUR, PROFESSIONS, CHARGES, EMPLOIS, MÉTIERS, FONCTIONS DIVERSES.

Leurs qualifications abondent au Domesday-Book. Elles sont, en général, d'une traduction facile, à condition que l'on se reporte aux expressions employées dans la basse latinité. Voici la traduction ou l'équivalent de quelques-unes : Accipitrarii : fauconniers ; Balistarii, *hommes chargés des machines de guerre* ; Biga : officier chargé du service des voitures à l'usage du roi ; Coci, Coqui, Koci : cuisiniers ; Huscarli : serviteurs au service du roi et des barons ; Lagemannus : *homme de loi* ; Latinarius, latinier, interprête et traducteur ; Stalre, porte-étendard à cheval ;

JOCULATOR et JOCULATRIX REGIS : trouvère et femme-trouvère (minstrel) ; BUZECARLS : mariniers, etc., etc.

JURIDICTIONS TERRITORIALES

Les grandes subdivisions des comtés (shires, counties) étaient le *Treding* ou *Riding*, (Yorshire et Lincolnshire) : il formait le tiers du comté, avait sa cour particulière. Le *Lathe*, Lest, Last se confond avec le Treding et le *Rape* de Sussex. Le *Wapentakchium* est synonyme dans les comtés du Nord avec la Hundred des autres comtés. Les historiens sont en désaccord au sujet de la HUNDRED. Faut-il entendre un territoire de 108 Hides (*Leiger-Book of Peterborough Abbey*), ou un territoire sur lequel vivent 100 hommes (*Lambard et Spelman*), ou enfin un territoire renfermant 100 villages (*Bromton*) ? La question est obscure.

CASTRA, *Châteaux*, *Castles*. — Avant la Conquête, les châteaux-forts étaient rares en Angleterre. Guillaume en fit élever de nombreux. « Ad castra quoque construenda, rex antecessores suos omnes superabat. » Les principaux châteaux furent ceux de Cantorbéry, d'Hastings, d'Alwinetune, (aujourd'hui Carisbrook, île de Wight), de Windsor, de Warcham, de Torre, de Dunhevet, d'Estrighoiel, de Wigemore, de Cambridge, de Shrewbury, d'York, de Richemont, etc.

MANERIUM, *manoir*, *manor*. — C'était la résidence du propriétaire sur sa terre. Le domaine royal (the demesne of the Crown) se composait de 1422 manoirs ; le comte de Mortain en possédait 793, Alain Fergent, duc de Bretagne, 442, l'évêque de Bayeux 439, celui de Coutances 218. Le seigneur faisait deux parts de son manoir : il en conservait une que cultivaient ses vilains et ses censitaires (copyholders) ; l'autre était partagée entre des gens qui, en retour, lui devaient des services. La HALLA, *Aula*, était la maison principale du manoir. On trouve une fois le diminutif *Maneriolum*. MANSIO est un terme qui signifie manoir.

Les *Prefecti* ou *Prepositi Maneriorum aut Villarum* étaient les *Reeves*, les *Bailiffs* et les *Stewards*.

Ceux qu'intéresseraient des études plus approfondies sur le Domesday-Book, sur la condition des personnes et la nature des biens, en Angleterre, au XIe siècle, pourront trouver d'utiles renseignements dans les ouvrages anglais suivants :

ALLEN : Inquiry into the rise and growth of the Royal Prerogatives in England. London, 1830.

ELLIS : A General Introduction to Domesday-Book. London 1833.

KELHAM : Domesday-Book Illustrated.

SPELMAN : Glossary, 1687.

LYTTLETON : History of Henri II. London, 1767.

LAMBARD : Gloss. L. L. Anglo-Sax. Ed. Whel.

DAINES BARRINGTON : Observation on the Statutes. London, 1768.

MADOX : History of the Exchequer. London, 1769.

WEBB : Short account of Domesday-Book.

WHITAKER : History of Craven. London, 1812.

SANDFORT : Geneal. History. London, 1707.

GLOSSARY to Kennet's Parochial Antiquities.

BLOMEFIELD : History of Norfolk.

CLARKE : Connexion of the Roman, Saxon and English Coins. London, 1771.

SERJEANT HEYWOOD : Dissertations of the ranks of the people under the Anglo-Saxon Government.

TURNER : History of the Manners, Landed Property of the Anglo-Saxons. London 1805.

TANNER : Notit. Monast. 1787.

FLETA : Commentarius juris anglicani, sic nuncupatus sub Edwardo rege.

Et parmi les ouvrages récents :

J. H. ROUND : Feudal England.

SIR JAMES RAMSEY : Foundation of England.

BATESON'S : « Mediœval England » (1066-1350).

Henry B. Wheatley : Domesday Bibliography, publiée dans le *Domesday Studies*, II, pp. 663-695.

Knight Charles : History of British Costume. London, 1834.

LISTES

Le Domesday-Book n'est pas la seule source où il soit possible de puiser pour rechercher et découvrir quels furent, tout au moins en partie, les compagnons de Guillaume. Les Listes donnent aussi quelques indications. On appelle Listes les tables nominales dressées par divers auteurs, des seigneurs, gentilshommes ou guerriers qui suivirent le duc dans son expédition.

Le récit de la bataille d'Hastings, dans *le Roman de Rou* de Wace, (vers 7349 à 8885[1]) peut être considéré comme la plus ancienne liste des combattants à Hastings. Ce rôle est déposé au Bristish Museum (MS. Regis 4 C., XI, folio 246). Il a appartenu au monastère de l'abbaye de la Bataille, où les religieux conservaient le rôle des Normands, qui avaient suivi en Angleterre le duc de Normandie ; sous Henri VIII, Leland le publia dans son premier volume des *Collectanea*. En 1799 parut : « *The Master Roll of the principal officers in the Norman army commanded by William the Conqueror, with an historical account of the Battle of Hastings, and some interesting particulars respecting the Abbey of Waltham Holy-Cross founded by king Harold.* (London : Plunner). Mais, d'après Dugdale, presque toutes les copies de ce document sont fausses, les moines ayant très souvent, par flatterie et par intérêt, inséré après coup dans cette liste les noms de bienfaiteurs et de personnes de marque. *La Chronique des ducs de Normandie* par Benoit est également intéressante à

1. Nos références sont données à l'édition du Dr Hugo Andresen : Maistre Wace's Roman de Rou et des ducs de Normandie. nach den Handscriften von Neuem herausgegeben. Heilbronn : Henninger 1879. Cet ouvrage est bien supérieur comme critique et comme texte à celui de Frédéric Pluquet, publié à Rouen en 1827. Edition Frère.

consulter au titre : *Ci passe li Dux e ses genz e ci est la Bataille*, (du vers 36784 au vers 37989) ; Ed. Francisque Michel III, pp. 189, 252.) On cite encore la Liste d'André Duchesne publiée dans les *Historiæ Normannorum Scriptores antiqui* 1619), celle de Bromton, insérée dans les *Historiæ Anglicanæ* Ed. Selden (1652) ; celle de l'abbé De La Rue, dans ses *Nouveaux Essais Historiques sur la ville de Caen* (T. I, p. 254). Dumoulin, de Gerville, Le Héricher, Léchaudé d'Anisy et de Caumont ont également dressé des listes : on les trouve disséminées dans leurs ouvrages. Les Nobiliaires, dont il ne faut accepter les affirmations qu'avec une extrême réserve, font souvent remonter à l'époque de l'expédition des familles dont le seul titre de noblesse est d'avoir souscrit, beaucoup plus au nobiliaire lui-même, qu'à la charte de la fondation d'une ancienne abbaye. Enfin en 1862, fut dressée par les soins de M. Léopold Delisle une liste des compagnons de Guillaume. Leurs noms sont gravés sur le mur occidental de la nef de l'église de Dives (Calvados), ainsi que sur la colonne commémorative, érigée par M. de Caumont sur le promontoire qui domine le port de cette petite ville.

TABLEAUX SYNOPTIQUES

Des Lieux d'Origine des Compagnons de Guillaume le Conquérant

Avec indication des sources. (chartes, manuscrits, rôles, listes, ouvrages français, anglais et allemands), dont les références sont données au texte.

BASSE NORM

NOM DES COMMUNES	ORIGINE	LISTES	DOMESDAY BOOK
Agon	Guillaume d'Agon.		York.
Aigneaux	Petrus Agnell. Ste-Marie d'Aigneaux.	Liste de La Rue.	Liber Wintoniae.
Angey	Ansgerius. Angestat.		Devonshire. Somersetshire, etc.
Appeville la Haye	Walterus de Appevilla.		Kent. (Fulcheston).
Argouges	Goolt ou Gaunt	André Duchesne.	
Anneville	Ausleville, Humfridus, Willelmus: Aundevigle	Bromton.	Hertfordshire. Bedforshire. Staffordshire.
Avranches	Hugues d'Avranches.		Hants. Berks. Wiltz. Dorset. Buckingham Gloucester, etc. etc.
Barenton	Verdun. — Bertrand de Verdun, justic. d'Anglet.	L. de la Bataille. — Bromton. Liste de de La Rue.	
Beslon	Beslon, seigneur d'Abergavenny. Bayloun.	Bromtom.	
Biards (les)	Avenel.		Shrewbury.
Bloutière (la)	Blouet : Bloët. Rollos.		Domesday : passim.
Bohon	Bohon. Bohun.	A. Duchesne.	Hereford. Essex. Northampton.
Bolleville	Botville : Bolvyle.	Bromton : Duchesne	
Bouillon	Baudoin de Bouillon ; Bollo. Bollo presbyter		Dorset. Lincoln.
Brécey	Serlon de Burci.		Sommerset. Dorset. Worcestershire.
Bricqueville	Bricqueville.		Domesday : passim.
Brix	Bruce (d'Ecosse.) Bruis.	Bromton.	id.
Cambernon	Chambernonne. Chamburleyn.	Bromton : And. Duchesne. Hollingshed.	Dorset (Modbury).
Canville		Hollingshed, le Tailleur Masseville.	
Carnet	Guiton.		Devonshire : Witon.
Carteret	Carteray. Cartray.	Duchesne, Bromton.	Dom. *passim.*
Chaise Baudouin	Willelmus d'Alré.		Add. Exon. Domesday.

DIE (Manche)

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte	RESTES MATÉRIELS Châteaux, Manoirs, Fermes, Mottes, Ruines, etc.	Observations
Dom Huynes. D. Leroy.	De Beaurepaire. E. Dupont, Achery.	Néant.	Moine bénédictin du Mont St.Mic.
Benoit de Perterborough		Château actuel sur l'emplac^t de l'ancien.	
	Léchaudé d'Anisy. — Antiq. de Norm.	Néant.	Douteux
Cartul. du M^t St-Michel		Néant.	T. dout.
Wace : Roman de Rou.	Le Héricher, E. Dupont, Broderie de la reine, Mathilde (Bayeux) Sir Ellis. R. de Torigny.	Quelques murs du château roman au nord de l'Hôtel-de Ville actuel.	
Cartulaire de Savigny : Archives de la Manche.	Roger de Howeden.	Néant.	A. dout.
		Néant.	
Cart de Savigny. Wace.	Rus.	Ruines dominant la vallée de la Sélune	Trad. or.
Ms. de Billy. Bibliot. de Caen.	Stappleton. Le Héricher Britton's Survey.	Maison actuelle de l'abbatiale, près l'église.	
		Néant.	
Chartes du Mont Saint-Michel ; annalistes D. Huynes et D. Leroy.		Ferme actuelle du Logis.	
Dumoulin : Maseville. Desroches.	Dumoulin, Desroches.	Gué du Pont Roulland.	Douteux.
		Néant.	
Mathieu Paris. Wace.	Itin. de Jean-Sans-Terre	Château d'Adam : murailles levées de terre, fossés.	
	Soc. Nat. de Cherbourg	Clos près l'église actuelle.	
	Banks, Col. de Gerville.	Ruines du château d'Ollondes (murailles, fossés, enceinte à fleur de terre)	
Ms. particul. de M Guitton de la Villeberge ; renseignem^ts oraux.		La Haye de terre, ferme act.	T. dout.
		Néant.	
	Le Héricher.	Néant.	T. dout.

NOM DES COMMUNES	ORIGINE	LISTES	DOMESDAY BOOK
Chapelle Urée	Fitz Urey.	L. de la Bataille.	
Chanteloup	Cantelou, Chantelou, Cantelupe, Chantelowe.	Bromton : Duchesne, Hollingshed.	Dom. passim.
Cérences	Guerriers dépendant probablement de l'apanage du Cte de Mortain.		
Cresnays (les)	Creneburn. Radulphus de Creneburn.		Domesday : *passim.*
Croix-Avranchin	Adelelmus. Crux. Crux-Hill.		Essex. Suffolk. Wiltshire. Henfadshire Leicestershire. Norfolk.
Cuves	Cus. Forneus de Cuvis.		
Dragey	Poterel. Poterell.	Liste de la Bataille.	
Ducey	Ranulphe de Ducey.		
Fleury	Hugues de Fleury. Robert de Fleury.		Southshampshire
Gavray	Ses Seigneurs.	Le château étant du domaine de la couronne, son seigneur ne figure pas sur les Listes.	
Gorges	Gorges, Georgeise.	Bromton. Leland.	Dorset. Sommerset.
Granville	Granville. Crenawell. Glamvilla. Robertus, de Glanvilla, Grandivilla	Bromton.	
Grenneville	Grenneville.		
Gréville	Greville.		
Hambye	Paynel, Raoul Paynel Paganel.		Devon, York. Sommerset
Hauteville le Guichard	Hauteville, Hauville.	Bromton. Leland.	
Haye Pesnel (la)	Paganel Paynel, Pagenel (Radulphus).		Devon York.
Haye du Puits (la)	Odon : Eudo Dapifer.		Essex : Suffolk. Surrey. Sussex.
Lande d'Airou	Harold.		
Laulne	Laulne : Willelmus de Alno. Aunou. Foulque d'Aunou.		Tenures à Caresford. Stotune, Manesford. Brantham, Alfidestune
Lithaire	Guillaume de Lithaire.	Le Mégissier, Hollingshed Masseville.	
Magneville	Les comtes d'Essex.		Passim.

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte	RESTES MATÉRIELS Châteaux. Manoirs, Fermes, Mottes, Ruines, etc	Observations
		Le Boulvert : ancienne propriété de la Broïse.	T. dout.
Archives du château de Châteloup. ms.	Godewin: Banks : Chaumeil.	Château actuel, parties bien conservées.	
Spicilège d'Achery.		Ferme de la Motte Billart ou ferme du Mont Souris.	T. dout.
		Ferme actuelle du Menet.	Douteux.
Ms. du Mont St-Michel : Bibliot. d'Avranches, præsestim 210.	Le Roque : Histoire de la Maison d'Harcourt.	Néant.	A. dout.
Echiquier (1198)		Ferme actuelle du Logis.	
Cartul. du Mont Saint-Michel, ms. 210.	D. Huysnes, Hist. Gén. de l'Abbaye du Mt S.-M.	Ferme actuelle de Poterel.	
Cartul. du Mt St-Michel		Emplacemt du château actuel rien ne subsiste du ch. primitif	Douteux.
		Néant.	
Liber. rub. Scacc.	De Gerville.	Traces de l'ancien château : quelques ruines.	
Cartul. du Mt St-Michel	Hutchins. Baronnages Anglais.	Motte à la ferme du Homet, champ du Chatelet.	Douteux.
Mss. du Mout St-Michel	Follain. Le Héricher.	Néant.	
	Gerville.	Néant.	Se rapporte aux articles du précédent
		Néant.	id.
	Banks. Collins.	Emplacemt de l'anc. château.	
		Emplacement au nord de l'Eglise actuelle.	
Wace. — Cartul. du Mt-Saint-Michel, ms. 210.	Gally. Knight.	Château Ganne : au Nord du bourg.	
Charte de Lessay : arch. de la Manche. Wace : Masseville.	Collins : Tanner's Notitia Monastica.	Entrée du bourg actuel par la route St-Sauveur le Vicomte.	
Cenalis : des Rues ; contra : Sigisbert de Gemblours : Chronique		Néant.	Fantaisiste
Ms. anon. de Taylor.	Gerville. L'échaudé d'Ainisy.	Levées de terre à l'emplacemt du château démoli en 1766.	
Wace.		Emplacement du château au sommet de la colline.	
Archives de la Manche.	Dawson Turner.	Néant.	

NOM DES COMMUNES	ORIGINES	LISTES	DOMESDAY BOOK
Marcey	Radulphus de Marci. Taillefer (?)		Suffolk. Essex.
Marcilly			
Méautis	Méautys.		
Mesnil Adelée (le)	Willelmus Adeleia, Adelée, Aldelee, Audeley, Audley Aldethley, Audeley (de Walden).		Passim : Centenie de Ruberge.
Mesnil Angot (le)	Ansgotus.		Sussex.
Mesnil Serlon	Serlon de Perci.		
Meurdraquière (le)	Meurdrac, Murdrac.		Passim.
Montaigu les Bois	Montagu, Rogerus de Monte Acuto.	Bromton, Leland. André Duchesne.	Sommerset et passim.
Montbray	Montbrai. Monbray.		
Montchaton	Turstin Halduc. Eudo.		
Montebourg	Ozouville : Ozeville.	Bromton.	Hereford.
Mont St-Michel (le)	Ruault. Serlo. Scoliand et Guillaume, moines bénédictins.		Abbés de Hilda, de Cantorbery, de St-Pierre de Glocester, de Saint-Pierre de Cerne.
Mortain	Le comte de Mortain.		Passim.
Moyon	Moyon.		
N. D. du Touchet	Touchet : Audeley : Tickness.	Le Tailleur.	Passim.
Omonville la Folyot	Folyot. Gilbert Folyot, évêque de Londres.	Bromton.	Dorset.
Orglandes	Orglandes.		Ile de Wight.
Orval	Orval, de Aureavalle, Regnault d'Orvel.		
Percy	Guillaume. Serlon.		Devon : (Stoke-Pirou)
Pirou	Boys. Dubois.	Leland : Hollingshed	Somerset.
Poilley	Poilgi. Oilgi. Oiley. Ouilly.	Delisle.	Passim.
Précey	Percy. Willelmus de Perci.		Passim.
Quesnay	Raoul de Kaineto.		Dorset.
Rampan	Rampan.		York.
St-Aubin-de-Terregatte	Normand d'Adreci. Radulphus de Arceio. Arzis, Arsit. Arcy.		Lincoln. York. Devonshire.
St-Clair	Saint-Clair, Saint-Clair (d'Ecosse) St-Cler.	Bromton.	
St-Denis-le-Gast	Seynt Denis.	Bromton : And. Duchesne : Le Megissier	Passim.

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte.	RESTES MATÉRIELS Châteaux, Manoirs, Fermes, Mottes, Ruines. etc.	Observations
Masseville	Masseville. Cartulaire de la cath d'Avranches. Obituaire du M. S. M.	Ferme du Manoir.	Assez dout.
Notes de M. de Gerville.		Néant.	Se rapporte au précédent
Add. Exon.		Néant.	Serait une autre branche de la maison de Verdun. Voir à la commune : Barenton.
		Néant.	Très dout.
Notes de M. de Gerville.			Descendance : Ducs de Northumberland.
Charte de l'abbaye à St-Evroult		Néant.	
Infeudationes militum.	Collinsons. Banks Colluis Peer.	Ancien emplacement du château de Montaigu.	Descendance : Comtes de Salisbury
		Néant.	Descendance : Ducs de Northumberland
	Neustria Pia et Gallia Christiana.	Débris du château de la Roque, dominant la vallée de la Sunne	Voir : La Haye du Puits
Manuscrits du M. S. M. ms. 209. Avranches et Paris, B. Nat 18.497-18.498.	Broderie de Bayeux.	Abbaye-Forteresse.	Religieux envoyés par l'abbé Ranulphe après l'expédition. Voir Annalist. D. Huynes et D. Le Roy
		Débris du château ; fossés avec parements de maçonnerie.	
	Banks. Collins.	Tertre ovoïde, dit « les Mottes » un peu à l'est de l'église act.	Douteux.
Godwin.	Banks. Utchins.	Néant.	
		Néant.	
Chartes diverses de l'abbaye de Lessau.		Néant.	Imprécis et d.
		Néant.	
		Chât. act. : débris du donjon.	
Hier. Neustriae	Le Prévost Cartul. du M. St-Michel	Terre et ferme du Hommet.	A. dout.
Traditions locales.		Néant.	Douteux
	Banks. Hutchins.	Néant.	
		Néant.	
Exon. Domesday. Cartulaire du M. S.-M. ms. 210. Bibl. d'Av.		Ferme actuelle d'Arcie.	
Chartes de l'abbaye de Savign. Notes de M. de Gerville			
		Emplacem^t à environ un kil. de l'église, traces d'enceinte.	

NOM DES COMMUNES	ORIGINE	LISTES	DOMESDAY BOOK
St-Fromond	Hommet.		Lincoln. Baronnie de Stainford.
St-Germain-sur-Ay	L'Asne : Hugo l'Asne. Asinus Hugo.		Worcester : Wiltz Hereford.
St-James	Gautier Giffart.	Liste de Delisle.	
St-Jean-le-Thomas	Raoul de Saint-Jean. Radulphus de Sancto. Johanne : de St-Jehan.		Comté d'Oxford. Wiltshire (Lediard Trégoz.)
St-Léger	St-Léger : Seynt. Lygier	Bromton. Delisle.	Kent : Ulcombe.
St-Malo de la Lande	St-Malo.	Bromton, Hollingshed : Lelana.	
St-Martin d'Aubigny	Aubigny : Albingi. Alberny : Niel, Nigel.	André Duchesne.	Buckinghamshire. Bedforshire. Leicestershire. Warwickshire, Berkshire.
St-Maur des Bois	St-Maur, Seynt Mor. de Sancto Moro.	Bromton. Duchesne Hollingshed.	Passim. Devon.
Sainte-Mère-Eglise	Ste-Mère, trois évêques de Londres (XII, XIII).		Devonshire.
Saint-Nicolas-de-Pierrepont.	Robert, Geffroi, Renaud de Pierrepont.	Delisle.	Suffolk : Sussex (Sussex : Hurst Pierrepont).
St-Pair sur la Mer	Seynt Peir.	Bromton.	British Museum : Guil de St-Pair (Der Roman du Mont Saint-Michel, von Guillaume de St-Paier.
St-Pierre-Langers	St-Pierre : Henricus de Sancto Petro.		Suffolk et passim (Bumbery).
St-Pois			
St-Quentin	Hugues de St-Quentin	Delisle. Bromton.	Dorset et Essex.
St-Sauveur-de-Pierrepont			
St-Sauveur-la-Pommeraye	Pommeroy. Paumerai. Pommeraye.	Bromton : Hollingshed Duchesne.	Devonshire.
St-Vast-la-Hogue	Anquetil : Auschitilius.		Northamptomshire (Witheringham).
St-Ursin	Saint-Léger.		
Sartilly	Gislebertus de Sartilleio Gaufridus de Sartilla.		
Saultchevreuil-du-Tronchet	Pierre de Saulchevreuil Wilhelmus Capra. Wilhelmus Chèvre. Sachevrell.		Passim : Domaine de Bolton.
Saussey	Saussey : Saucay. Saussé Osborne du Saussai.	Masseville. Delisle.	
Subligny	Subligny, Subligneo, Solligny.	Masseville.	Passim.
Tamerville	Chiffrevast : Chiffreville		

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte.	RESTES MATÉRIELS Châteaux. Manoirs, Fermes Mottes, Ruines, etc.	Observations
Mss. du M. S.-M. : Bibliot. d'Avranches, ms. 210 de Bibl d'Avranches. Chr. de Robert de Torigni. Trad. orales populaires.			T. dout.
Wace. Gesta, W. Ducis.		Maçonnerie au N.-O. du bourg	
Sir Ellis.	Quittances. Bibl. Nat. t 67 n° 2.361. Desroches. Ch. Le Breton. Robert de Torigny. Collius. De Caumont.	Ruines encore importantes presqu'au sommet de la falaise ; un kilomètre au N.-O. de l'Eglise actuelles. Tumulus.	
	De Gerville. Séguin.	Néant.	
		Néant.	
	Léchaudé d'Ainsy et de de Ste-Marie. Dugdale Banks Collins.	Château d'Aubigny ; motte importte ; quelq. débris de murs.	
Tradit. orales, locales.	Banks. Collins.	Motte voisine de l'Eglise actle.	
Traditions orales.		Ferme d'Ecauzeville.	
		Quelques débris (maçonnerie) à 25 m. au N.-E. du chevet de l'Eglise actuelle.	Voir aussi St-Pair
Chartes diverses de l'abbaye de la Lucerne.	Le Héricher. Le Breton. Baron. of England.	Emplacemt du château actuel, voisin de l'Eglise.	v. St-Pair
Mss. de l'abbé Cousin, bibl. d'Avranches, 20 vol. inédits	Le Héricher.	Ferme des Renaudières.	Douteux v. St-Nicolas de Pierrepont
Polwhile. Burcy. Pommeroy. (Devonshire).	Ducarel.	Néant.	
D. Huysnes ms. 209 de la Bibl. d'Avranches.		Néant.	
		Le Logis de la Sauguinière.	v. St-Léger
Monasticon Anglicanum		Manoir et Logis de Bréquigny. 3 kil. nord du bourg.	T. dout.
	Seguin. A. Thierry.	Néant.	A. dout.
Livre Noir du Diocèse de Coutances.		Néant.	
Mss. divers de l'abbaye du Mont Saint-Michel.	Le Héricher, Masseville Banks. Collinsons.	Le Manet, au bourg même de Subligny.	
Notes de M. de Gerville.		Néant	

NOM DES COMMUNES	ORIGINE	LISTES	DOMESDAY BOOK
Tanis	Tanies, Tania (Gradalonus de Taneia) ; Todeni ; R. de Toenio.	Liste de l'abbaye de la Bataille. Delisle.	Passim et frequenter.
Teilleul (le)	Teilleul. Tilleul. Onfroy de Tilleul, commandant du château d'Hartings.	Delisle : Autres listes.	
Tirepied	Crux		Essex, Suffolk, etc.
Tollevast	Tollevast.		Ile de Wight : insula Vecta.
Touchet (le)	Touchet : Audelay.	Le Tailleur.	
Trelly	Trelly, Treilly. Trelli. Traillez, Trailly.	Bromton. - Leland. Delisle.	
Troisgots	Troisgos : Tragod. Tregoz, Tregotz.	Bromton. Delisle.	Wiltshire (Ledyart Trégoz).
Vains	Aluric Wans, Aluric de Wemhou. Weim.		Passim.
Varenguebecq	Reviers. — Rob. de Mortemer, de Mortimer. Monseir Hug. de Mortimer.	Bromton. - Leland.	Bedf.
Ver	De Vere, de Ver, comte d'Oxford, de Valencé, Valens, Valence, Albéric de Ver.	André Duchesne, Bromton. Delisle.	Passim.
Vernix	Verny.	André Duchesne.	
Vesly	Vesly.	id.	York. Norfolk.
Vessey	Vessey. Liger de Vesci, Willermus de Vecie, Willelmus de Vesci.	Bromton. Delisle.	York. Northumberland Holme.
St-Cyr de Bailleul	Bailleul. Baillol. Descendants de Jean Bailleul, roi d'Ecosse, mais originaires de St-Waast de Bailleul, Seine-Infér.	Presque toutes.	Passim.
Ardevon	Robertus de Alvers.		Northampton.
Bacilly	Russel ou Roussel (ducs de Bedford).	André Duchesne.	Bedford.
Barneville-sur-Mer	Robert de Barneville.	Bromton, Leland.	
Beauchamps	Beauchamps (Hugo de) (comtes de Warwick et de Worcester).	L. de la Bataille, Bromton, Masseville.	Comtés de Warwick, de Worcester, Hertford et passim.
Boucey	Bertrand de Verdun.		Buckingham.
Boulouze (la)	Bollo ; Bolle.		Passim.
Boutteville	Boteville.	Bromton, Duchesne.	Sommerset, Bedford.
Bréhal	Le sire de Bréhal, Bréal.	Wace, Leland.	
Bricquebec	Bertram.	Wace.	
Cairon	Karron, Carrun.	Bromton, Duchesne.	Bedford.
Camprond	Le seigneur de Camproud.		
Canisy	Hubertus de Canisie ; Carbonnel.	André Duchesne.	Essex.

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte.	RESTES MATÉRIELS Châteaux, Manoirs, Fermes, Mottes, Ruines, etc.	Observations
Echiquier - Ms. 210, Avranches, fol. 132-133.	De Gerville. Traditions orales.	Lande de Tanis.	T. Dout. Voir Thosny, T. II.
Ordéric Vital Wace.		Ruines de l'ancien château.	
Mss. div. du M. St-Mic.	La Roque.	Logis de Crux. Pavillon de la Demoiselle.	Voir la Croix Avranchin
			A. dout.
		Néant.	Voir N. D. du Touchet
	Collins.	Néant.	
		Néant.	
Cartulaire du Mont St-Michel.	Le Héricher.	Le Manoir : la chapelle du Vertbois.	T. dout.
Wace.	Collins.	Levée de terre à 500 m. environ de l'église actuelle.	
	Dibdin. De Gerville. Banks. Lechaudé d'Anisy.	Terre et ferme de Valencé.	
		Neant.	
		Néant.	
Chronique de Robert de Torigny. Ms. du M.S.M. Livre Noir de l'Echiquier	Madox. Le Héricher.	Terre et ferme de Balent, anc. prieuré important du Mont St-Michel.	
Cartul. de Savigni.	H. Moulin. De Magny.	Château à 2 kil au N.-O. du du bourg. Prieuré.	
Livre des Cens. M. S. M.	Notes ms. de De la Rue.	Le champ d'Auvers.	Assez dout. plutôt Auvers le Hamon, Sarthe
Bib. Nat. ms. 9849.	Desroches.	La Rousselière.	T. Dout.
Howeden.		Le Tertre à Mallet.	
Registre de Torigni : Archives de la Manche à Saint-Lô.	Ellis, Le Héricher, Reg. de Torigni.	Ruines et alignements de l'ancien chât. au N. de l'Eglise	
	Dugdale.	Ferme de Verdun.	A. Dout.
	Le Héricher.	Néant.	T. D. Bollo posséd. T R. E.
	Masseville, Collinson.	Cour de Boutteville.	
		Néant.	V. La Haye Pesnel Hambye,
	De Gerville.	Château de Bricquebec.	
	Le Héricher.	Le Prêche aux Anglais.	
Cartul^re de St-Sauveur.	De Gerville.	Le Hutrel.	
Liber Niger Scacc.	André Duchesne.	Le château Robert.	

NOM DES COMMUNES	ORIGINE	LISTES	DOMESDAY BOOK
Céaux	Guillaume de Celsi.		
Chambres (les)	Fitz Grip.		Dorset, Devon.
Champcey	Chancy, Kanceis.	Leland, Duchesne.	Passim.
Colombe (la)	Tesson, Erneis.	André Duchesne.	Essex, Nottigham.
Courcy	Courcy.		
Coutances	Gautier de Coutances.		Lincoln.
Fréville	Freville.	André Duchesne.	Cambridge.
Gohannière (la)	Troupes du Val de Sée (val de Seci, de Scie).	Wace.	
Gréville	Grevyle, Greville.	Bromton.	
Hocquigny	Hacun.		Lincoln.
Lestre	De l'Estre ou de Lestre.		Dorset : Colyford-Estre
Longueville	Longvyle.	Bromton, Leland.	
Luot (le)	Luoth, W. Lowet, Luith.		Passim.
Macey	Macy, Hugo Mascy.	Leland.	Passim.
Marigny	Say ou Sey-Picot.		
Martinvast	Martine.	Leland.	Nottingham.
Mobecq	Hug. de Mobelec.		Berks.
Montfarville	Guillaume Foliot.	Bromton.	Passim.
Morville	Morvyle, Morville.	Leland, Bromton.	
Muneville le Bingard	Muneville-Byngard.	Leland.	Kent.
Néhou	Baudouin de Meules, Reviers-Vernon.	Leland, De la Rue.	Devon, Wight.
Sacey	Sacey, Sacie.	Wace.	Devon, Heref.
St-Aubin des Préaux	Des Praiaus, Praeres.	Wace, Leland.	
Saint-Evremond de Bonfossé	Montbray.	Toutes.	Passim.
Saint-Pierre de Semilly	Cennllie, Semillie.	Wace, Leland.	
Saint-Sauveur-Lendelin	Alsi de Ferend.	Duchesne.	Oxford.
St-Sauveur le Vicomte	Néel ou St-Sauveur.	Bromton, Wace.	
Ste-Suzanne sur Vire	Braybuf, Braiboue, Brébeuf.	Bromton, Duchesne.	Kent.
Soulles	de Sole, Soulles.	Leland, Wace.	
Sourdeval	Sourdeval, Sureval.	Leland, Wace.	
Torigny	Hamon, H. Audens.		Gloucester.
Tourlaville	Raoul de Tourlaville.	Léopold Delisle.	
Tourville	Tourville.	Hollingshed.	
Valognes	Valoines (Guillaume).		Essex, Middlesex.
Vauville	Le Seigneur de Vauville		

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte	RESTES MATÉRIELS Châteaux. Manoirs, Fermes, Mottes, Ruines, etc	Observations
Ms. 210 du M. S. M.	Hierarchia Neustriæ.	Néant.	Très douteux
Cartulaire de Grippon.	Le Héricher.	Château de Grippon.	
	Le Héricher.	Le Manoir.	
Cartul^re de St-Sauveur.	Gerville, G. du Moulin.	La Roche-Tesson.	
		Néant.	Orig. de Morteaux près Falaise.
Liber feod. R. Philippi.	De Gerville.	Néant	
	Baron and Peer.	Néant.	
Rot. de Scaccario.	Stapleton.	Le Val de Sée.	Voir Tirepied
	Collins.	Castel Vaudon.	
	Le Héricher.	Néant.	Voir La Haye Pesnel.
	Hutchins.	Tertre de la Roque, près du bourg	
		Néant.	V. Longueville, t. II
Ms. 210 du M. S. M.	Le Héricher.	Néant.	
Charte de Guillaume Longue-Epée.	Banks.	Néant.	
		Butte du Castel.	
Liber Niger Scacc.		Près du château actuel.	
		Néant.	
	De Gerville	Néant.	
	Banks, Collins.	Inconnu.	Barons d'An. et d'Ecosse
		Néant.	Buchanan eut la prébende de Muneville
	Richard Worsley.	Marais de l'Ouve.	
Ms. 210 du M. S. M. Livre blanc de Coutances.	Stapleton.	Le Manoir.	Ne pas confondre avec le château voisin de Charruel.
		Néant	Douteux.
Roles Normands.	De Gerville.	Motte à l'Evêque.	
Journal de Verdun, 176[illegible]	Collins.	Près du château actuel.	
	Recherches de Monfaoucq.	Néant.	T. dout.
Léopold Delisle.	Odolant de Nos.	Château actuel.	
Liber Nigir Scacc.		Parc de Brébœuf.	
	Gabriel Dumoulin.	Traces de l'ancien château.	
		Néant.	
	De Gerville.	Château actuel.	Son fils enterré à Tewkesbury.
		Néant.	T. dout.
	De Gerville.	Tertre près de Sinope.	A. dout.
	De Gerville.	Château actuel, (ruines)	
Chronique de Le Mégissier.		Ruines peu visibles.	A. dout.

Contingen

NOM DES COMMUNES	ORIGINE	LISTES	DOMESDAY BOOK
Anetz	Albericus de Ver.	L. Delisle, Bromton.	Middlesex, Cambridge, Suff.
Auray	Willelmus de Alre.	De la Rue.	Devon.
Bruc	Brus, Brius, Bruis.	Toutes.	York.
Campénéac.	Arcuarius Willelmus.	Delisle.	Derby, Nottingh.
Château-Giron	Geoffroy Giron.	L. Delisle.	
Dinan	Bertrand de Dinan. Alselin.	Wace, Delisle.	Northamp. York. Lincoln. Leicest.
Dol	Rualdus Adobed ou Riwallon.	Delisle.	Devonshire.
Gaël	Raoul de Gaël.	Toutes.	Norfolk, Suffolk, passim
Guerche, la	Goisfridus de Wira. Lawirce.	Presque toutes.	Leicest. North. Notting. Lincoln, Warw.
Léon (pays de)	Asc ou Ask. Morvan (?) le Vicomte.		Essex.
Lohéac	Judicaël ?		
Mousteru	Raoul de Lisle, Honfroy de Lisle, Robertus de Mosters.	Delisle.	Wilts. Bedf.
Paimpont	Hommes de Brocéliande	Wace.	
Plessé	Espinay. Les 4 frères d'Espinay	Wace.	
Plouasne	Courson, Robertus de Curcun.	L. Delisle, Leland.	Norf. Suff.
Pont l'Abbé	Guillaume de Pont.		Liber Wintoniæ.
Pordic	Voir *Allain*.		
Porhoët (le pays de)	De Courson. Alain de la Souche.		
Rennes	Hughes, Alain Fergent, voir Alain.	L. Delisle.	
Retz (le pays de)	Alwin Ret.		Hants. Oxf.
Saint-Brieuc	Voir Alain.		
Saint-Malo	St-Malou. B. de Peeleit.	Wace.	Hants, Kent.
Vitré	Robert de Vitré.	Wace, Leland.	

Contingen

Argenton-Château	David d'Argenton, (de Argentomo)	Wace, Leland. Bromton.	Camb. Oxf.
Bressuire	Beaumont-Bressuire.	Leland, Bromton.	
Chaize-le-Vicomte, la	Aimery de Thouars.	Toutes.	

Breton.

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte	RESTES MATÉRIELS Châteaux, Manoirs, Fermes, Mottes, Ruines, etc.	Observations
Charte de Marmoutier.	Dom Morice.	Emplacem^t du château actuel.	La paroisse d'origine est *Ver*, voir ce mot.
Coll. Cart. Bib. Harl.	Léchaudey, Sanderson.		Voir *St-Pair*.
	De Corson, Mazas.	Ruines à l'Abbaye.	Voir *Brix*.
Cartulaire de la Trinité de Caen	Barlow.		
Cart. S. Georgii.	Du Paz, Lobineau.	Ruines du vieux château.	
Chartes du M. S M.	Du Paz, Kelham.	Ruines des vieux remparts.	
Coll. Duchesne, XIX, 49 ms. d'Exeter.	Broderie de Bayeux.	Vieux remparts.	
	La Borderie, De Corson, Orève	Ruines au bord du Meu.	
	De Corson.	Motte auprès du château.	
	Charte de Conan, duc de Bretagne.		
Cartulaire de Redon.	D. Morice. Argentré.	Les 4 Buttes.	
Ms L. K. 2. 1872. B. N.	Ogée, De l'Estourbeillon	Ile dans la Rance ou St-Jouan de l'Isle.	
	Maître, Bizeul, De Courcy	Ruines auprès de l'étang.	T. dout.
Monast. Anglic.	Usher, de Courson.		Voir Courson II°.
Léchaudé d'Anisy.			T. dout.
	De Paz.		
	Annuaire hist. de Bretagne.		
Cartul. des sires de Rais	Archives du Poitou.		
	Dugd. Wace, édition Andresen.		Douteux. Voir Poilley.
	La Borderie.	Emplacement du cimetière Ste-Croix.	

Poitevin

Livre Noir.	Mesnage, de la Fontenelle, Harris.	Ruines du château.	
	Guill. de Poitiers, Vital.	Ancien château.	T. dout

NOM DES COMMUNES	ORIGINES	LISTES	DOMESDAY BOOK
Frontenay-Rohan.	Etienne de Fontenay.	Presque toutes.	
Mortemer	Mortimer, Radulfus de Mortemer.	Toutes.	Hants, Berks, Wilts, Som. Oxf. Leic etc.
Parthenay	Guillaume de.	L. Delisle.	Norfolk.
Saintes	Evêque de Saintes.		Hants.
Talmont	Mainard.	Duchesne, Leland.	
Valence	Aymar (?) Valence-Pembroke.	Bromton, Leland, De La Rue.	
Vanzay	Hugo et Osberne de Vancé.		Suffolk.
Viville	Hughes de Viville.	L. Delisle.	Leicestersh.
			Continger
Achiet le Grand et Achiet le Petit	Walterus Achet ou Hachet.	L. Delisle.	Buck.
Ardres	Ernulfus de Arda, Famille de Boleyn.	L. Delisle.	Camb. Bedf.
Arques	Osbernus de Archis, Willelmus de Archis.		York, Lincoln, Kent, &c.
Auxi-le-Château	Alsi.		Hants, Buck. Derb. etc
Bapaume	Radulfus de Badpalmas	L. Delisle.	Lincoln.
Béthune	Adetardus.		Inter Rip. et Mers.
Beuvrière (la)	Drogo de Bevraria dit aussi Dreu de Beuvry.	L. Delisle.	North. Suff. York. etc.
Boulogne	Eustachius comes.	Toutes.	Kent, Surrey, Camb. &c. passim.
id.	Eustachius Vicecomes et même Consul.		Essex.
id.	Comitissa Boloniensis, Ida,		Surr. Dorset. Somer.
id.	Robert Grenon (Cavendish)		Middlesex, Hertf. Cambridge, Essex. etc.
Bully	Rogerus de Busli.	L. Delisle.	Devon. Derb. York, etc
Cambrai	Godefridus de Cambrai.	Wace, L. Delisle.	Leicestersh.
Douai	Walterus de Doai.	L. Delisle.	Surrey, Wiltz. Som.
	Walterus de Dowai. Walcinus de Dwai.		Dorset. Som.
Gand	Gilbert de Gand.	Presque toutes.	Berks, Buck. Ox.
Hainaut (le)	Arnulphus.		Suff. Exon Domesday.
Hesdin	Ernulfus de Hesdin.		Hants, Oxf. et passim.
Mercq Saint-Liévin	Adelolfus de Merc.		Essex. Sussex.
Montreuil-sur-Mer	Airardus, Erard le Grip.		Dorset.

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte.	RESTES MATÉRIELS Châteaux, Manoirs, Fermes, Mottes, Ruines. etc.	Observations
		Plusieurs souvenirs, non applicables à Mortemer de Norm.	T. D. Voir Fontenay le Marmion. V. Mortemer Seine-Infér. Tom. II.
	Richard et Giraud.		
			T. dout.
			Douteux. Voir Ver.
			Voir Vancé. Sarthe T. II.
			A. dout.
u Nord			
			Douteux.
	Léchaudé d'Anisy.		
Enq. d'Ely. Charte de l'abbaye de Fécamp.	De La Rue, Martine.		
		Débris de l'ancien château.	
		Ancien château.	
Ms. d'Avranches.			A. D.
	Kelham, Dugdale.	Ruines.	
Broderie de Bayeux.	Lower, Benoit.		
	Stothard, Vaillant.		
Chr. de Lanercost. Charte de St-Wlaur. Morant.	Bouquet, Chantereau.		
Charte du prieuré de Blythe.	Mon. Angl.		
	Kelham.		T.D. Voir Combray. Tom. II.
	Kelham, Dugd. Léchaudé d'Anisy. Sandford.		

NOM DES COMMUNES	ORIGINE	LISTES	DOMESDAY BOOK
Raimbeaucourt	Wido de Rainbuedcurt.		North. Camb. Oxf. Leic.
Saint-Omer	Hainfridus (de S. Bertino, vel S. Otmaro.		Suff. Norf.
Wissant	Gislebertus de Witsand		Suffolk.

Notes Complémentaires ou Rectificatives.

Bouillon. — Après de nouvelles recherches, nous croyons plutôt que *Bollo*, *Bollo presbyter*, tout au moins, n'avait pas suivi Guillaume de Normandie en Angleterre, mais qu'il se trouvait déjà dans ce pays au moment de l'Expédition. On lit, en effet, dans les notes d'Ellis (Int. to Domesday, II, 383-384) : « Bolle tenet de Rege unam V in Apleford et pro tanto se defendebat T. R. E. et modo. » — There is a previous entry, fol. 51 b. of land held by Bolle which had been thrown into the New Forest : « Bolle habuit in Greteham. dim. hid. de rege. Waleran venator tenebat modo et pro una hida se defendebat. Modo est in Foresta. »

Coutances. — Les chanoines de Coutances, *Canonici Constantienses*, possédaient dans le comté de Dorset. (Dorsetshire 79). Des mots « T. R. E. geldb. pro VIII hid, » on peut conclure que cette terre leur appartenait avant la Conquête. »

Grenneville. — Quoique les Grenneville du comté de Buckingham ne soient pas nommés dans le Domesday-Book, MM. Lysons nous assurent que le manoir de Wotton, dans le Buckinghamshire, qui appartenait à Gautier

AUTRES SOURCES	AUTORITÉS A CONSULTER et dont les références sont données au texte	RESTES MATÉRIELS Châteaux, Manoirs, Fermes, Mottes, Ruines, etc.	Observations
Chr. de R. de Torigni.	Giry. B. S. des Antiq^res de Morinie. Round.		

Giffard, à l'époque de Survey, fut apporté en mariage, vers 1097, par Isabelle, fille et cohéritière de Gautier, deuxième du nom, à Richard de Grenneville ; ce manoir a passé, en suivant une file non interrompue de descendants mâles, jusqu'au duc de Buckingham et Chandos.

Montebourg. — L'église de Ste-Marie de Montebourg, *S. Maria de Monteburg*, figure au Domesday comme T. E. C. Somer. 91 et comme S. T. Wilts. 73. La terre située dans ce premier comté lui avait été donnée par Nigel ou Néel, médecin de Guillaume. Dugdale commet une erreur en disant que l'abbaye de Montebourg fut fondée par Baudouin de Reviers en 1090, puisque la terre du Sommersetshire lui fut donnée en 1086.

Mortain. — Sur le comte de Mortain, *Moritoniensis Comes*, on devra se reporter aux références données par Ellis (Intr. to Domesday, I, p. 455 et II, p. 356) On trouve aussi au Domesday, *Mathiu* seu *Maci* de *Moretania* (Berks, 63 ; Dorset, 82 b. ; Som. 98 ; Glouc. 170 ; Essex 91 b. C'est évidemment le même personnage que *Matheus Mauritaniensis*. Le pays de Mortain a fourni, à n'en pas douter, un contingent très important à Guillaume.

Muneville. — On trouve au Domesday-Book, comme T. E. C., Baignard, *Radulfus*, *Bangiard* et *Baniardus* (Essex, 68 b. Suffolk, 413 b.) D'après Kelham (Illustr. Dom. pp. 73, 130), le chef de sa baronnie était Baynard's Castle, dans la cité de Londres. Est-ce Muneville le Bingard

(Manche, voir ce mot, p. 67) ou Biville la Baignarde (Seine-Inférieure) qui est la paroisse d'origine de cette famille ? On trouve aussi des s. T. à ce nom.

Saint-James. — Il faut redresser l'erreur de Le Héricher (Avranchin Monumental et Historique, verbo *Saint-James*. Il semble croire que le Saint-James auquel fait allusion Wace, (Roman de Rou, vers 7564), s'identifie avec cette paroisse de Basse-Normandie, alors qu'il s'agit de Saint-Jacques de Compostelle.

Saint-Sauveur la Pommeraye. — Radulfe de Pommerei figure au Domesday-Book comme T. E. C. dans le Sommerset, 96 b. et le Devon, 113 b. et comme s. T. dans le Devon, 105 b. MM. Lysons : Mag. Brit. Cornw. p. 79, parlent des descendants de *Ralph. de Pomerei* qui s'établirent en Cornouaille, où le château de Trégony continua à être le lieu de leur résidence jusqu'au règne d'Edouard IV.

Virey. — Commune du canton de Saint-Hilaire du Harcouët, arrondissement de Mortain (Manche). Cette paroisse pourrait bien être le lieu d'origine d'un compagnon de Guillaume. Wace (Roman de Rou, vers 8659) dit : Cil de *Vitrie* » ; dans un autre manuscrit : *Vilrie*. On trouve Rotgerius de Viriaco *seu* de Vireio parmi les témoins figurant dans un acte de Guillaume, en 1073, et aux termes duquel le roi-duc confirme une donation faite par Néel de Saint-Sauveur à l'abbaye de Marmoutier. Cf. Histoire de Saint-Sauveur : Preuves. Dans le Rot. Scacc. nous trouvons *Ranulfus de Viry* (XV, 121, c. 2) et *Drogo de Virrie* (XVI, 27, c. 2.)

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

COMMUNES

Agon. — Commune du canton de St-Malo-de-la-Lande, arrondissement de Coutances. Cette paroisse était, depuis 1026, sous la dépendance du duc Richard II, qui la donna, en dot, à sa femme Adèle, fille du roi Robert. (Spicilège d'Achery, VIII, 203). S'il n'est pas possible d'affirmer que de cette seigneurie partit un guerrier pour la Conquête, du moins, on peut très raisonnablement supposer que *Guillaume d'Agon*, moine du Mont St-Michel (voir ce mot) et délégué par l'abbé Ranulphe, neuvième abbé de ce monastère, était originaire de cette paroisse. Le passage suivant est emprunté à Dom Huynes (voir le ms. 209 de la Bibliothèque d'Avranches et plus spécialement D. Huynes, Histoire Générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, édition de M. Eugène de Beaurepaire, I, 239) : « Quatre des religieux que Ranulphe, neufviesme abbé du Mont, envoya en Angleterre avec des navires pour ramener Guillaume le Conquérant, duc de Normandye et roy d'Angleterre, furent faicts abbés en la ditte isle... Guillaume d'Agon fut abbé de Cerneliense. » (Sur la question de savoir si la mission fut envoyée avant ou après la Conquête, voir Etienne Dupont, Le Mont Saint-Michel et les Pays Etrangers, Bruxelles : Schepens, 1902, pp. 25-26-27). Un des Seigneurs d'Agon obtint d'importantes concessions dans le comté d'York ; (de Gerville).

Aigneaux. — Commune du canton de Saint-Lô (même arrondissement). La famille d'Aigneaux paraît avoir donné

un guerrier à la Conquête ; en effet, cent ans environ après la bataille d'Hastings, Henri d'Aigneaux accompagnait Henri II, dans un voyage que le roi d'Angleterre faisait en Normandie (1170). « In mense februarii MDLXX, submersi sunt in una e suis navibus Henricus de Agnis, nobilissimus baronum Angliae cum duobus filiis suis. (Benoit, abbé de Peterborough : Vie de Henri II).

Le Domesday Book ne fait pas mention de cette famille ou, du moins, il ne la désigne que sous un prénom inconnu ; mais le Liber Wintoniæ mentionne un *Petrus Agnell* et un *Petrus de Agnellis* : Habet in Wunegrestret. Redd. comiti de Clara XI j. den. — Alwin Steward solebat ei reddere V j. den. ex alia parte IV sol (p. 553. 2e partie). La liste de De Magny mentionne *Herbert Aigneaux*, et celle de De La Rue *Sainte Marie d'Aigneaux*.

La famille d'Aigneaux est certainement originaire du Cotentin. Elle possédait une baronnie, voisine de celle de Saint-Lô. Ses seigneurs très puissants et fort riches firent d'importantes donations à de nombreux établissements religieux, en Normandie.

Il parait certain que le château primitif d'Aigneaux se trouvait sur l'emplacement même du manoir actuel, c'est-à-dire dans une position très forte, dominant la vallée de la Vire.

Angey. — Commune du canton de Sartilly, arrondissement d'Avranches. Nous hésitons beaucoup à y placer le berceau d'*Ansger*, *Ansgerius* ou *Ansgeridus*, qui sous-tenait dans le Devonshire : (Domesday Book, Devonshire, folio 106 b. 107-108) de la baronnie de Baudouin le Vicomte. En effet, ce Baudouin, appelé aussi de Meules ou d'Exeter possédait des biens en Haute-Normandie. Il serait donc raisonnable de rechercher dans ce pays plutôt qu'en Basse-Normandie le berceau de cette famille. De plus, les Anger, Angey, Angerville, Angestot sont nombreux en Normandie. La paroisse d'Angey, qui nous occupe, possédait un assez vaste logis, dont l'entrée était couronnée par un cintre d'un bel effet. En faveur d'Angey, près de Sartilly, on peut dire

que cette paroisse n'est pas très éloignée de *Saint-Pierre-Langers* (voir ce mot), origine très probable du Saint Pierre de la Conquête (12 kilomètres). Ce Saint Pierre était venu en Angleterre à la suite de Hugues, comte d'Avranches. (D'après Léchaudé d'Anisy, Ansger, Ansgerus, Ansgerius T. de R. dans le Devonshire, le Somersetshire et le Dorsetshire. Cet Anger serait originaire de la paroisse de *Montaigu-les-Bois* (voir ce mot). Il était le parent, sinon le frère, de Drogon de Montaigu. Cf. : Léchaudé d'Anisy : Recherches sur le Domesday Book, p. 180. On trouve un *Angers* dans la liste de Leland.

Anneville ou **Anneville-en-Cère**, canton de Quettehou, arrondissement de Valognes. Les Seigneurs de cette paroisse étaient à la Conquête. (Listes de Bromton : Aundevigle.) Le nom de cette famille a un peu varié : Ansleville, Ansneville, Asneville et enfin Anneville. Le Domesday-Book mentionne 1° *Ansleville* (*Humfridus*), qui sous tenait d'Eudon Dapifer, dans le bourg d'Hertford, deux maisons et un jardin. 2° *Ansleville* (*Willelmus*) qui sous tenait de la baronnie du comte Roger à Avon, un manoir, une hyde de terre et treize acres de pré. Léopold Delisle mentionne *Honfroi d'Ansleville* et *Guiltaume d'Ansleville* ; c'est l'*Aundevyle* de Bromton, écrit suivant la prononciation normande.

Ces deux sous-tenants étaient probablement frères, et, par conséquent fils de Sanson d'Anneville, écuyer de Guillaume le Conquérant, au quel celui-ci avait concédé la moitié de l'île de Guernesey, l'autre moitié étant réservée à l'abbé du Mont Saint-Michel. La parcimonie du roi Guillaume envers une famille aussi distinguée et qui était très dévouée à son service aurait lieu de nous étonner, si, en étudiant quelques inscriptions du Domesday Book, prises non pas parmi les tenants en chef, mais parmi ceux qui tenaient directement du roi à cause de leur office, nous n'eussions reconnu qu'elles devaient s'appliquer au fils aîné de Samson, écuyer du roi, qui, en sa qualité de tenant en chef de la famille, prit aussitôt après sa mort, sans

doute récente, le titre et le prénom de son père, sous lesquels il était peut-être seulement connu lors de la confection du Domesday-Book. Tel serait : 1° Equarius quidam regis (Bedforshire, folio 218), inscrit comme tenant directement du roi, à cause de sa charge d'écuyer ; 2° Samson, Staffordshire, folio 247 b, également inscrit comme tenant directement du roi, ce qui dénote que, comme le précédent, il était attaché à la maison du Prince. (Cf. Léchaudé d'Anisy : Recherches sur le Domesday. I, p. 187. Consulter également : Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. I, p. 352). On trouve aussi trace de cette famille dans l'île de Wight et dans le Comté d'York. Richard d'Anneville signa comme témoin une charte de Guillaume de Reviers, comte de Devon, seigneur de Wight en faveur de l'abbaye de Lyre et du prieuré de Carisbrook. Le château primitif d'Anneville était sur une motte s'élevant dans une prairie traversée par la Cère et connue aujourd'hui sous le nom de Pré de la Motte.

Appeville-la-Haye. — Commune du canton de la Haye de Puits, arrondissement de Coutances. Cette paroisse est certainement le berceau de la famille *Appeville.* (Gautier d'Appeville : Liste de L. Delisle). *Walterus de Appeville* sous-tenait dans le Kent, de la baronnie de l'évêque de Bayeux, le domaine de Fulcheston. La Normandie renferme trois paroisses du nom d'Appeville ; l'une dans l'Eure ; l'autre dans la Seine-Inférieure ; la troisième, celle qui nous occupe, dans la Manche. Les deux premières doivent être éliminées. (Se rapporter aux excellentes raisons données en faveur d'Appeville (Manche) par M. Léchaudé d'Anisy ; Recherches sur le Domesday, I, p. 190) : « Quant aux Appeville, seigneurs de la paroisse d'Appeville, canton de la Haye du Puits, la charte de fondation de l'abbaye de Lessay nous apprend que Turstin Hadulph, ainsi que son fils Eudes donnèrent, en 1126, à ce monastère, tout ce qu'ils possédaient, tant en églises qu'en terres « in Apavillà et in Osulfi villâ et aliis mennillis quæ ad Apavillam pertinebant. » Quoique Turstin fut, alors, évidemment,

le seigneur d'Appeville, il n'en prit cependant pas le nom ; mais il est probable que ses descendants le portèrent plus tard.

Ardevon. — Commune du canton de Pontorson, arrondissement d'Avranches. Cette paroisse a joué un rôle très important dans l'histoire du Mont Saint-Michel. Peut-être a-t-elle donné un guerrier à la Conquête : *Robertus de Alvers*. Il tenait en chef une maison à Northampton (Northamptonshire, fol. 219). D'après les notes manuscrites de l'abbé De La Rue, ce Robert d'Alvers était d'origine française et aurait été la souche d'une famille d'*Auvers* d'Angleterre qui s'est maintenue dans ce royaume jusque vers la fin du XVIIe siècle. Il y a une commune d'Auvers, canton de Carentan, arrondissement de St-Lô ; une autre près de Sablé (Sarthe) : Auvers le Hamon : l'un de ses seigneurs, au XIIe siècle, s'appelait *Robert d'Auvers*. Là, peut-être, est le berceau du Conquérant ; mais Ardevon peut le revendiquer aussi. Nous trouvons dans un manuscrit du Mont Saint-Michel (Livre des Cens et Rentes) traces d'une famille d'Auvers, d'Ardevon : mais c'est une indication bien faible ; l'origine sablaise nous semble beaucoup plus probable. Un champ d'Ardevon s'appelle le champ d'Auvers.

Argouges. — Commune du canton de Saint-James, arrondissement d'Avranches. Cette paroisse possède le Logis du Gault, désigné probablement dans une charte du père de Guillaume le Conquérant, par le mot Goolt. La liste de De La Rue mentionne un *d'Argouges*. Cette paroisse a-t-elle vraiment donné un guerrier à la Conquête ? D'après Mathieu Paris, un Gaunt aurait accompagné le duc Guillaume dans son expédition : « M. de Gaunt qui venerat in Angliam ad conquestum et acceperat in sorte retributionis post victoriam,.. » Ce *Gaunt* figure dans les listes de Leland et d'André Duchesne. La commune d'Argouges est située presqu'à la frontière des provinces de Bretagne et de Normandie, et l'abbé Desroches, dans son Histoire du Mont

Saint-Michel et du Diocèse d'Avranches, remarque avec raison que le Domesday-Book ne contient pas les noms des Seigneurs normands qui habitaient la frontière de Bretagne, exception faite, cependant, pour le seigneur du Gault. L'abstention à la Conquête des seigneurs normands voisins du territoire breton s'explique très facilement par ce fait que les seigneurs de Normandie étaient contraints à rester chez eux pour y contenir les Bretons toujours prêts à envahir la Basse Normandie. (Cf. Etienne Dupont, Les Seigneurs Bretons à la Conquête de l'Angleterre.) On sait que le Duc-Roi édifia, pour ce motif, un château-fort, très important, à Saint-James (Manche) : « Circa vero eamdem ecclesiam ego, Willelmus, successor eorum, Northmanorum dux et, per Dei misericordiam, Anglorum rex effectus, bellis ingruentibus, ob meae terrae defensionem, cum locum magis idoneus ad id videretur, castellum extruxi. (Cartulaire du Mont Saint-Michel, Bibliothèque d'Avranches, ms. 210.) Il nous semble toutefois difficile, en l'absence de textes probants, d'affirmer que le Gault, de la Conquête, était originaire d'Argouges. M. de Caumont mentionne sur sa liste : *d'Argouges*. D'après de Magny (Nobiliaire de Normandie, p. 162), Raoul de Guiton suivit Guillaume, qui le gratifia d'importants domaines dans le Comté de Devon, *in agro devoniensi*. Ses descendants auraient patronné le prieuré de Stoke.

Avranches. — Chef-lieu d'arrondissement du département de la Manche. Cette commune est située à l'extrémité ouest du rameau granitique qui se détache, près de Mortain, d'une des principales branches des coteaux de Normandie. Cette petite ville (7.500 habitants) domine de près de 120 mètres la baie normanno-bretonne, au fond de laquelle se dresse, splendide et colossal, le Mont Saint-Michel. Treize kilomètres environ, à vol d'oiseau, séparent Avranches de la vieille abbaye-forteresse.

Les souvenirs anglo-normands abondent à Avranches. Nous allons en mentionner quelques-uns. Il est certain, tout d'abord, qu'Avranches possédait, dès le xe siècle, un

château dont l'origine même remontait à Rollon. Le duc aurait donné Avranches à Ansfroi le Dane, avec le titre de Vicomte. Dans ce château, Guillaume séjourna, lors de son expédition contre Conan de Bretagne, (1064). Quelques auteurs, Augustin Thierry entre autres, prétendent même que Harold prêta dans le château d'Avranches son fameux serment. Le Héricher, lui aussi, a essayé de soutenir cette thèse, en tirant surtout argument de ce que Guillaume de Poitiers et Ordéric Vital placent ce serment *avant* l'expédition de Guillaume contre le duc de Bretagne ; mais, la Broderie de Bayeux est le meilleur argument que l'on puisse invoquer pour établir que le serment d'Harold fut prêté à Bayeux même. On lit, en effet, sur la Broderie : « Hic Willemus venit Bagias, ubi Haroldus sacramentum fecit Willelmo duci », inscription qui coïncide parfaitement avec ces vers du Roman de Rou :

A Baiox cen souloient dire
Fist assembler un grand concile
Tous les corz saings fist demander
Et en un lieu tous assembler.

Avranches, à notre avis, ne saurait donc réclamer l'honneur d'avoir entendu Harold prêter son serment ; mais, le passé de cette petite ville est assez riche en souvenirs, pour qu'Avranches n'ait point à regretter de n'avoir pas été le témoin de cette grande scène historique.

Quelques auteurs prétendent encore que c'est au château d'Avranches que Guillaume arma lui-même Harold chevalier. Ordéric Vital et le Roman de Rou y placent cette scène fameuse, elle aussi, avant la guerre contre Conan. Wace s'exprime ainsi :

Il (Harold) fu al duc amenez
Ki à Avranches dunc estoit
Et a Bretaigne aller devait, (R. de R. vers 13.772),

Mais, toujours d'après la Broderie de la Reine Mathilde, Guillaume n'aurait armé Harold chevalier qu'après l'expédition de Bretagne, ce qui parait beaucoup plus vraisemblable et bien plus logique, le duc ayant voulu honorer la

vaillance de son compagnon après l'entreprise guerrière seulement, c'est-à-dire après l'épreuve de ses qualités de soldat.

Mais, le château d'Avranches évoque surtout et en première ligne le souvenir d'*Hugues d'Avranches*.

Hugues d'Avranches tenait en chef et par baronnie quatre hydes, moins une vergée de terre à Bichetonne. (Hants, folio 44.) Cf. : Recherches sur le Domesday, par MM. Léchaudé et de Sainte-Marie, I, pp. 241-242. L'étude très complète que ces auteurs font dans leur ouvrage de Hugues d'Avranches ou Hugo Comes redresse plusieurs erreurs commises par des historiens anglais et établit une généalogie qui nous parait indiscutable. Il tenait en chef dans le comté de Berks, deux seigneuries ; dans le comté de Wiltz, six seigneuries ; dans celui de Dorset, quatre seigneuries ; dans celui de Buckingham, trois seigneuries ; dans celui d'Oxford, cinq seigneuries ; dans celui de Gloucester, deux seigneuries et deux manoirs ; dans le comté de Huntington, deux seigneuries ; dans le comté de Northampton, dix autres seigneuries ainsi qu'une maison de la valeur de quatre deniers ; dans le comté de Leicester, il tenait, de la même manière, vingt-et-une seigneuries ainsi que dix maisons dans la ville ; dans celui de Warwick, une hyde et trois vergées de terre ; dans le comté de Chester, il tenait comme comte palatin de Chester et au même titre et droit que la couronne d'Angleterre était tenue par le roi, quarante deux seigneuries et jouissait, en outre, d'une redevance sur la ville de Chester.

C'est un point assez délicat que de savoir si ce fut Richard ou son fils Hugues qui assista à la bataille d'Hastings. Wace dit :

D'Avrancin i fut Richard.

L'annotateur du Roman de Rou prétend que c'est une erreur. D'après lui, (t. II, p. 242), ce ne fut point Richard d'Avranches, mais bien son fils Hugues, dit le Loup, qui assista à la bataille d'Hastings.

Cette assertion nous parait contestable. Il ne faut pas oublier en effet que Richard Goz (voir Troisgots) qui avait épousé Emma de Conteville, fille d'Harlette, mère du Con-

quérant, détenait à titre personnel la dignité de vicomte d'Avranches. Or, Richard existait encore en 1082 et Hugues, son fils, ne pouvait porter le nom d'Avranches, du vivant de son père, en 1066.

Il y a donc de fortes présomptions pour que ce soit Richard qui ait accompagné le Conquérant. Si les domaines qu'il reçut de Guillaume ne sont pas inscrits à son nom dans le Domesday, c'est qu'il mourut avant la confection du Livre. Le Domesday les porta au compte de son fils, en qualité d'héritier.

Hugues d'Avranches, dit le Loup, ne rejoignit le duc qu'après la bataille d'Hastings ; mais, sa valeur personnelle, son habileté politique, son entendement dans les affaires firent de lui un auxiliaire des plus précieux pour Guillaume. Il en fut amplement récompensé : « Hugh de Abrincis, or Avranches, surnamed Lupus, received the earldom of Chester from the Conqueror A. D. 1070, to be held as free by the sword as the king held England by his crown » : — tam libere ad gladium sicut ipse rex tenebat Angliam ad coronam. » Hence, in Cheshire it is not said : « Hugo, comes, tenet de rege », but « tenet in dominio » and the tenants in capite of that county are entered in like manner as holding not *de rege*, but *de comite*. (Sir H. Elly's Introduction and Indexes to Domesday-Book).

Hugues d'Avranches fut un prince fastueux, ami de la pompe et des cérémonies grandioses. On sait qu'il avait créé douze barons, appelés ses pairs, et qu'il eut une cour souveraine particulière. Il eut l'occasion de la tenir à Avranches. C'est lui, en effet, qui donna l'hospitalité dans le château d'Avranches au duc Henri, fuyant devant ses frères :

Li quens Hues le hebergea
A Avranches où il torna. (Wace, R. de R.)

Il est probable également qu'il y reçut Guillaume le Roux, quand celui-ci, aidé de Robert Courte-Botte, assiégea le Mont St-Michel. Avranches était alors le quartier général du roi d'Angleterre :

A Avranches li Reis estoit
Et a Genest li duc estoit.

(Genêts : petite bourgade située à environ quatre kilomètres du Mont St-Michel, sur le bord même de la grêve. Henri II y coucha au cours même de son voyage au Mont Saint-Michel, en 1166). « Cause vero orationis ad Montem Sancti Michaelis veniens, apud Genecium, illi nocte hospitatus est. » (Ch. de Robert de Torigni : Ed. L. Delisle, I, p. 362.)

Est-ce à Avranches qu'il faut placer le berceau de *Roger d'Arundel*, guerrier de la Conquête ? Peut-être.

Roger d'Arundel T. E. C. et par baronnie dans le comté de Dorset, Windelham, Melebrerie, Celberge et dix autres seigneuries, un manoir à Pidric qui, T R. E., dépendait de l'abbaye de Winchester. Il T. E. C. dans le Sommerset Halse, Hiwis, Willageton, Distone, Chigt et quatre autres seigneuries. (Cf. Domesday-Book : Dorsetshire fol. 77 b. et 82 b. ; Somersetshire, fol. 89 b. et 94 b. Add. Exon. Domesday. Dorsetshire folios 18-19-21-22-44-45-46 et Somersetshire 67-74-410-415-473-478-484-487. Voir aussi Domesday d'Exeter).

Cet Arondel, d'après les Baronages anglais, notamment Edmonson (Bar. Gen. vol. 4), aurait été la souche des Arondel de Wardone et des Arondel de Trevice.

M. Léchaudé d'Anisy (Recherches sur le Domesday-Book, I, p. 216-217) résume ainsi les recherches qu'il a faites sur cette famille. « Les premiers documents que nous avons pu trouver en Angleterre sur cette famille ou mieux sur les descendants de Roger d'Arundel ne remontent pas avant la cinquième année du règne d'Etienne, en 1140. On voit seulement qu'un Robert d'Arundel, sans doute fils de Roger, paya pour le Dangelt 58 sh. et qu'il donna l'église de Dissam ainsi que deux hydes de terre aux chanoines de Taunton. En 1260, nous trouvons un Raoul d'Arundel, shériff du comté de Cornouaille. La séparation des branches n'eut réellement lieu qu'en 1543, à la mort de Jean qui, par son mariage avec Eléonore, fille de Sir Guillaume de Lambourne, avait eu deux fils : 1° Jean, l'aîné, dont les descendants les Lanherne et les Trerice, confondus jusque là, devinrent plus tard barons Arundel de Trerice. 2° Thomas Arundel, son second fils, auquel il donna le

château de Wardour au Comté de Wilts, d'où sortit la branche de Wardour. Enfin, il y eut encore une autre branche anglaise du nom d'Arundel, sortie de Fitz Alan, comte d'Arundel. Elle se termina avec Jean II, en 1415. En France, cette famille semble éteinte dès la moitié du XIIIe siècle.

La famille Roger d'Arundel parait avoir été nombreuse en Basse-Normandie. En 1158 figure un Arundel dans la liste des barons rendant hommage à Robert, abbé du Mont Saint-Michel. Un manuscrit de cette abbaye mentionne également ce nom dans l'état des tenures féodales possédées à Saint-Germain sur E ou Ay par l'abbaye du Mont (1239). Les Arundel y sont prénommés Gaufridus, Robertus, Willelmus, Thomas, Umfridus, Nicholaus, etc.

Ces textes militeraient en faveur d'une origine basse-normande, environs du Mont Saint-Michel, Avranches, etc. Mais, nous retrouvons ce mot dans d'autres documents. Une bulle d'Innocent IV nous fait connaître que l'église de Saint Nicolas d'Arondel, située dans le département de l'Orne, fut donnée à l'Abbaye de Silly. Vers 1202, un Guillaume d'Arondel était trésorier de l'évêché de Lisieux. Au pays de Bayeux on trouve aussi des Arundel. Une pêcherie voisine d'Isigny est appelée pêcherie d'Arundel. (Cf. Léchaudé d'Anisy : Les Anciennes Abbayes de Normandie ; sur Guillaume Arundel, II, pp. 28, 112, 350, 388, 451 ; sur Hugues, p. 388 ; sur la pêcherie, p. 445). Un moulin, dit moulin d'Arundel, était situé à l'embouchure de la rivière de Guines, dans l'Orne. (On consultera aussi avec intérêt le Magnus Rotulus Scaccarii Normaniiae, dont un fragment est reproduit dans l'ouvrage que nous venons de citer, II, p. 348. La première fraction de ce relevé renferme une partie du compte annuel de Guillaume, comte d'Arundel. Enfin, dans la généralité d'Alençon, De Marle signale, en 1667, une famille noble de Bonvost ou Bonvoust, ayant les mêmes armes que les Arundel (argent à six hirondelles de sables, trois, deux et une, à deux faces d'azur. Les Bonvost avaient-ils ces armes par alliance ou autrement ?

En faveur de l'Avranchin, nous dirons que le nom

d'Arundel est très fréquent dans ce pays, notamment sur la côte (Dragey, Genêts, Bacilly, Vains). Une famille Arondel des Vaux a eu des représentants jusqu'à nos jours.

On voit que l'origine des Arundel est loin d'être déterminée. Peut-être, après tout, n'est-il pas trop téméraire de croire que les Arundel étaient originaires de Subligny, lieu dit de la Bréhoulière (voir au mot : Subligny).

Avranches fut encore le théâtre de plusieurs évènements qui se rattachent à l'histoire d'Angleterre, particulièrement au règne de Henri II, mais ces faits n'ont pas trait à la Conquête. Aussi, nous ne les mentionnons même pas dans cette étude spéciale.

Le château d'Avranches a presque entièrement disparu ; les fortifications bien conservées qui dominent la profonde vallée de la Sée et sur lesquelles on remarque des machicoulis et des contre-forts, datent du XIIIe siècle. C'est à grand peine si l'on peut découvrir dans le donjon (au nord de l'Hôtel-de-Ville actuel) quelques traces de l'ancien château roman qui était le point culminant des fortifications et le cœur même de la défense. Ajoutons que l'on peut voir à Avranches, sur la place dite « la Plate-forme » (100m au dessus du niveau de la mer) une dalle en pierre sur laquelle est gravé un calice. Cette pierre est entourée de bornes, reliées entre elles par des chaines. Une colonne brisée porte, sur une plaque de métal, l'inscription suivante : « Sur cette pierre, ici, à la porte de la cathédrale d'Avranches, après le meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry (20 décembre 1170), Henri II reçut des légats du pape, la bénédiction apostolique, le 21 mai 1172. » La présence à Avranches du roi, à cette date, est indiscutable ; mais, le fait est justement controversé.

La liste de Leland mentionne un guerrier dont le nom *Daverenges* rappelle singulièrement Avranches. Nous trouvons aussi trace en Angleterre de deux familles portant le nom d'Avranches. La première a pour origine Guillaume d'Avranches, premier du nom, mort en 1087. Elle s'éteignit avec Guillaume, quatrième du nom, en 1235. Cette famille possédait en baronnie le domaine de Folkestone, dans le

comté de Kent. Elle portait d'or à cinq chevrons de gueules.

L'autre famille tenait le manoir d'Everinge, (corruption du mot Avranches, les Avranchinais eux-mêmes prononcent Avranges), en Altham. Le manoir familial fut vendu en 1688 par John Evering. Cette famille portait d'argent à trois chevrons de gueules.

Bacilly. — Commune du canton de Sartilly, arrondissement d'Avranches. Desroches (Histoire du Mont Saint-Michel, I, p. 179) prétend que cette paroisse a donné un seigneur à la Conquête et cite comme références : Paris, Bibliothèque Royale, dépôt des manuscrits, gros registre n° 9.849, p. 10, intitulé : Ancien dénombrement des fiefs de Normandie. Ce seigneur avait, dit-il, pour nom Roussel de la Rousselière. Il figure aussi dans la liste d'André Duchesne. D'après certains auteurs, ce Roussel serait la tige des ducs de Bedford. La Rousselière, appelée aussi Chantore, est située à environ douze cents mètres au sud-est du bourg de Champcey, un peu sur la droite de la route de Saint-Jean-le-Thomas à Montviron. Le château actuel date de 1780 ; on remarque encore quelques débris de l'ancien château dans les prairies de la ferme, sur le bord de la petite rivière l'Aire qui se jette à Genêts.

Barenton. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mortain. Ce pays, nous ne disons pas à dessein cette paroisse, est très probablement le lieu d'origine du conquérant *Verdun* ou *Verdon* qui figure dans presque toutes les listes (charte du monastère de Saint-Martin-la-Bataille) *Verdoun* (Bromton), *Werdoun* (Leland), *de Verdun* (note de l'abbé Delarue). *Bertrand de Verdun* (Léopold Delisle). Si le nom de Verdun n'est pas celui d'une commune du département de la Manche, du moins, il est à peu près certain que le berceau de cette famille se trouve dans le pays de Barenton, ancien comté de Mortain. Elle y possé-

dait, en effet, plusieurs fiefs. Il est vrai aussi qu'elle en avait dans l'Avranchin, (voir à ce propos le Cartulaire de l'abbaye de Savigny), notamment aux Biards (Cf. ce mot). Sous Guillaume le Conquérant, Bertrand de Verdun possédait Férucham, dans le comté de Buckingham. Son successeur Norman de Verdun épousa Lesceline, fille du trésorier de Henri Ier. En 1176, on trouve un Bertrand de Verdun, grand justicier d'Angleterre (Cf. Roger de Howeden, ap. Sevil, p. 313, cité par de Gerville.)

Barneville-sur-Mer. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Valognes. La liste d'André Duchesne porte *Barnevale*, celle de Leland *Bernevale*, celle de Bromton *Bernevile* : c'est le lieu d'origine des Barnevyles d'Angleterre. *Robert de Barneville* figure dans un traité passé entre les Anglais et le roi Guillaume d'Ecosse (1175). Le texte rapporté par *Roger de Howeden*, *ap. Savil*, *p.* 308 démontre que des Barneville s'établirent en Ecosse, après la Conquête. Il est probable que l'ancien château s'élevait, au XIe siècle, tout près de l'église actuelle, un peu à l'est, sur un tertre appelé aujourd'hui le tertre à Mallet.

Beauchamps. — Commune du canton de La Haye-Pesnel, arrondissement d'Avranches. Elle s'étend sur un plateau assez élevé, qui s'incline vers la rivière l'Airou et qui est coupé de l'est à l'ouest par la route de Villedieu-les-Poëles à Granville. Beauchamps est le berceau de *Hugues de Beauchamps* qui commandait à la Conquête les troupes du Val de Sienne. (La Sienne est une rivière prenant sa source dans le Calvados, auprès de la Forêt de St-Sever. Elle arrose Villedieu, Gavray, Cérences et se jette, dans la Manche, à l'estuaire de Régneville).

Beauchamps est cité dans toutes les listes : Bellamy, Balknape, *Beauchamps*, dit la Charte de l'Abbaye de la Bataille :

Avenel et Paynel
Paynver et Perdrel

Rivers et Rivel
Beauchamps et Beaupel,

disent Bromton, Leland et André Duchesne. Léopold Delisle mentionne *Hugue de Beauchamp*. Beauchamps figure dans le Domesday sous le nom de Hugo de Beauchamp, comme tenant en chef dans trois comtés et comme sous-tenant dans huit places de Hertfordshire. (Introd. to Domesday by Sir H. Ellis, T. I, 379, T. II, 295. Voir aussi Masseville, I, p. 199 et Banks, Roll of Battle Abbey, Extinct Peer, II, 651).

« Je n'essaierai pas, dit M. de Gerville (De Gerville, Recherches sur les Anciens Châteaux de la Manche. p. 71) de suivre cette famille dans ses différentes branches de barons ou de titres supérieurs, tels que ceux de comte de Warwick et de Worcester et plus de dix branches différentes de barons. Il suffit de dire avec Banks que, par une suite non interrompue de grands hommes, les Beauchamps s'élèvent à une grandeur peu inférieure à celle de leurs souverains. » Le même auteur place le château, berceau de la famille, au haut d'un coteau, au pied du quel coule la rivière l'Airou (voir La Lande d'Airou), à la limite des cantons de Villedieu, la Haye-Pesnel et Gavray.

Comme on le prévoit, il ne reste plus rien du premier château-fort de Beauchamps, sinon un bloc de maçonnerie que Le Héricher (Le Héricher, Avranchin Historique et Monumental, II, 6) signalait, vers 1846, dans les termes suivants que nous reproduisons, parce que, même de nos jours, la description est exacte : « La gloire de Beauchamps, c'est l'illustre famille de ce nom que rappellent les vestiges de son château. Une magnifique position naturelle, un cap qui se projette vers l'Airou, en ondulations étagées, en face des croupes que couronnent l'église et le château de Dragueville fut l'emplacement de la forteresse. Le plan général est celui du promontoire ; c'est un arc dont la corde représente la partie accessible. La courbe de l'arc est un musoir très escarpé, baigné par des eaux naturelles ou artificiellement amenées. » On remarque encore une espèce de bastion dont la forme et la maçonnerie annoncent le XVIIe siècle, date qu'on lit sur un des bâtiments

de la ferme. La chapelle qui existait dans l'intérieur fut transportée en dehors de l'enceinte, du côté du nord, un peu avant la Révolution. Elle n'existe plus. Ce château, au cours des siècles, subit de très nombreuses vicissitudes. Nous signalons, ici, le fait le plus important : En 1419, le roi Henri V donna le château de Raoul de Beauchamps à un seigneur anglais. C'était l'époque où un Beauchamps, comte de Warwick, était lieutenant du comte de Bedford, ainsi que le constate le Registre de Torigni : « Ricardus de Beauchamp, comes Warvicensis, locum tenet dicti regentis, tempore Henrici VI, pro campo. » Le Registre de Torigni a été publié par M. Dubosc dans le Journal des Savants de Normandie, n° 1. Ce journal est très intéressant au point de vue philologique, à cause de sa langue hybride.

Beslon. — Commune du canton de Percy, arrondissement de Saint-Lô, berceau d'une famille normande, établie en Angleterre, quelque temps après la Conquête. Les Beslons devinrent seigneurs d'Abergavenny. *Beyloun* dit Bromton.

Biards (Les). — Canton d'Isigny-le-Buat, arrondissement de Mortain. Si l'on remonte la vallée de la Sélune de Ducey à Saint-Hilaire-du-Harcouët, on traverse, à peu près à mi-chemin, la commune des Biards, rattachée actuellement à l'arrondissement de Mortain, limitrophe de celui d'Avranches. Cette commune se trouve dans une contrée pittoresque et sauvage, à l'entrée même du Mortainais qui a mérité le surnom de Suisse Normande.

Douze kilomètres séparent seulement les Biards de l'abbaye de Savigny dont on voit encore les ruines, où eut lieu, le 16 mai 1172, une première entrevue entre Henri II, roi Angleterre, et les légats du pape, au sujet du meurtre de Thomas Becket : « Post Pascha, rex audiens duos legatos Albertum et Theodorunum ex parte domini papae Alexandri ad se missos pro causa piae memoriae Thomae,

quondam Cantuariensis archiepiscopi, cum esset in Hibernia, citissime venit de Hibernia in Angliam, de Anglia in Normanniam et praemissis ad eos honorabilibus personis, cum eis primo Savignei, postea Abrincis, tertio Cadomi, ubi causa finita est. » (Robert de Torigni, ms. original déposé à la Bibliothèque d'Avranches. Voir aussi Léopold Delisle : Ch. de R. de T., p. 32 et Roger de Hoveden, II, p. 38.) La liste de Léopold Delisle mentionne comme étant à la Conquête *Raoul de Savigni.*

Du cartulaire de Savigni, nous extrayons les passages suivants, qui intéressent l'histoire monastique anglaise :

PROPRIE FILIE

Abbacia de Furnesio, in Anglia.	A. D. 1120
Abbacia de Neth in Wallia.	eod. ann.
Abbacia de Quarrera.	1137
Abbacia de Cumbamara.	A. D. 1133
Abbacia de Bildewas in Anglia.	eod. ann.
Abbacia de Stratfordia in Anglia.	eod. ann.
Abbacia de Buephestia in Anglia.	A. D. 1136
Abbacia de Coqueshal in Anglia.	A. D. 1137
Abbacia de Bellalanda in Anglia.	A. D. 1138

Ajoutons que le rôle d'affiliation de l'abbaye de Savigni (XIIe siècle) mentionne aussi l'abbaye d'Ambresberie, dans le Wiltshire : « Ambresberiae terra eccl. T. I. C. » Signalons aussi l'erreur de M. Rus, auteur du Topographical and Historical Survey of South Wales, qui place Savigni près de Lyon.

Si, des Biards, on porte les yeux vers l'est, on aperçoit nettement les hauteurs de Mortain (314^ms au-dessus du niveau de la mer) ; c'est au château de Mortain que les rois-ducs tinrent souvent leur cour.

Les Biards sont le berceau d'*Avenel*, qui sous-tenait une demi-hyde de terre à Colardicote, centenie de Cenedrove, dans la baronnie de Roger de Montgommery. (Shrewbury, fol. 259 b.)

La parcimonie du Conquérant à l'égard de la famille Avenel des Biards a surpris, à bon droit, les historiens de la Conquête. Avenel devait être, cependant, un puissant

seigneur, puisque Wace ne craint pas de le citer tout à côté du seigneur d'Avranches :

D'Avrancin i fut Richard
Ensemble od li cil des Biards.

Il est à remarquer aussi, chose assez rare au moment de la Conquête, que le seigneur des Biards portait un nom de famille :

Des Biards i fu Avenel.

Pourquoi Guillaume se montra-t-il si peu généreux à l'égard de cette famille ? M. Léchaudé d'Anisy (Recherches sur le Domesday, verbo : Avenel, p. 233) émet l'hypothèse que ce simple sous-tenant, guidé par un motif qui nous est inconnu ou préférant peut-être la haute position dont il jouissait en Normandie à celle qu'il aurait pu avoir en Angleterre, n'aura pas voulu rechercher les faveurs du roi-duc et par la suite aura encouru la disgrâce du prince.

Les Biards furent, jadis, une paroisse considérable. Son château-fort commandait l'étroite vallée de la Sélune et donnait, à l'ouest, accès au Mortainais. Peu à peu, cette paroisse perdit de son importance, ainsi qu'en témoigne ce dicton normand :

C'est la ville des Biards
Qui, chaque an, décatit d'un liard.

Quelques vestiges de son ancien château, situé au sommet de la colline et presqu'inaccessible du côté de la rivière, se voient encore. Ce château possédait une chapelle dédiée à Saint Nicolas qui est toujours très vénéré dans cette contrée. La liste de Leland mentionne *le Sire des Biarz*.

Bloutière (La). — Commune du canton de Villedieu les Poëles, arrondissement d'Avranches. Elle est traversée par la rivière la Sienne, qui coule dans de belles prairies, au pied de coteaux boisés.

La Bloutière signifie habitation de Blouet. C'est un nom que l'on trouve assez souvent dans le Domesday Book, sous la forme de Blouet et de Bloët. La liste de Léopold Delisle mentionne : *Raoul Blouet*, celle de Leland *Bluet*. S'il

n'est pas possible d'affirmer qu'il y eut à la Conquête un seigneur de la Bloutière, du moins, cette paroisse peut être considérée comme le lieu d'origine de Robert Blouët, évêque de Lincoln, en 1098 : « Dans ce même comté de Lincoln, de grands travaux furent faits par Richard de Rollos, chambellan du Conquérant, homme qui était, suivant un contemporain, un personnage remarquable. » (Le Héricher : Av. H. et M. II p. 674. Voir aussi : Recueil des Historiens de France XI, 156, et Britton's Survey of Lincolnshire p. 505.) Une alliance s'établit-elle entre les familles Blouët et les Rollos, originaire de Roullours, (arrondissement et canton de Vire. Calvados, à environ 50 kilomètres de la Bloutière ? Cela est bien probable. Ce qui est certain c'est qu'on trouve les Rollos, seigneurs de la Bloutière, donnant au prieuré fondé en 1199, par Richard de Rollos, les fiefs des Blouët, c'est-à-dire la Bloutière et Bricqueville la Blouëtte, (arrondissement et canton de Coutances.)

Les archives de Saint Lô possèdent un grand parchemin, œuvre de Guillaume Legros, douzième prieur de la Bloutière, qui vivait vers 1371. Il rapporte que « le comte de Sestre Angloys donna par mariage sa fille aînée au Sire de Rollos, joxte chastel de Vire, homme de grande puissance, de sagesse de l'état de guerre et lui donna la baronnie d'un chastel en Flore et en la Bloetière ensemble et le dit chastel de la Bloeter, lequel Rollos était sieur de Bricqueville la Bloète. »

Stappleton dit : « William de Rollos was lord of the castle of La Bloutière and Fleury and subject to render a half a pound of pepper at Gavray. » (Stappleton II, p. 8).

En 1243, Saint Louis ayant accordé aux familles anglo-normandes possédant des propriétés en France, le droit d'en disposer en faveur des monastères, Guillaume et Jean de Rollos dont les biens dans la Grande Ile, (l'Angleterre est souvent nommée ainsi et son roi appelé le roi insulaire, dans les Chroniques et Annales du Mont Saint Michel) dont les biens, disons-nous, étaient beaucoup plus considérables que ceux qu'ils possédaient en France, donnèrent ceux-ci au prieuré de la Bloutière.

M. de Gerville fait, à ce propos, une remarque très judicieuse : « Dans un ancien cartulaire de ce prieuré, dit-il, on trouve la preuve d'un fait dont j'ai souvent parlé ; c'est qu'au treizième siècle, quand la Normandie redevint une province de France, beaucoup de seigneurs, forcés d'opter entre ce royaume et l'Angleterre, restèrent dans ce dernier, parce qu'ils y avaient de bien plus grandes possessions. Ce cartulaire nous apprend aussi que la faculté d'opter s'est prolongée même jusqu'au milieu du rêgne de Louis IX dit Saint Louis. » (De Gerville : sur les Anciens châteaux de la Manche, p. 66-67 ; on peut consulter aussi, à la Bibliothèque de la Ville de Caen, la copie du manuscrit de l'abbé de Billy, curé du Mesnil Opac.)

Le château de la Bloutière dont serait parti le Blouët de la Conquête avait disparu dès le quatorzième siècle. Il se trouvait auprès de l'Eglise sur un monticule, au pied duquel s'élevait la chapelle Saint Julien. Il ne reste plus du prieuré que quelques débris et une maison qui servait d'abbatiale et qui a été édifiée en 1750. La Bloutière possédait aussi le château de la Roche Tesson.

Bohon. — Deux communes contigües portent ce nom dans le canton de Carentan, arrondissement de Saint-Lô : Saint-Georges-de-Bohon et Saint-André-de-Bohon. C'est le lieu d'origine des *Bohons*, seigneurs puissants, dont l'un fit partie de l'expédition de Guillaume : *Honfroi de Bohon*. Wace dit *Onfroi de Bohon* et André Duchesne, *Bohun*. Banks appelle Honfroi de Bohon *Humphrey le Barbu*, parce que, contre la coutume des Normands à cette époque, il portait une longue barbe. Bohon reçut une part assez maigre dans la distribution de Guillaume : une seule seigneurie, celle de *Tatersford*, dans le comté de Norfolk ; mais, son fils Onfroy, deuxième du nom, très ami d'Henri Ier dont il devint l'échanson et le sénéchal, agrandit considérablement le domaine paternel, en épousant Marguerite, fille aînée du comte de Hereford. Il possédait dans le Wiltshire le château de *Trobridge*. (Banks Ext. Bar. III, 354 : Earls of Hereford). Il figure sur le rôle des fiefs normands dressé en

1172 : « Hunfridus de Bohun, II milites et septimam partem tercii militis et ad suum servicium II milites. (Recueil des Historiens : XXIII, 694.) Le Livre Noir de l'Echiquier, p. 109, contient l'état des fiefs que tenait Honfroy de Bohon dans le Wiltshire). L'emplacement du château primitif se trouve sur le territoire de St-André-de-Bohon ; la motte est fort bien conservée ; elle est entourée d'un fossé que l'on pourrait inonder ; le pays, d'ailleurs, est très marécageux.

Bolleville. — Commune du canton de la Haye du Puits, arrondissement de Coutances ; son seigneur prit part à la Conquête. On trouve dans la liste d'André Duchesne *Botvile* et dans la Chronique de Bromton *Bolvyle.* (Liste publiée par André Duchesne, d'après une charte conservée au monastère de Saint Martin de la Bataille, rapportée dans Script. rerum normann. p. 1023). — Bromton : Ap. rerum anglic. Scrip. I, col. 963. Ed. Selden.

Aucun vestige du château primitif ne subsiste dans cette commune.

Boucey. — Commune du canton de Pontorson, arrondissement d'Avranches. Le Héricher (Avranchin H. et M. II p. 174) y plaçe le berceau *des Verdun ou Verdon* qui figurent dans presque toutes les listes. Bertram de Verdun figure comme T. E. C. dans le Buckinghamshire et on dit de son manoir de Ferneham : « de hoc manerio tenet Goisfridus de Manneville dem. hid. de quo desaisivit praedictum Bertranum, dum esset trans mare in servicio regio. Rad. Tailjebosc fecit super terram Bertrani unum molinum. » (Dugd. Bar I. 471) Au nord de l'Eglise de Boucey se trouve la terre de Verdun : dans l'habitation du fermier, on remarque encore un grand cintre semé de boules, qui semble contemporain de la Conquête. Quelques auteurs assignent comme origine des Verdun le pays de Mortain. (Voir au mot Barenton) La branche anglaise de la famille de Verdun portait le nom d'*Alditley*, qui a été francisé en *Audeley.*

Bouillon. — Commune du canton de Granville, arrondissement d'Avranches. Elle a joué un rôle assez important dans l'histoire du Mont Saint Michel. Aride et sablonneuse dans sa partie occidentale, montueuse et accidentée à l'est et au sud, elle renferme un joli lac, appelé mare de Bouillon, formé par un élargissement considérable de la rivière le Thar.

Masseville cite un *Baudouin de Bouillon* comme guerrier à la Conquête et le Domesday mentionne comme tenants en chef et comme soutenants dans le comté de Dorset *Bollo* et *Bollo presbyter*.

Comme il y a deux communes de Bouillon en Normandie, celle qui nous occupe et Bouillon, canton de Séez, Orne, l'hésitation est possible.

Cependant, nous croyons que le Bollo du Domesday est le Bollo, de Bouillon, (Manche) parce que cette paroisse, à l'encontre de l'autre, possédait, dès le onzième siècle, une seigneurie importante. Les chartes du Mont St-Michel en parlent souvent ainsi que les annalistes Dom Huynes et Dom Le Roy. Enfin la charte de donation de l'Eglise de Bouillon renferme une expression identique à celle du Domesday : « Carta W. episcopi de ecclesia de Bollo.... patronus medietatis ecclesiae S. B. de Bollo. » Enfin on conserve dans la commune le souvenir de la terre de Rainfray qui rappelle le Rainfray, du Domesday : « Rainfridus, homo Ivonis Taillebosc. » (Lincoln f° 350).

S'il en est ainsi la ferme du Logis où l'on remarque une vieille tourelle à escalier serait le berceau de *Bollo*, guerrier de la Conquête.

Boulouze (La). — Commune du canton de Ducey, arrondissement d'Avranches. Son étymologie serait, d'après Le Héricher (Av. H. et M. p. 329) Bollo-House, maison de *Bollo*, *Bolle*, *Bolla*, noms très communs dans le Domesday. (Voir au mot Bouillon.) Aucune trace de château, aucun document ne permettent de placer à la Boulouze le lieu d'origine d'un conquérant.

Boutteville. — Commune du canton de Sainte Mère Eglise, arrondissement de Valognes. Elle a donné un seigneur à la Conquête : *Botevyle* dit Bromton, *Botvile* dit André Duchesne. Masseville le cite également. Il reçut des biens dans les comtés de Sommerset et de Bedford (Collinson : III p. 19) L'église de Bouteville est contemporaine de la Conquête ; les traces du château primitif peuvent se découvrir encore sur la terre dite Cour de Bouteville, entre l'église et le Manoir.

Brécey. — Commune et chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches. Elle s'étend sur les deux flancs de la vallée de la Sée. Son nom latinisé est Breceium ou Burceium, ce qui signifie habitation de Lebrec ou de Burci. C'est sous cette dernière appellation que *Serlon de Burci* figure comme sous-tenant dans le comté de Sommerset et comme tenant en chef dans ce comté et dans celui de Dorset. Léopold Delisle mentionne *Serlon de Burci*.

Brécey est dans la liste de Dumoulin (Dumoulin : Histoire du Duché de Normandie p. 188) et dans Masseville. (Masseville : Hist. de Norm. T. I, p. 199.) L'abbé Desroches dit de lui : « Le seigneur de Brécey obtint des concessions dans le Worcestershire, où ses biens sont encore possédés par M. Lygon, membre du Parlement pour cette contrée. » (Abbé Desroches : Hist. du M. S. M. I p. 197.) De Magny indique *de Brécey*. L'abbé Pigeon dit également : « En 1066, le seigneur de Brecey parait dans la liste des chevaliers qui à la suite du duc Guillaume, allèrent à la Conquête de l'Angleterre. Après la bataille d'Hastings, il reçut en récompense des terres assez considérables. » (Pigeon : *L'Eglise de Brécey au* XV*e siècle.*)

Le château actuel de Brécey est du style de la Renaissance, altéré par le dix-septième siècle. Il rappelle un peu celui de Ducey (Voir ce mot). Toutefois son architecture est plus simple que celle de ce dernier. Il date de 1680. Il fut édifié par de Vassy, seigneur de Brécey, qui avait épousé Louise de Montgommery, sœur de Gabriel II.

Mais ce n'est pas au château actuel qu'il faut rechercher

le berceau du guerrier de la Conquête, c'est auprès du vieux bourg de Brécey. En effet, le château primitif était situé sur le bord d'un chemin montais. On appelle dans l'Avranchin *chemin montais* (dans les vieilles chartes, quemini montenses.) les routes qui étaient suivies par les pèlerins se rendant au Mont Saint Michel. Des foules extrêmement nombreuses les sillonnèrent, surtout aux XIIIe, XIVe et XVe siècles. (Cf. Etienne Dupont : Etudes et Chroniques du Mont Saint Michel p. 19). Le château primitif de Brécey était construit sur le flanc d'un petit coteau, baigné par la Sée, que l'on pouvait passer à gué, à un endroit où se trouve aujourd'hui le Pont Roulland. Ce château a entièrement disparu. Nous avons pu cependant, plus heureux que M. de Gerville, en découvrir la trace : un débris de tourelle.

Bréhal. — Commune et chef-lieu de canton de l'arrondissement de Coutances. *Li sires de Bréal* mentionne la première liste de Leland, *le sire de Bréhal*, dit Wace. La seigneurie de Bréhal était, au moment de la Conquête possédée par les Paisnel, ainsi que la seigneurie de Hambye. (Voir La Haye Pesnel et Hambye). Il serait peut-être téméraire de rechercher le seigneur de Bréhal en dehors de sa baronnie ; ainsi le sire de Bréhal et Foulques Paisnel ne feraient qu'une seule et même personne. M. de Gerville croit cependant que Bréhal possédait un seigneur particulier au moment de la Conquête, se basant sur ce fait que l'église de Bréhal remonte à une antiquité plus haute que celle de l'abbaye de Hambye. Aucune trace ne peut être relevée d'un château antérieur au XIe siècle.

Bricquebec. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Valognes. Un de ses seigneurs, *Guillaume Bertrand* ou *Bertram*, deuxième du nom, accompagna Guillaume en Angleterre ; Bertram, dit Leland, Bertram écrivent Bromton et André Duchesne. Wace l'appelle Robert,

Robert Bertram qui esteit tors

Mais à cheval esteit mult fort.

Le château de Bricquebec était très important ; il a joué un rôle considérable dans l'histoire de la Normandie ; mais il a éprouvé des ruines successives. Le donjon est la partie la plus pittoresque : on trouve encore quelques débris pouvant remonter au onzième siècle ; ce sont des fragments de colonnes.

Bricqueville-les-Salines ou **Bricqueville-sur-Mer**. — Commune du canton de Bréhal, arrondissement de Coutances. Les nombreuses salines qui existèrent sur le littoral jusqu'en 1835 lui ont valu son surnom. De cette paroisse sont venus les Bricqueville (voir aux mots : Laulne, Hambye, la Haye Pesnel). De La Rue mentionne *de Briqueville* Elle fut longtemps possédée par les Paynels. En 1418, les biens de Nicolas Paynel, resté fidèle à la France, furent confisqués par le roi d'Angleterre Henri V, et le château de Bricqueville fut donné par ce monarque au comte de Huntingdon. A l'inverse de presque tous les châteaux, celui de Bricqueville était construit dans un terrain plat, sur la dune, tout au près du rivage de la mer. Les murs en furent démolis en 1796. Quand M. de Gerville visita Bricqueville, vers 1824, il ne restait aucune trace du château ; seul, le souvenir vivait dans l'esprit des habitants de cette commune. Il n'est pas téméraire de croire que Bréhal, chef-lieu du canton où se trouve Bricqueville, possédait un château au moment de la Conquête. Tout le pays environnant, Bricqueville, Bréville, Cérences, la Meurdraquière, Saint-Sauveur-la-Pommeraye, était possédé par les Paynels, les Bricqueville, les Montgommery, les Pommeroy, cités très fréquemment dans le Domesday-Book. M. de Caumont mentionne sur sa liste *de Briqueville.*

Brix. — Commune du canton et de l'arrondissement de Valognes. Le département de la Manche peut s'enorgueillir à bon droit d'avoir été le berceau de la famille des Bruces d'Ecosse et d'Angleterre. Le château de Brix, dont

les ruines ont disparu, était situé dans la paroisse de Brix.

A moitié démembré dès le XIIIe siècle, ce château, appelé aussi quelquefois château d'Adam, ne formait plus au XVIe siècle qu'un amas de débris qui servirent à l'agrandissement de l'église actuelle ; mais, par les fondations qui subsistent encore, on juge aisément de l'importance du château dont l'emplacement était admirablement choisi. A l'est s'élève un large monticule, hérissé de rocs, tandis qu'au fond d'un ravin coule une petite rivière. Comme le côté ouest ne présentait pas de protections naturelles, de solides retranchements et de larges fossés suppléaient à ce défaut de protection ; au sud, l'horizon s'élargit et le regard se perd dans une plaine très vaste.

Quel fut le constructeur de ce château ? Il est impossible de le dire, mais, il n'est pas téméraire de croire, avec M. de Gerville, que les seigneurs de Brix, qui possédaient en Normandie et en Angleterre des domaines très importants, furent obligés en 1205, quand le roi de France eut recouvré la Normandie, d'opter entre la France et l'Angleterre. Comme ils se décidèrent pour cette dernière contrée, le château fut confisqué et démoli.

Mais c'est une pure hypothèse que d'attribuer la construction de ce château à Adam Bruce qui aurait fait partie sous Louis IX de l'expédition des barons anglo-normands unis aux Bretons contre le château de la Haye-Pesnel. Aucun document n'établit l'existence d'un Adam de Bruis à cette époque ; ce qui paraît certain, c'est qu'il y eut trois Adam, morts en 1144, 1162, 1185. Le premier des trois est mentionné dans l'histoire de Siméon de Durham ; mais, à notre connaissance du moins, il n'est pas cité dans les généalogies anglaises des Bruces. Peut-être, ce fils aîné de Bruce, compagnon de Guillaume le Conquérant, n'aurait-il eut que des propriétés en Normandie ? Dans ce cas, ce serait lui qui aurait construit le château d'Adam ou celui qui mourut en 1162.

Quoi qu'il en soit, nous savons que le 12 mai 1194, Richard Cœur de Lion y coucha : « In festo sanctorum Nerei et Achillei apud Portesmuthi navem ascendens, in Normanniam appulit et apud Bruis nocte illa quievit. »

(Mathieu Pâris). Le 24 septembre 1200, Jean Sans-Terre y passa aussi la nuit. (Itinéraire du roi Jean Sans Terre, Copie des Rolles de la Tour de Londres : communication de M. de Gerville : Archaelogia Londinensis, XXVIe vol. 1828.) Le château des Bruces a donc donné l'hospitalité a deux rois d'Angleterre.

Reste à savoir si Robert Bruce, compagnon de Guillaume, était originaire de Brix ? « De la vérité de cette assertion, dit M. l'abbé Adam qui a consacré une petite monographie au château d'Adam Bruce, à Brix, (Cf. Mémoires de la Société Nationale Académique de Cherbourg 1897 p. 17) dépend la vérité de toutes les propositions tendant à démontrer que Brix fut le berceau d'une famille qui fournit à Guillaume un de ses principaux capitaines, à l'Angleterre uns de ses premiers barons, à l'Ecosse le plus illustre de ses rois. »

Il n'est pas douteux qu'il y avait un Bruce, ou Brus, ou Bris à la bataille d'Hastings. Le prologue en vers français des Decem Scriptores Angliae, rapporté par Bromton, enumère

Georges et Spencer
Brus et Botteler

Wace, dans le roman de Rou et des ducs de Normandie, dit :

Li archier du val de Roil
A maint Engleiz crevèrent l'œil
Cels de *Brius*....

le Robert de Brus mort en 1094 reçut pour sa part 94 manoirs (40.000 acres) dans le Yorkshire.

D'où venait ce Brus ou ce Brius ?... Tous les généalogistes lui donnent pour berceau la Normandie : Dugdale, Banks, Collins, Douglas etc. (Voir Monasticon Anglicanum, II 18 — The Cyclopedia Londinensis 1807, verbo Heraldry.) Mais de quelle partie de la Normandie était-il originaire ? Incontestablement de Brix, parce qu'il n'existe, en Normandie, aucune paroisse si ce n'est celle de Brix qui nous occupe, à porter ce nom ou un nom s'en rapprochant. Dans le Spicilège de Dom Luc d'Achery, relatif à la Chronique de l'abbaye de Fontenelle, il est fait mention

d'un lieu appelé Brucius, qui est décrit d'une façon si précise qu'il n'est pas douteux qu'il s'agit bien de Brix, appelé au onzième siècle Brucium (L. d'Achery III 123. — Recueil des Historiens des Gaules et de la France par MM. de Wailly, Delisle et Jourdain, X, p. 270, note A.) Ce nom a été conservé en Angleterre, mais en France il a subi les transformations de la langue : « Le latin, dit M. l'abbé Adam, dans son étude citée plus haut, le latin, usité au huitième siècle fut remplacé dans les siècles suivants par la langue romane qui devint peu à peu la langue française actuelle. Voilà pourquoi le mot de Bruce fut remplacé au douzième siècle par Brus, Bruis, Brius qui, du reste, est encore entièrement identique au mot Bruce et se prononce de même en anglais. De Brius Brus, Bruis et Bruys, on fit bientôt Bris, Brye et enfin Brix, nom actuel de la paroisse. » (Voir aussi : Etienne Dupont : Le château de Prix : The Scottish Historical Review : Glasgow, July 1905.)

Cairon. — Section de la commune de Saint-Pair, canton de Granville et arrondissement d'Avranches ; (Voir Saint Pair) *Guillaume de Cairon* figure sur la liste de Delisle, un *Karron* dans celle d'André Duchesne, un *Caronz* dans Bromton. Le Domesday rapporte que W. de Caron ou W. de Carun possédait des biens dans le Bedfordshire. Ce seigneur était-il originaire de cette paroisse ou de celle de Cairon ? (canton de Creuilly arrondissement de Caen.) Nous croyons que le guerrier venait de la paroisse qui nous occupe et qu'il accompagnait un seigneur voisin Hugue de Beauchamp (voir Beauchamps). En effet Guillaume de Cairon avait des droits sur ce seigneur. Le Domesday Book dit : « Reclamet W. de Caron 40 acras inter planum et sylvam super Hugonem de Belcampo. » (Cf. Domesday, Bed-f. 210. Cairon est quelquefois orthographié Quéron ou Kéron : c'est un nom normand, très commun : Caron, prononcé à la manière saxonne. Le château primitif, s'il en exista, pouvait se trouver sur l'emplacement d'une vieille demeure, connue encore aujourd'hui sous le nom de Prêche aux Anglais.

Cambernon. — Commune du canton et de l'arrondissement de Coutances. Elle a donné naissance à un guerrier de la Conquête. On trouve dans André Duchesne (Ap. Script. rer. norman. p. 1023) *Chambernoune* et dans la Chronique de Bromton *Chamburleyn*. (Ap. rerum. angl. Script. I, col. 963, ed. Selden). Ce nom est mentionné aussi dans Hollingshed. Le principal établissement de cette famille, en Angleterre, fut Modbury, dans le Devonshire, où ils possédaient encore North Tauton et Inkworth, auprès de Plymouth. — On distinguait, en Angleterre, des Cambernon de Childay, des Cambernon de Modbury. Elle possédait également dans le canton de Dorcet d'assez grands biens (Britton Beauties of Devon. — Hutchins : History of Dorsetshire, I, 366). L'emplacement du château primitif était dans un clos situé près de l'église actuelle de Cambernon et nommé encore la Motte.

Camprond. — Commune du canton de Saint-Sauveur-Lendelin, arrondissement de Coutances. Un *de Camprond* était à la Conquête. Au XIIIe siècle, la famille anglaise échangea une partie de ses biens situés dans la Grande Ile avec la seigneurie de Montaigu-la-Brisette, près Valognes. On remarque à Camprond un retranchement qui pourrait bien être le lieu où s'élevait le château primitif : cette hauteur s'appelle le Hutrel.

Canisy. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Lô. D'après quelques auteurs, Hubert de Canisy était à la Conquête : *Hubertus de Canesio*. (Duchesne : Catal. nobilium qui immediate praedia a conquistatore habuere. Norm. Scrip. collect. p. 1027.) Le Livre Noir de l'Echiquier mentionne à une époque voisine de la Conquête une famille de Carbonnel ; or, les de Carbonnel étaient seigneurs de Canisy. Les Carbonnel ou Carbonell sont portés sur les listes d'André Duchesne, de De La Rue et de Léopold Delisle. « Durand Carbonnel tenet feodum i militis de Gelfrido de Magnavilla in Essex. (Liber Nig.

Scacc. T. I, p. 229.) L'emplacement de l'ancien château se trouve non loin de l'habitation actuelle, en descendant vers la vallée où coule la rivière d'Aure. Le lieu est appelé le Château Robert.

Canville. — Commune du canton de La Haye-du-Puits, arrondissement de Coutances. Un seigneur normand de ce nom était à la Conquête. Il bénéficia d'importantes concessions et sa famille joua, dans l'Histoire d'Angleterre, un rôle assez important, jusqu'au règne d'Edouard II. (Cf. Masseville, Histoire de Normandie, I, 200. — Taileur, apd. Holingshed. — Collin's Pecrage 1708, II, 153. — Banks, Ext. Perr. I, 99. — Collin's Peer, by Sir Egerton Brydges, IV, 432. — Beauties of England : Britton's Lincoln'shire, p. 607.

Quel est le lieu d'origine de ce guerrier ?

La Normandie possède deux communes appelées Canville : Canville-les-deux-Eglises. canton de Douville, arrondissement d'Yvetot (Seine-Inférieure), et Canville, qui nous occupe.

C'est de ce dernier Canville que le conquérant est certainement originaire, d'abord parce que les Canville s'allièrent à des familles établies dans le canton même de La Haye-du-Puits et qu'il est plus rationnel de croire qu'ils prirent femmes chez eux, plutôt que dans le pays de Caux, éloigné de plus de soixante lieues de leur résidence ; ensuite, parce que Canville-les-Deux-Eglises ne renferme aucun château : « J'ai fais faire dans le département de la Seine-Inférieure, dit M. de Gerville, des recherches pour savoir s'il existait à Canville, en Caux, des restes d'un ancien château ou, du moins, des traces de son emplacement. Mon savant ami, M. Auguste Le Prévost, qui recherche les antiquités de la Haute-Normandie avec la plus infatigable persévérance, n'a rien découvert en ce genre. » (De Gerville : Châteaux, Second Mémoire, p. 189-190.) Ce même auteur décrivait ainsi, en 1826, le château d'Ollonde, qui se trouve dans la commune de Canville (Manche). Sa description est encore vraie : « Ce qui reste d'habitable au

château d'Ollonde est converti en une ferme dont la construction remonte, pour la majeure partie, au XVIe siècle. Ce bâtiment, ainsi que ceux de ce temps-là, est plus pittoresque que commode à habiter, En arrière, il est flanqué de tours carrées, qui semblent avoir été entièrement calculées pour la défense. Ces tours et leurs courtines qui forment des angles saillants et rentrants me semblent plus anciennes que la maison manable ; mais, un peu plus loin, on remarque plusieurs mottes ou élévations de terrain qui formaient, je pense, l'emplacement du jardin primitif, dont on voit des pans de murs démolis et dispersés dans les fossés, qui sont encore profonds vers le couchant et qu'on pourrait remplir d'eau très facilement. » (Id. ibid. p. 193.)

Avec M. de Gerville, nous croyons que cette motte, simple et conique, ayant la forme caractéristique de celles élevées au temps de la Conquête, donne l'emplacement exact du château primitif, s'élevant au dessus de la petite rivière de Gris, à la limite des arrondissements de Coutances et de Valognes.

Carnet. — Commune du canton de St-James, arrondissement d'Avranches. — On trouve dans le Monasticon Anglicanum (I, p. 577) un *Guiton*, fondateur, dans la fin du XIe siècle, d'une paroisse de Devonshire, appelée aujourd'hui Witon. Est-ce suffisant pour prétendre avec certains auteurs que Carnet, dont les seigneurs étaient les Guiton, serait le lieu d'origine d'un guerrier de la Conquête ? Il serait puéril de l'affirmer. D'après une note manuscrite de M. Guiton de la Villeberge, rapportée par Le Héricher (Avranchin Historique et Monumental, II, p. 520), le château des Guiton, en Carnet, se trouvait sur un coteau dont la base est baignée par un vaste étang, lequel est contigu à une grande levée, vulgairement appelée la Haye-de-Terre. La liste de Léopold Delisle mentionne Guillaume de Carnet.

Carteret — Commune du canton de Barneville, ar-

rondissement de Valognes. Elle a donné deux guerriers à Guillaume.

De Kartrait Onfrey et Maugier,

dit Wace. André Duchesne écrit *Caterny*. Les de Carteret ont fait souche à Jersey et en Angleterre. (Cf. Peerage of Collin, by Sir F. Brydges, VIII, p. 1.) Le château primitif s'élevait dans un champ sur lequel est construit l'église actuelle ; le sol a été nivelé : au XVIIIe siècle, la tradition rapporte qu'on voyait encore traces d'un tertre et de fossés profonds.

Céaux. — Commune du canton de Ducey, arrondissement d'Avranches. Le Domesday mentionne un *Guillaume de Celsi* : le Cartulaire du Mont (ms. 210, Bibliothèque d'Avranches) appelle cette paroisse Cels. La Hierarchia Neustriae porte : Louis Celsi. Il est très douteux que cette paroisse ait donné un seigneur à la Conquête.

Cérences. — Commune du canton de Bréhal, arrondissement de Coutances. D'après d'Achéry, (Spicilège VII, 203.) Cérences fut donné en dot par Richard III, duc de Normandie à sa femme Adèle, vers 1026. Il est probable qu'au moment de la Conquête, Cérences dépendait du domaine du duc Guillaume, à moins que cette seigneurie n'ait été rattachée à l'apanage du comte de Mortain, frère utérin de Guillaume. L'emplacement du château primitif est impossible à déterminer ; quelques auteurs le mettent à un endroit connu sous le nom de la Motte Billart, d'autres au Mont de Souris, enfin quelques-uns auprès de l'église actuelle de Cérences.

Chaise Baudouin (La). — Commune du canton de Brécey, arrondissement d'Avranches. Vers la fin du quatorzième siècle, s'établit à la Chaise Baudouin, une branche de la famille d'Auray. Elle descendait de Willelmus

d'Alré cité dans les Add. Exon. Domesday. Il n'est pas douteux que ce Guillaume était à la Conquête, bien qu'il ne figure pas dans les Listes ni dans le Domesday. Ce qui est également certain c'est que cette famille était d'origine bretonne et non normande. En tous cas, elle ne fit son apparition dans l'Avranchin et dans le Mortainais que trois cents ans environ après la Conquête. (Cf. Le Héricher : Avranch. hist, et mon. I, p. 252, 253.)

Chambres (Les). - - Commune du canton de la Haye Pesnel, arrondissement d'Avranches. Elle possède une agglomération importante : Le Grippon sur la route d'Avranches à la Haye Pesnel, à environ 4 kilomètres au sud de cette localité. Le Grippon était paroisse avant la Révolution. A-t-elle donné naissance à un compagnon de Guillaume ? On trouve, en effet, au Domesday : *Hugh fitz Grip* ; et : uxor filii Grip. (Dorsetshire. Add. Exon. Domesday, fol. 48 et Devonshire : Add. 64.) Le nom de Le Grip fut ajouté à celui d'Erard ou d'Airard.) Voir Airardus. S. T. *Dorsetshire folio* 83). De plus le Grippon dépendait de la seigneurie de Subligny, d'où partit pour l'Angleterre *li Sire de Soligné*. Le château primitif était construit dans une position très-forte au milieu de grands étangs. Il reste encore quelques ruines, (débris d'escaliers et une cheminée).

Champcey. — Commune du canton de Sartilly, arrondissement d'Avranches. Ce nom signifie habitation de Chanci. La liste d'André Duchesne mentionne *Chancy* et celle de Leland *Kanceis*. Il y a un seigneur de ce nom dans la liste de Duchesne et quelques formes s'en rapprochent dans le Domesday : Chenesis, Chenesi. L'habitation seigneuriale était soit le Manoir, soit la Haye : on ne relève aucune trace de l'habitation primitive.

Champeaux. — Commune du canton de Sartilly, arrondissement d'Avranches. Les listes ne mentionnent

point de Champeaux ou de nom s'en rapprochant ; mais il n'est pas déraisonnable de penser qu'un seigneur de cette paroisse était à la Conquête. Champeaux, en effet, est environné de paroisses qui, toutes, donnèrent des compagnons à Guillaume : Saint Jean le Thomas, Saint Pierre Langers, Saint Léger, Saint Pair peut-être. (Voir ces mots.) Les seigneurs de Champeaux, remarque avec raison Le Héricher, sont souvent cités dans des chartes locales. Le Cartulaire du M. S. M. (ms. : 210 de la Bibliothèque d'Avranches) démontre que les seigneurs de Champeaux guerroyaient : « Quidam *miles* de vico qui dicitur Campels, Ranulphus nomine. » etc. Le château primitif dont on ne trouve plus trace aujourd'hui devait s'élever auprès de l'église actuelle à l'endroit où est bâti un pavillon du genre élancé du XVIIe siècle. Ce serait là qu'il faudrait rechercher le berceau du conquérant ; on voit aussi, à la limite de cette commune et tout près de la lande de Beuvais ou Bivie les traces d'un tertre artificiel ; il devait être entouré d'un fossé assez profond. La ferme sur laquelle on relève ces vestiges s'appelle *la Motte.*

Chanteloup. — Commune du canton de Bréhal, arrondissement de Coutances. Elle est indiscutablement la paroisse d'origine de *Cantelou* que Bromton et Hollingshed portent sur leurs listes. Duchesne mentionne *Chantelowe.* En effet, les trois autres paroisses normandes, Canteleu (canton de Maromme, arrondissement de Rouen), Canteloup (canton de Troarn, arrondissement de Caen), Cantelou (canton de Saint-Pierre-Eglise, arrondissement de Cherbourg), ne peuvent revendiquer ni traditions orales, ni écrits, ni traces monumentales de nature à faire supposer qu'une seigneurie ait été établie sur leurs territoires.

Les seigneurs de Chanteloup existaient avant la Conquête. En 1042, Guillaume de Cantelou déclare que Godefroi Chesnel a donné à l'abbaye de St-André-de-Gouffern tout ce qu'il possédait dans la paroisse de Joë-au-Plan. (Charte citée en sommaire par M. Léchaudé d'Anisy : Les anciennes abbayes de Normandie, I, p. 474. Voir aussi :

Le château de Chanteloup, en Cotentin, par Chaumeil, 1893.

En 1090, Hubert de Chantelou est témoin dans une charte de donation faite à l'abbaye de Saint-Père de Chartres.

On sait combien fut importante en Angleterre la situation de la famille Chantelou. Au XIIe siècle, Thomas de Chanteloup, chancelier de l'Université d'Oxford, devint évêque de Hereford. Les Cantilupe avaient des biens considérables dans ce dernier comté, dans ceux de Dorset et de Worcester et, surtout, dans celui de Warwick où une paroisse, chef-lieu de la résidence, portait le nom de Aston-Cantilupe. (Cf. Godevin : De praesulibus Herefordiensibus, Hutchins Dorset, II, 465. Dugdale Warwickshire, II, 833. Collins (Ed. 1711) II, 182. Banks, I, 50, 254.

Le château de Chanteloup, berceau certain du seigneur de la Conquête, est situé à moins de deux kilomètres au sud de Bréhal. De larges avenues, plantées de beaux arbres, y conduisent. De grands fossés entourent le porche, le donjon, le château et la cour d'honneur. Un pont de pierres, formé de deux arches, y donne accès : « L'ensemble des constructions, dit M. Chaumeil, a la forme d'un polygone irrégulier de neuf côtés, dont le pourtour mesure environ cent soixante mètres. Cet ensemble, malgré les ravages du temps, les chocs de plusieurs sièges et la pioche des démolisseurs, présente encore un aspect imposant et donne une idée assez juste de l'architecture militaire au Moyen-Age. »

Les guerres, les révolutions et surtout les prétendues restaurations ont détérioré, mutilé, abimé le château de Chanteloup. Essayons cependant de retrouver quelques traces des constructions primitives. Le porche doit être de la première époque ; malheureusement, il a été décapité de ses créneaux et de ses machicoulis, ses meurtrières ont été agrandies et transformées en fenêtres ; le donjon a été décapité ; il reste encore ses quatre murs, épais de six pieds ; sa porte d'entrée au nord et celle qui donnait accès à la Salle des Gardes paraissent bien remonter au XIe siècle, tandis qu'aux étages supérieurs se manifeste le XIIe. La façade postérieure a été abîmée par l'ouverture de grandes fenêtres, mais on aperçoit encore très bien les

restes d'une guette et une grosse tour ronde, très probablement contemporaine à la fondation du château.

Le 26 Mars 1413, le roi d'Angleterre concéda le château de Chanteloup à Jehan Harpeden. « Pro bono et acceptabili servicio quod nobis impendit et impendet in futurum, dedimus et concessimus ei Turrim et Dominium de Chantelou qui fuerint Johanni de Champayn, quæ fuit uxor Nicholaï Paignel, adhuc absentibus. » (Archives du Château.)

Malgré l'ordre donné par le roi insulaire à Guillaume de Suffolk de faire raser les châteaux de Bricqueville, de Bricquebec et de Chanteloup, celui-ci subsista ; aussi a-t-on eu raison de dire que l'occupation trentenaire des Anglais fut une bonne fortune pour Chanteloup, puisqu'elle le sauva du sort réservé à tant d'autres châteaux, c'est-à-dire de la destruction totale.

A partir de 1449, l'histoire du château de Chanteloup cesse d'intéresser l'Angleterre.

Ajoutons pour répondre à une objection que, si les armes des Chantelou de Normandie (Dumoulin) et celles des Cantilupe d'Angleterre (Banks, I, 50, 254) sont très différentes, cette dissemblance ne prouve nullement la non-communauté d'origine. Les anciennes familles normandes en Angleterre y ont, presque toutes, changé leurs armoiries.

Chapelle-Urée (La). — Commune du canton de Brécey, arrondissement d'Avranches. Il est très douteux pour nous que cette paroisse soit le lieu d'origine de *Fitz Urey*, mentionné sur la liste du Monastère de la Bataille. Le manoir du Boulvert serait alors l'habitation primitive. Vers 1871, on voyait encore au Boulvert les ruines d'une tourelle et de vieux murs épais entourés de douves. Tout a été rasé vers 1872. Les seigneurs du Boulvert, les de la Broïse, seraient originaires du Mesnil-Adelée, (voir ce mot) et se seraient fixés à la Chapelle-Urée, dans le courant du xve siècle.

Colombe (La). — Commune du canton de Percy, arrondissement de Saint-Lô. Cette paroisse renfermait un château très important : *la Roche Tesson*. Les Tesson étaient déjà célèbres avant 1066. Raoul, seigneur de la Roche Tesson, était un des gouverneurs de la Normandie pendant la minorité du duc Richard Ier. (Gabriel du Moulin : Histoire Générale de la Normandie, p. 55.) Raoul de Tesson prit part à la bataille du Val-des-Dunes. Il y avait sous ses ordres 120 chevaliers. (Voir l'étude de l'*abbé Elie : Histoire de la paroisse de Saint-Contès depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à nos jours*). Deux seigneurs de cette famille auraient, d'après M. de Gerville, qui cite comme source les *Essais Historiques sur Caen*, II, p. 393-394, pris part à l'expédition : *Raoul* et *Erneis*. Les listes mentionnent *Raol Taisson de Cinquelais* (Leland) et *Raol Teisson de Cingueleiz* (Wace), le même personnage évidemment ; mais ce Cinguelais dépend du Calvados. Ce Raoul pourrait bien être Raol archier du Val, si l'on sous-entend de Sienne, le château de la Roche Tesson dominant la vallée où coule cette rivière. Le seul *Erneis* cité dans la liste de l'abbé De La Rue est qualifié *de Buron*. Quoiqu'il en soit, il est très raisonnable de supposer que la famille Tesson fut représentée à la Conquête. On trouve, à ce nom, des biens dans les comtés d'Essex et de Nottingham. Philippe Tesson fit d'importantes donations à l'abbaye de Quarr, dans l'île de Wight ; mais, comme le fait judicieusement remarquer M. de Gerville, on ne trouve pas en Angleterre de titres et de concessions en rapport avec l'importance que cette famille eut en Normandie, avant et après la Conquête. Ce fait n'est pas exceptionnel (voir au mot les Biards.) Le premier propriétaire du château de la Roche fut, dans la famille Tesson, Jourdain, qui avait épousé une fille de Néel de Saint-Sauveur. Le château de la Roche avait tout d'abord été la propriété des Néels de Saint-Sauveur (voir Saint-Sauveur-le-Vicomte). Le cartulaire de Saint-Sauveur (folio VI, recto) porte : « *In castro nostro Rochiæ, quod situm est in parochia de Columbá.* »

A en juger par la position stratégique qu'il occupait, le choix de sa situation au sommet d'une colline escarpée dominant une vallée étroite, et surtout l'enceinte dont on

peut encore relever quelques lignes, le château devait être considérable ; c'était presque un véritable *camp retranché* : le texte du Cartulaire emploie le mot *castrum*. Plusieurs tours protégeaient ses angles et même ses courtines, et des fossés très profonds entouraient ses murailles ; il y avait aussi des glacis ; le petit tertre qui s'arrondit au midi portait une chapelle. Le château de la Roche Tesson devait remonter à une origine bien lointaine, car dès 1427 on le qualifiait *vieux* et d'*insoutenable* (Rymer). Il fut démoli, à cette époque, par le duc de Gloucester.

Condé-sur-Vire. — Commune du canton de Torigni, arrondissement de Saint-Lô et berceau d'une famille de la Conquête (Brébœuf.) Voir Ste-Suzanne-sur-Vire.

Courcy. — Commune du canton et de l'arrondissement de Coutances. Cette paroisse a été indiquée par erreur par plusieurs auteurs comme étant le lieu d'origine de Courcy, seigneur de la Conquête. Son berceau est à Courcy, canton de Morteaux-Coullibœuf, arrondissement de Falaise, (Calvados).

Coutances. — Chef-lieu d'arrondissement. « Quelques listes de la Conquête, dit M. de Gerville, indiquent un *Gautier de Coutances*, dont un descendant fut évêque de Lincoln. » Il est probable que cette ville, connue des Romains, sous le nom de Cosedia et de Constantia, possédait un château au moment de la Conquête, car, peu après, nous en trouvons mention dans le Liber. feod. Regis Philippi apud lib. nig. dioc. Constant. Foulques Paynel en aurait même été le seigneur ou, tout au moins, le restaurateur.

Cresnays (Les). — Commune du canton de Brécey, arrondissement d'Avranches. Le Héricher signale dans le

Domesday différents noms qui autoriseraient assez à reconnaître un nom propre normand dans les noms de ces paroisses. On y trouve un *Radulphus de Creneburn*, T. E. C., et une église de ce nom.

Le logis seigneurial des Cresnays devait être à l'endroit connu aujourd'hui sous l'appellation de Menet, corruption du mot Manoir.

Croix-Avranchin (La). — Commune du canton de Saint-James, arrondissement d'Avranches. Cette paroisse pourrait bien être le lieu d'origine d'*Adelelmus*, dont le nom figure dans le Domesday. D'après ce registre, il y eut cinq sous-tenants de ce nom ; le premier sous-tenait à Hersam, à Bumestedam (Essex, fol. 77, 77 b.) et à Burgatam (Suffolk, fol. 69) ; le second sous-tenait à Devret et à Ballochelie (Wiltshire, fol. 69) ; le troisième à Hamlie et à Matme (Herefordshire, fol. 186) ; le quatrième à Hobie (Leicestershire, fol. 236) ; le cinquième à Scippedane et à Jachesham (Norfolk : fol. 208, 275.)

Ces Adelelmus étaient issus probablement d'Adelelmus, Miles, auquel Robert, duc de Normandie, avait donné « Vicum Crucis qui situs est inter Buiron (aujourd'hui Saint-Senier-de-Beuvron, canton de Saint-James) et Montem Sancti Michaëlis. » Le duc Guillaume avait confirmé ainsi cette donation : « Ego. W. hanc donationem propria manu corroboravi et meis episcopis ac primatibus, corroborandam tradidi. »

La Roque, dans son Histoire de la Maison d'Harcourt, dit avec beaucoup de probabilité que Robert Adelelmus était la souche d'une famille du Cotentin du nom de Crux. La charte précédente vient à l'appui de son opinion et prouve que Robert Adelelmus avait adopté pour nom de famille, celui du bourg, *Vicus Crucis*, dont il était resté seigneur temporel après la donation du bénéfice que son père avait fait à l'abbaye du Mont Saint-Michel. On trouve aussi, en Angleterre, une famille de Crux, portant le nom de Crux-Hill, à Hartlix : il y avait également des Crux à Milton et à Sheldewich, dans le même comté ; mais rien ne

démontre leur descendance d'Adelelmus. (Cf. Léchaudé d'Anisy : Recherches sur le Domesday-Book, pp. 54-55.)

Le Cartulaire du Mont St-Michel, (ms. 210 de la Bibliothèque d'Avranches), au titre : De Perditis hujus ecclesiae, rapporte : « W. rex abstulit nobis forum de Cruce et feriam et theloneum. »

Toute trace de manoir ou de château primitif a disparu à la Croix Avranchin. (Voir *Tirepied.*)

Cuves. — Commune du canton de Brécey, arrondissement d'Avranches. Elle est située sur la rive gauche de la Sée et fait enclave dans l'arrondissement de Mortain, district auquel elle appartenait avant 1791. Cette commune est-elle le lieu d'origine de Cus, sous-tenant dans le comté de Suffolk, après la Conquête ? La question est délicate à résoudre, mais il parait certain que le Forneus (et Fornyvans) de la liste de Bromton était originaire de Cuves. Ce nom se trouve dans les comptes de l'Echiquier, à la date de 1198 :

Forneal de Cuvis X so. pro vir. s^r vend.
Robert de Cuvis r. ep. de c. so.

L'habitation seigneuriale a complètement disparu, mais nos recherches personnelles nous permettent de la placer à la ferme, appelée actuellement le Logis.

Dragey. — Commune du canton de Sartilly, arrondissement d'Avranches. La falaise qui s'arrête brusquement à Saint-Jean-le-Thomas se continue au sud par une longue dune, formant à l'ouest, sur la mer, la limite de la commune de Dragey. Cette paroisse est riche en souvenirs historiques, particulièrement au rapport de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Elle se rattache aussi à la Conquête.

Un Poterel figure dans la Liste alphabétique dite de l'Abbaye de la Bataille,

Pampilion, *Poterel*, Pekeney,

André Duchesne dit *Poterell.* Or, la terre de Poterel existe

toujours à Dragey ; elle constitue la plus belle habitation seigneuriale du pays et, par ses restes, on peut juger de l'importance du manoir. Son entrée est flanquée de deux grosses tours, percées de deux meurtrières, moins anciennes toutefois que la tour octogone qui se dresse dans la cour.

Poterel dépendait de la baronnie de Genêts. (Histoire Générale de l'Abbaye du Mont St-Michel, par D. Huynes, I, p. 188) et ms. 209 de la Bibliothèque d'Avranches.

L'année même de la Conquête, fut signée à Bonneville la convention suivante : Ego Gerbertus de Poterel, deprimente me pauperie Deoque inspirante, requisivi venerabilem abbatem Rannulphum, (voir au mot le Mont Saint-Michel,) ut ad monachilem ordinem Dragonem quemdam filium meum recipiet, cum modicitate terre meae de Poterell, quam de illo in liberali servicio tenebam, quod ipse libenter concessit. »

Poterel est orthographié Poterell dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel : « Ad Poterell IV salinas... » (Chartularium Montis Sanctis Michaëlis ; ms. 210 de la Bibliothèque de la ville d'Avranches.)

Ducey. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches est très probablement le lieu d'origine de *Ranulphe de Ducey*, guerrier de la Conquête. En effet, à cette époque, à Ducey et non ailleurs, existaient des seigneurs de ce nom : de plus, Ducey est, en France, la seule commune qui s'appelle ainsi.

Le Cartulaire du Mont Saint-Michel (Bibliothèque de la ville d'Avranches, ms. 210, fol. 32) rapporte une charte dont voici un extrait : « Ego, Robertus de Duxeio, pro remedio animæ meae, veni in capitulum Sancti Michaelis, ibique terram de Fulgerio quae alodum patris mei et antecessorum fuerat, dedi. Hoc est in comitis Ranulfi et baronum suorum Abrincatensium presentia. » (Ce comte Ranulphe était un des plus puissants seigneurs de Normandie. Il acheva le monastère de Saint-Sever, près Vire, Calvados, fondé par son oncle Hugues-le-Loup, comte de Chester.)

On voit par ce document, qui n'est pas très postérieur à l'époque de la Conquête, que Robert de Ducey parle de son père et de ses aïeux : les seigneurs de Ducey existaient donc bien au moment de l'expédition de Guillaume.

Où se trouvait, à Ducey, le logis seigneurial ? Très probablement à l'endroit même où fut élevé, en 1624, par Gabriel II de Montgommery, le château plus fastueux qu'élégant et qui subsiste, en partie, imitation lointaine ou plutôt dégénérescence de la Renaissance qui sut associer l'art à la richesse.

Quelques historiens locaux ont prétendu que le château primitif de Ducey se trouvait à Mortrie, c'est-à-dire à environ une demi-lieue au sud-est du bourg de Ducey. Mortrie, certes, posséda bien un château ; mais celui de Ducey, absolument indépendant de celui de Mortrie, ne saurait être confondu avec ce dernier. Le château de Mortrie fut détruit en 1473 ; le château actuel fut bâti sur les lieux mêmes où s'élevait l'ancien manoir. Ce manoir fut brûlé en 1346 par les Anglais conduits par le sire de Gobehen qui avait été chargé d'implanter dans cette région la domination anglaise. (Cf. Trésor des Chartes, t. II, p. 229 et Le Breton : l'Avranchin, pendant la Guerre de Cent Ans.)

Fleury. — Commune du canton de Villedieu, arrondissement d'Avranches. Robert et Hugues de Fleury tenaient, chacun, un fief de trois chevaliers dans le Southshampshire, de l'évêque de Winchester, en 1180.

Fréville. — Commune du canton de Montebourg, arrondissement de Valognes. André Duchesne mentionne un *Frévile*. Les Baron. et les Peer. d'Angleterre rapportent que cette famille était très ancienne dans le comté de Cambridge. Aucune trace de château.

Gavray. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Coutances. M. de Gerville dit avec raison : « Au temps des

ducs de Normandie, qui ont régné en Angleterre, Gavray avait dans la hiérarchie châtelaine à peu près le même rang que celui qu'il occupa dans l'administration. Son château était du domaine de la Couronne : voilà pourquoi son nom ne se trouve sur aucune des Listes des Seigneurs qui furent à la Conquête. » (De Gerville : Anciens Châteaux de la Manche : Second Mémoire, p. 324.)

Henri, fils de Guillaume, devenu comte du Cotentin, fortifia le château de Gavray, qui conserva longtemps une grande importance. Le Montaigu, les de Ver, les de Rollos lui devaient le service militaire. (Voir aux mots : Montaigu-les-Bois, la Bloutière, Ver et consulter aussi : Lib. nig. Scaccar. traduction de Ducarel, p. 232.) Le château de Gavray fut pris par les Anglais en 1418 et repris sur eux par le comte de Richemont, en 1449. Ce château, dont les ruines ont disparu, se trouvait auprès du bourg, sur une hauteur escarpée et dans un site très pittoresque, dominant la vallée de la Sienne et celle de l'Airou.

Gohannière (La). — Commune du canton et de l'arrondissement d'Avranches. Elle n'a donne, à notre connaissance, aucun seigneur à la Conquête, mais elle se trouve au cœur même de cette vallée appelée Val-de-Sée, Vallis Seci, Val-de-Scie, (Homines Vallis Seie). (Cf. Stapleton, Rot. de Scaccario, I, p. 11-12.) La forteresse du Val-de-Sée, construite sous Louis XI, se trouvait sur le territoire de la commune de Tirepied. L'habitation et la ferme s'appellent encore le Val-de-Sée ; elle est voisine de l'église actuelle.

Gorges. — Commune du canton et de l'arrondissement de Coutances. Un seigneur de cette paroisse était certaine-à la Conquête,

Gorges et Spencer,

dit Bromton.

Gorgeise et Gower,

mentionne la Liste de Leland, ainsi que presque toutes les autres.

Cette famille obtint en Angleterre des concessions très

importantes qui s'accrurent encore de grands biens dans les comtés de Dorset et de Sommerset, quand Raoul de Gorges se maria à une héritière de Morville. Les baronnages anglais ainsi que les historiens du Dorsetshire et du Sommersetshire donnent beaucoup de détails sur cette puissante famille. (Collectanea de rebus britannicis, ed. Hearne, I, 206 et Hutchins : Dorset, II, p. 279-307.)

Gorges est la seule commune de Normandie à porter ce nom ; c'est donc bien le berceau du guerrier de la Conquête. Le château primitif n'existe plus : il est probable qu'il se trouvait à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Câtelet, auprès de la ferme du Homet, où l'on remarque encore les traces d'une butte ou motte.

Granville. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches. Au cap Lihou, qui termine le roc sur lequel cette cité est bâtie, commence la baie du Mont St-Michel. Grâce à sa situation stratégique et géographique, qui fait de Granville le seul point praticable par mer de l'extrême-Basse Normandie, cette ville a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Avranchin, particulièrement à la fin de la Guerre de Cent Ans. En 1439, lord Thomas Scalles, que les Chroniques Normandes appellent le Sire d'Escalles et, quelquefois, d'Ecailles, sénéchal de la province de Normandie pour le roi d'Angleterre, acheta de Jean d'Argouges le roc de Granville « pour un chapel de roses vermeilles. » Lord Scalles se hâta de fortifier ce roc par une tranchée, appelée encore aujourd'hui la Tranchée aux Anglais. Elle donne accès à la grève du nord. Une passerelle métallique a été jetée entre les deux rochers, dont la coupure a été élargie il y a une trentaine d'années.

En 1441, d'Estouteville, gouverneur du Mont St-Michel, après s'être ménagé des intelligences dans la garnison, réussit à s'emparer de la place qui resta la propriété des moines bénédictins du Mont jusqu'en 1689.

Granville a-t-il donné un guerrier à la Conquête ? Un des historiens de cette location l'affirme sans en rapporter la preuve. (Cf. Dr Follain : Mémoires de la Société d'Archéo-

logie d'Avranches, I, p. 21.) Le Héricher le croit. (Le Héricher : Avranchin Historique et Monumental, II, p. 524) et M. de Gerville le pense aussi. (de Gerville : Anciens Châteaux, p. 86.)

La Chronique rimée de Bromton dit :

Crenawell et Seint Quentin.

Faut-il voir dans ce mot Crenawell la corruption du mot Granville ? Cela nous semble extrêmement douteux. Mais, le Domesday-Book rapporte que Robertus de Glanville ou de Glamvilla reçut du Conquérant des biens situés dans le comté de Suffolk. Or, à cette époque, il y avait, dans cette partie de la Normandie, une famille de Grandevilla. En 1180, un Rogerus de Grandevilla était soldat de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Le cartulaire (ms. 210, déjà cité) mentionne un Rainaldus, un Ranulfus de Grandivilla et même, dès *1054*, un W. de Grandivilla. Au XIIIe siècle, Thomas de Granville était seigneur du fief de Lihou. Or, le roc de Granville est terminé par le cap Lihou.

Il y a bien, cependant, la différence orthographique entre Glanville et Granville, Le Héricher semble y attacher peu d'importance. Granville est pour lui non pas Grandisvilla, (car il serait absurde de supposer qu'on eût donné un nom si orgueilleux à une petite bourgade de pêcheurs,) mais bien Glamvilla ; c'est-à-dire l'habitation de Glam, comme Grantemesnil est l'habitation de Grentho, Grenthonii mansio. Il fait même observer qu'une des énumérations du Domesday détache parfaitement le nom propre : « In Tortanesta VI ac. val. XII den. hoc tenet R. de Glamville de W. de Varena. »

Cette explication est loin de nous satisfaire : nous expliquons difficilement la transformation de *r* en *l* ou en *m* ; de plus, pourquoi chercher Glanville dans Granville, alors qu'il y a en Normandie une commune appelée Glanville ? (canton de Dozulé, arrondissement de Pont-l'Evêque, Calvados) ?

M. de Gerville, en fin de compte, s'appuyant surtout sur ce fait qu'il y avait, avant la Conquête, dans l'Avranchin, des seigneurs du nom de Granville, dit, qu'après tout, il vaut mieux aller chercher les Granville... à Granville que

de les confondre avec les Grenneville, comme on le fait dans les Peerages les plus accrédités de la Grande-Bretagne, en donnant aux Grenville et aux Granville une origine commune.

La question est donc loin d'être résolue. Si Granville a donné un guerrier à la Conquête, il est certain qu'il ne reste aucune trace du château ou de la maison seigneuriale primitive. Les quelques débris de maçonnerie qui ont été découverts, il y a quelques années, dans la Ville Haute, appartiennent, tout au plus, aux constructions faites par lord Scalles, vers le milieu du xve siècle.

Grenneville. — Commune du canton de Quettehou, arrondissement de Valognes ; lieu d'origine des Grenneville, dont le duc de Buckingham est le chef. Une confusion se fait souvent, en Angleterre, entre Granville (voir ce mot) et Grenneville, à cause de la similitude de la prononciation de ces deux noms de lieux, pourtant très distincts (d'après M. de Gerville.) Collins cherche l'origine des Grenneville à Granville (Collin's Peer, II. 1re partie, p. 445, éd. de 1711.) Dans Bromton, il y a Geyneville. Le nom de ce seigneur est accolé à celui de Gautier Giffart. Or, les Geynevile et les Giffart se suivent dans toutes les généalogies. Dans celle des Buckingham, on dit que Richard de Grenneville était à la Conquête et qu'il épousa une fille de Giffart, comte de Longueville. (Collin's Peer. Marquis of Buckingham, II, p. 39 et suivantes.)

L'ancien château s'élevait au sommet d'une colline, au lieu dit le Catel.

Gréville. — Commune du canton de Beaumont, arrondissement de Cherbourg ; lieu probable d'origine des Gréville, famille de la Conquête. La liste de Bromton mentionne *Grevyle*. Quelques auteurs prétendent que Grevyle et Graville pourraient bien être la même paroisse. (Collin's Peer. of England. Ed. 1812, t. IV, p. 330.) C'est une erreur. Graville existe dans la Seine-Inférieure, ar-

rondissement du Havre, canton d'Ingouville. La ferme dite « Castel Vaudon » nous paraît être l'emplacement du château primitif.

Hambye. — Commune du canton de Gavray, arrondissement de Coutances. Il est certain que l'un de ses seigneurs prit part à l'expédition de Guillaume : leur nom était Paynel. Ordéric Vital mentionne un Guillaume Paynel comme ayant combattu à Hastings ; il serait mort la même année que le Conquérant (1087). De plus, les généalogistes anglais citent d'après le Domesday-Book un Raoul Paynel qui possédait dix seigneuries dans le Devonshire, quinze dans le Lincolnshire, quinze dans celui de York et cinq dans le Sommersetshire. (Banks Ext. Peer, I, p. 153 et Collins (1711) II, 2me partie, p. 87-88.)

Cette famille possédait presqu'autant de biens en Normandie. De Hambye, son berceau, elle rayonna dans toute la Manche ; elle a donné son nom à une commune de ce département, (voir Haye-Pesnel, la) et à une autre dans le Calvados, (Fontenay-le-Pesnel, canton de Tilly-sur-Seulles, arrondissement de Caen.)

Les Paynel avaient certainement un château à Hambye, à l'époque de la Conquête : il n'en reste aucune trace ; il devait se trouver sur l'emplacement actuel de l'ancien château, qui domine le bourg de Hambye et dont les plus belles et les plus solides constructions, aujourd'hui ruinées, furent l'œuvre du célèbre Louis d'Estouteville, qui épousa une Jeanne Paynel. Rappelons que le château de Hambye fut confisqué par Henri V, roi d'Angleterre, qui le donna au comte de Suffolk. Il fut repris aux Anglais après la bataille de Formigny (1450).

Hauteville-la-Guichard. — Commune du canton de St-Sauveur-Lendelin, arrondissement de Coutances ; berceau des Hauteville. Un Hauteville était à Hastings.

Hautevyle et Hauteyne,

dit Bromton.

Hautein et *Hauville*,

porte la Liste de Leland.

La famille de Hauteville est surtout célèbre par les exploits des fils de Tancrède qui s'emparèrent de la Sicile et du royaume de Naples. Le château primitif a entièrement disparu. Il se trouvait au nord de l'église actuelle et tout auprès.

Haye-du-Puits (La). — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Coutances, berceau d'*Odon Capel*, fils de Turstin Halduc, fondateur de l'abbaye de Lessay. Sénéchal de Guillaume, Odon est connu en France et en Angleterre sous le nom d'Eudo Dapifer. Il obtint de très importantes concessions dans les comtés d'Essex, de Suffolk, de Surrey et de Sussex. Il fut inhumé à l'abbaye de Lessay. Son tombeau en pierre de Caen qui, d'après M. de Gerville, donnait une idée très exacte de la sculpture sous les règnes de Guillaume-le-Roux et de Henri Ier, fut mutilé lors de la Révolution et servit à la construction d'un pont. Son fils et son neveu, Robert de la Haye, ratifia de nombreuses donations à l'abbaye de Lessay, notamment celle du prieuré de Boxgrave, dans le comté de Sussex. (Tanner's notitia monastica : Sussex. Voir aussi : Collin's Peerage (1711), II, 1re partie, p. 211-216.

Wace, dans le Roman de Rou, mentionne aussi un Robert de la Haye, compagnon de Guillaume en 1066. (Masseville : Histoire de Normandie, I, p. 301.)

Le château primitif d'où partit Eudo Dapifer se trouve sur l'emplacement du château élevé par les Magneville, c'est-à-dire à l'entrée du bourg même de la Haye-du-Puits, quand on y pénètre par la route de St-Sauveur-le-Vicomte. Pendant l'occupation anglaise, (1418-1450), ce château appartint au duc de Bedford.

Haye-Pesnel (La). — Commune et chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches. Le bourg s'élève au

flanc occidental d'un petit coteau, au pied duquel coule la rivière le Thar. La Haye-Pesnel se trouve à la lisière orientale de la forêt de la Lucerne, dans laquelle s'élèvent encore les ruines d'une abbaye, la plus belle et la plus importante de l'Avranchin, (excepté celle du Mont Saint-Michel), et que W. Gally Knight a décrit avec précision dans son ouvrage « An Architectural Tour in Normandy, with some remarks on norman architecture. »

Un autre auteur anglais, M. Hairby, s'exprime ainsi : « A little beyond La Lucerne, is the village of La Haye-Pesnel. These two places are sufficiently attractive from the nature of the country around to render that excursion one of a great interest and delight. »

La Haye-Pesnel a donné un guerrier à la Conquête, ou, plutôt, partage ce renom avec Hambye (voir ce mot.) Le Domesday-Book mentionne *Paganel*, Bromton : *Paynell*, André Duchesne : *Paynel*, et Leland : *Panel*.

L'origine de cette famille est obscure. Les Paynel vinrent probablement des contrées scandinaves et s'établirent à Hambye ; de là, ils rayonnèrent dans toute la Basse-Normandie : « A partir de la Conquête, les Paynel se trouvent partout en si grand nombre et avec des noms si identiques qu'il est très difficile de ne pas confondre les branches et les noms. » (Cf. Le Héricher : Avranchin Historique et Monumental, II, p. 45.)

Le Paynel qui accompagna Guillaume est appelé Radulphus Pagenel. Il tenait en chef et est l'objet de dix-sept articles dans le Domesday. On lui doit la fondation du couvent de Sainte-Trinité d'York. Wace le cite avec son nom territorial :

Des Biarzs i fu Avenels
Des Mostiers Hubt Paesnels.

Selon quelques auteurs, (Le Héricher et Desroches, entr'autres), La Haye-Pesnel aurait donné à la Conquête un autre Paynel, Guillaume Paynel. D'après Ordéric Vital, ce Guillaume prit part à la bataille d'Hastings. L'abbé Desroches cite à l'appui de sa thèse un extrait d'un ancien registre. Il est vrai qu'il n'indique pas sa source : « Fet et seaver e a remember ke William Paynel vint ove li con-

quer d'Engleterre et li conquer lui dona en le conté de Nichol. »

Sur l'existence de ce deuxième Paynel et la part qu'il prit à la Conquête, le Cartulaire du Mont Saint-Michel nous donne d'utiles renseignements : Si Willelmus Paginellus habet guerram de illa terra, quam rex Anglorum dedit sibi cum foemina sua, conventio est quod Hugo de Bricavilla quadragento diebus illi faciet de guarda vel custodia sese septimum de caballaribus ad suum cibum ; et nepos illius Hugonis similiter faciet, si in parage terram suam tenuerit secundum hoc quod tenebit. Conventio est quod Wuillelmus Paginellus unoquoque anno duodecim quercus ad suum cois accepiet in sylva de Longaville usque ad aquam quae dicitur Ars, ne plus habet accipere, nisi per abbatem feceret... Abbas de Monte unoquoque anno dat unum provendarium de cera vel vigenti solidos et eis in cois abbatis dare quare horum malueris et hoc pro relevationibus de Cantelupo et pro pastura de la Lande. » (Chartularium Montis Sancti Michaelis, ms. 210, Bibliothèque d'Avranches.)

Mais la Haye Pesnel ayant possédé trois châteaux, 1° le Châtel, 2° le Château Ganne, 3° le Logis, il nous parait nécessaire de rechercher quel fut le manoir d'origine. Eliminons d'abord le Logis qui se trouve à environ quinze cents mètres au Nord-Est du bourg. Il ne remonte pas à une époque antérieure à Louis XIII. Le Châtel, au flanc du coteau qui domine le Thar et au bord de l'ancienne voie de Coriollanum à Renate, paraît avoir été simplement une station romaine.

Reste le château Ganne, en dehors du bourg. Il en subsiste seulement un bloc de maçonnerie et un retranchement. Le Héricher qui visita les lieux, en 1840, en a fait une description qui est encore exacte : « Dans ce campement demi-circulaire qui s'appuie aux restes du château Ganne, comme un arc s'attache à sa corde, nous trouvons un très rare exemple d'une de ces *Haya* ou Haga que les premiers Normands ou même ceux du XI° siècle firent en Normandie et en Angleterre et dont le souvenir est conservé dans tant de noms locaux. Ce camp, très bien con-

servé avec son rempart, doublé en quelques parties et couvert d'arbres, est l'image frappante de la *Haya* et aussi de la Barbacane de palissades renfermant une vaste cour, le Bayle ou Ballium, demeure des premiers seigneurs normands, forme intermédiaire entre le camp et le château. Cette Haya fut l'habitation des premiers Paynels. Le château dût s'élever dans le commencement de ce XIe siècle qui en vit tant naître et qui fut l'époque héroïque des Normands. Ce puissant pan de murailles que les hommes de nos jours n'ont pu encore parvenir à démolir, qui semble prendre un vigoureux élan d'ascension, en s'élevant du bord du ruisseau qui le baigne, fait surgir dans notre imagination l'image de la forteresse normande, dans sa rudesse hardie, massive et farouche, comme le soldat de la Conquête. Ce fragment fait regretter l'ensemble. » (Le Héricher, Avranchin Historique et Monumental, II, p. 43-44.)

Hocquigny. — Commune du canton de la Haye, arrondissement d'Avranches. Hocquigny veut dire habitation de Hacun, Hacuneium, Hocuneium. Or, nous trouvons dans le Domesday trace d'un *Hacun*. « Ce qu'il y a de remarquable, dit Le Héricher (Avranchin Historique et Monumental, II, p. 60), c'est que ce Hacun était l'homme de Raoul Paynel « homo Radulfi Paganel » seigneur de la Conquête, comme Hocquigny était la terre de la même famille. »

On peut donc supposer sans aucune témérité que cette commune a donné un homme à l'expédition de 1066.

Lande d'Airou (La). — Commune du canton de Villedieu, arrondissement d'Avranches. Elle a joué un rôle très important dans l'histoire de l'Avranchin et elle se rattache à celle de la Conquête par ce fait que le comte de Mortain, frère de Guillaume, vendit la Lande d'Airou pour son armement, lors de l'expédition.

Un étymologiste, plein de fantaisie, Robert Cenalis, dans son *De re gallica* prétend que le nom de cette pa-

roisse vient de Harold : « Landa quam dicunt Haroldi, *gall* : La Lande d'Hérould. » Le Héricher semble admettre cette étymologie. Elle doit être rejetée. Rien ne permet de supposer qu'Harold ait séjourné au château de la Lande, château dont rien ne prouve non plus l'existence au moment de la Conquête. En effet, malgré les affirmations de Méryan et de François Desrues, le château primitif de la Lande d'Airou remonte, tout au plus, au xve siècle. En outre, Robert de Torigni abbé du Mont Saint-Michel qui écrivait sa Chronique au xiie dit toujours *Landa Aronis* et non *Landa Haroldi*. (Sigeberti Gemblacencis Chron. Paris : H. Estienne : 1513, p. 126, verso). Cette commune doit, tout simplement son nom, à sa propre géographie : c'est une lande, traversée par un petit cour d'eau l'Airou, qui se jette dans la Sienne, vers Gavray.

Laulne. — Commune du canton de Lessay, arrondissement de Coutances. Cette localité est le berceau des Bricqueville, famille venue en Angleterre avec le Conquérant. La liste de Léopold Delisle porte *Guillaume de l'Aune*. Elle possédait dans cette paroisse le château de Laune, qui a été démoli vers 1766 et sur l'emplacement duquel on voit encore quelques levées de terre. La branche anglaise a porté longtemps le nom de Laulne (de Alno) « sans que les auteurs anglais, qui en parlent avec des détails, d'après les actes originaux aient jamais soupçonné l'origine de ce mot. » (Observations de M. de Gerville : Anc. Châteaux de la Manche : IIe Mém. p. 242.) Voir aussi Collinson : Somersetshire. Intr. p. 58, Tome I, pp. 76, 290 422, et Scutage Hutchin's, Hist. and Antiq. of the County of Dorset.)

Wilhelmus de Alno sous-tenait dans la baronnie de Robert Grenon diverses tenures situées à Caresford, Stotune, Manesford, Brantham, Alfidestun. etc. Ce seigneur prit, sans aucun doute, le nom latin du château de Laulne, sous lequel nous le trouvons inscrit dans le Domesday Book.

Nous croyons cependant devoir reproduire ici un extrait de la notice que M. Léchaudé d'Anisy consacre à ce sei-

gneur : « La similitude du nom latin *de Alno*, sous lequel sont désignées dans les chartes normandes, deux familles du département de l'Orne, nous avait portés à regarder ce seigneur comme étant indirectement sorti soit de celle de Foulques d'Aunou, de la commune d'Aunou le Faucon, arrondissement d'Argentan, soit de celle d'Aunou sur Orne, arrondissement d'Alençon, canton de Séez, dont les seigneuries très distinctes appartenaient, cependant à la même famille. Mais, jusqu'ici, toutes les recherches que nous avons pu faire sur ces familles, en Angleterre, ont été infructueuses ; M. l'abbé de La Rue dit aussi, dans ses notes manuscrites, qu'il ne les y a point découvertes, bien qu'elles y aient possédé plusieurs domaines. Il est cependant assez surprenant de ne trouver aucun détail circonstancié, soit en France, soit dans le Domesday, sur une famille assez puissante pour avoir fourni, (Ms. anonyme de Taylor, p. 209) au Conquérant, quarante vaisseaux pour son expédition sur l'Angleterre. Quoi qu'il soit douteux que Foulques d'Aunou ait été présent à la Conquête, il est cependant évident que son fils ou lui rejoignit plus tard le Conquérant en Angleterre et que l'un ou l'autre revint avec ce prince à Caen, en 1082, c'est-à-dire avant la confection du Domesday, dans lequel il ne figure pas. Le motif pour lequel le duc ne répandit point ses faveurs sur ce puissant seigneur, nous est totalement inconnu ; car il n'est pas présumable qu'il ait été relégué parmi les sept personnes inscrites comme S. T. dans le registre, sous le seul prénom de Fulco, lorsqu'on voit que cinq de ses soustenant étaient des hommes d'armes des barons normands. » (Recherches sur le Domesday, par MM. d'Anisy et de Sainte Marie.)

Lestre. — Commune du canton de Montebourg, arrondissement de Valognes. Aucun seigneur de ce nom ne figure dans les listes. Sous Richard Cœur de Lion on trouve un Richard de Lestre ou de l'Estre (Hutchins Dorset, vol. I.) Une paroisse du Dorsetshire a pris le nom de cette famille : Colyford Estre. Hutchins ignorait qu'il y a en

Normandie une paroisse de ce nom, celle qui nous occupe. Le château primitif était situé sur un tertre, dit Tertre de la Roque, au lieu dit le Bourg d'Estre.

Lithaire. — Commune du canton de la Haye-du-Puits, arrondissement de Coutances. Son château, dont l'origine est incertaine, (romaine, saxonne ou normande) était situé à l'extrémité d'une colline d'où le regard s'étend jusqu'aux îles de la Manche. Il en reste d'importants débris, caractérisés par une uniformité de construction très simple. On n'y voit ni machicoulis, ni créneaux : ses murs sont d'une extrême épaisseur ; le château, à en juger d'après ses restes, affectait une forme rectangulaire. Il était construit avec une pierre prise sur les lieux mêmes, un grès quartzeux très dur : « La tradition locale lui donne une origine romaine, mais il n'est pas moins constant que, sous les ducs de Normandie, avant et après la Conquête de l'Angleterre, le château de Lithaire était devenu chef-lieu d'une baronnie, qu'elle fut confisquée par Philippe Auguste et que, plus de cent ans après cette confiscation, le château existait encore parmi les forteresses du pays où l'on faisait guet et garde. » (De Gerville : Anciens Châteaux, p. 206.)

C'était un point stratégique de premier ordre ; l'escarpement de la colline au faîte de laquelle se trouvait le château le mettait à l'abri de toute surprise.

Ce château est le berceau d'un compagnon de Guillaume qui est indiqué sur presque toutes les Listes. (Le Mégissier, Hollingshed. Masseville.) Le nom est souvent orthographié en Angleterre Litheare. Wace écrit *Litehare*.

Luot (Le). — Commune du canton de La Haye-Pesnel, arrondissement d'Avranches. Le nom de cette paroisse, orthographié Luoth dans les anciennes chartes, rappelle celui de W. Lovet, W. Lowet, Luith, monialis, et Louet. Le Cartulaire du Mont St-Michel (ms. 210, Biblio-

thèque d'Avranches) mentionne un Willelmus Lohoth, à l'année même de la Conquête.

Macey. — Commune du canton de Pontorson, arrondissement d'Avranches. Macey veut dire habitation de Macy, comme Sacey habitation de Sacy. Un seigneur de cette paroisse, *Hugo Maci*, (Domesday-Book) était à la Conquête. Leland mentionne *Mascy*. Il ne reste rien du manoir primitif qui, très probablement, s'élevait à la place du château actuel. L'acte le plus ancien où Macey soit cité est une charte de Guillaume Longue Epée, de 917 : « Macei, dimidium Cromerai. » (Ms. 210 : Cormerai, section de cette commune.)

Magneville. — Commune du canton de Bricquebec, arrondissement de Valognes. Son seigneur, *Geffroy de Magneville*, qui figure dans presque toutes les Listes, (Bromton, Wace, André Duchesne, Masseville, sous le nom de Maundeville, Maundevyle, prononciation encore usuelle chez les gens du pays, voir aussi Collin's Peer, II, p. 112 ; Dugdale : Baron : I, p. 206) eut le titre de Comte d'Essex et de Connétable de la Tour de Londres. Le dernier Magneville qui fut Comte d'Essex se nommait Guillaume. (Collin's : Earls of Essex, II, part. 1re, pp. 113 et 114). Magneville fut doté de 118 seigneuries.

L'église de Magneville est contemporaine de la Conquête. Elle a été étudiée par Dawson Turner : Account of a Tour in Normandy. Auprès de la rivière l'Ouve qui traverse cette commune, on voit une très belle motte entourée de fossés ; là est l'emplacement du château primitif.

Marcey. — Commune du canton et de l'arrondissement d'Avranches. Dans le canton de Ducey (même arrondissement) existe une commune du nom de Marcilly (voir ce mot). Peut-être cette dernière paroisse est-elle le

lieu d'origine de Radulphe de Marci, qui se trouvait à la Conquête et qui sous-tenait diverses possessions dans les comtés de Suffolk et d'Essex. (Voir Masseville : Histoire de Normandie, I, p. 282.) Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse, les noms de Marcilly, Marcilley, Marcillac, Marciac étant très nombreux en France ; de plus, nous n'avons découvert aucun texte, ni sur les lieux aucune trace, pouvant fortifier cette présomption, bien que les premières chartes, dans lesquelles Marcilly soit mentionné, remontent à la fin du XIe siècle. (Cartulaire de la Cathédrale d'Avranches.)

Mais la commune de Marcey qui nous occupe peut, avec plus de raison, revendiquer comme sien le guerrier de la Conquête.

Ce n'est pas, toutefois, au château actuel de Marcey, édifié dans un bois que traverse la route nationale d'Avranches à Granville, qu'il faut rechercher le berceau de *Ranulphe de Marcy*, appelé également *Raoul de Marci* (L. Delisle). Ce château a été construit au XVIIIe siècle ; c'est un vaste corps de logis avec deux ailes, percé d'ouvertures encadrées de briques. Mais, auprès de l'église de Marcy, sur la route de Bacilly, on remarque une ferme, dont le nom seul, le Manoir, rappelle l'importance d'autrefois. On y voit un grand cintre, bouché de maçonnerie et un pignon soutenu par deux contre-forts. Là est le berceau du Conquérant, si, toutefois, Marci vient de la paroisse de Marcey sous Avranches

Marcey est aujourd'hui bien déchu de l'importance qu'il avait au Moyen-Age. C'était, alors, une ancienne baronnie qui donnait droit de séance à l'Echiquier de Normandie.

Marcey a compté parmi ses habitants de nombreux Taillefer. Ce nom était très commun dans l'Avranchin. L'obituaire de l'abbaye du Mont Saint-Michel (ms. 215 de la Bibliothèque de la Ville d'Avranches) mentionne un Michel Taillefer comme insigne bienfaiteur du monastère. Faut-il voir dans cette famille la souche du Taillefer « ki moult bien cantoit ? »

Marcilly. — Commune du canton de Ducey, arrondissement d'Avranches. Est-ce le berceau de Marcy, seigneur de la Conquête ? Se reporter au mot *Marcey*.

Marigny. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Lô. Les listes ne mentionnent aucun nom de ce genre ou même s'en rapprochant. Cependant, d'après M. de Gerville, il est probable que celui qui possédait cette baronnie en 1066, prit part à l'expédition, mais il y aurait figuré sous un autre nom : « Les plus anciens seigneurs de Marigny appartiennent à une des principales familles normandes établies en Angleterre, dès le temps de la Conquête : c'est celle de Say ou Sey qui tirait son nom d'une commune dans l'arrondissement d'Argentan. Cette famille a été célèbre en Angleterre. Banks la fait remonter à Picot de Say qui vivait sous le règne de Guillaume. (Banks Ext. bar. II, p. 461 et suivantes.) Le château primitif se trouvait au lieu dit la Butte-du-Castel, dans une situation assez escarpée, baignée par les eaux d'un étang.

Martinvast. — Commune du canton d'Octeville, arrondissement de Cherbourg. Ce nom ne figure sur aucune liste : nous trouvons cependant un *Martine* dans le rôle de Leland. Nous partageons l'avis de M. de Gerville, lequel croit qu'un seigneur de Martinvast prit part à la Conquête. En effet, le Liber Niger Scaccarii (I, 123) mentionne à une époque très rapprochée de l'expédition un Richard de Martinvast, ayant tenu dans le Nottinghamshire. L'emplacement de l'ancien château se trouvait tout auprès du château actuel, appartenant à la famille Shickler.

Méautis. — Commune du canton de Carentan, arrondissement de Saint-Lô. Berceau d'une famille anglo-normande, dont on trouve les traces en Angleterre jusqu'au XVIIe siècle. Au temps de la Conquête, Robert de Méautys

et son fils Richard firent d'importantes donations à Saint-Etienne de Caen. (Cf. Neustria Pia.) Un de Méautis accompagna le duc Robert en Terre Sainte, (Masseville, I, p. 250. — Dumoulin : Catalogue des Croisés.) Aucun seigneur de ce nom ne figure cependant sur les Listes. Il est à présumer toutefois qu'un seigneur de cette paroisse passa en Angleterre et y fit souche. En effet, le chancelier Bacon eut pour exécuteur testamentaire le chevalier Thomas de Meautys. Ce dernier fut inhumé dans l'église de Saint-Alban, (Hertfordshire). On lit encore sur l'épitaphe : « Y body of sir Thomas Meautys knight. » (Beauties of England, VII, p. 94.) Il est probable que ce chevalier fut ambassadeur de la reine Elisabeth en Ecosse. (Chalmers : History of Mary Stuart, I, p. 79.)

Le château primitif de Méautis qui ne semble pas avoir été bien considérable se trouvait auprès du logis de la ferme actuelle, dite Tour de Méautis. Quelques traces seulement sont encore apparentes.

Mesnil-Adelée (Le). — Commune du canton de Juvigny le Tertre, arrondissement de Mortain.

Le Domesday-Book mentionne *Willelmus Aldeleia* comme possédant dans la centenie de Ruberge une hyde et demie de terre. La liste d'André Duchesne mentionne *Audeley*, celle de Leland *Audel*.

Il est à peu près certain que ce Guillaume Adelée était originaire de cette paroisse qui possédait un manoir, ainsi que son nom l'indique (Mesnil, Mansio). La famille Adelée joua un rôle important et honorable dans l'histoire de la Basse-Normandie « Malgré la similitude des noms d'Adelée ou d'Aldelée avec ceux d'Audley ou d'Aldethley, portés en Angleterre par une branche cadette de la maison de Verdun, nous ne pensons pas, dit M. Léchaudé d'Anisy, que les lords Audeley de Walden soient sortis de Guillaume Adelée. » (Rech. sur le Domesday Book, I, p. 101) — Cf. Add. Exon. folios 3 et 8.

Mesnil-Angot. — Commune du canton de Saint Jean de Daye, arrondissement de St-Lô. Le Domesday Book mentionne de nombreux Angot, sous la forme Ansgotus. Plusieurs d'entre eux tenaient T. R. E. Le Conquérant leur conserva une partie de leurs tenures. *Ansgotus* qui sous-tenait, (Sussex fol. 20 b. 21, 22), du Comte de Mortain était venu probablement à sa suite. Peut-être était-il originaire du Mesnil Angot, seule paroisse de Normandie dont l'appellation rappelle le nom patronymique de ce seigneur ? Mais les plus expresses réserves sont à faire.

Mesnil Serlon (Le). — Voir Percy. Lieu de naissance de Serlon de Percy, compagnon de Guillaume. La famille des ducs de Northumberland en descendrait d'après M. de Gerville.

Meurdraquière (La). — Commune du canton de Bréhal, arrondissement de Coutances, la seule de ce nom en Normandie et même dans toute la France. C'est, évidemment, l'habitation de Meurdrac ; c'est donc là, et là seulement, qu'il faut rechercher le berceau de la famille *Murdrac* ou *Meurdrac*, citée dans le Domesday et qui remonte, certainement au-delà de la Conquête, puisque Robert, fils de Murdrac, souscrit en 1080, à la confirmation de biens faite par Guillaume à l'abbaye de Saint Evroult. Un membre de cette famille Henri Meurdrac fut archevêque d'York de 1143 à 1153. La liste de Léop. Delisle mentionne Murdrac.

Il ne subsiste dans cette commune aucune trace d'ancien château, aucun vestige de motte.

Mobecq. — Commune du canton de la Haye du Puits, arrondissement de Coutances. Un Mobecq était à la Conquête : *Hugue de Mobecq* dit la liste de Léop. Delisle.

Montaigu les Bois. — Commune du canton de Gavray, arrondissement de Coutances. Un *Drogon de Montaigu* était à la Conquête : Montagu (Listes d'André Duchesne, de Brompton, de Leland) (Collectanea de rebus brit. Ed. Hearne : I, 206)

Bien que le département de la Manche renferme un autre Montaigu (arrondissement de Valognes), il n'est pas douteux que le guerrier de la Conquête était originaire de Montaigu les Bois, parce que ce seigneur devait le service à un château très voisin, celui de Gavray : « Rogerus de Monte Acuto quatuor partes ad custodiam castrie de Gaureio. » (Infeudationes Militum.)

Drogon de Montaigu reçut des biens très importants, surtout dans le Comté de Sommerset. Il fut l'ami de Robert, comte de Mortain, qui lui donna même un de ses châteaux. (Collinson : History of Somersetshire, I, 49, 93, 99, 312 et Banks : Ext. Baronn III, p. 649. — Collins Peer. (1711) II. 2e part. 214,215). Un de ses descendants Guillaume Montaigu, comte de Salisbury, dut à la fois sa célébrité à sa bravoure et à la beauté de sa femme pour l'amour de laquelle le roi Edouard III institua, dit-on, en 1349, l'ordre de la Jarretière.

Il ne reste rien de l'ancien château de Montaigu. Dès le commencement du XIXe siècle toute trace de maçonnerie avait disparu ; aujourd'hui, on ne distingue plus ni motte ni fossés.

Un des nombreux Anger, Ansger de Montaigu (Liste Léop. Delisle), de la Conquête, cités dans le Domesday serait aussi originaire de Montaigu les Bois. (Voir au mot Angey.)

Dans un article publié par la *Revue Anglo-Française* (Tome I p. 38. en note), M. de la Fontenelle prétend sans en rapporter la moindre preuve que le Montaigu de la Conquête était originaire de Montaigu, en bas Poitou (Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, Vendée) ; la critique de M. de la Fontenelle contre l'opinion de M. de Gerville ne repose sur aucun document sérieux.

Montbray. — Commune du canton de Percy, arrondissement de St-Lô. Trois Montbrai étaient à la Conquête. (Geffroy, Roger et Robert.)

Son château a appartenu à plusieurs familles anglo-normandes des plus illustres.

Geoffroi de Montbrai : (Liste de L. Delisle.) *Monbray* (Liste de Bromton). On trouve aussi : *Molbray*, *Mawbray* :

Cil de *Montbray* et de Saie
Maint anglais ont accravanté,

dit Wace dans le Roman de Rou.

On connaît le rôle de l'évêque Geffroy, frère de ce Robert de Montbray que le duc Guillaume consulta sur son projet de faire valoir à main armée ses droits à la couronne d'Edouard le Confesseur. Le prélat plus guerrier, peut-être qu'apôtre, fut récompensé magnifiquement : Ex Willelmo rege 280 villas quas a manendo maneria vocamus obtinuit quas nepoti suo Roberto de Molbraio propter nequitiam et temeritatem suam non diu possessuro moriens dereliquivit. (Ordéric Vital. Recueil des historiens de France. Tome XI p. 523 et svts.) Banks prétend que Geoffroi de Montbrai a été duc de Northumberland (Banks Ext. Peer III, p. 508. — Collin's Peer. III, p. 249), mais de Gerville affirme que les Alien Priories ne mentionnent aucun manoir dans ce comté, au nom de Montbray. Le château de Montbray était situé en contre bas du bourg de Montbray, sur les bords d'un ruisseau. Il ne reste que des traces insignifiantes des anciennes maçonneries, mais la motte est encore bien apparente.

Montchaton. — Commune du canton de Montmartin-sur-Mer, arrondissement de Coutances. Cette paroisse se rattache à l'histoire de la Conquête parce que, en 1066, sa seigneurie était dans la famille de Turstin Halduc et de son fils Eudon. (Voir au mot : Haye-du-Puits, la). Cf. Neustria Pia, p. 619 et Gal. Christ. XI, p. 226. Diocèse de Coutances.

Son château s'appelait le château de la Roque. Il était

situé sur une hauteur qui domine la vallée de la Sienne. Sa position était formidable et sa défense naturelle, à l'exception du côté est, qui était protégé par des fossés et par des retranchements. Il reste encore des pans de murailles ; le château affectait la forme d'un rectangle. Il fut restauré par les Anglais, lors de l'occupation de la Normandie, au xve siècle et repris, en 1449, par le connétable de Richemont.

Montebourg. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Valognes. On y remarque le château-fort de la Varengère, dépendant du fief d'Ozouville. Les d'*Ozouville* ou d'*Ozeville* figurent sur la Liste de Bromton qui mentionne aussi un *Montabours*. D'après M. de Gerville, la branche anglaise de cette famille est nommée parmi les feudataires de la couronne du comte de Hereford. Le duc Guillaume était le seigneur de Montebourg, au moment de la Conquête. Aucune trace de château primitif.

Montfarville. — Commune du canton de Quettehou, arrondissement de Valognes. Son ancien nom est Mosfarville. Guillaume Foliot était seigneur de Morfarville, à l'époque de la Conquête. Voir aussi *Omonville-la-Foliot*.

Mont Saint-Michel (Le). — Commune du canton de Pontorson, arrondissement d'Avranches, la plus célèbre abbaye-forteresse de France et, sans doute, du monde : elle a joué un rôle considérable dans l'histoire d'Angleterre depuis le viiie siècle jusqu'à la fin du xve. (Cf. Etienne Dupont : Le Mont Saint-Michel et les Pays Etrangers : Angleterre, Belgique, Allemagne.)

En 1060, un religieux du Mont Saint-Michel, célèbre par sa science et par sa piété, fut élevé par ses frères au siège abbatial. Il avait nom Ranulphe. Cet abbé, que le duc Guillaume « estimait comme son père, respectait comme son prélat et vénérait comme un saint » (Dom Huynes :

Histoire Générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer, ms. 209, Bibliothèque d'Avranches et Ed. de Beaurepaire) devait avoir sur le Conquérant une influence considérable et ne demeura pas étranger à la conquête de la Grande Ile, nom souvent donné à l'Angleterre par les chroniqueurs et les annalistes de l'Abbaye. On sait que vers 1064, Guillaume, las des provocations de Conan, duc de Bretagne, résolut de marcher contre son voisin. Harold l'accompagna dans son expédition et les deux princes qui, vingt mois après environ, devaient se mesurer à Hastings, vinrent ensemble au Mont Saint-Michel, quand leur armée en traversait les grèves. Ce passage au milieu des sables de la baie est figuré dans la fameuse Broderie de Bayeux. Le Mont y est représenté par un bâtiment très bas, composé de trois arcades romanes, flanquées de deux petites tours, construit sur un rocher en forme de carapace de tortue. Au pied du Mont, au premier plan de la Broderie, passent des cavaliers armés de lances et d'épées et protégés par des boucliers et d'étranges cottes de mailles. A la partie supérieure de la toile on lit cette légende : Hic Willelm. dux et exercitus ejus venerunt ad Montem Michaelis et Hic transierunt flumen Cosnonis. Hic Haroldus trahebat eos de arena. — On voit, en effet, Harold retirer quelques soldats qui « s'enlisent » dans les sables mouvants et si perfides de la baie.

C'est, très probablement, au cours de cette visite du duc Guillaume au Mont Saint-Michel qu'un courant de sympathie s'établit entre lui et l'abbé. Toujours est-il que, dès que Ranulphe eût appris le succès de l'expédition, il fit équiper aux frais du monastère six gros vaisseaux et dépêcha vers le nouveau monarque un certain nombre de ses religieux. Ces moines ne tardèrent pas à être élevés à de hautes dignités ecclésiastiques en Angleterre : « L'an mil soixante-six, dit Dom Huysnes, (ms. 209 précité et mss. 18.497-18.498, f. St-Germain. Bibliothèque Nationale ; voir aussi Ed. de Beaurepaire) quatre moines que l'abbé Ranulphe envoya avec six navires équipés en Angleterre pour en ramener le duc, demeurèrent en ceste isle par ordre du dict duc et, quelques années ensuite, ils furent tous quatre

abbés dans le royaume d'Angleterre. Ruald, prieur claustral de cet abbaye, fut abbé de Hilde près Winceske, Froliand, trésorier de céans, fut abbé de Cantorbéry, lequel, comme le remarque Dumoulin en son Histoire, remit la discipline régulière en Angleterre, en sa première splendeur. Frolo édifia le monastère de Saint-Pierre de Glocester et en fut le premier abbé. Enfin, le quatrième, appelé Guillaume d'Agon, fut abbé de Saint-Pierre de Cerneliense. »

Une note de Thomas Le Roy mentionne également : « Quatre moines de ce monastère, envoyés en Angleterre avec six navires pour ramener le duc Guillaume, en 1066, y sont créés abbés, sçavoir : Ruald, abbé de Hilde, près de Wincester ; Scholiand, abbé de Cantorbéry ; Serlo, abbé de St-Pierre de Glocester ; Guillaume d'Agon, abbé de St-Pierre de Cerneliense. (Thomas Le Roy : Curieuses Recherches, noté le 7 Janvier 1647.)

C'est une question de savoir si les vaisseaux furent équipés en vue de l'expédition ou, seulement, après l'expédition. Le texte de Dom Huysnes démontre, selon nous, que la seconde hypothèse est la vraie, malgré l'affirmation de quelques auteurs anglais prétendant. sans indiquer leurs sources, que le Mont contribua à l'armement de six gros navires en vue de l'expédition, « contributing six large armed ships towards the expedition. » Cf. J. Herbert Reid : The History of Wargrave. Reading 1887.) Quoiqu'il en soit, Guillaume n'eut pas plustôt pris possession de son royaume que le Mont Saint-Michel reçut des biens importants qui sont consignés dans le Domesday-Book. Nous extrayons la note suivante de notre étude sur le Mont St-Michel et les Pays Etrangers : Angleterre, Belgique, Allemagne : « Il y a lieu d'ajouter aux dons faits après la Conquête à l'abbaye normande, les biens suivants : Ecclesia Sancti M. de Monte tenet de rege Otryton. (En 1332, au moment de la révision des titres ordonnée par le roi Edouard, le rapport dit : Rex W. primus dedit in puram eleemosynam manerium de Otryton cum prato, abbatia. — Comitissima Ghida tenebat T. R. E. — Ipsa ecclesia tenebat Domitone — Comes Herald tenebat T. R. E. Sedemunda terra S. Michaelis. — Ecclesia Sancti Michaelis de Monte

tenet de rege in Basingestoches hundred unam hydam et decimam de manerio de Basingestoches. (Voir aussi Chronique de Robert de Torigni, Edit. Léopold Delisle, II, 317-318 : bulle de Confirmation octroyée au Mont par le pape Alexandre III (27 Janvier 1179).

On le voit, si le Mont Saint-Michel n'a pas fourni un seigneur armé, un guerrier à la Conquête, il y a du moins contribué puissamment, par l'envoi de plusieurs de ses religieux qui, par leur science et leurs vertus, affermirent d'une façon pacifique la conquête brutale de Guillaume.

Mortain. — Chef-lieu d'arrondissement du département de la Manche.

Le XIe siècle, surtout dans sa seconde moitié, fut pour le pays de Mortain l'époque la plus active, la plus féconde, la plus glorieuse. Après la disgrâce de Néel de Saint-Sauveur, Guillaume donna à son frère *Robert* le comté de Mortain. Bromton orthographie *Morten* et Leland *Morteyne*.

Robert, qui s'était imposé les plus lourds sacrifices pour participer largement à l'expédition, (Voir au mot Lande d'Airou, la) et qui eut, à Hastings, un des principaux commadements, fut magnifiquement récompensé par Guillaume et reçut en Angleterre des biens considérables. Son fils Guillaume lui succéda comme comte de Mortain et de Cornwall. Ayant pris le parti de Robert Courteheuse dont triompha Henri, celui-ci fit perdre à Guillaume toutes ses possessions. Après la journée de Tinchebray, le château primitif fut complètement démoli (1106) ; il fut à peu près ruiné en 1378, par le duc de Bedford. La chronique de Savigny fixe, en effet, à cette date le dit évènement :

Anno Domini MCCCLXXVIII, obsessum fuit castrum Moretonii.

Et elle ajoute en deux vers chronogrammes :

L bis X mille c ter octo congerat ille
Qui castrum mirè versum vult reperire

Placé au-dessous de la ville, au sud, le château de Mortain offre encore quelques débris sans importance ; une

vallée le protégeait au nord ; sur ses autres flancs étaient creusés des fossés larges et profonds ; on découvre encore, mais assez péniblement d'ailleurs, quelques revêtements de maçonnerie.

Mortain paraît être aussi le lieu d'origine de *Taillefer*, dit *Taillefer de Mortain*, un des plus vaillants compagnons de Guillaume.

Morville. — Commune du canton de Bricquebec, arrondissement de Valognes. Lieu d'origine de *Morville* Liste d'André Duchesne, *Morvile* dans Leland, *Morevyle* dans Bromton. Les Morvile figurent parmi les barons d'Angleterre, d'Ecosse et de Normandie (Cf : Banks : Ext. Peer. I, 142 et Collin's, Vol. II, p. 145.) L'emplacement du château primitif nous est inconnu.

Moyon. — Commune du canton de Tessy sur Vire, arrondissement de Saint Lô. Moyon est cité pour la première fois dans l'acte de mariage du duc Richard III avec Adèle : Curtem quœ dicitur Moyon, cum appendiciis suis. (Spicil. d'Achéri. VII 203.) *Guillaume de Moyon*, un de ses seigneurs était à la Conquête, *Willame de Moion*, dit Wace, *Moon*, disent Bromton et Duchesne, *Moyon*, dit Masseville. Il fut suivi par cinq chevaliers de sa baronnie (Leland Collectanea, Tome I, p. 202 et svts.) D'après Banks, (Bar. I, p. 373) il commandait, peu après l'expédition, 47 chevaliers. Il reçut des biens considérables dans le Devonshire, le Dorsetshire et le Sommersetshire. Lors de la confection du D. B. il possédait 55 manoirs dans le Devonshire. Une paroisse du Dorsetshire *Hammoon* (Ham-Moyon) porte son nom, (Hutchins : Introd. to the History of Dorset, 54) Le chef-lieu de sa baronnie fut *Dunster* dans Sommersetshire. Il y fonda un prieuré de Bénédictins où il fut inhumé. Son petit-fils Guillaume fut créé par l'impératrice Mathilde comte de Dorset et de Sommerset. Sur sa famille on consultera utilement Collinson, Sommerset, T. I, p. 213, 214.

De Gerville, vers 1825 releva à Moyon, un peu au sud de l'église, les traces du château primitif ; il subsistait encore à cette époque quelques débris d'anciennes murailles : « Au levant de l'enceinte, dit *M. de Gerville*, (arrondissem^t de St-Lô, verbo *Moyon* : p. 214), il y avait un large fossé très profond et plein d'eau ; il est difficile de démêler la position des différentes défenses de ce château. » Il m'a paru que le donjon était à peu près central et entouré d'une double enceinte. L'emplacement de ce château n'est pas sur un tertre, mais sur la partie la plus élevée de cette grande paroisse. De là, on découvre les hauteurs de Percy, Montabot, Saint Vigor et peut-être de Montbray.

Muneville. — Le département de la Manche possède deux communes de ce nom : 1° Muneville-le-Bingard, canton de Saint-Sauveur-Lendelin, arrondissement de Coutances et 2° Muneville-sur-Mer, canton de Bréhal, même arrondissement. Or, il est certain qu'un *Muneville* était à la Conquête. Une famille Muneville est mentionnée comme habitant le Kent (Brailey : Beauties of Kent.)Les deux Muneville semblent avoir eu au Moyen-Age a peu près la même importance : mais un souvenir curieux rattache Muneville-sur-Mer à l'histoire de l'Ecosse : *Buchanan* jouissait des revenus de la prébende de Muneville-sur-Mer, qui était rattachée à la Cathédrale de Coutances. En l'absence de tout document écrit et de toutes traces de château dans les deux paroisses, nous ne concluons ni en faveur de l'une ou de l'autre. La liste de Leland mentionne un *Byngard*.

Néhou. — Commune du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte, arrondissement de Valognes. Néhou signifie habitation de Néel. En 1046, Néel de Saint-Sauveur s'étant révolté, sa baronnie fut donnée par Guillaume à Baudouin de Meules. Néel étant rentré en grâce auprès du duc, celui-ci rendit Saint-Sauveur, mais Néhou resta à Baudouin. Le fils de Baudouin prit le nom de Reviers et ses descen-

dants celui de Vernon. Les Reviers, richement dotés, devinrent comtes de Devon et seigneurs de l'île de Wight. Voir la Généalogie des Reviers dans l'*Histoire de l'Ile de Wight par Sir Richard Worsley*. Les ruines du château de St-Sauveur, bâti par Néel, peuvent être découvertes dans un marais que traverse l'Ouve. On peut consulter *Lebredonchel : Histoire de la paroisse de Néhou, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ;* Cherbourg, Noblet, 1835, in-8°.

Notre-Dame-du-Touchet. — Commune du canton et de l'arrondissement de Mortain. Un *Touchet* figure sur la Liste alphabétique de Guillaume le Tailleur : Banks Extinct. Peerage, II, 634.) Cette famille subsista en Angleterre jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. En 1784, lord Audelay, dont le nom était Tickness, obtint du roi la permission de reprendre celui de Touchet (Collins Peerage : Ed. Brydges, VI, 656.) Du Touchet figure sur la liste de M. de Caumont et sur celle de De La Rue.

Le château primitif se trouvait un peu à l'est de l'église actuelle ; on y remarque encore un tertre ovoïde et le lieu s'appelle du nom bien caractéristique *les Mottes*.

Omonville-la-Foliot. — Commune du canton de Beaumont-Hague, arrondissement de Cherbourg. Le surnom de Foliot peut faire supposer, (mais nous n'irons pas plus loin) que de cette paroisse est sorti un guerrier de la Conquête, mentionné dans la liste de Bromton :

Freyn et *Folyot*.

(Ap. rerum angl. Script. I. col. 963, ed. Selden.) Nous savons que cette famille posséda en Angleterre des emplois considérables ; l'un de ses membres, Gilbert Folyot ou Foliot, fut évêque de Londres de 1163 à 1187. Ce fut un des plus chauds partisans de Henri II, dans ses démêlés tragiques avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. On peut consulter sur les Foliot : *Godwin*, De præsulibus

Angliæ. — *Banks*, Ext. Peer, I, 84. — *Hutchins*) Dorset, II, 463.

La commune d'Omonville ne renferme aucune trace d'ancien château pouvant remonter au temps de la Conquête.

Orglandes. — Commune du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte, arrondissement de Valognes. Un seigneur d'Orglandes ou d'Orglandres était à la Conquête. Il s'appelait *Richard* ; il aida Guillaume Fitz Osbern à réduire l'île de Wight, où il reçut de grands biens et où sa famille a conservé le manoir de Nunwell. (Worsley's History of the Isle of Wight. — Hutchins : History of Dorsetshire, I, 272. — Cartulaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, p. 19.) Seule la Liste de De La Rue mentionne *d'Orglande*. L'emplacement du château primitif est la Hougue ; il était situé dans une seigneurie dont les terres devaient être considérables.

Orval. — Commune du canton de Montmartin-sur-Mer, arrondissement de Coutances. La seule paroisse de ce nom en Normandie : on trouve un Orville, dans le canton de Vimoutiers, arrondissement d'Argentan. Cette similitude de nom a fait commettre une erreur à Collins (voir l'Avant-Propos.) Mais le guerrier de la Conquête, mentionné dans presque toutes les Listes était, à n'en pas douter, d'Orval près Coutances, parce que, au moment de la Conquête, cet Orval possédait un seigneur, Regnault d'Orval, qui souscrivit à l'acte de fondation de l'abbaye de Lessay, tandis qu'Orville ne peut se réclamer à cette époque d'aucun seigneur.

L'emplacement de l'ancien château est inconnu.

Percy. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Lô. La seigneurie de Percy existait bien avant la Conquête. Dans l'acte de donation de terres faite par Richard III à sa femme Adèle, il est fait mention de Percy,

Curtem Percei. (Recueil des Historiens de France, X, 270.) Deux seigneurs de Percy prirent part à l'expédition : *Guillaume* et *Serlon*. La Liste de Leland porte *Percy*, celle de Bromton *Percy Crux*, celle de De La Rue *de Percy*. Guillaume reçut trente-deux seigneuries dans le comté de Lincoln et quatre-vingt-six dans celui de York. (Dugd. Baron. I, 269. — Banks Ext. Peer, I, 158 — II, 415 — III, 520. — Collin's Peer. Ed. Brydges, II, 217-218) Le chef-lieu de sa baronnie fut Topelisf. Hughes d'Avranches, comte de Chester, lui attribua également la seigneurie de Whitby (York). Guillaume s'empressa d'y rétablir le monastère des bénédictins, à la tête duquel il plaça son frère Serlon. Au XIIe siècle, la famille de Percy tomba en quenouille. M. de Gerville fait remarquer qu'Agnès, fille de Guillaume de Percy, troisième du nom, s'étant marié vers la fin du XIIe siècle à Joscelin de Louvain, sa postérité reprit le nom de Percy. Les nouveaux Percy achetèrent, vers 1300, d'un évêque de Durham, la baronnie d'Alnwick dans le Northumberland. Deux de leurs descendants furent faits, l'un comte de Northumberland, l'autre comte de Worcester. Collins dit, par erreur, qu'il y a trois paroisses de Percy en Normandie ; celle qui nous occupe est la seule de ce nom. L'emplacement très probable du château primitif est le hameau du Câtel, ou Cateley, situé à environ une lieue du bourg actuel ; c'était une position assez forte. Une tradition populaire met le château primitif plus au sud, près du hameau de Sienne, au confluent de la Sienne et de la petite rivière du Chefresne. Au XIIIe siècle, la seigneurie de Percy était possédée par Guillaume Paisnel. Un des fiefs de cette dépendance s'appelait le *Mesnil Séron* : faut-il y voir, à cause du nom, (Mansio Serlonis) le lieu d'origine ou la résidence de Serlon ?

Pirou. — Commune du canton de Lessay, arrondissement de Coutances. La famille de Pirou possédait des biens importants en Angleterre, principalement dans le Devonshire et le Somersetshire. Sa principale résidence se trouvait dans le comté de Devon, dont un manoir a con-

servé jusqu'à nos jours le nom de Stoke-Pirou. (Britton's Beauties of England (Devon) et Collins (History of Somerset, I, p. 255 et III, p. 55.)

Pirou se rattache à la Conquête, par ce fait que son château fut possédé par les Boys, de Boys ou Dubois, qui accompagnèrent le duc. (Listes de Leland et d'Hollingshed.) Wace cite *Pirou.*

Le château primitif de Pirou s'élevait à la place où se trouve le château actuel ; il était jadis entouré d'une triple enceinte de murs, protégée par des fossés remplis d'eau. Un donjon formidable par lui-même et par les approches dont il était muni en faisait une véritable forteresse. Les Anglais s'en emparèrent en 1418 et le conservèrent en leur pouvoir jusqu'en 1449.

Poilley. — Commune du canton de Ducey, arrondissement d'Avranches. D'après Le Héricher, (Avranchin Historique et Monumental, I, 399), le nom de cette paroisse semble dériver d'un nom d'homme, d'un chef normand. Mais il nous paraît très téméraire d'y placer le berceau de *Guillaume de Poillei*, qui figure notamment sur la Liste de Léopold Delisle. On trouve dans le Domesday un Poilgi, comme s. T. Poilgeium, Poilleium ont parfaitement pu donner Poilley. Nous en avons un exemple dans la transformation d'Oilgy, en Ouilly. « Les Oilgi se sont appelés les seigneurs d'Oiley en Angleterre et leur postérité existe encore dans la baronnie d'Oiley. » (M. Le Prevost, note du Roman de Rou.) Deux communes portent le nom de Poilley ; Poilley sur le Homme, celui qui nous occupe, et Poilley, canton de Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine). La Sarthe renferme aussi un Poillé (arrondissement de la Flèche.) La terre seigneuriale semble être celle du Homme. Aucune trace de motte, ni de château ; mais on trouve encore quelques débris du monastère de Montmorel, dont le grand bienfaiteur fut Guillaume de Ducey.

Précey. — Commune du canton de Ducey, arrondissement d'Avranches. Cette paroisse se trouve sur le bord de la route nationale de Dol à Avranches : « Si Précey, dit M. Le Héricher, tire son nom d'un Percy, cette localité avait un représentant à la Conquête. » (Le Héricher : Avranchin Historique et Monumental, I, p. 436.)

Willelmus de Percy, que Dugdale fait descendre de Mainfred de Percy, venu de Danemark en Normandie, reçut effectivement de nombreux domaines dans différents comtés. (Bar. T. I, p. 269.)

Mais il y a en Normandie un trop grand nombre de lieux appelés Précey, Pressey, Prestot et même Percy, (voir Percy) pour qu'on puisse affirmer que le seigneur de la Conquête était originaire de cette paroisse. Nous n'avons découvert aux Archives, ni sur les lieux, aucune trace pouvant laisser croire que Précey soit le berceau de Willelmus de Perci.

Quesnay. — Section de commune rattachée à celle de Trelly, canton de Montmartin, arrondissement de Coutances. Il est très probable que de cette paroisse partit *Raoul de Kaineto*, cité dans l'ouvrage de Banks comme étant à la Conquête. (Banks. Ext. Peer. I, p. 101-102. — Hutchius, Dorset, I, p. 110.) Léopold Delisle mentionne *Raoul du Quesnai*. Cette famille joua un rôle important dans le comté de Dorset et l'un de ses membres y fonda le monastère de Tarent. On ne peut signaler aucune trace de château.

Rampan. — Canton et arrondissement de Saint-Lô. Berceau probable des *Rampan* auxquels Guillaume attribua des biens dans le comté d'York.

Sacey. — Commune du canton de Pontorson, arrondissement d'Avranches. Un *Sacey* était à la Conquête. Wace dit : Et cil d'Oilli et de Sacie !

Il est absolument certain que cette paroisse possédait un seigneur au moment de la Conquête. Le Cartulaire du Mont (ms. 210 de la Bibliothèque d'Avranches) contient une charte « Carta de Buceio et de Saceio » dans laquelle Michel de Sacey et Guillaume de Sacey se trouvent cités. Les rôles de l'Echiquier citent souvent les seigneurs de Sacey : W. de Saxeio et Roger de Saceio. (Stapleton, T. I, p. 269 — T. II, p. 540.) Wace mentionne *de Sacie*. Sacey possédait une forteresse, Charruel, et un manoir. La forteresse construite en 1028 par Robert, duc de Normandie, était destinée à arrêter les incursions des Bretons. Elle était située au flanc méridional d'une colline baignée par la Dierge. Le manoir était situé entre l'église et Charruel. Les ruines qu'il présente encore appartiennent à des constructions du XVe siècle. C'est là qu'il faut placer le berceau du Sacey de la Conquête.

Saint-Aubin-des-Préaux. — Commune du canton de Granville, arrondissement d'Avranches. Un seigneur *des Praiaus* était à la Conquête,

De jouste lui cil des Praiaus,

dit Wace. « Li sire de Praerers » rapporte Leland. Quelques auteurs donneraient pour origine à ce seigneur cette commune de la Manche ; mais, il faut remarquer qu'au moment de la Conquête cette paroisse ne possédait pas de de seigneur laïc ; (d'après le Livre Blanc de l'Evêché de Coutances et le Livre Noir du même Evêché, fol. 39 verso.) L'abbé du Mont Saint-Michel en était le seigneur et le patron. Selon M. Le Prévost, il s'agirait de Préaux, canton de Darnetal, près de Rouen.

Saint Aubin de Terregatte. — Commune du canton de Saint James, arrondissement d'Avranches. Elle est baignée au nord par la Sélune. L'affix de son nom patronal wast, gast, vastus, *ravagé*, est un mot normand-saxon, très fréquent dans ces parages. Cette paroisse possède deux

fermes principales : le Manoir et le logis de Doguerne. L'endroit qui nous intéresse est la ferme d'Arcie.

Normand d'Adreci, inscrit comme T. E. C. en baronnie dans le comté de Lincoln, (Lincolshire fol. 361, b. 362) suivit Guillaume en Angleterre et fut doté par lui de trente-trois seigneuries qui formèrent la baronnie de Nocton. Il fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de Sainte-Marie d'York.

Il n'est pas douteux que Saint Aubin de Terregatte puisse revendiquer Normand d'Adreci comme un de ses enfants. D'après la charte de l'abbaye de Savigny (Voir Biards, les) ou le cartulaire du Mont Saint-Michel (ms. 210 Bibl. de la ville d'Avranches) la famille de Normand d'Andreci a pris naissance dans l'Avranchin et très probablement dans la paroisse de Saint Aubin de Terregatte, où existe toujours le hameau d'Arcie. On trouve, en effet, dans les chartes de Savigny, une charte de Radulphe d'Arcie qui était encore revêtue de son sceau, portant un lion passant, avec l'exergue : Sigillum Radulphi de Arceio. Le cartulaire du Mont Saint-Michel offre non seulement une charte de ce même Radulphe, mais encore celle de Pierre d'Arzis (de Arsieco) années 1243-1247, ainsi que celle de Jean d'Arzis ou Arsit (1248-1252-1254) qui, toutes relatent des donations faites à cette dernière abbaye dans leur domaine de Terregatte (Cf. Léchaudé d'Anisy. Rech. sur le Domesday, verbo d'Adreci p. 60-61).

Il ne faut pas confondre cette famille Dadreci ou d'Arsiz ou d'Arsit avec celle d'Osbern de Arcis qui tenait en chef et par baronnie dans le West Reding, d'importants domaines (Yorkshire, fol. 298 329 329 b. Lincolnshire f. 364). Osbernus de Arcis était probablement originaire d'Arques, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Il en est de même de Haimericus de Arcis : (Devonshire, fol. 117 b. Exon. Domesday) ; le texte prouve qu'il était bien originaire de cette dernière paroisse.

Saint-Clair. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Lô. Un *Saint-Clair* était à la Conquête. Les listes mentionnent, celle de Bromton *Seynt Cler*, celle de

Leland *S. Clere*, celle d'André Duchesne, *St-Clere*, celle de Léopold Delisle, *Richard de Saint Clair*. Les Sinclairs d'Ecosse et notamment le comte de Caithness font remonter leur origine à cette famille. Le château primitif devait se trouver sur la ferme appelée aujourd'hui encore la Motte, où l'on relève un tertre et des retranchements. M. de Gerville lui assignerait plutôt comme emplacement deux élévations dites la Croute et le Parc, non loin du presbytère.

Saint-Cyr du Bailleul. — Commune du canton de Barenton, arrondissement de Mortain. Il y avait un *Bailleul* à la Conquête. Cette illustre famille tire son origine de Baillol ou Bailleul, compagnon de Rollon et qui fut la tige de différentes branches en Normandie, en Ecosse et en Angleterre (Cf. Léon Fallue : Histoire de la ville et du cartulaire de Fécamp. — André de la Roque : Traité de la Noblesse. — Gabriel du Moulin : Histoire de Normandie. Dictionn. de Moréri, etc.) Pierre de Bailleul, sire de Fécamp guerrier de la Conquête, était originaire de la Seine-Inférieure : mais il se rattache trop intimement à cette paroisse du Mortainais pour que nous ne le fassions pas figurer ici. En 1220, Henri de Bailleul, descendant du conquérant, figure dans le catalogue des seigneurs du comté de Mortain. Un de ses parents Jean de Bailleul (1297) fut roi d'Ecosse ; il épousa Dornagille dont il eut Edouard de Bailleul, qui succéda à son père après la bataille de Dupplin (2 août 1332). Il abdiqua en 1356. Jean de Bailleul se retira dans sa terre de Bailleul (près Dieppe). Il y fut inhumé avec sa femme, dame de Galway, dans le chœur de l'église de Saint Waast de Bailleul sur Eaulne. Le château actuel de Bailleul en Mortainais est situé à trois kilomètres au sud de Barenton, à proximité de la voie ferrée de Pontaubault à Domfront. Les bâtiments de l'ancien château, propriété de M. Arthur Legrand, servent aujourd'hui de logement au fermier. Un village très voisin s'appelle la Motte ; on y voit également un château, appartenant à M. Méron.

Saint-Denis le Gast. — Commune du canton de Gavray, arrondissement de Coutances. Presque toutes les listes de la Conquête mentionnent un *Saint Denis.*

Seynt Denis et Saint Cler dit Bromton (Voir aussi la liste de Duchesne et la Chronique de Le Mégissier.)

La Normandie possède, il est vrai, une trentaine de paroisses de ce nom, ce qui rend très difficile la découverte du lieu d'origine du guerrier ; mais il faut remarquer que le fief de St-Denis se trouvait dans le baillage de Cérences et que la seigneurie de St-Denis était à une époque très voisine de la Conquête réunie à celle de Beauchamps (voir ce mot). Donc, au temps de l'expédition de Guillaume, cette paroisse de Saint-Denis dépendait de Cérences (voir ce mot). Une petite difficulté se présente encore : l'arrondissement de Coutances possède un autre Saint-Denis, Saint-Denis le Vêtu ou le Vieux (Vetus) canton de Cerisy la Salle ; mais il faut l'éliminer.

D'abord Saint-Denis le Gast est voisin du baillage de Cérences, tandis que Saint-Denis le Vêtu en est beaucoup plus éloigné. L'église de Saint-Denis le Gast est du temps de la Conquête ; enfin ce qui est décisif pour M. de Gerville, c'est que la famille Meurdrac (voir Meurdraquière, la) possédait la seigneurie de cette commune en 1250

Le château de Saint-Denis le Gast dont il reste encore quelques pans de murs et des fossés se trouvait à environ un kilomètre de l'église en descendant vers la rivière la Sienne, dans la direction du sud-est ; l'endroit est pittoresque et charmant.

Saint-Evremond de Bonfossé. — Commune du canton de Canisy, arrondissement de Saint Lô. Le pays dit de Bonfossé a été divisé en quatre paroisses : Saint-Martin, Saint-Sauveur, Saint-Samson et Saint-Evremond, tous qualifiés de Bonfossé. Bonfossé fut confirmé, en 1056, par le duc Guillaume, comme possession de la Cathédrale de Coutances. Cette possession est appelée quelquefois la Motte à l'Evêque ; c'était l'ancien château des évêques de Coutances. Le parc de Geoffroy de Montbray (voir *Montbray*)

était plutôt situé sur le territoire de Saint-Sauveur de Bonfossé, même canton, à peu de distance du château de la Motte. En 1418, Jean de Birmingham reçut l'ordre de s'en emparer au nom du roi d'Angleterre : De potestate data a rege H. V Johanni Bremingham ad castrum de la Motte in manu regis capieadam (*Rolles Normands de la Tour de Londres*, Tome I, p. 250).

Saint-Fromond. — Commune du canton de Saint Jean de Daye, arrondissement de Saint-Lô. Cette paroisse est probablement le lieu d'origine des Hommet, qui possédaient de grands biens en Angleterre, notamment dans le comté de Lincoln. Ils fondèrent au XIIe siècle un monastère à Saint-Fromond, auxquels ils donnèrent les cures et dimes des quatre paroisses dépendant de leur baronnie de Stainford.

Saint-Germain sur Ay. — Commune du canton de Lessay, arrondissement de Coutances. Faut-il tenir cette paroisse pour le lieu d'origine d'*Asinus Hugo* (Hugues l'Asne), qui tenait en chef de nombreux biens dans les comtés de Wercester, de Wiltz et de Hereford ? L'obscurité la plus grande règne sur cette famille dont les auteurs des Extinc. Peer. ne parlent même pas. Une charte du Mont Saint-Michel (1239) mentionne seulement un Thomas l'Asne comme dépendant de l'Abbaye du Mont dans les vavassories qu'elle possédait à Saint-Germain sur Ay. Nous mentionnons ce fait à titre d'indication seulement.

Saint-James. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches. D'après Wace, (Roman de Rou) Guillaume, duc, aurait offert à Gautier Giffart, le drapeau à la Bataille d'Hastings : (Gautier Giffard : liste L. Delisle)

Gautier Giffard tout amené
Ki à Saint Jame avait esté

Tendi sa main, les regnes prist,
Pie en estrien desus sasit...
Et li dus garda daltre part
Si apela Gautier Giffart :
« Cest gonfanon, dist il, pernez
« En la bataille le portez. »
Gautier Giffard li répondi :
« Sire, dist-il, por Deu, merci.

A la suite de ce refus, le drapeau fut remis à Tosteins, du Bec en Caux. (Sir Henri Ellis : Introduc. to Dom. I, p. X.)

Giffard figure sur la liste de Bromton sous le nom de Gyffart. Gautier Giffart était sire de Longueville, dans l'arrondissement de Dieppe ; il n'était pas originaire de Saint-James (Manche). Nous le citons ici, à cause du texte du trouvère.

Le château de Saint-James avait été bâti antérieurement à la Conquête, afin de préserver le duché de Normandie des incursions des Bretons : « Castellum quod S. Jacobi appellatum est opposuit in confinio ne famelici predones ecclesiis inermibus aut ultimo terrae suae vulgo excursionibus latrocinantibus nocerent. » (Gesta W. Ducis : Ap. Duchesne p. 191.) Richard, père de Hugues le Loup, comte de Chester, en reçut la garde. Il reste du château primitif, contemporain du Guerrier de la Conquête, un grand morceau de muraille au nord-ouest de la ville.

Sur la Haye de Terre et la Forteresse de Saint-James, on consultera utilement : A. Besnard : Mémoires de la Société d'Archéologie d'Avranches, VI, pp. 105-143.

Saint-Jean le Thomas. — Commune du canton de Sartilly, arrondissement d'Avranches. Abritée des vents du nord par la haute falaise de Champeaux dont le plateau forme en partie la Lande de Beuvais ou de Bivie, si fréquemment citée dans les anciennes chartes de l'abbaye du Mont Saint-Michel, cette paroisse incline, au sud, un versant boisé, coupé de riants vallons, au fond desquels bruissent de frais ruisseaux. A l'ouest, elle est baignée par la mer, qui, deux fois par jour, envahit avec une vitesse ex-

traordinaire la baie au fond de laquelle se dresse le Mont Saint-Michel. Les artistes, peintres et poètes, trouvent à Saint-Jean le Thomas, une nature calme, reposante et belle en été ; ses coteaux s'empanachent de frondaisons superbes ; ses landes rutilent de l'or des genêts et des jacobées ; ses grèves changent de couleur à chaque heure du jour, tandis que dans le lointain se dessine la côte bretonne avec ses rochers et ses îles : « Cette localité, dit Le Héricher, (Avranchin Historique et Monumental, II, 640) n'offre pas plus de charmes à l'amateur du pittoresque qu'à l'antiquaire, à l'archéologue et l'historien. Les plus grandes figures habitent ce pays et l'histoire de leur temps ainsi que l'image de leur civilisation apparaissent dans la série des évènements et des hommes qui se rattachent à cette localité. »

C'est surtout dans l'Histoire du Mont Saint-Michel que Saint-Jean le Thomas a joué un rôle considérable. Au cours de la Guerre de Cent ans, une bastille anglaise fut construite sur sa falaise et c'est en vue de cette côte qu'eut lieu le grand combat naval entre la flotte malouine et la flotte anglaise qui opérait (1434) le blocus de Mont Saint-Michel. Cf. Mandement du Trésorier des Finances en Normandie (16 octobre 1434) mentionnant la levée d'une somme de 10.000 livres tournois, pour l'entretien de la bastille d'Ardevon et la construction d'une nouvelle bastille à Saint-Jean le Thomas, (Biblioth. Nat. Paris. Quittances, t. 67, n° 2391.)

Mais le seul point historique qui doive nous occuper ici est le suivant : Saint-Jean le Thomas est-il le lieu d'origine de *Saint Johan* qui dans le dénombrement de Wace figure parmi les guerriers de la Conquête, que le Peerage de Collins appelle Guillaume de Saint Jean. la Chronique de Normandie, le sire de Saint Jean, la Chronique de Bromton, Seynt Johan et les listes de Leland Saint Jehan et Saint John ? C'est ce guerrier qui aurait présidé au débarquement et fait porter sur le rivage trois châteaux de bois, tout prêts à « assoir. »

Il nous parait probable que ce guerrier s'appelait, en réalité Raoul de Saint Jean : Radulphus de Sancto Johanne.

Il est cité très souvent dans les chartes relatives au Mont Saint-Michel. D'après le cartulaire de cette abbaye (Bibl. d'Avranches, ms. 210) il était feudataire du Mont pour la moitié de la paroisse : « XX solidos. . Radulfus reddebat per singulos annos pro medietate Sancti Johanis. » Il avait, de plus, dépouillé le Mont : « Tollit S. Michaelis quatuor salinas et terram Serlonis » (même manuscrit) ; au moment de la Conquête, il devait être lié d'amitié avec Guillaume, car il fut un des premiers à le suivre et son dévouement pour le duc était sans borne.

De Saint Jehan et de Bréhal
Vaissiez férir mult de prez ;
Li excuz sor lor chies meteint
Li colps de haches receveint ;
Mielx volaient iloc morir
Ke a lor dreit seignor faillir. (*Wace*)

« Le seigneur de Saint Jean, dit l'abbé Desroches (Desroches : Hist. du M. S. Michel et de l'Anc. Diocèse d'Avranches, I, p. 199) eut des biens considérables en Angleterre. Son fils Thomas posséda des terres dans le comté d'Oxford et sa famille y est encore célèbre aujourd'hui. Les principales branches sont celles de Bletso et de Bolinbroke. Une très ancienne généalogie de cette famille est peinte dans le chœur de l'église de Lédiard Trégoz dans le Wiltshire, ancienne résidence des de Saint-Jean. M. Lebreton, dans sa monographie du château de Saint-Jean le Thomas, (Mém. de la Société d'Archéologie d'Avranches, Tome IV p. 183) dit que de cette famille sont issus les Saint-Jean de Stauton et les Saint-Jean de Basing. (Voir pour cette paroisse anglaise : eccl. de Basinges : Chr. de Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel, Ed. Delisle : II, pp. 267 268, 309, 317) d'où descend le marquis de Winchester et les Saint Jean de Lagenham.

Pour identifier davantage le guerrier de la Conquête avec le Saint-Jean des Listes, Le Héricher introduit dans la discussion un élément nouveau et original : « Des trois fils de Raoul, Jean, Roger, Thomas, celui-ci fut le plus célèbre. A Tinchebray, en 1108, il fit un château de blocus,

comme dit Ordéric Vital : « Ibi Th. de S. Johanne cum multis peditibus et equitibus ad arcendos castrences castellum constituit. » Son frère Roger et lui avaient défendu vigoureusement le château de la Motte-Gautier. Il semble que les fonctions d'*engineers* soient héréditaires dans cette famille.

Collins a donc commis une grave erreur en donnant pour origine à de Saint-Jean les environs de Rouen.

S'il fallait fortifier davantage la thèse que nous soutenons, nous ajouterions que les alliances des Saint-Jean avec les familles de Fougères, (chef-lieu d'arrondissement de l'Ille-et-Vilaine, Haute-Bretagne), de la Haye, de Chantelou, d'Orval, (voir Haye-Pesnel — Chantelou — Orval), toutes indiquées d'ailleurs par Collins, constituent une présomption des plus sérieuses en faveur du Saint-Jean de Thomas qui nous occupe, puisque toutes ses familles ont pour origine des paroisses très voisines de notre Saint-Jean-le-Thomas :

« En effet, dit M. de Gerville, (de Gerville : Anciens Châteaux de la Manche, p. 98), cette présomption se convertit en certitude pour ceux qui connaissent l'histoire de la fondation de la Lucerne, au milieu du XIIe siècle. Les seconds fondateurs de cette abbaye sont les seigneurs de Saint-Jean-le-Thomas ; leurs noms de baptême correspondent généralement avec ceux que portaient, dans le même temps, les Saint-Jean d'Angleterre. Olive de Fougères, mariée suivant Collins à Guillaume (?) de St-Jean, donna à cette abbaye l'église même de St-Jean-le-Thomas, des pêcheries et beaucoup d'autres biens dans les diocèses de Coutances, d'Avranches et en Angleterre. Olive et son mari, Guillaume (?) de Saint-Jean, habitaient à Monchaton, (voir ce mot), tout près d'Orval, dans le canton de la Montmartin. Toutes ces familles, indiquées par Collins, figurent encore ensemble et aux mêmes lieux dans le Cartulaire de Lessay. C'est donc là qu'il faut rechercher les Saint-Jean, plutôt que d'aller au hasard et sans preuves imaginer qu'ils sont venus du côté de Rouen. » Cette erreur de Collins vient, peut-être, de ce qu'il a traduit « de Aureavalle » par Orville, ce qui eut été rationnel s'il se fut agi de

« Aureavilla », mais ce qui doit indiscutablement se traduire par Orval, paroisse située à moins de dix lieues de Saint-Jean-le-Thomas (voir au mot *Orval.*)

Il nous est très agréable de reproduire ici la description des ruines de l'ancien château de Saint-Jean-le-Thomas, d'après M. Le Breton, l'auteur de la monographie précitée : « Le touriste, dit-il, qui parcourait il y a quelques années les rivages de la Manche en suivant la ligne tortueuse de leurs falaises rencontrait, entre Avranches et Granville, les ruines d'un vieux château. Plantées, à mi-côte, sur un mamelon de la colline boisée, elles n'offraient plus aux regards qu'un gigantesque pan de mur, percé à jour dans sa partie supérieure. Ce bloc uniforme, envasé dans ses fondements, avait quelque chose de triste et de caduc et, cependant, depuis bien des siècles, cette ruine étonnante défiait les tempêtes. Son ciment avait la dureté du granit. A cette vue le touriste s'arrêtait. Bientôt, il escaladait la colline. A travers les broussailles, un étroit sentier le conduisait aux ruines. Le mur que nous venons de décrire se dressait avec majesté au dessus du visiteur, au milieu d'un amas informe de pierres. Parmi ces décombres, à demi-recouverts d'un aride gazon, on pouvait distinguer une enceinte carrée : c'était celle du donjon et la grande ruine devait former, autrefois, un des côtés de cette tour superbe. Tout au près, les restes de murailles formaient un *tumulus* étrange se prolongeant jusqu'aux murs d'enceinte. Ces derniers étaient peu visibles, mais on pouvait suivre néanmoins leurs contours. Au midi, le château était défendu par sa position même, à l'est et à l'ouest, par des tranchées profondes qui se continuaient au nord pour l'isoler entièrement. Un peu au-dessus des ruines principales, on voyait encore un pilier rond et massif et, à l'angle nord-est du donjon, les murs à demi-renversés de la chapelle féodale. »

M. de Caumont, qui visita le château ou plutôt ses ruines dans les premières années du XIXe siècle, dit que par sa position et ses restes il ressemblait à cette forteresse saxonne de Conningsburg, d'Ivanhoë, ressemblance à laquelle s'ajoutait celle du nom saxon de Hoguelle, qui s'applique au nord de la Montagne. (De Caumont, Bulletin

Monumental, III, et Le Héricher : Avranchin Historique et Monumental, II, p. 639.)

Le château de Saint-Jean-le-Thomas avait été élevé en 1121 : « Thomas de S. Johanne, incepto castello suo, apud Johannem... » (Cartulaire du Mont Saint-Michel, ms. 210 précité.) Il remplaçait le château primitif, d'où sortit le guerrier de la Conquête. Ce château, protégé par de profondes tranchées était environné d'un mur d'enceinte. Nous n'avons pu en découvrir aucune trace certaine.

Saint-Léger. — Commune du canton de la Haye-Pesnel, arrondissement d'Avranches. Elle s'étend sur un coteau baigné par le Thar et occupe une partie d'un plateau, dominant une riante vallée, au fond de laquelle coule cette jolie rivière qui, jadis, formait la délimitation entre les diocèses de Coutances et d'Avranches. Elle fait face à la commune de la Lucerne dont l'abbaye fut célèbre. (Voir Haye-Pesnel, la) Cette petite paroisse a pour patron saint Léger, Sanctus Leodegarius, évêque d'Autun, (VIIe), ami de saint Ouen et qui, pour cette raison, devint le patron de nombreuses églises normandes.

Lentgar, Lendger, Lignier, Leguier sont les principales altérations du nom primitif. On compte en France cinquante-six Saint-Léger ; la Normandie en renferme quatre : 1° St-Léger-Carcagny (Calvados) — 2° Saint-Léger (Manche) 3° Saint-Léger-du-Bosc (Calvados) — 4° Saint-Léger-de-Gennetay (Eure).

De laquelle de ces paroisses fut originaire *Saint-Léger*, cité dans la liste de Bromton ?

Crenawell et Saint-Quentin,
Deverous et Seint-Martin,
Seint Mor et *Seynt-Léger*,
Saynt-Vigor et Seynt-Per, etc.

M. Léop. Delisle mentionne dans sa liste : *Robert de St-Léger*.

Il faut, certainement, éliminer Saint-Léger-Carcagny Saint-Léger-du-Bosc et Saint-Léger-de-Gennetay, parce que ces trois paroisses ne nous ont conservé aucun souve-

nir matériel, (charte, document, château, ruines, motte, etc.) ni même aucune tradition orale.

Le Saint-Léger qui nous occupe reste donc seul et il n'est pas douteux qu'il soit le pays d'origine du guerrier de la Conquête.

En effet, la liste citée ci-dessus est celle de Bromton qui, on le sait, n'est pas dressée par ordre alphabétique comme celle de Taylor.

Or le groupement dans lequel figure le nom de Saint-Léger est caractéristique : St-Mor, St-Pair, Beauchamps, la Haye-Pesnel, sont dans un rayon extrêmement voisin de Saint-Léger.

M. de Gerville, trop prudent cette fois, n'a pas osé placer à Saint-Léger le berceau du guerrier : « Plusieurs listes de la Conquête, dit-il, présentent le nom de Saint-Léger parmi ceux des capitaines qui passèrent en Angleterre avec le Conquérant. Il est incontestable qu'une famille de ce nom établie à Ulcombe, dans le comté de Kent, depuis que Robert y vint de Normandie avec le duc Guillaume, y a subsisté jusqu'au règne d'Elisabeth. Mais l'embarras est de savoir d'où partit Robert de Saint-Léger. Quant à la commune de Saint-Léger, arrondissement d'Avranches, qui est fort petite, je n'ai rien vu qui puisse me donner l'idée d'un ancien château ; je n'en parle que pour indiquer l'objet d'une recherche. » (De Gerville, sur les Anc. Ch. de la Manche, pp. 83, 84.)

Cette recherche, nous l'avons faite : il est vrai qu'il n'existe dans cette paroisse ni château, ni débris de château ; mais, à la limite même de Saint-Léger et de Saint-Ursin et sur le territoire de cette dernière commune, existait un manoir sur l'emplacement duquel la famille de la Broïse fit construire un château. Ce château est connu sous le nom de Logis de la Sanguinière.

Tel est croyons-nous, le berceau du Saint-Léger de la Conquête ; notre opinion se fortifie de celle de Richard Séguin et de Le Héricher. (Richard Séguin : Hist. arch. des Bocaïns, 1822. — Le Héricher, Av. H. et M. II, p. 107)

Saint-Malo de la Lande. — Chef lieu de canton de l'arrondissement de Coutances. Il n'est pas trop téméraire de croire que le seigneur de Saint-Malo mentionné sur presque toutes les listes, (Bromton, Leland, Hollingshed, etc.) était originaire de cette paroisse. Saint-Malo de la Lande est la seule commune de Normandie à porter le nom de St-Malo et rien ne peut faire supposer que le seigneur de la Conquête était originaire de St-Malo. (Ille-et-Vilaine.)

Saint-Martin-d'Aubigny. — Commune du canton de Périers, arrondissement de Coutances. Cette paroisse est le berceau d'une famille considérable. On sait que le seigneur d'Aubigny qui accompagna Guillaume à la Conquête était un des grands officiers du duché de Normandie. La Liste d'André Duchesne lui donne le nom d'Albeny. (Cf. Léchaudé d'Anisy : Recherches sur le Domesday-Book : verbo Albingi, I, p. 96.) Dans presque tous les rôles, il avait le titre de Bouteillier que la plupart des auteurs anglais traduisent par Pincerna ou Buticularius et que Guillaume d'Aubigny portait au couronnement du roi à Westminster.

Un frère de Guillaume d'Aubigny, Niel ou Nigel, figure aussi à la Conquête. Il aida Guillaume à soumettre le Northumberland. Il est inscrit comme T. E. C. (Buckinghamshire, folio 151 b.) ; Bedforshire, folio 214 ; Leicestershire, folio 236 ; Warwickshire. folio 244 et comme sous-tenant : (Bershire, folio 59 b. ; Bedforshire, folio 210 b.) (Consulter aussi Dugdale's Baronages, 109. — Collin's Peer (1711), II, 2e partie, 9-15. — Banks : Earls of Sussex : Baronages, III, 695 et le même auteur : Ext. Peer. II, verbo : Mowbray.) Il était le plus jeune enfant de Roger d'Aubigny et d'Amicie de Moulbray ou Montbray, sa femme. Niel d'Aubigny possédait en Angleterre, suivant Banks, cent-vingt fiefs de chevaliers et autant en Normandie. Le souvenir du château d'Aubigny est conservé par un tertre élevé par la main de l'homme. On découvre autour et assez péniblement quelques débris de maçonnerie. M. de Gerville qui le visita, il y a près de cent ans, dit : « J'y ai remarqué

des fondations de murs et, surtout, celle d'une tour circulaire. Le château qui avait beaucoup de souterrains était environné d'un double fossé. Il y avait des ouvrages avancés vers l'église de Remilly. Ruiné et rasé comme il l'est, il peut encore donner l'idée d'un des plus grands châteaux à motte que nous ayons dans le Cotentin et des moyens qu'on employait pour se fortifier. » (De Gerville : Sur les Anciens Châteaux de la Manche : Second Mémoire, III, Avril 1826, p. 239.)

Saint-Maur-des-Bois. — Commune du canton de St-Pois, arrondissement de Mortain. Des huit communes appelées Saint-Maur et qui existent en France, une seule, celle qui nous occupe, appartient à la Normandie. Elle se trouve dans le fameux *Val de Sienne*, cher aux historiens poètes de la Conquête.

Elle est donc, à n'en pas douter, le lieu d'origine du guerrier de la Conquête *Seynt Mor*, cité par Bromton, Duchesne et Hollingshed et qui compte dans sa descendance Jeanne Seymour, femme du roi Henri VIII.

Les généalogistes anglais n'hésitent pas à déclarer que les Seymour sont d'origine normande. (Banks, Extinct Peer. II, 517. — Collins : Peer. by Brydges, I, 144.) Leurs recherches auraient pu être plus approfondies ; complétons-les en disant qu'il est certain que le berceau des Seymour, Seynt Mor, de Sancto Moro, est bien la petite paroisse qui se trouve à peu près à mi-chemin de Villedieu-les-Poëles (Manche) et de Saint-Sever (Calvados). L'incorporation de Saint-Maur dans le groupement de la Liste de Bromton est également un argument d'un poids considérable en faveur de notre Saint-Maur : on découvre encore, au lieu dit « La Motte », à l'ouest et auprès de l'église, des fossés à demi-comblés, emplacement certain de l'ancien château ; les murs ont disparu vers 1770.

Sainte-Mère-Eglise. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Valognes. Un de ses seigneurs accompa-

gna Guillaume qui lui donna des biens considérables dans le comté de Devon. De ses descendants trois furent évêques de Londres, l'un au XIIe siècle, les deux autres au XIIIe.

Saint-Nicolas-de-Pierrepont. — Commune du canton de la Haye-du-Puits, arrondissement de Coutances. C'est, dit-on, le lieu d'origine d'un compagnon de Guillaume. D'après plusieurs généalogistes anglais, il s'appelait *Robert*. (Collins Peer, Ed. Brydges, V, p. 626. Voir la Liste d'Hollingshed dans Saint-Allais, p. 248.) La Liste de Léopold Delisle mentionne : Geoffroi de Pierrepont, Renaud de Pierrepont et Robert de Pierrepont. Il avait très probablement suivi Guillaume, comte de Varennes. En effet, peu de temps après la Conquête, on le trouve possesseur dans les comtés de Suffolk et de Sussex de terres relevant immédiatement du dit Guillaume de Varennes. Une paroisse du Sussex se nomme encore Hurst Pierrepont. M. de Gerville localise le château du guerrier normand à la ferme d'Ecauzeville, qui se trouve dans la paroisse de St-Nicolas ; mais il nous semble que la commune de Saint-Sauveur-de-Pierrepont pourrait plus justement revendiquer ce titre. Voir *Saint-Sauveur-de-Pierrepont*.

Saint-Pair. — Commune du canton de Granville, arrondissement d'Avranches. La liste rimée de Bromton dit :

Seynt Mor et Seynt Leger
Seynt Vigor et *Seynt Per*.

Faut-il rechercher le guerrier de la Conquête à Saint-Pair, canton de Granville, ou à Saint-Pois, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mortain ? En effet, malgré la différence absolue d'orthographe, Saint-Pair et Saint-Pois c'est le même nom : Sanctus Paternus. Le premier est, quelquefois, dans les vieilles chartes appelé Saint-Pair sur la Mer. Saint-Pair est situé sur la baie du Mont Saint-Michel, entre le roc de Granville et les falaises de Carolles. C'est aussi, très probablement, le lieu de nais-

sance de Guillaume de Saint-Pair, poète anglo-normand du XIIe siècle, auteur du Roman du Mont Saint-Michel, dont l'un des manuscrits est déposé au British Museum et dont la meilleure édition est celle du Dr Paul Redlich (Der Roman du Mont Saint-Michel, von Guillaume de Saint-Paier, Wiedergabe der beiden Handschriften der brittischen Museums : Marburg, 1894.) Le second (Saint-Pois) est souvent appelé St-Pair le Servain. Les deux paroisses, éloignées d'une quinzaine de lieues, possédaient, chacune, au moment de la Conquête, un château dont les ruines ont presque entièrement disparu. Le château de Saint-Pair sur la mer se trouvait un peu au dessous de l'église actuelle et sa base était baignée par la petite rivière la Saigue. Nous en avons vu encore les débris tout dernièrement : (septembre 1906.) Le château de St-Pair le Servain ou Saint-Pois se dressait à l'endroit où se trouve le château actuel.

Les deux Saint-Pair peuvent, au point de vue de l'importance, revendiquer autant de titres l'un que l'autre. Mais nous pensons que le seigneur de la Conquête était originaire de Saint-Pois, parce que, en 1066, les seigneurs de Saint-Pair sur la Mer n'étaient autres que les abbés du Mont Saint-Michel.

Saint-Pierre-de-Semilly. — Commune du canton et de l'arrondissement de Saint-Lô. Un Semilly était à la Conquête, *le sire de Semillie*, dit Leland, *le sire de Cennlie*, rapporte Wace ; Masseville, Hollingshed et Dumoulin le mentionnent également. Le château de Semilly devait être considérable. (Cf. Collin's Peer, 1711, II, p. Ier, p. 60.) Henri Ier, Henri II et Richard Cœur de Lion y séjournèrent. Le château primitif était probablement situé auprès du château actuel. De curieux détails concernant ce château et surtout « la ville » de Semilly ont été insérés dans le *Journal de Verdun*, année 1762. Consulter aussi l'article de l'abbé *Michel Béziers* : Mémoires Historiques sur la Chatellenie de Saint-Pierre-de-Semilly en Basse-Normandie, dans *les Recherches de la France*, tome II, p. 255-273.

Saint-Pierre-Langers. — Commune du canton de Sartilly, arrondissement d'Avranches. Traversée en partie par la route nationale d'Avranches à Granville, cette paroisse aurait donné naissance à *Saint-Pierre*, mentionné plusieurs fois dans le Domesday, comme tenant en chef.

Ce qui décide en faveur de cette paroisse. c'est qu'un autre seigneur de Saint-Pierre, réclamé pour ancêtre par Sir Bumbery, baronnet du comté de Suffolk, vint à la Conquête à la suite de Hugues, comte d'Avranches. Or Saint-Pierre-Langers est distant d'Avranches de moins de quatre lieues, tandis que St-Pierre, près de Cherbourg, où l'on pourrait peut-être essayer de placer le berceau du guerrier, est éloigné d'Avranches de près de quarante lieues. (Bar. of England : verbo Bumbury.)

Une autre raison confirme, d'après nous, l'hypothèse favorable à Saint-Pierre-Langers.

En effet, dans le courant du XIIe siècle, les seigneurs de Saint-Pierre-Langers jouèrent un rôle très important dans l'histoire politique et religieuse de l'Avranchin.

Le Cartulaire de l'abbaye de la Lucerne nous fait connaître qu'en 1146 *Henricus de Sancto Petro* fut témoin dans une convention passée entre l'abbé Tesselin et Bernard, abbé du Mont Saint-Michel. Il s'agissait de la concession de terrains situés au bord du Thar ; or le Thar traverse la petite commune de Saint-Pierre-Langers. En 1158, sous l'abbé Ansgot, de la Lucerne, Philippe de Saint-Pierre donna aux chanoines de la Lucerne la moitié des deniers de la paroisse de Saint-Pierre-Langers : « Et insuper quidquid in ecclesia de Montviron ad ipsos pertinebat et in molendinis suis, videlicet de Sancto Petro Langiers, de Valle Seie, de Donvilla. »

Il est donc très raisonnable de croire que ces deux donateurs, seigneurs de Saint-Pierre-Langers étaient les fils ou les petits-fils du seigneur de la Conquête, d'autant plus que la paroisse de Saint-Pierre près Cherbourg ne présente aucune particularité permettant de faire un rapprochement aussi caractéristique.

Le château actuel de Saint-Pierre-Langers a été bâti sur l'emplacement de l'ancien château ; « C'était, dit Le Héri-

cher qui, malheureusement ne cite pas la source de son information, une belle forteresse accostée aux quatre angles de tourelles crénelées et entourées d'eau : il fut détruit par les Anglais en 1440 (Le Héricher : Av. H. et M. II, 664.)

Par un rapprochement assez étrange signalé par M. Ch. Le Breton (Le Breton, l'Avranchin pendant la Guerre de Cent Ans, p. 215), l'année même où l'abbé de la Lucerne, Philippe Badin, tout dévoué aux Anglais qui le favorisaient bénissait la première pierre de Granville, les Anglais renversaient le château de Saint-Pierre-Langers qui était d'un grand revenu, parce qu'il était fortifié et qu'ils ne pouvaient le garder.

Saint-Planchers. — Commune du canton de Granville, arrondissement d'Avranches. Un moine du Mont Saint-Michel (Voir Mont Saint-Michel, le) originaire de cette paroisse, fut envoyé par l'abbé du Mont, en Angleterre. Ce religieux devint abbé à St-Pierre-de-Cerne : « Robertus de Sancto Pancratio, monachus Sancti Michaelis de Monte, factus est abba Cernelienasis. » (Chr. Rob. de Torigni.)

Saint-Pois. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mortain (Voir au mot Saint-Pair.)

Saint-Quentin. — Commune du canton de Ducey, arrondissement d'Avranches.

Il est téméraire d'affirmer, comme le font certains historiens locaux, que cette paroisse est le berceau de *Hugues de Saint-Quentin* mentionné dans le Domesday Book comme T. E. C. dans les comtés de Dorset et d'Essex et figurant dans la liste de Léopold Delisle sous le nom de Hugue de Saint-Quentin.

Aucun document, aucune trace de logis seigneurial ne justifient cette hypothèse.

Au moment de la Conquête, Saint-Quentin parait avoir possédé un seigneur. Son nom patronymique était Regnault. Une terre de cette commune porte encore le nom des Renaudières. (D'après les ms. de l'abbé Cousin : 20 vol., Bibliothèque de la Ville d'Avranches.)

Saint-Sauveur-Lendelin. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Coutances. Cette paroisse ou ses environs ont peut-être donné un homme à l'expédition. On trouve, en effet dans le Domesday Book, comme soustenant dans le comté d'Oxford. (Oxfordshire fol. 154 b.) *Alsi de Ferand*. Il sous-tenait du roi huit hydes de terre à Sciptone. Il figure dans la liste de Duchesne. Des textes d'une époque rapprochée de celle de la Conquête prouvent qu'il y avait dans le pays de Saint-Sauveur-Lendelin une famille de Ferand ; mais le prénom d'Alsi n'y est point employé.

Saint-Sauveur-de-Pierrepont. — Commune du canton de La Haye-du-Puits, arrondissement de Coutances. Cette paroisse pourrait, d'après nous, revendiquer comme sien, de préférence à Saint-Nicolas-de-Pierrepont, (Voir Saint-Nicolas-de-Pierrepont) Robert de Pierrepont, compagnon de Guillaume. A l'inverse de Saint-Nicolas, Saint-Sauveur possède quelques débris d'un ancien château : le Castel de Montaban, qui semble être contemporain de la Conquête.

Saint-Sauveur-la-Pommeraye. — Commune du canton de Bréhal, arrondissement de Coutances. Est-elle le lieu d'origine de la famille *Pommeroy*, qui figure dans la liste de Bromton, dans celle de Duchesne et est appelée Pommeraye, dans la liste alphabétique de Hollingshed et Pommeray dans celle de Léopold Delisle ?

Deux autres communes de Normandie pourraient, peut-être, revendiquer cet honneur : la Pommeraye, canton de

Thury-Harcourt, arrondissement de Falaise (Calvados) et La Pommeraye, canton de Tôtes, arrondissement de Dieppe (Seine-Inférieure.)

L'argument qui milite en faveur de Saint-Sauveur-la-Pommeraye (Manche) est une charte rapportée par Ducarel, aux termes de laquelle la famille Pommeroy possédait en Normandie un château dépendant d'un baillage de la Heuze et de l'honneur de Mortain. (Ducarel's anglo-norman Antiquities considered in a tour throught part of Normandy : London 1767.) Il est bien plus naturel de placer ce château dans cette partie de la Basse-Normandie que d'aller le chercher près de Dieppe ou de Falaise.

Les Pommeroys possédaient en Angleterre de très nombreux fiefs, presque tout le Devonshire où se trouvait leur principale résidance Bury-Pomeroy. (Polwhele : History of Devonshire, passim.)

Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Valognes : « Bromton, dit Gerville, écrit Sanzaver ; Leland mentionne Saunzaeur. Nous ne voyons pas dans ces noms la corruption de Saint-Sauveur, mais un nom original, Sansavoir, assez fréquent en Normandie et même en Haute-Bretagne sous la forme chuintée de Chansavoir ou Champsavoir. Masseville cite : le seigneur de Saint-Sauveur, vicomte du Cotentin. Wace dit

Néel de Seynt Sauveur
Assault Anglès a grand vigueur.

Ce seigneur puissant et respecté dut être récompensé largement et, cependant, on ne trouve pas trace des libéralités de Guillaume. Un historien normand prétend que ce guerrier fut tué en 1074, près de Cardif, dans un combat contre Canut. (Odolant Des Nos : Mémoires Historiques sur la ville d'Alençon et ses Seigneurs (1787) Tome I p. 149.) Le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte a été l'objet d'une étude très complète de la part de M. Léopold Delisle.

Sainte-Suzanne-sur-Vire. — Commune du canton et arrondissement de Saint-Lô. Elle a donné un guerrier à l'expédition de 1066 : *Brebeuf* : *Braybuff* dit Bromton, *Braybuf* dit André Duchesne. Brebeuf, fief secondaire, était situé à Condé-sur-Vire (Voir Condé-sur-Vire) mais s'étendait beaucoup sur Sainte-Suzanne. Le livre noir de l'Echiquier d'Angleterre porte : *Radulf de Braibœf* debet servicium III militum Willelmo de Roumare in com. Lincoln. »

D'après la tradition populaire, le château de Brebœuf se trouvait sur la paroisse de Condé-sur-Vire, au lieu dit le parc de Brébœuf, sur la terre du Pont.

Saint-Ursin. — Commune du canton de la Haye-Pesnel, arrondissement d'Avranches. C'est sur le territoire de cette commune que se trouve le Logis de la Sanguinière, berceau de Saint-Léger, compagnon de Guillaume. (Voir au mot : Saint-Léger.)

Saint-Vast-la-Hougue. — Commune du canton de Quettehou, arrondissement de Valognes. On peut donner, sans certitude, toutefois, cette commune comme lieu d'origine de *Anquetil*, *Anschitilius* qui sous-tenait de la baronnie de Saint-Pierre-de-Burg le domaine de Witheringham (Northamptonshire, fol. 221 b.) Les Anquetil, originaires peut-être aussi des environs de Bayeux, devaient jouer un rôle important dans le pays qui forme aujourd'hui le département de la Manche. Ranulphe d'Anschitill figure dans une charte de confirmation de biens, relative aux îles de Serk et d'Aurigny. Robert d'Anschitill est mentionné également dans une charte du duc Robert, concédant au Mont Saint-Michel le droit d'établir une foire à Ardevon, paroisse du doyenné de Pontorson, archiprêtré d'Avranches. (Cf. Dom Huynes, Histoire Générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, II, 8.)

Sartilly. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches. Certains auteurs, s'appuyant sur le *Monasticon Anglicanum* prétendent que cette paroisse donna deux seigneurs à la Conquête : Gilsbertus de Sartillo et Gauffridus de Sartillo. Cette hypothèse n'est confirmée par aucun fait. Le château de Bréquigny, (3 kilomètres au nord du bourg de Sartilly), parait avoir été la demeure primitive des seigneurs de l'endroit.

Saultchevreuil-du-Tronchet. — Commune du canton de Villedieu. arrondissement d'Avranches. Un de ses seigneurs, *Pierre de Saultchevreuil* était à la Conquête parmi les guerriers du Val-de-Sienne. D'après Séguin (Séguin : Histoire Militaire des Bocains p. 191) ce seigneur reçut, après l'expédition la terre de Bolton. On trouve dans le Domesday Book un Wilhelmus Capra et un Wilhelmus Chêvre comme s. t. — Saultchevreuil, saltus capri (bois du chevreuil, étymologie douteuse) est devenu aussi Sachevrell. (Voir la note d'Augustin Thierry, T. II, p. 36) sur l'altération des noms normands en Angleterre.

Saussey. — Commune du canton et de l'arrondissement de Coutances. Cette paroisse aurait donné un guerrier à la Conquête. (Cf. Masseville H. de N. I, p. 203.) Léop. Delisle mentionne *du Saussai*. Elle ne renferme aucune trace, ni motte, d'un château primitif cependant, il est certain qu'antérieurement au XIIe siècle, Saussay possédait une seigneurie. (Cf. Livre Noir du Diocèse de Coutances.)

Soulles. — Commune du canton de Canisy, arrondissement de Saint-Lô. Leland mentionne *Soules* et Gabriel Du Moulin *de Soules*, comme étant à la Conquête ; le *sire de Sole* dit Wace. Aucune trace de château.

Sourdeval. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mortain. La liste de Leland porte Surdevale et celle de Wace Sureval.

Subligny. — Commune du canton de la Haye-Pesnel, arrondissement d'Avranches. Elle est traversée par la route nationale d'Avranches à Coutances. Son histoire intéresse vivement l'archéologue normand, qui trouve très souvent le nom de Subligny, cité dans les anciennes chartes de l'abbaye du Mont St-Michel. « Mais, dit Le Héricher, la grande gloire de Subligny est d'avoir été le berceau d'une famille qui donna un chef à la Conquête. » (Le Héricher, Avranchin Historique et Monumental, II, p. 136.)

Observons, cependant, que si le nom de Subligny figure dans le Roman de Rou, il n'est cité ni dans Bromton, ni dans Taylor. Mais il se rencontre dans Masseville (Masseville, Hist. somm. de Normandie : Rouen 1708-1726) et dans les Baronages de Banks (Banks II, 630). M. de Gerville et, après lui, M. Leprovost ont soupçonné que le Chatelier pourrait bien être l'emplacement de l'ancien château d'où serait parti le guerrier de la Conquête.

Nous ferons tout d'abord observer que le Chatelier ne se trouve pas dans la commune de Subligny, mais bien dans celle de Saint-Jean-de-la-Haize, à plus de trois kilomètres de Subligny. De plus on ne découvre au Chatelier ni vestiges ni traditions permettant de faire soupçonner que le château de Subligny s'y élevait jadis. Son nom indique bien plus un camp romain qu'une habitation seigneuriale.

Nous placerions bien plus volontiers l'ancien manoir du Conquérant au village même de Subligny : on remarque, dans le jardin même du presbytère, un mur épais et solide, en maçonnerie, remontant incontestablement au XIe siècle. De plus, le nom de lieu, le *Manet*, indique bien que là se trouvait le Manoir.

Relevons ici une erreur de Collinson. Cet auteur donne une origine bretonne aux Subligny. Cette erreur provient, sans doute, de ce qu'au XIIe siècle une branche de la famille des Subligny, Souligny ou Sulligny passa en Bre-

tagne, par suite du mariage d'Hasculp II avec l'héritière de Dol et de Combourg. (Collinson, Sommersetshire, t. I, p. 445 : cité par M. de Gerville.)

Le Héricher (Avranchin Historique et Monumental, II, p. 139) indique cette commune comme lieu d'origine des Arondel (voir Avranches) : « Au souvenir des Subligny, dit-il, cette commune associe celui des Arondel. Le fief de la Bréhoulière portait naguère encore sur sa cheminée l'écusson ciselé d'arondes ou hirondelles, armes parlantes de la famille et l'église renferme les tombes de deux de ses membres. Nous ne croyons pas que d'autre localité que Subligny puisse revendiquer l'honneur d'avoir été le berceau des seigneurs qui étaient même avant la Conquête en Angleterre, où ils avaient leur château du temps du roi Edouard. « Castrum Harundel T. R. E. reddebat quodam molend, XI sols. » Leurs descendants existent toujours dans l'Avranchin et possèdent encore la Bréhoulière. »

Les tombes dont parle Le Héricher sont toujours visibles. L'une d'elles porte cette épitaphe : « L'an mil cinq cens gist Robin Arondel. » La sépulture de l'autre Arondel parait aussi être du XVIe siècle. La Bréhoulière se trouve sur la route d'Avranches à la Haye-Pesnel, à moins de deux kilomètres au sud du château du Grippon. (Voir *Chambres, les.*)

Tamerville. — Commune du canton et de l'arrondissement de Valognes : lieu d'origine probable du seigneur *de Chiffrevast*, (note de M. de Gerville.) Il ne figure pas sur les Listes, mais il est certain qu'on le trouve en Angleterre, peu après l'expédition de 1066. Un registre cité par Hutchins (Dorset) le *Testa de Neville* mentionne un « Ricardus de Cyfrovast, tempore Will. Bastardi. » On découvre quelques traces de l'ancien château.

Tanis. — Commune du canton de Pontorson, arrondissement d'Avranches. Elle est orthographiée Tanies, dans le rôle de l'Echiquier, Tania dans le Cartulaire du

Mont St-Michel. Un Tanis, Gradalonus de Taneia, y figure comme témoin dans une charte de donation. Dans une déclaration des fiefs de l'abbaye du Mont St-Michel présentée par l'abbé Robert au roi d'Angleterre Henri II, (1172), on lit : « Eudo de Tania » et plus loin dans le même texte : « Eudo de Tanie. » (Bibliothèque d'Avranches, ms. 210 folios 132-133)

D'après Le Héricher, l'étymologie de Tanis est incertaine ; ce serait un de ces nombreux vocables que les Saxons ont imprimé sur notre sol. Leurs seigneurs on le sait, portaient le nom de Thanes ; les Taini, Teigni, Teinné et Teinni remplissent le Domesday-Book.

Cette paroisse aurait donc été le siège d'une thannie, d'une baronnie.

La liste de l'abbaye de la Bataille mentionne un Tanny : celle de M. Léopold Delisle, Auvray de Tanie ; on trouve aussi : Guillaume de Toeni : Ilbert de Toeni, Robert de Toeni. M. de Gerville dit, mais n'en rapporte pas la preuve, que cette commune avait à la Conquête un de ses seigneurs appelé Robert. Il n'a pu découvrir cette famille, ni l'emplacement de son château.

Il est certain, d'après le Cartulaire, qu'il existait aux environs du Mont Saint-Michel une famille de Taneia ; de plus, Eudo de Tania est cité dans le texte du Cartulaire immédiatement après Guillelmus de Brae ou Guillaume de Brée ; or Brée est le principal village de Tanis.

On peut donc très raisonnablement supposer que le *Tanny* de la Conquête était originaire de cette paroisse, d'autant plus qu'il n'existe en Normandie, ni même en France, aucune de ce nom.

Quant à l'emplacement du château, il est à présumer qu'il se trouvait sur la lande de Tanis, à un endroit où nous avons remarqué de faibles levées de terre et où les habitants du pays prétendent que l'on a trouvé, il y a une cinquantaine d'années, un morceau d'épée et les débris d'une poterie très ancienne. Le lieu d'origine des Tanis de la Conquête est plutôt Thosny (canton de Gaillon, arrondissement de Louviers.)

Teilleul (Le). — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mortain. Ordéric Vital dit que Guillaume le Conquérant nomma Onfroi du Tilleul commandant du château d'Hastings. Le château du Tilleul appartenait au comte de Mortain. Léopold Delisle mentionne *Honfroi du Tilleul.* Onfroy du Teilleul, époux d'Adelise de Grentemesnil, aidait, en 1045, Edouard le Confesseur à reconquérir son trône. Après la Conquête, Onfroy et son beau-frère regagnèrent leurs terres (1058). D'Alice et d'Onfroy était issu Robert du Teilleul, comte de Ruddlam. Il possédait douze manoirs dans ce comté. La forteresse du Teilleul fut construite vers 933 par Unsfrield le Danois, vicomte d'Hyèmes. Son emplacement actuel est le village du Château (Cf. Le Teilleul, par E. Dubois : Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches, tome VI, p. 81.)

Tirepied. — Commune du canton de Brécey, arrondissement d'Avranches. Cette paroisse renferme les restes d'un château-fort qui pourrait bien avoir été le berceau des seigneurs de Crux, (voir Croix-Avranchin, la) dont les biens étaient importants dans l'Avranchin.

L'habitation seigneuriale, telle qu'elle se présente actuellement, ne remonte pas au-delà du XVIIIe siècle ; mais on remarque encore dans la chapelle attenante deux modillons qui, par leur caractère roman, remontent au Xe siècle. Le château de Crux existait donc certainement à l'époque de la Conquête.

Tollevast. — Commune du canton d'Octeville, arrondissement de Cherbourg. Elle a donné à la Conquête un guerrier qui obtint des concessions dans l'île de Wight.

Torigny. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Lô. Parmi les barons qui se révoltèrent au cours de la minorité du duc Guillaume figurait le seigneur de

Torigny Hamon, appelé tantôt Hamon aux Dents, tantôt Hamon, Audens, ou le Hardi. Il fut tué au Val-des-Dunes. Son fils Robert Fitz Hamon rentra en grâce près de Guillaume qui lui rendit entre autres biens la baronnie de Torigny. Après Hastings, il reçut de grandes terres en Angleterre où il mourut en 1107 ; il fut enterré à l'abbaye de Tewkesbury, qu'il avait fondée. Il ne laissa que des filles, l'une d'elles, Mabile épousa Robert, comte de Glocester, fils naturel de Henri. Il ne reste rien du château primitif à part peut-être quelques fondations sur lesquelles Robert de Glocester éleva, au XIIe siècle, des tourelles et des murailles. Le château actuel de Torigny, grande et magnifique habitation des seigneurs de cette paroisse, rappelle que les Matignon de Torigny changèrent leur nom en celui de Grimaldi, Jacques de Matignon ayant épousé, le 20 Octobre 1715, Louise Grimaldi, fille unique d'Antoine prince de Monaco duc de Valentinois, dont il prit le nom, les armes et les titres. Les archives de Monaco qui ne remontent pas au delà du XIIIe siècle ne renferment aucun document relatif au seigneur de Torigny, ayant pris part à la Conquête. (Communication du Conservateur des Archives de la Principauté.)

Touchet (Le). — Voir Notre-Dame-du-Touchet.

Tourlaville. — Commune du canton d'Octeville arrondissement de Cherbourg. Raoul de Tourlaville figure sur la liste de Léop. Delisle.

Tourville. — Commune du canton de Montebourg, arrondissement de Valognes. Un Tourville figure dans la liste d'Hollingshed. Le château primitif se dressait sur un tertre évasé dominant la rivière de Sinope.

Trelly. — Commune du canton de Montmartin-sur-Mer, arrondissement de Coutances. D'après Leland (Col-

lectanea de rebus britannicis : Ed. Hearne I, p. 206), il y avait un seigneur de cette paroisse à la Conquête :

Tregoz et *Treilly*.

On lit dans Bromton :

Traitliz et Tragod

Collins cite deux barons portant le nom de Traily (Collins Ext. Peer. Ed. 1711 II, 2e partie, p. 123) La liste de Léopold Delisle porte : Geoffroi de Trelli.

Trely ne renferme aucun vestige, (ruines ou motte), d'un ancien château.

Troisgots. — Commune du canton de Tessy-sur-Vire, arrondissement de Saint-Lô ; cette paroisse est le berceau d'un guerrier de la Conquête. Le *sire de Trégoz*, dit Leland, *Tregos*, dit encore Leland, *Tragod* dit Bromton, le sire qui

Dunc tenait *Tresgoz*

dit Wace. (Vers 8.563 du Roman de Rou.)

La famille de ce Conquérant n'est pas mentionnée avant le règne d'Etienne, et l'on ne sait rien, croyons-nous, sur les possessions qu'obtint le sire de Troigots. Un de ses descendants Guillaume fonda en 1145 l'Abbaye de Hambye. Il est cité ainsi que Geoffroy dans *Banks*. (Extinct. Peer. I, 222-223) Une paroisse du Wiltshire porte le nom de Ledyart-Tregoz. D'après l'étymologie rationnel, l'orthographe de cette commune devrait être *Trégotz*, l'habitation de *Gotz*.

Quelques auteurs donnent au Conquérant le nom de Geffroy. Un Robertus de Tregoz est cité dans le Rot. Scaccarii de 1195. Ce devait être un baron considérable et très puissant.

Le château primitif était situé sur les bords de la Vire, au confluent de cette rivière avec le ruisseau de Manqueran ; sa position stratégique était excellente ; l'emplacement exact est très difficile à relever, à cause des nivellements qui ont été opérés depuis la fin du XVIIIe siecle.

Vains — Commune du canton d'Avranches même arrondissement. Cette commune a-t-elle donné un guerrier

à la Conquête ? Rien n'est moins certain. On trouve dans le Domesday des formes approchées de Vains : Wenesii uxor, Aluric Wans, Aluric de Weinhou (Weinhou signifie habitation de Wein.) Le cartulaire du Mont Saint-Michel orthographie Weim.

Vains possédait un manoir, élevé très probablement à l'endroit même où se dressa, au Moyen-Age, le château féodal : « C'est, dit Le Héricher, une de ces habitations de seigneur devenu homme de cour. » Nous croyons que le manoir actuel repose sur un terrain où fut élevée à une époque reculée une forteresse, un castel. Le bois voisin s'appelle le bois du Châtel, sa chapelle se nomme la chapelle du Châtel, dite aussi de Vertbois, oratoire élevé, dit-on, au xe siècle. Le manoir actuel de Vains est situé, presqu'au bord de la grêve, à environ trois cents mètres de la route d'Avranches à Genets, à droite dans cette direction. (Le Héricher, Av. H. et M. p. 179.)

Valognes. — Chef-lieu de l'arrondissement du même nom. Une famille de *Valoignes* ou de *Valoines* passa en Angleterre avec Guillaume et s'établit dans les comtés d'Essex et de Middlesex. La liste de Léopold Delisle mentionne Pierre de Valognes. Nous trouvons au Domesday-Book Petrus de Valoignes (Hert : 132-140 b. Camb. 201 b. Lincoln 336-368. — Petrus de Valoniensis : Essex 78. Norfolk : 256-278 b. — Petrus de Valonis : Suffolk 420 b. Pierre de Valognes est appelé par les auteurs anglais *neveu du Conquérant*. (Blomef. Norf. V, p. 787.) Il épousa Albreda, sœur d'Eudo Dapifer, avec laquelle il fonda le prieuré de Birham dans le comté de Norfolk. (Dug. Bar. I, p. 441.) Il est cité comme s. т. sous le nom de Petrus de Valonges et de Valongies. Il ne reste rien du château primitif de Valognes.

Varenguebecq. — Commune du canton de la Haye-du-Puits, arrondissement de Coutances. Cette paroisse était une des seigneuries de Raoul d'Evreux connétable de

Normandie, qui fut un des tuteurs du Conquérant. A l'époque de la Conquête, elle appartenait à la famille de Reviers, alliée de Guillaume ; au XIIIe siècle, par suite d'une alliance, elle appartint à Robert de Mortemer, ayant pour ancêtre le Mortimer de plusieurs listes. (Cf. Chronique de Bromton). Raoul de Mortemer eut un commandement à la bataille d'Hastings et ses successeurs furent tout puissants en Angleterre. On peut consulter à leur sujet : Collins Peer. (1711) II, p. 212-216. Leland mentionne : Monseir Hugh de Mortimer (Col. de rebus britann.)

Il ne reste plus rien du château de Varenguebecq, si ce n'est quelques levées de terre. Il se trouvait à un demi-kilomètre à l'est de l'église actuelle. Son emplacement sur un terrain en pente douce ne le désigne pas comme ayant été un château fort bien important.

Vauville. — Commune du canton de Beaumont-Hague, arrondissement de Cherbourg. Ce nom ne figure sur aucune liste. Le Mégissier, dans sa Chronique dit, toutefois, sans indication de sources, que cette paroisse fut représentée à la Conquête. Il est certain que Vauville possédait un très vieux château, ses ruines ont disparu au commencement du XVIIIe siècle.

Ver. — Commune du canton de Gavray, arrondissement de Coutances. Nous n'hésitons pas à y placer le berceau de la famille *de Vere* qui figure dans les listes de Duchesne et de Bromton : Aubry de Ver et Guillaume de Ver, (Liste Léopold Delisle). On trouve au Domesday-Book Albericus de Ver, comme T. E. C. dans le Midd. (130 b.) dans le Camb. 199 b. Hunt 207. Essex 76. 101. 107. Suffolk 418, et comme sous-tenant dans les mêmes comtés. Nous extrayons d'Ellis (Introd. to Domesday-Book, I, p. 499, en note) le passage suivant : « Of the lands of Alberic de Ver in this county (Cambridg.) Sextone (now Saxon or Saxham, a hamlet of Wood Ditton) was still in the possession of Vere, Earl of Oxford in the 29th Henri VIII.

Great Abington (the Abintone of Domesday) continued with Earls Edward till late in the reign of Queen Elisabeth ; Castle Camps, parcel of the barony by virtue of which the Veres held the office of Lord High Chamberlain of England was not alienated till 1580. » Cette note démontre la persistance des biens aux mains des grandes familles d'Angleterre.

C'est par erreur que Dibdin donne Granville pour berceau à cette famille. (Dibdin : Voyage Bibl. traduct, Liquet. Tome II, p. 202 203). Plus prudents, les généalogistes anglais qui s'étendent beaucoup et à juste titre sur cette famille ne lui assignent, en Normandie aucun lieu d'origine. M. de la Borderie dans son Histoire de Bretagne donne même à Auberi de Ver, une origine bretonne, (environ d'Ancenis). Nous réfutons cette thèse à l'article *Anetz*. (Départements de la Bretagne.)

Les seigneurs de Ver ont été comtes d'Oxford, pendant plusieurs siècles. S'il parait extraordinaire qu'ils n'aient pas décoré d'un château le lieu de leur origine, comme le fait remarquer M. de Gerville (De Gerville : Anc. Chat. IIe Mém. p. 300), c'est peut-être que le de Ver qui jouait à la Conquête un rôle subalterne, puisqu'il servait sous la bannière du seigneur de Moyon (Voir Moyon) ne se souciait pas d'entrer en concurrence avec son propre supérieur. Peut-être aussi n'avait-il pas le droit d'ériger si près du château de Gavray dont il dépendait un autre château fort ?

Ver possède une terre appelée Valencé. Est-ce le berceau de la famille *Valens*, cité dans Bromton et des *Valence*, mentionnés dans Banks ? (Banks Ex. Peer. T. I, verbo Valence.) Voir à l'article *Valence* (départements du Poitou).

D'après M. Léchaudé d'Anisy, une circonstance militerait singulièrement en faveur de la paroisse de Ver. Dans le Domesday, Albéric de Ver est inscrit comme sous-tetant de Geoffroy évêque de Coutances, dans les cinq comtés où ce même Albéric figure comme tenant en chef du Roi (Léchaudé d'Anisy : Recherches sur le Domesday, I, p. 88). Or, Ver est voisin de Coutances.

Vernix. — Commune du canton de Brécey, arrondissement d'Avranches. Un *Verny* figure dans la liste du Monastère de la Bataille et est cité par Duchesne. Il est impossible d'affirmer que ce seigneur soit originaire de cette paroisse, qui ne renferme aucune trace de motte seigneuriale ou de château.

Vesly. — Commune du canton de Lessay, arrondissement de Coutances. Les seigneurs étaient à la Conquête. Ils possédèrent et eurent des descendants dans les comtés d'York et de Norfolk. Léopold Delisle mentionne : Guillaume de Vesli, Hugue de Vesli et Robert de Vesli.

Vessey. — Commune du canton de Pontorson, arrondissement d'Avranches. Est-ce de cette paroisse ou de Vassy (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vire, Calvados), qu'est sorti le *Vescy*, de la Conquête? D'après le Domesday Book, un Robert de Veci possédait des biens dans les comtés de Lincoln (363), de Northampton (225), de Leic. (230) et de Warwick (242 b.) Dugdale le cite dans son ouvrage (Bar. I, p. 89) Le Veisey de la liste de Bromton est, peut-être, le même personnage. On voit par la souscription de Liger de Vesci et par le Vescie des Chartes, qu'au moyen-âge, le nom se conservait fidèle à sa forme originelle. Nous trouvons dans la Chronique de Robert de Torigny, à la date de 1183, la mention de la mort de Willelmus de Vecie. Le livre noir de l'Echiquier p. 318, nous indique l'état des fiefs que Willelmus de Vesci, possédait dans le Yorshire. En 1186, le roi jouissait de la terre de Willelmus de Vesci. (Madox : The history of the Exchequer. p. 203 : note Q.)

D'après Desroches (H. du M S. M. et de l'ancien diocèse d'Avranches, T. I, XL, Ier chapitre, source non indiquée) le seigneur de Vessey, paroisse qui nous occupe, reçut après la Conquête des biens importants dans le Northumberland et un seigneur de la même famille aurait fondé au XIIIe siècle dans la forêt de Holme, un ermitage pour des

religieux du Mont Carmel, amenés par lui de Palestine. La liste de Léopold Delisle mentionne Ive de Vesei et Robert de Veci.

Vessey est surtout célèbre par son prieuré de Balent, cité très souvent dans les chartes de l'Abbaye du Mont Saint-Michel. Nous croyons toutefois que Robertus de Veci était plutôt originaire de Vassy, arrondissement de Vire (Calvados). Aucune trace de château primitif ne peut cependant être relevée dans cette commune.

BRETAGNE

DÉPARTEMENTS DES COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, LOIRE-INFÉRIEURE ET MORBIHAN.

Si l'on recherche les causes de l'animosité violente qui mit si souvent aux prises, dans le courant du XIe siècle, les Bretons et les Normands, on est en droit, nous semble-t-il, d'en faire remonter l'origine à une alliance contractée, vers 1028, par le duc Alain III de la maison de Chartres et de Blois. On sait que, pendant une expédition dans le Maine et l'Anjou, Alain, fils de Geffroy Ier, s'éprit soudainement et passionnément d'une jeune princesse Berthe, fille du comte de Blois. L'amoureux, évincé par le père, réussit à faire enlever par Alain Canhiat, comte de Cornouailles, la dame de ses pensées et, comme celle-ci répondait à l'amour du galant et valeureux duc, le mariage fut célébré à Rennes, d'une façon joyeuse et solennelle. (Cf. Chronic. Kemperleg. dans *Baluze* : Miscel, t. I, p. 521.)

Cet évènement commencé par une idylle, dramatisé par un coup de force et consacré par une superbe cérémonie, indisposa contre la Bretagne le duc de Normandie, appelé quelquefois Robert le Diable, non pas qu'il fut question d'une mesquine jalousie, mais parce que cette union avait pour conséquence politique d'accroître la puissance du duché de Bretagne en alliant à celui-ci une maison hostile, d'habitude, aux ducs de Normandie. Robert Ier s'appuyant

sur les fables extraordinaires de Dudon de St-Quentin réclama l'hommage d'Allain III et, sur le refus très légitime de ce dernier, ravagea avec une forte armée le pays de Dol. Il construisit même entre les deux duchés une forteresse importante, celle de Charruel. (*La Borderie*, Histoire de Bretagne, t. II, p. 496. *Freeman* : History of the Norman Conquest of England, t. I, p. 235. *Dudonis :* De moribus et actis primor. Normann. ducum, édition Lair. *Dom Lobineau* et *Dom Morice*, passim.)

Le château de Charruel s'élevait dans la paroisse de Sacey. Sa position stratégique était bien choisie. Il était situé sur le versant méridional d'un coteau élevé, à environ un kilomètre de Sacey et quatre de Pontorson. Défendu vers la Bretagne par une pente rapide et par la rivière du Dierge qui coule au pied de la colline et est tributaire du Couesnon, il dominait toutes les terres environnantes par son élévation naturelle et factice. Des fossés, paraissant avoir été profondément creusés, l'entouraient de toutes parts et l'on découvre encore assez facilement les puissants reliefs de son enceinte carrée. Elle avait soixante-dix mètres sur chaque côté.

La première mention que nous ayons de Charruel se trouve dans Guillaume de Jumièges : « Alanus, Britannorum comes, a Roberti ducis servicio se surripere pertinaciter est agressus. Dux igitur adversus eum innuberabilem exercitum movit et non longe a fluvio Coisnon castrum quod vocatur Charruel, seu Carrucas ad munimen scilicet Normannici limitis et domandam tumidi arrogantiam præsumptoris. » (G. de J. VI, p. 261.)

Dès que ce château fut édifié, le duc Robert en confia la garde à Auvray le Géant. Ce fut ce dernier qui, aidé par le capitaine de Pontorson, tailla en pièces les bretons envahisseurs. L'engagement eut lieu à un kilomètre environ du bourg de la Croix Avranchin (canton de Saint-James, arrondissement d'Avranches), dans une petite plaine, nommée aujourd'hui encore les Tombettes : « M. Tuffin, de Villiers, auquel elle appartenait, l'ayant fait diviser dans le dernier siècle, ses ouvriers, en creusant le sol pour y établir des haies, y trouvèrent une grande tombe, dont le

pourtour était parementé en pierres ordinaires : elle était recouverte de terre et remplie de débris de corps humains. On y découvrit aussi les deux pierres sépulcrales qui sont aujourd'hui près de là, sur la route de Pontorson, et qu'un ancien manuscrit désigne pour avoir recouvert le corps de deux chevaliers tués dans cette bataille. Les deux monuments n'ont aucune inscription. Leur longueur est de cinq pieds sur vingt pouces de large à un bout et quatorze à l'autre. » (*Guitton de la Villeberge* : Mémoire sur le Château de Charruel ; Sociéte d'Archéologie d'Avranches, t. I, p. 198).

La lutte avait été très vive :

Li viles aloent ardant
Quérant preis, vilains prenant,...
Alain n'out od sei des Bretuns
Fors li chevetaignes baruns :
Ne n'i porent place tenir
Mort fut ki ne s'en pot fuir.

Le nom de Charruel a été très souvent altéré ; de là sont venues quelques confusions. L'auteur de la Chronique de Normandie ne différencie pas Charruel de Pontorson :

Od le conseil de suz barnage
Ferma sor Coisnon un chastel
Qui mult fut gent et fort é bel ;
Cherrues fut primes nomez
Ez Pontorson rest appelez (Ben. vers 30.825-29.)

L'erreur a duré longtemps et M. de la Borderie s'est trompé également dans l'appellation de la forteresse de Sacey ; il dit qu'elle se trouve près de Pontorson à Cherrueix. Or, il n'y a pas de Cherrueix dans le voisinage de cette petite ville. Cherrueix est une commune du canton de Dol, à environ quatre lieues de Saint-Malo.

L'attaque de la Normandie par les Bretons faillit se transformer pour ceux-ci en un véritable désastre. Une flotte normande menaça les côtes bretonnes. Il fallut l'intervention de l'archevêque de Rouen, oncle des deux ducs, pour les réconcilier. La paix, plus ou moins sincère, se fit dans l'enceinte même du Mont St-Michel, en 1030.

« Alain, dit avec raison M. de la Borderie, prêta le serment le couteau sous la gorge, car un hommage, ainsi ex-

torqué, ne peut nullement passer pour une reconnaissance de droit prétendu par les Normands. » (De la Borderie : Histoire de Bretagne, t. III, p. 9. Sur la Guerre des deux Ducs, consulter Guillaume de Jumièges, livre IV, chapitre 8 et 11.)

A la mort de la duchesse Havoise, (3 février 1034), ses deux fils qui, jusque là, exerçaient pour ainsi dire en commun l'autorité ducale, bien que depuis sa majorité Alain seul eut droit au titre, ses deux fils, disons-nous, se brouillèrent. Eudon ne fut pas satisfait de l'apanage considérable (diocèse de Dol, d'Aleth, de St-Malo et de Tréguier) que lui octroyait son frère. Une révolte éclata bientôt entre les seigneurs bretons qui se partagèrent en deux camps. Finalement, l'armée d'Eudon fut mise en déroute près de Dinan.

Cependant, la réconciliation entre Alain III et le duc de Normandie paraissait sincère et durable, si bien que Robert le Diable, partant pour un pèlerinage en Orient, confia son unique héritier, un fils naturel, Guillaume le Bâtard, à son cousin Alain III.

Robert mourut au cours de son voyage.

A cette nouvelle, un parti important refusa de reconnaître comme duc le jeune bâtard. C'est alors qu'Alain III intervint, battit Montgommery et l'exila ; mais les partisans de ce dernier empoisonnèrent le duc de Bretagne qui, ainsi, paya de sa vie la sollicitude dont il avait entouré Guillaume le Bâtard et le zèle qu'il avait déployé afin d'assurer sur sa tête la couronne de Normandie.

Alain laissait deux enfants, une fille nommée Havoise et un fils appelé Conan qui lui succéda sous le nom de Conan II. La jeunesse de ce prince fut malheureuse ; son oncle Eudon, duc de Penthièvre, l'obligea à s'exiler. Enfin, vers 1055, Conan ressaisit le pouvoir et conclut, en 1062, une paix avantageuse avec Eudon qui retourna dans son apanage.

Ce fut vers cette époque que des démêlés surgirent entre Conan et l'ancien protégé de son père. En 1064, Rivallon, sire de Combourg, ayant réuni un groupe de seigneurs du comté de Rennes, se révolta contre l'autorité ducale. Apprenant que Conan se dirigeait vers Combourg, dont le

château ne possédait pas des moyens suffisants de défense, Rivallon s'enferma dans la tour de Dol et sollicita des secours de Guillaume le Bâtard. Celui-ci était justement en train d'élever à la frontière bretonne, à St-James-de-Beuvron, un château-fort considérable : « Castellum quod Sancti Jacobi appellatum est interim opposuit in confusione famelici praedones ecclesiis inermibus aut ultimo terrae suae vulgo excursionibus latrocinantibus nocerent. »

Fort de cet appui, Guillaume envahit la Bretagne. Cette expédition à laquelle fait seulement allusion Ordéric Vital et que rapporte, sauf le siège de Dinan, Guillaume de Poitiers, est figurée tout au long sur la curieuse Broderie de Bayeux, appelée le plus souvent Tapisserie de la reine Mathilde. On voit sur la broderie Guillaume et Harold, celui-là même avec lequel il devait se mesurer deux ans plus tard à Hastings, franchissant le Couesnon, auprès du Mont St-Michel. Le Mont est figuré, très grossièrement, par un château sur un monticule. Les guerriers sont revêtus de cuirasses formées soit de lames, soit d'écailles d'acier, *squamata vestis*, ou d'anneaux réunis en chainons, *hamata vestis* ou cotte de mailles.

Arrivée à la hauteur du Mont, c'est-à-dire dans l'estuaire d'Avranches, l'armée de Guillaume s'engagea dans les sables que la mer venait d'abandonner. Plusieurs soldats qui s'éloignaient des gués s'enlisèrent dans la tangue et Harold leur tendit une main secourable. L'inscription porte ces mots :

« Et hic transierunt flumen Cosnonis et hic Haroldus trahebat eos de arena. »

Enfin, l'armée arriva sous les murs de Dol. Cette ville est figurée par une tour ; on voit, sur la broderie, un homme qui descend des remparts au moyen d'une corde. C'est très probablement un messager de Rivallon, dépêché vers Guillaume pour lui apprendre le départ de Conan, que l'on voit fuir au galop dans la direction de Rennes. « La scène suivante, dit M. Smart Le Thieullier, (Léchaudé d'Anisy : Description de la Tapisserie de Bayeux, traduite de Smart Le Thieullier), est sans contredit la plus

remarquable de toute cette ancienne broderie. Elle représente un fait passé presque sous silence par tous les historiens anciens et normands. Cependant, on ne peut douter de la réalité de ce fait, en voyant le dessin, ainsi que l'inscription suivante : *Hic milites Willelmi ducis pugnant contre Dinantes et Cunan claves porrexit.* » Cette partie de la tapisserie représente la ville de Dinan, assiégée par les troupes de Guillaume, qui mettent avec des torches le feu aux palissades. Les assiégés paraissent défendre vivement leurs murailles. D'un autre côté, on voit un homme, armé de toutes pièces, sans doute Conan, présentant les clés de cette ville au bout de la lance de sa bannière et un autre homme à cheval, également cuirassé, probablement Guillaume, qui reçoit ces clés au bout de sa lance, décorée d'une petite bannière. L'inscription et la tapisserie ne nous donnent pas plus de développement sur ce fait et les historiens gardant à cet égard un silence absolu, on ignore quels furent et la conclusion et le résultat de cette guerre. » (Léchaudé d'Anisy : Description de la Tapisserie de Bayeux, traduite de Smart Le Thieullier. Caen, Mancel, 1824).

Conan, débarrassé de Guillaume, réussit assez facilement à pacifier la Bretagne ; mais il subsistait toujours dans son esprit des idées de vengeance contre le duc de Normandie. Il attribuait au parti du bâtard l'empoisonnement de son frère Alain III et il lui gardait rancune de son intervention en faveur des seigneurs révoltés. Il cherchait une occasion de prendre une revanche. Il la trouva, quand il apprit que Guillaume se disposait à envahir l'Angleterre : « J'entends dire, lui écrivit-il, que tu vas passer la mer pour conquérir l'Angleterre ; j'en suis ravi, mais rends moi d'abord, je te prie, la Normandie. Robert de Normandie, que tu prétends être ton père, laissa, quand il partit pour Jérusalem, aux mains de mon père Alain, tout son héritage. Toi et tes complices, vous avez empoisonné mon père à Vimoutiers et, comme j'étais alors tout enfant, incapable de tenir la terre de mon père, tu t'en es emparé et tu la tiens contre tout droit, puisque tu n'es qu'un bâtard. Mais il faut maintenant me la rendre cette Nor-

mandie qui m'est due, sinon, je vais, de ce pas, te faire la guerre avec toutes mes forces ! » Ordéric Vital, Hist. Eccl. Livre IV, pp. 259-260, édition Leprevost, complète le récit de Guillaume de Jumièges : « Conanum, strenuissimum consulem veneno infecit, quem mortuum Britannia tota pro urgente probitate ineffabili fletu deflevit. »

On dit qu'un chambellan du duc de Bretagne, ami de Guillaume, empoisonna à l'instigation du duc de Normandie les gants, les rênes et le cor de guerre de l'infortuné Conan, qui mourut quelques jours après à Château-Gontier. C'est ainsi que, selon toute vraisemblance, Guillaume se débarrassa de son ennemi.

La mort de Conan II eut pour conséquence de faire passer la dignité ducale dans la maison de Cornouailles. Elle devait donner trois ducs à la Bretagne :

1° Hoël de Cornouailles, qui régna de 1066 à 1084.

2° Alain Fergent, son fils, qui prit le pouvoir en 1084 et mourut en 1119.

3° Conan III, fils du précédent. qui régna de 1112 à 1148.

L'avènement de Hoël eut certainement été l'occasion de compétitions et de luttes violentes entre le duc légitime, le comte de Léon et le duc de Penthièvre, Odon, si, à cette époque, « tous les jeunes gens, les bouillants, les batailleurs, tous les aventuriers et ambitieux de Bretagne n'avaient pas été occupés ailleurs. Tous avaient suivi Guillaume le Bâtard de l'autre côté de la Manche et étaient à cette heure même occupés à conquérir avec lui l'Angleterre. » On comptait parmi eux, au dire de Bertrand d'Argentré, « le Vicomte de Léon, Robert, sire de Vitré, Raoul, fils de Méen. sire de Fougères et père de Henri de Fougères, vicomte de Dinan, le sire de Châteaugiron, Raoul, sire de Gaël, le sire de Lohéac et un grand nombre d'autres gens de guerre et de sang illustre sous la conduite d'Alain, surnommé Fergent. » (Consulter : Dom Morice, Preuves, I, 427 et Le Baud : Histoire de Bretagne, inédite : Bibl. Nat. ms. fr. 8266, f° 146, cité par de La Borderie : Histoire de Bretagne, III, p. 25, en note.)

Les documents au sujet de la coopération bretonne à l'expédition de 1066 font à peu près complètement défaut.

Les recherches faites dans les archives départementales et particulières ne nous ont donné aucun résultat appréciable. Seul, le Domesday-Book a pu nous fournir quelques indications. Elles nous ont permis de déterminer la participation de plusieurs seigneurs bretons à la conquête de Guillaume et d'ajouter un assez grand nombre de noms à l'énumération très succincte de d'Argentré, de Dom Lobineau et de Dom Morice ; mais le manque de précision en ce qui concerne les lieux d'origine ne nous a pas permis de dresser une liste purement topographique ; par endroits elle est nominale.

Quelle était la force numérique du contingent breton ? Tous les textes sont muets à cet égard. Un auteur, (Delaporte : Recherches sur la Bretagne. Rennes 1819. Tome I, p. 109) sans indiquer la source de son information, l'évalue à 5.000 hommes. Ce chiffre peut à la rigueur, être admis. On sait, en effet, que les troupes de Guillaume formaient à Hastings trois corps d'armée. Le premier, sous les ordres de Roger de Montgommeri et de Guillaume Fitz Osbern, sénéchal du duc, se composait de Boulonnais, de Picards et de mercenaires ; le second, commandé par Alain Fergent et Aimery, vicomte de Thouars, était formé de Poitevins, de *Bretons* et de Manceaux ; les Normands composaient le troisième (Wace : Roman de Rou, II, p. 190). Mais la Bretagne ne semble pas avoir armé de navires. (Guillaume de Jumièges. Lib. VII, cap. XXXIV : De numero navium quem dux W. duxit in Angliam. Wace : Le Roman de Rou II, pp. 142-165). Aussi, il nous paraît certain que les troupes bretonnes vinrent seulement se mettre à la disposition de Guillaume au point d'embarquement.

Ce contingent, à part les seigneurs qui le commandaient en chef ou en sous ordre, était surtout formé de mercenaires. A l'époque de la conquête *les vilains* de Bretagne ne prenaient pas part aux expéditions lointaines et le seigneur n'avait pas le droit de les entraîner loin de leurs foyers : « Les actes de ce temps, dit M. Henri Sée (Henri Sée : Etudes sur les classes rurales de Bretagne au Moyen-âge) stipulent souvent que les vilains sont convoqués non pour l'offensive, mais pour la défensive. Ainsi

en 1094, Gautier Hai, seigneur de la Guerche et de Pouancé, reconnaît que les hommes du prieuré de Marmoutiers sont astreints au service militaire, seulement en cas d'invasion de la seigneurie par l'ennemi. » Dom Morice. (Dom Morice : Histoire de Bretagne. Preuves I, 731) rapporte un autre exemple ; aux termes d'un accord entre Ollivier, sire de Dinan et l'abbaye de Saint-Florent-de-Saumur, les hommes du prieuré de la Madeleine devaient suivre le sire de Dinan et lui faire le service militaire pour concourir à la défense de la seigneurie, mais non pas pour envahir ou piller une seigneurie étrangère : « Si vero dictus Olliverus requisierit priorem ipsius domus quod mittat homines suos cum eo ad defensionem terrae suae, non ad alterius terrae depredationem, prior mittet eos sine contradictione. »

D'après Augustin Thierry (Augustin Thierry : Hist. de la Conq. de l'Angl. I, p. 180, Edition Furne 1851) « Brian et Allain vinrent au rendez-vous des troupes normandes, accompagnés d'un corps de Chevaliers de leur pays, appelés Mactierns ou fils de chef. » Ces Mac-tierns n'étaient autres que des vice-seigneurs. Ils avaient au-dessus d eux un chef, dont ils dépendaient et qui était le comte. Ils n'étaient, eux, que chefs de plou ; le plou de Bretagne était au xe et au xie siècles beaucoup moins une institution religieuse qu'une institution civile. C'était une sorte de tribu gouvernée par un chef descendant du fondateur de cette tribu et dont tous les membres étaient tenus de reconnaitre l'autorité héréditaire.

Les hommes du plou devaient-ils au machtiern le service militaire ?

« Le fait est peu probable dit M. de la Borderie (De la Borderie : Hist de Bret. II, p, 161) ; nulle part, au ixe siècle , on ne voit le machtiern investi du droit de guerre privée, nulle part il n'a l'aspect d'un chef de guerre. Le chef de guerre c'est le comte, l'héritier des petits princes de l'époque mérovingienne, maintenant soumis au chef de la Bretagne. Quand le roi publie le ban de guerre, chacun des comtes somme ses machtierns de lui envoyer leurs contingents et chaque machtiern doit lui amener les guer-

riers de son plou. Mais ce service militaire n'est point rendu à la nation et il a un caractère public. Toutefois, menacé d'un péril ou d'une agression quelconque, le machtiern avait évidemment le droit de réclamer l'assistance des hommes du plou et ils la lui devaient aussi en cas de besoin dans l'exercice légitime de son autorité, surtout pour assurer l'exécution des jugements de son tribunal. »

Or l'appel, de Guillaume n'avait point pour les Bretons ce caractère obligatoire ; l'expédition n'avait pas non plus pour eux, quoi qu'on dise, un caractère politique national ou religieux. On a prétendu que cette guerre contre les odieux *Saozons* avait été populaire parmi les descendants des anciens émigrés de la Grande Ile. Il faut en rabattre. La Bretagne assez pauvre, d'une population clairsemée, était, dès le milieu du XIe siècle, lasse de ses guerres intérieures qu'entretenaient entre eux les plus petits seigneurs. Elle ne se souciait pas de se lancer dans une pareille aventure, pour la seule gloire des armes et par haine des Saxons. La vérité est que le breton s'enrôla assez facilement sous la bannière de celui qui lui promettait monts et merveilles et surtout solde et butin. L'appat du gain seul détermina les Bretons, comme d'ailleurs, les neuf dixièmes de l'armée de Guillaume, à franchir la mer et à s'expatrier.

Qu'on n'objecte point que cette expédition a laissé des traces dans la littérature bretonne ! Augustin Thierry rapporte, en effet, dans ses pièces justificatives, un chant composé en Basse-Bretagne sur le départ d'un jeune breton, auxiliaire des Normands et publié par M. de la Villemarqué, dont voici les deux premières stances.

DISTROZ EUZ E VRO ZAOZ

(Barzas Breiz : Chants populaires de la Bretagne, publiés par M. Théodore de LaVillemarqué, 3e édition, T. I, p. 233, dans Augustin Thierry : Histoire de la Conquête, pp. 423-425. Edition précitée.)

Etré parrez Pouldrégat ha parrez Plouaré,
Ez euz tudjentil iaouank o sével eunn arme
Evit monet d'ar brezel dindan mab ann Dukés

Deuz dastumet kalz a dud euz a beb korn a Vreiz.

Evit monet d'ar brezel dreist ar mor, de Vro-zoz,
Me meuz ma mab Silvestik ez int ous hé c'hortoz.
Me meuz ma mab Silvestik hané meuz né met-hem,
A ia da heul ar strollad, he gand ar varc' héien.

(Traduction : **Le Retour d'Angleterre** « Entre la paroisse de Pouldrégat et la paroisse de Plouaré, il y a de jeunes gentilshommes qui lèvent une armée pour aller à la guerre sous les ordres des fils de la duchesse, qui a rassemblé beaucoup de gens de tous les coins de Bretagne. — Pour aller à la guerre par de là la mer au pays des Saxons. J'ai mon fils Silvestik qu'ils attendent ; j'ai mon fils Silvestik, mon unique enfant, qui part avec l'armée à la suite des chevaliers. »

Cette poésie est fort belle ; elle établit que jusqu'aux confins de la Bretagne, (Pouldregat et Plouaret sont deux communes du Finistère), les machtierns, émus par le ban de guerre, excitent contre les odieux Saozons les plus jeunes bretons. Mais, hélas, Augustin Thierry a été mystifié par son collègue de l'Institut. Sans pitié, non pas, peut-être, sans malice, De La Villemarqué fabriqua de toutes pièces *le Retour d'Angleterre*, s'inspirant très heureusement d'ailleurs d'un autre morceau de ce genre, rapporté par Luzel, (Guerziou : Tome I : Sylvestrick), et qui date, tout au plus, du XVIIe siècle.

Il est donc bien certain que la littérature bretonne, savante ou populaire, n'a aucun point de commun avec l'histoire de l'expédition. Guillaume n'a inspiré aucun barde armoricain. Ni dans les sônes, ni même dans le folklore breton, on ne saurait découvrir le moindre renseignement sur la Conquête Normande. Est-ce à dire que le rôle des Bretons fut effacé, au cours de cette prodigieuse aventure ? Non, certes. La conduite des trois Alain et de plusieurs seigneurs, entre autre le sire de Gaël, fut vaillante et d'ailleurs magnifiquement récompensée. Mercenaire ou non, le breton est courageux, entreprenant et tenace. Il le fut à Hastings et en beaucoup d'autres circonstances graves. Wace lui a consacré plusieurs vers élogieux dans son récit de la fameuse bataille. C'était justice.

Mais, la Conquête finie, la domination de Guillaume assurée... ou presque, le puissant seigneur breton, tout comme l'humble vilain soumis aux machtierns, s'ennuya au pays des Saxons, devenu le royaume des Normands. « Quand ils (les soldats de Guillaume) considéraient les domaines qu'ils avaient arrachés aux Anglo-Saxons, quand ils les voyaient dévastés, ruinés, habités par une population hostile et accablée par la misère et par les maux dont ils étaient les auteurs, ils se laissaient aller à regretter les riches pâturages, les belles terres de la Normandie, de la Bretagne et du Maine. » Beaucoup revinrent vers

La terre de granit recouverte de chênes,

qu'ils avaient abandonnée, mais non sans espoir de retour.

Alexander. — Alexander, filius *Asinar* figure au Liber Wintoniae (IIe Part. pp. 551-562). Sa dénomination laisserait supposer qu'il descendait de la famille de l'Asne (Voir Asinus Hugo).

Alexandrus. — Alexandrus, filius Gollan, est inscrit au LiberWintoniae, p. 546, IIe Part. Cet Alexandre est très probablement le fils de Gollan. (Voir ce mot).

Alselin. — (Voir Dinan).

Alwin (Ret). — Alewin est inscrit comme soustenant : (Hants, folio 50). Il paraît être d'origine bretonne. (Voir Retz).

Anetz. — Commune du canton et de l'arrondissement d'Ancenis (Loire-Inférieure). Elle possède le château de Vair, appartenant à la famille de Cornulier. Vair, Vaer ou Ver, *alias* le Plessix de Vair, était une terre seigneuriale comprenant cinq hautes justices et d'où relevaient seize juridictions. (Cf. Cornulier, Dictionnaire des terres et seigneuries comprises dans l'ancien Nantais). Auberi de Ver figure sur une liste des barons du duc Conan II, inscrite au pied d'une charte de ce prince en faveur de l'abbaye de Marmoutier (D. Morice, Preuves I, col. 409). Cette liste fut dressée en 1065. Albericus de Ver se trouve deux fois au Domesday Book ; 1° comme tenant en chef et par baronnie dix hydes de terre, dans le Middlesex, dix seigneuries dans le comté de Cambridge, plusieurs domaines dans le comté de Huntingdon. Hedingham, (au Domesday Haingheham) parait avoir été le chef de la baronnie ; 2° comme sous tetant dans les mêmes comtés. (Cf. Middlesex fol. 130 b ; Cambridgeshire folio 199 b ; Essex, folios 76, 101, 107 ; Suffolk fol. 418 etc.) Albericus de Ver était-il le seigneur d'Anetz ? Le rapprochement de la date de charte de Conan de Bretagne, avec celle de l'expédition. la similitude du nom pourraient le faire raisonnablement supposer. Léchaudey d'Anisy (Rech. sur le Domesday, pp. 85-88) ne fait aucune allusion à la seigneurie de Ver, près Ancenis en Bretagne. Pour cet auteur, deux paroisses du nom de Ver peuvent revendiquer l'honneur d'avoir été le berceau de l'ancienne maison des comtes d'Oxford : Ver près Bayeux (Calvados) et Ver près Coutances (Manche). Voir ce mot. M. de Gerville tire, en faveur de cette dernière paroisse un argument très sérieux de ce fait qu'Albéric de Ver figure au Domesday, comme sous-tenant de Geffroy, évêque de Coutances, dans les cinq comtés où ce même Albéric figure comme tenant en chef du roi. En faveur de l'origine normande, qu'on la place près de Bayeux ou de Coutances, il est à remarquer que la famille de Ver figure comme bienfaitrice dans un grand nombre de chartes ayant trait aux abbayes de Sainte-Trinité de Caen, de Fontenay, d'Aunay et qu'en 1209, Albéric de Ver, comte d'Oxord, abandonna à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen

tous les droits qu'il avait sur les manoirs de Felshed et de Holsted en Angleterre, à condition que deux jeunes filles seraient admises comme religieuses dans ce monastère et qu'elles seraient présentées par lui ou par les comtes, ses successeurs en Normandie. — Le manoir de Kensington qu'Albéric de Ver sous-tenait de l'évêque de Coutances, demeura dans la famille de Ver jusqu'à la mort de Jean XII, comte de Ver, survenue en 1461.

Telles sont les raisons très fortes qui nous font rejeter en faveur de la Normandie et surtout au profit de Ver, près Coutances, l'hypothèse d'une origine bretonne pour Albericus de Ver. Il ne faut y voir, croyons-nous, qu'une similitude de nom et une coïncidence de dates. On trouvera dans l'article de Léchaudé d'Anisy, verbo : « Albericus de Ver, » de curieux renseignements sur l'origine extraordinaire donnée à cette famille par Leland et Collins. Le même savant y redresse également plusieurs erreurs commises par Kelham et les Peerages.

Ellis (Intr. to Domesday II, p. 399 en note) ne doute pas de l'origine normande d'Albéric de Ver ; il dit : « Although the entry in Middlesex, here refered to, ranges Alberic de Ver, and even numbers him as a tenant in Capite, he appears really to have held in that county under the bishop of Coutances. Kensington the manor entered, was afterwards the absolute property of the Vere family, as parcel of their barony, by virtue of their office of high chamberlain. It continued in the family till John, twelfth earl was beheaded in 1461. »

Anschitillus (Anquetil). — Ce nom est porté au Domesday Book par de très nombreux conquérants. Celui qui nous occupe sous-tenait du comte Alain de Bretagne, trois hydes à Berchebam et un fief dans le Yorshire. Dans le comté de Norfolk, il sous-tenait du même Alain une terre à Herling (Cambridgeshire, folio 193 b. Yorshire folio 310. — Norfolk, fol. 147 b et 149). Pour cette raison, nous estimons qu'il était breton ; mais il est impossible de préciser davantage le lieu de son origine.

Artur. — Il est impossible d'assigner un lieu d'origine à ce conquérant. Il est cependant très probable qu'il était d'origine bretonne et qu'il suivit la bannière d'Eudon. Il soutenait, en effet dans la baronnie d'Eudo, à Buechesterdam, centenie de Laxendene une hyde et une charruée de terre, deux acres de pré et un droit de panage pour 43 porcs. *Essex. fol.* 50.

Asc ou **Ask**. — Famille bretonne, inscrite comme S. T. dans la baronnie de Sevain d'Essex. (Essex folios 45, 45 bis) Voir Léon.

Adestanus. — Deux sous-tenants de ce nom sont inscrits au Domesday-Book. L'un dans le Lincolnshire (fol. 348 b), l'autre dans le Cambridgeshire (folio 195). C'est, peut-être le même individu. Il était, très probablement d'origine bretonne. Il sous-tenait, en effet, d'Alain, comte de Bretagne, une hyde de terre à Saham, centenie de Stane et, du même comté, *sex bovat. terrae* à Gosberleshire. Il est impossible de préciser davantage le point de départ d'Adestan.

Alain. — Trois Alain, seigneurs de Bretagne ont pris part à la Conquête, savoir : 1° Alain Fergant, 2° Alain le Roux et 3° Alain le Noir. Tous trois portaient le titre de comte. tous trois furent dotés par Guillaume soit immédiatement après l'invasion, soit après la répression des révoltes partielles des seigneurs anglais et anglo-saxons, (1068). Les généalogistes anglais Ellis, William Dugdale (Nicolas Harris, Sinopsis 1823), et après eux tous ceux qui se sont occupés de cette question ont commis, ainsi que la plupart des auteurs français, des erreurs ou des confusions qu'il faut de signaler ou rectifier.

Il importe tout d'abord de diviser les Alain en deux sections :

PREMIÈRE SECTION

Alain Fergant, comte de Bretagne, duc en 1084, moine à l'abbaye de Redon en 1112, mort le 13 octobre 1119. Il était fils de Houël V, duc de Bretagne et de Havoise de Bretagne, sœur et héritière du duc Conan II (Dugdale et Harris font mourir Alain Fergant en 1089) : ils le confondent avec Alain Ier dit Le Roux, mort en 1089. C'est à tort aussi que ce généalogiste donne à Alain Fergant le titre de comte de Richemont, qui appartient à Alain le Roux.

DEUXIÈME SECTION

Elle est formée par Alain Le Roux et Alain Le Noir. Geoffroy Ier comte de Bretagne épousa Hadwige de Normandie deuxième fille du duc Richard. De ce mariage naît Eudon ou Eudes, comte de Penthièvre et d'Avaujour. Du mariage d'Eudon avec Agnès, fille d'Alain Cagnard comte de Cornouailles, naissent, plusieurs enfants dont 1° Alain Ier dit Le Roux, mort en 1089 et 2° Alain II dit Le Noir, frère par conséquent du précédent, (et non pas frère d'Alain Fergant, comme le prétendent Dugdale et Nicolas Harris.) Alain Fergant n'eut qu'un frère, Mathias, comte de Nantes, et deux sœurs.

Cette division faite et ce groupement établi, il importe de préciser les donations qui furent faites à chacun des trois Alain, donations réunies par erreur dans les *Inquisit. Eliensis* fol. 116-122.

DONATIONS A ALAIN FERGANT, COMTE DE BRETAGNE

Guillaume lui donna probablement avant son mariage avec sa fille Constance vers 1076 ou 1077, tous les domaines saisis sur le rebelle Morkard, qu'il tenait en chef, en baronnie, savoir : 1° *Hertforshire*, 3 maisons à Herford ; il tenait *in capite* les manoirs de Watone et de Mundene et 10 seign. dans les centenies d'Odesey, d'Edwin-Strew et de Hertford. — 2° *Cambridgeshire*, 5 burgenses à Cambridge ; il tenait en chef dans le même comté Fuleberne, Hintone, Tevresham, 67 seigneuries dans les centenies de Cildeford, Wittelesford, Norestow, Chavelay, Stanie et Radefelle. — 3° *Northamptonshire*, il T. E. C. la seigneurie de Warafeld. —

4° *Derbyshire*, il T. E. C. la seigneurie d'Elnod. — 5° *Nottinghamshire*, il T. E. C. 5 seigneuries. — 6° *Lincolnshire*, il T. E. C. plus de 80 seigneuries qui appartenaient presque entièrement à Morckard et dans lesquelles il avait le droit de Soca. — Enfin il réclamait les domaines et le droit de Soca, à Treding, des terres de l'évêque de Durham, de Robert le Dépensier, (Clamores in North Reding Lincolniœ (fol. 376) etc. etc.) Il obtint aussi du Conquérant les titres et les droits de comte palatin (Yorshire folios 298 et 313). Enfin il sous-tenait dans les comtés d'Hertf. (137) d'Essex (4) et de Norfolk (110 b. 115).

Alain Fergent est appelé Alain Felgan, Alain et Alains Ferganz et Fergant par Wace qui le cite quatre fois dans le Roman de Rou :

Alain Felgan vint al passage
Qui des Bretons ont grand barnage
Vers 6389-6390. Ed. Andresen.

De l'aultre part Alain Fergant
Et Haimmeri le combatant.
Vers 6679-6690.

Alains Fergant, quens de Bretaigne
De Bretons mene grant compaigne...
Bien se combat Alains Ferganz.
Chevalier ert proz e vaillanz.
Vers 8715 et suiv.

DONATIONS A ALAIN LE ROUX, DIT AUSSI LE REBRÉ DEUXIÈME FILS D'EUDON DE PENTHIÈVRE, COMTE EN BRETAGNE

Il tenait en chef en baronnie le domaine d'Edwin, fils d'Olgar, que celui-ci possédait dans le comté d'York et dont Guillaume s'empara après la prise de cette ville. Alain Le Roux jouissait dans cette ville de 3 *car. ter.* Il tenait en chef le domaine de Ghellinges, d'où relevait Berewithe et 8 seign. dont se composait surtout la baronnie du comte Edwin et dont se forma ensuite le comté de Richemond. On y ajouta Apleby, seize autres localités de ses dépendances et au moins 160 seigneuries dont 6 dans le West-Reding et une dans l'Est-Reding. 199 manoirs dépendaient de sa chatellenie, mais 108 étaient dévastés.

(*Yorshire* fol. 298, 309, 314 — *Clamores in York* 379, 380, 381). Mr. Gough, dans ses *Additions to Camdem*, (Vol. III, p. 91), parle de la tour carrée du château principal de cette châtellenie (castelry) comme étant l'œuvre du Conan, comte de Richemont, au XIIe siècle.

DONATIONS A ALAIN LE NOIR, TROISIÈME FILS D'EUDON DE PENTHIÈVRE, COMTE EN BRETAGNE

Il tenait en chef et en baronnie : 1° au comté de Hants, Croftone, Fanteley et un autre manoir dans la centenie de Ticefelle. 2° au comté de Dorset, le manoir de Derenis, pour 15 hydes de terre, que Brictric tenait T. R. E. 3° au comté de Norfolk 51 seign. 5° au comté de Suffolk 41 seign.

Nous avons dit que William Dugdale et après lui les généalogistes anglais avaient répété que Guillaume avait récompensé Alain Fergent, son gendre, qui commandait l'arrière-garde de l'armée à Hastings, en lui attribuant 442 manoirs, dont 199 situés dans le North-Riding de l'Yorshire avaient appartenu au comte Edwin et formèrent plus tard le comté de Richemond.

Léchaudé d'Anisy a signalé cette erreur. (Rech. sur le Domesday-Book, I, p. 75). « En étudiant, dit cet auteur, l'acte suivant par lequel le Conquérant donne à Alain de Bretagne, son neveu, les terres du comtes Edwin, nous avons pu nous convaincre qu'il n'avait pas fait cette dernière concession à Alain Fergent, son gendre, mais bien à Alain le Roux. Cet acte s'exprime ainsi : « Ego Guillelmus cognomine Bastardus, rex Angliœ do et concedo tibi nepoti meo Alano Britaniœ comite et heredibus tuis in perpetuum omnes villas et terras quœ nuper fuerant comiti Edwini, in Eboraschira, cum feodis militum et ecclesiis et aliis libertatibus et consuetudinibus, ita libere et honorifice sicut idem Edwinus eas tenuit. Dat. in obsidione coram civitate Eboracens. (*Ms. Cott. Faust. B. VII* : Intitulé *Honneur de Richemond.*) Ce ms. contient un dessin représentant le conquérant délivrant cette charte à Alain.

Il est évident que le mot *nepos* ne peut s'appliquer à Alain Fergent, gendre de Guillaume, mais le roi duc pouvait très bien appeler Alain le Roux, son neveu *nepos*,

Alain le Roux, étant petit-fils d'Havoise, laquelle était fille de Richard Ier. Guillaume avait sur Alain le Roux le droit d'issu de germain et par conséquent il devait l'appeler son neveu, à la mode de Bretagne.

Asinus Hugo. — Il tenait en chef dans le Wiltshire (f. 73), dans le Worcestershire (f. 177 b.), dans le Herefordshire (180-180 b.) et sous-tenait dans ce dernier comté. Dans le premier comté, il est dit à son nom : « Ecclesia Sanctæ Mariæ Winton tenet de Hugone (l'Asne) Chenete pro filio ejus. » Dans le Worcestershire il tenait en chef et par baronnie trois hydes de terre à Tichenapletrew, ainsi que deux charruées et le sel à Wich. Dans le Herefordshire, il tenait directement, à Letflede, cinq hydes de terre qui dépendaient de Leofminster T. R. E. Enfin, dans le même comté de Nigel-le-Médecin, plusieurs terres dans la centenie de Tornelans.) Voir la remarque d'Ellis : Intr. to Domesday, I, p. 443.) « Il est vraiment extraordinaire, dit M. Léchaudé d'Anisy, (I, p. 225), qu'un aussi puissant tenancier qui avait évidemment accompagné le duc Guillaume en Angleterre n'ait laissé aucune trace de sa famille dans ce royaume. Les auteurs des Peerages Eteints n'en parlent même pas et ne font même pas connaître dans quelles mains passèrent les domaines que Guillaume avait donné à cet Hugues l'Asne. »

L'origine de Asinus Hugo, en France est très incertaine. Etait-il venu du pays d'Evreux ? Il figure comme témoin dans un acte de donation de l'église de Guernauville à l'abbaye de Saint-Evroult. (Ordéric Vital, V, p. 575). Etait-ce un Avranchinais ou un Coutançais ? Dans un manuscrit de l'abbaye du Mont Saint-Michel, mentionnant l'état des vavassories qu'elle possédait à St-Germain sur Ay, figure le nom de Thomas l'Asne. Aux environs de Caen, au livre des Cens de la baronnie de Bretteville, figure souvent Ranulphe Lasnier ou Ranulf l'Asnier. En désespoir de cause, M. Léchaudé d'Anisy émettait l'hypothèse d'une origine bretonne : « Peut-être, dit cet auteur, faudrait-il chercher Hugo Asinus dans la Bretagne, arrondis-

sement de Vannes, où il existe un hameau, appelé encore aujourd'hui l'Asne, dont un sieur l'Asne de la Batardière avait pris sans doute les armes, d'or à un aigle à deux têtes de sable, perché sur trois branches du même ? » Un arrêt de réformation de la noblesse de Bretagne, rendu le 3 Décembre 1668, déclara usurpateur l'Asne de la Batardière. A notre connaissance, il n'existe en Bretagne aucune famille se réclamant d'Hugo Asinus. « Saint-Marcel, paroisse de l'évêché de Vannes, renferme une terre noble, Lanée : en Saint-Martin sur Oust existe aussi une autre terre noble, Lannée. Au xve siècle, il y avait en Ploerdut une famille bourgeoise, Le Lanier. (Communication de M. le Comte de Laigue).

Auray. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lorient (Morbihan). Cette paroisse est le lieu d'origine ou le berceau de la seigneurie de Willelmus d'Alré. Ce conquérant n'est pas inscrit dans le Domesday-Book, ni sur les Listes. Il figure cependant sur celle de l'Abbé De La Rue. Guillaume d'Auray est mentionné ainsi dans les Add. Exon Domesday, folio 61 : « Pro una virgata quam tenet Willelmus de Alre in Devon, in Sulferton hundred, rex non habet geldum. » D'après Léchaudé d'Anisy, (Recherches sur le Domesday-Book, p. 116), les chartes de l'abbaye d'Abendone nous montrent un Radulfus de Alra, tenant un fief de chevalier, dépendant de la baronnie que cette abbaye possédait dans le Berskire. Un Guillaume d'Auré figure comme témoin dans une charte de Robert Malherbe, par laquelle il donnait à son fils sa terre de Cheddoc. (Collect. cartrar, Bib. Harl, n° 616.) Un Herbert d'Auré fut témoin dans la Charte d'Emma d'Auvers, en faveur de l'abbaye de Thama, comté d'Oxford. (*Cart. Ex.* cod. cart. by Sanderson.)

Vers la fin du xive siècle, la famille d'Auray (branche bretonne) s'établit de Normandie dans l'arrondissement de Mortain, par le mariage de Jean d'Auray avec Jeanne de Meulan, dame de la baronnie de Saint-Pair le Servain, (voir Saint-Pois). Les d'Auray se subdivisèrent en plu-

sieurs branches, notamment dans l'*Avranchin*, à la Chaise-Beaudoin, à Cuves et aux Cresnays.

Baderon. — Il se rattache à l'histoire de l'abbaye de la Vieuville (Ille-et-Vilaine). (Cf. D. Morice : Preuves à l'Histoire de Bretagne, t. I, col. 666.)

Brito Aluredus. — Le Domesday renferme plusieurs exemples de la désignation d'une famille par son nom de province d'origine. X, *Angevinus*, X, *Lothariensis*, X, *Ispaniensis*, X, *Brito*. On trouve aussi *Bret* et même *Bretun*. Nous avons trouvé six Brito au Domesday-Book. Un seul présente quelque intérêt, Aluredus Brito ; mais il est impossible de le rattacher à une partie déterminée de la Bretagne. Il tenait directement du roi en baronnie vingt-deux seigneuries dans le comté de Devon. (Domesday-Book, Devonshire, fol. 155 b. et 116). Il devait compter parmi les chevaliers bretons les plus considérables qui suivirent la bannière d'Alain, étant donné l'importance des terres qui lui furent concédées. Le nom de Brito, Le Breton, Le Breton reste assez commun en Angleterre ; on le trouve encore dans les chartes anglaises jusque sous le règne d'Edouard Ier.

BRITO, Gotzelius, ou Gozelinus. (Buckingham. 152. Gloucester. 162. 170. Bedf. 217.)

BRITO, Maigno, sen Maino, Bucks, 143-151 b. Leic. 236. Sir Ellis (Introd. to Domesday) fait cette remarque : « In this entry of III burgenses, he has called Manno Brito. »

BRITO, Ogerus.

Il est ainsi écrit : « Ogerus Brito, tenet de rege II partes uni. Hidæ, id est XII car, træ. » (Domesday-Book, Leic. 236 et Lincoln, 364 b.

BRITO, Ranialdus, T. E. C. (Suffolk 445).

BRITTO, Tihellus sen Tehelus. (Ess. 81 b. Norfolk, 261 b.)

Bruc. — Commune du canton de Pipriac, arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine). Quelques auteurs veulent que cette paroisse soit le lieu d'origine de Brus, Brius, Bruis, dit aussi Robertus de Bruis, porté au Domesday-Book, (Yorshire, 332 b. et 333.) Nous avons établi d'une façon indiscutable que le Brius ou Brus, compagnon de Guillaume en 1066, était originaire de Brix, arrondissement de Valognes, (voir *Brix*). De même, l'opinion de M. Guillotin de Corson, (*Les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne*, t. III, p. 144), ne doit aussi être rapportée qu'à titre documentaire : « Dans la paroisse de Guémené Penfao, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Nazaire, le manoir seigneurial de Bruc a donné son nom à l'une des plus anciennes familles de la chevalerie bretonne. Cette famille, connue depuis le XIe siècle, possède encore Bruc de nos jours. Un des principaux seigneurs du lieu prit part à la bataille d'Hastings. » Le Brus ou le Brius de la Conquête était indiscutablement d'origine normande. En sens contraire, mais sans preuve, Mazas ; *Vie des Grands Capitaines*, tome VII, p. 60.

Campenéac. — Commune du canton et de l'arrondissement de Ploërmel. Cette paroisse faisait partie de l'ancien diocèse de Saint-Malo. Elle est le berceau de la famille Larcher, l'Archer ou Larchier ; (terre de l'Abbaye). Nous trouvons au Domesday-Book Arcuarius Willelmus, comme tenant en chef et en baronnie les domaines de Beneclie et de Centune, centenie de Sunburne (Hants, folio 48 b.)

Barlow (Peerage, p. 339) prétend que la famille des lords Archers descendait de Fulbert l'Archer, père de Robert l'Archer, qui tous deux suivirent Guillaume. Mais Robert n'était ni le frère de Guillaume l'Archier, ni le fils de Fulbert, ni les Listes, ni le Domesday ne parlent de Fulbert. Peut-être, après tout, était-il mort avant 1086, date de l'achèvement du Domesday-Book. Mais Robert y est mentionné : Nous trouvons, en effet, au registre, Robertus filius Willelmi, comme T. E. C. dans le Derbyshire (f. 278) et dans le Nottinghamshire (f. 292). Ce Robert, fils présu-

mé de Fulbert, que la faveur de Guillaume appela comme éducateur de son jeune fils Henri, fut un personnage considérable. Il est probable que, conformément à l'usage, il ne prit le nom de l'Archer qu'après la mort de son père. Henri Ier, reconnaissant envers son précepteur, lui donna de grands biens dans le comté de Berks. Henri II ajouta a ces posessions la seigneurie d'Umberslade, à Tamworth, (Warwickshire), qui devint le siège principal de la maison d'Archer, dont les armes étaient d'azur à trois traits d'argent. Sa baronnie s'éteignit avec André Larcher (1778).

Il y a bien eu en Normandie plusieurs familles Larcher. On trouve un Julien l'Archer, Julianus Arcuarius, comme réclamant des droits sur la forêt de Lyons, en 1205. Le cartulaire anglais de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen mentionne des Allain, des Richard et des Jean l'Archer. Mais il nous paraît certain que cette famille est d'origine bretonne. En 1171, Pierre l'Archer, capitaine de 100 hommes d'armes, est tué au siège de Fougères, alors que Conan IV était duc de Bretagne. Cette famille a possédé les terres et seigneuries de l'Abbaye en Campenéac du Quilly, en Loyat, de Barenton, si célèbre par sa Fontaine Enchantée, en Concoret, et plusieurs autres terres en Augan, c'est-à-dire dans un pays très voisin de Gaël. Les Larcher avaient certainement suivi Raoul de Gaël. Les armoiries des Larcher de Bretagne sont de gueules à trois flèches tombantes d'argent. Que l'on veuille bien les rapprocher des armoiries des Larcher d'Angleterre et la question sera définitivement tranchée.

Châteaugiron. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rennes. Le comte de Rennes donna, dans la première moitié du XIe siècle, un domaine considérable à Anquetil, seigneur breton. Celui-ci construisit sur la rivière d'Yaine une forteresse qui porta d'abord le nom de Chatel-Anquetil. Giron, son fils, fit partie du contingent breton. D'après P. du Paz, « Geoffroy Giron fut un des chefs de l'armée que le duc Hoël envoya à Guillaume le Bastard, duc de Normandie, sous la conduite d'Alain Fer-

gent, et eut le dit Giron pour récompense de son service plusieurs terres et seigneuries en Angleterre. » (P. du Paz, Histoire Générale des principales maisons de Bretagne, p. 242.) Il avait épousé une femme nommée Contesse. De ce mariage naquit Geoffroy Giron, qui, vers 1096, changea le nom de la demeure féodale de son père et devint le premier baron de Châteaugiron. (Cf. D. Lobineau, Preuves de l'Histoire de Bretagne et Cart. Sancti Georgii, 138).

Le château actuel de Châteaugiron parait remonter à la fin du XIIIe siècle. Ses murailles ont de dix à quinze pieds d'épaisseur ; elles sont en assez bon état de conservation, n'ayant perdu que leur couronne et leurs machicoulis ; il ne reste aucune trace du château primitif, qui s'élevait sur l'emplacement du château actuel. (Cf. P. de la Bigne-Villeneuve : Bretagne Contemporaine, Ille-et-Vilaine, 22).

Combourg. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Voir *Dol* et ce qui a trait à Rualdus Adobed, dit aussi Ruallon, Rivallon, sire de Combourg et de Dol.

Cornillé. — Commune du canton et de l'arrondissement de Vitré (Ille-et-Vilaine). De cette paroisse, située entre Vitré et la Guerche, les seigneurs de cette première ville semblent avoir été, de tout temps, les véritables maîtres ; toutefois, les de Cornillé y possédaient les principaux fiefs de leur recouvrance immédiate, de là leur surnom, par suite d'un usage généralement répandu dans le Vitrais, où l'on préférait le nom de la paroisse à celui du fief lui-même. Leur nom était Hamelin. Un Hamelin était passé avec ses fils, vers 1050, au service de Robert, baron de Vitré. C'était un prieuré de la maison des Biards, en Normandie. (Voir *Biards, les*). Il eut deux fils, Odon et Geffroy : « Odo, filius Hamelini et Gofredus, frater ejus. » (Charte passée au château de Vitré, vers 1060.) Ils étaient majeurs à cette époque. Hamelin, peut-être même ses fils, suivirent la bannière du baron de Vitré, en 1066. Le nom d'Hamelin figure dans beaucoup de Listes : *Hameline* (Leland), *Hamelyn*

(André Duchesne). D'après D. Morice, (I, col. 482 et 725), Hamelin aurait contribué puissamment au mariage du baron de Vitré avec Agnès, héritière de Mortain. Odon, l'aîné de ses fils, aurait eu pour parrain Odon, évêque de Bayeux, frère de Guillaume. (Voir aussi *Généalogie Historique de la maison de Cornulier, autrefois de Cornillé en Bretagne.* Orléans : Herluison, 1889.) Hamelin est enregistré au Domesday-Book, Yorshire, 298, sous le nom de Hamelinus.

Nous croyons que Hamelin tira son nom de la paroisse de Hamelin, (canton de Saint-James, arrondissement d'Avranches, Manche), voisine des Biards. Le nom d'Hamelin figure assez souvent dans les manuscrits de l'abbaye du Mont Saint-Michel. D'un acte d'aumône, transcrit au Cartulaire, (ms. 210 de la Bibliothèque d'Avranches), nous extrayons ce passage : « Eg oHildranda, uxor Escirardi cujusdam militis, Do et Concedo S. Michaeli ecclesiam S. Martini de Capello Hameline ; ..... Do duodecim acras terre et reliquas in Racineio ad spinam de Vileirs medietatem videlicet patris mei *Hamelini.* » Cette donation de 1114, faite par une femme mariée et qui mentionne le nom de son père, établit l'existence des Hamelin, tout au moins au XIe siècle.

Hamelin figure comme s. t. dans le Devonshire (105), le Cornw. (120, 123 et passim), le Yorksh. (306). Y a-t-il identité entre Hamelin du Devonshire et Hamelin du comté de Cornouailles ? Dans ce dernier comté, Hamelin tenait 22 manoirs du comte de Mortain. Ellis suppose qu'il fut l'ancêtre de la famille Trelawny, dont la résidence était Trelaen. Le rapprochement d'Hamelin, (originaire des Biards, près de *Mortain*) avec le comte de Mortain démontre bien l'origine normande de ce sous-tenant.

Dinan. — Chef-lieu d'arrondissement du département des Côtes-du-Nord. Bertrand de Dinan, fils d'Hamon, petit-fils d'Hamon, était à la Conquête : « Bertrand, qui vivait du temps du duc Conan II, du nom, fils du dict Alain III, accompagna Alain Fergent avec les autres barons et seigneurs bretons allant ayder à Guillaume le

Bâtard, duc de Normandie, à conquérir le royaume d'Angleterre, l'an 1066. Et eut plusieurs chasteaux, manoirs, terres et seigneuries que lui donna le dit Guillaume, devenu roi, pour le récompenser. (De Paz, verbo : Histoire Généalogique des Vicomtes de Dinan, pp. 116-117). Wace dit : Li sire y vint de Dinan. (Roman de Rou, vers 8.392).

Dinan parait aussi être le lieu d'origine de Alselin, Goisfrid Alselin ou Ascelin. lequel tenait directement du roi, tant en chef qu'en baronnie, quarante manoirs, vingt-quatre maisons et une église dans les Northamptonshire, (219-227), Leicestershire (235 b.), Derbyshire (276 b.), Nottinghamshire (280-289), Yorshire (326) et Lincolnshire (336-369 b.) (Voir aussi *Clamores Ebor*, 373 b. 374). Selon Léchaudé d'Anisy, (Recherches sur le Domesday-Book, p. 120), la plus grande partie des Domaines qui furent concédés après la Conquête à Ascelin appartenaient T. R. E. au saxon Tochi, et ce fut à raison de la possession de ce dernier qu'il réclamait encore, dans le Yorshire, quelques terres tenues par Roger de Busly, parce qu'elles faisaient partie des domaines du saxon. Mais il fut débouté de sa demande par les jurés, qui dirent ignorer à quel titre et de quel droit il pouvait réclamer. Kelham (Illustr. p. 105) dit de lui : « His estates after two generations went by a daughter to the Bardolphs. »

Près d'un siècle avant la Conquête, il y avait en Normandie et en Bretagne de nombreuses familles portant le nom d'Asselin ou Ascelin. Une charte relative au Mont Saint-Michel porte : « Ego Rolbertus Pincerna, filius Ascelini, Do et Concedo Deo, sanctoque Michaeli Archangelo, in monte videlicet Tumba, pro salute patris mei et matris meæ filiique mei Gosceleni, fratrisque mei Galteri, pro remedio animæ meæ, omnem meam consuetudinem quam jure hæreditario tenebam in castello de *Dinam ;* videlicet patellam et omnia quæ propriis usibus monachorum empta fuerunt. » Léchaudé d'Anisy (Recherches sur le Domesday-Book, I, p. 121) déclare, d'après cette charte, qu'il est présumable qu'Ascelin, qui fut le père commun de Goisfrid Alselin ou Asselin, ainsi que de Robert et de Gautier, aurait été un cadet ou un bâtard de la famille bre-

tonne de Dinan, qui aurait eu en apanage quelques droits coutumiers sur le château de cette ville. Il aurait transmis ces droits à son second fils Robert, car il n'est pas probable qu'il soit ici question du château de Dinan, situé dans le pays de Galles, qui ne fut, d'ailleurs, concédé à Foulques, l'un des compagnons du duc Guillaume, que par le roi Henri Ier ; d'où ce chevalier prit ensuite le nom de Foulques de Dinan.

Les généalogistes anglais ont défiguré le nom d'Alselin, en convertissant *Al* en *Han*, pour y trouver l'origine de Hanselyn. (Voir sur cette altération et ses conséquences Léchaudé d'Anisy : Recherches sur le Domesday-Book, pp. 121-122.)

Le Domesday mentionne aussi : 1° Radulfus nepos Gosifridi Alselin (Lincoln. 336) : « He held the hall or mansion in the city of Lincoln, which had belonged to Tochi, the son of Outi. » (Ellis, Intr. to Domesday, I, p. 472, en note.) 2° Drogo homo Radulfi nepotis Goisfridi Alselin. Il sous-tenait dans le comté de Lincoln (Lincolns. 369 b.) — Deux hommes de Godefroy Alselin (Homines II et Goisfridi Alselin) sous-tenaient aussi dans le Lincolnshire (363 b. 370).

Dol ou Dol-de-Bretagne. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). On trouve au Domesday-Book Rualdus Adobed. Il tenait en baronnie, dans le comté de Devon, Lamberton Bridge et vingt-sept manoirs : il possédait une maison à Exeter. (Devonshire, folios 114 b. 115 et Exon. Domesday Add. 382-387-494). Dans Rualdus Adobed, il faut voir Ruallon ou Rivallon, sire de Combourg, appelé aussi Rivallon de Dol, frère de l'archevêque Junguené. En 1064, Rivallon s'était révolté contre Conan II, duc de Bretagne : « Conan II, dit M. de la Borderie, (Histoire de Bretagne, III, p. 16), s'étant mis en campagne pour réprimer cette révolte, Rivallon ne l'attendit point dans son château de Combourg dont la force, en cas de siège, ne le rassurait pas suffisamment ; il s'enferma dans la Tour de Dol, puissante forteresse, élevée par lui en cette ville, à l'ombre de la cathédrale. Le duc de Bre-

tagne vint l'y assiéger. Comme il pressait le siège et poussait vivement les autres rebelles, ceux-ci demandèrent secours au duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, qui accueillit fort bien leur requête et fit même, en leur faveur, une démonstration des plus menaçantes, en élevant contre la frontière bretonne, pour les soutenir au besoin, une grosse forteresse, le château de Saint-James-de-Beuvron.» Quelques temps après, Guillaume, accompagné d'Harold, envahissait la Bretagne. La Broderie de Bayeux représente l'armée de Guillaume sous les murs de Dol, que les troupes de Conan abandonnent précipitamment. On peut supposer que Rivallon, ayant fait cause commune avec le Bâtard, fut armé chevalier par le duc de Normandie, d'où son nom Adobed, miles adobatus, terme assez fréquent dans le Roman de la Chevalerie. (*Roman de Girard de Vienne et Roman de Garin.*)

Il convient de signaler ici un poème de Baudry, archevêque de Dol, sur la Conquête de l'Angleterre. Ce poème ne fait pas partie de la Collection *Historiæ Francorum Scriptores* L[43] 5 de la Bibliothèque Nationale. Il a pour titre : « Baldrici Burguliensis abbatis versus de Conquestu Angliæ per Guillelmum, Normannorum ducem, ex majore poemete ad Adelam comitissam. » Il contient 370 vers, copie du XVIIe siècle, très probablement de la main de Duchesne : mauvaise écriture Il commence par un long discours de Guillaume à ses vassaux, à la manière antique ; il se continue par une description de la bataille d'Hastings. Il ne renferme aucun détail historique et est muet sur la participation des Bretons à la Conquête. — Collection Duchesne, XIX, Vol. XLIX, p. 537. (Renseignement fourni par M. Paul Le Brethon, archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque Nationale.)

Voici quelles étaient les possessions de Rualdus Adobat ou Adobed, d'après l'Exchequer Domesday, dans le Devonshire.

Exon Domesday	Hodie	Value
Lanbretona	Lamarton	*L* 12
Brige	Bridge	50 shellings

Wenforda	Wanford	15	»	
Panestan	Panson	20	»	
Tamarlade	Tamarland	10	»	
Pech	Peek	5	»	
Chiemparbera	Kimber	10	»	
Radecliva	Radcliffe	5	»	
Petafort	Putford	20	»	
Wera	Wear (Gifford)	40	»	
Hochevilla	Huxwele	5	»	
Honham	Holham	10	»	
Mirlanda	Marland	30	»	
Tucabeara	Twigberre	15	»	
Winescota	Wincot	15	»	
Wuverwille	Winswell	10	»	
Lovecota	Lovascot	4	»	2 d.
Tucabeara	Twigbeare	4	»	
Hancheforda	Henkford	3	»	4 d.
Lobba	Lob	20	»	
Polham with Prawmby		3	»	
Crokerwelt or Crochewellza		15	»	
Sigeford		5	»	
Pochehella	Ponghill	5	»	
Dochorda	Dockworthy	5	»	
Aveton		*L* 3		
Alfelmerston		15	»	
Hairmemerdon	Hemmerdon	10	»	
Wicherche	Whitchurch	70	»	
Machesvelle		3	»	

Ces cinq dernières tenures ne sont pas mentionnées dans l'Exon Domesday, mais figurent dans l'Exchequer Domesday. Ruald possédait à Exeter une maison qui payait au roi le droit coutumier.

Nous extrayons de l'Exchequer Domesday la description plus complète des domaines de Lanbretona et de Sigeforda. **Lanbretona** : Ruald has a manor called Lanbretona hodie Lamecton which Ardulph held T. R. E. and it paid geld for a hide and a half. This 17 ploughs can till. Thereof R(uald) has 1/2 hide and 5 ploughs in demesne, and the velleins one hide and tevelve ploughs. There R(ualdus) has 34 villeims, 16 serfs, 5 swincherds, 4 beasts, 20 twine, 75 sheep, 3 mills paying 9 shellings a year, wood (land) seven fur-

longs long, 3 broad, 40 acres of meadow pasture 1 1/3 leagues long by 1 broad, worth 12 pounds ; when Ruald received it, it was worth 9 pounds. (Fol. 411)

Sigeforda, hodie Sigeford. Rualdus habet i mansionem quœ vocatur Sigeforda quam tenuit Bristritius ea dia qua rex Edwardus fuit vivus et mortuus et reddidit geldum pro i virga. Hanc potest arare (una) carruca et dimidia. Modo tenet hanc Salomon de Rualdo. In ea habet Salomon iiii boves et V oves et X capras et i vaccam et VI agros nemoris et viii agros pasecuœ et valet per annum V solidos et quando Rualdus accepit velebat iii solidos (Fol. 414 b).

Fougères. — Chef-lieu d'arrondissement du département d'Ille-et-Vilaine. Les princes bretons formèrent la baronnie de Fougères en faveur d'un seigneur de leur race. Le premier baron de Fougères s'appelait Main ; il vivait au commencement du XIe siècle. Son fils et successeur Onffroy construisit vers 1024, à Fougères dans la vallée du Nançon, un château dont il ne subsiste plus aucune trace. Vers 1048, Main II lui succéda, il eut pour fils Raoul Ier qui fut un des plus illustres barons de Fougères. Il prit part à l'expédition de Guillaume, combattit à Tinchebray, fonda l'abbaye de Savigny, qui devint le lieu ordinaire de la sépulture des barons de Fougères, et mourut sous l'habit monacal en 1122. (Cf. *G de Corson : Les Grandes Seigneuries de Bretagne*, IIe p. 188.)

Wace : Roman de Rou, vers 8386, (Edition allemande de Hugo Andresen) dit :

> Grant pries i out cil de Felgières
> Qni de Bretaigne ont genz mult fières

Il figure au Domesday Book sous le nom de Radulphus de Felgeres. Il tenait en chef dans les comtés de Surrey (36 b), de Devon (113 b), de Buckingham (151 b), de Norfolk (263 b), de Suffolk (432). Dans plusieurs comtés, ses terres avaient appartenu à la comtesse Goda. (Voir Index of Persons, monasteries, etc. entered in D. B. as holding lands in the time of Edward the Confessor. Ellis. Int. to D. B. pp. 119 et 120, verbo Goda comitissa.) Rad. de Fel-

geres et encore Rad. de Felgeris sous tenait aussitôt dans le comté de Berks (63 b) et dans celui de Norfolk (278). On trouve dans le Yorshire (331 b. et Clam. Ebor. 374) un *Landricus*, comme T. E. C. Ce Landry est très probablement la même personne que Landricus, carpentarius, mentionné dans le même comté (fol. 298). Peut-être était-il originaire du pays de Fougères où le nom de Landry est très répandu.

On trouve aussi un Guillaume de Fougères, Willelmus de Felgeres dans le comté de Buckingham (151).

Gaël. — Commune du canton de Saint-Méen, arrondissemens de Montfort, (Ille-et-Vilaine). Le seigneur de Gaël, Raoul de Gaël-Montfort, était à la Conquête : *Radulphus Comes*, mentionne le Domesday-Book (Suffolb 284 b.)

Et Raoul y vint de Gaël
Et maint Breton de maint chastel.

Les hommes amenés par Raoul de Gaël se distinguèrent à Hastings :

Ioste la compaigne Néel
Chevalcha Raol de Gael,
Bret estoit et Bretons menoit
(Rom. de Rou 8517 20)

Il reçut des biens considérables en Angleterre : « Radulphus de Waher (ou Wader, Guader, Guadel) erat per donum regis comes Northfolki et Suthfolki. » (Will. Malmesbur. Gesta reg. Angl. III, 255, ed : Duffres Hardy. » — « Rex dedit Radulfo comitatum in Northfolc et Suthfolc. » (Chron. Sax. Ed. Gilson p. 182). Ce territoire formait un état de l'Heptarchie anglo-saxonne, l'Estanglie. Il compredait les villes de Newmarket, de Norwich et d'Ipswich et toute la côte, baignée par la mer du Nord depuis l'embouchure de la Stoure, jusqu'au golfe de Boston. On sait que Raoul de Gaël s'étant attaqué à Guillaume le Conquérant succomba dans la lutte, repassa sur le continent et revint dans sa baronnie de Gaël. Cette baronnie comprenait toute la forêt de Paimpont et les territoires qui formèrent plus tard les baronnies de Gaël, de Montfort et de Mon-

tauban. (Cf. A. de la Borderie : Essai sur la Géographie féodale de la Bretagne, pp. 119-120). « Ralph. Guader married Emma the daughter of William Fitz Osbern, Earl of Hereford. William the Conqueror outlawed him. He then went to the duchy of Britany, where he possessed the two castles of Guader (lisez *Gaël*) and Montefort (lisez *Montfort-sur-Meu*). His daughter Amicia, who had been contracted to the natural son of Henri the First, married Roger de Bellemont, earl of Leicester. » (Ellis. Int, to D. B. I, p. 471).

On voit encore, sur les bords du Meu, dans la commune de Gaël, l'emplacement de l'ancien château. La tradition le faisait remonter aux origines mêmes de la monarchie bretonne : Juthaël ou Judicaël, son fils, roi de Domnonée y aurait habité, dit-on, au commencement du VIIe siècle ; mais son histoire, vraiment authentique ne date que de Raoul Ier sire de Gaël, conquérant. (Cf. G. de Corson : Les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne, 2e série p. 200 et abbé Orevée : Histoire de Montfort, 17.)

Gollan. — Il est inscrit au Liber Wintoniae. Il sous tenait dans la baronnie d'Alain de Bretagne à Grantexte, centenie de Wederlay, comté de Cambridge. Son nom et la dépendance de ses biens permettent de supposer que Gollan était venu de Bretagne. Son fils *Alexandrus* (Voir ce mot), est également inscrit au Liber Wintoniae.

Guerche (La). — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vitré. Le seigneur de la Guerche (Goisfridus de Wira, au Domesday Book) suivit Guillaume. Il reçut des biens importants dans les comtés de Leicester, de Northampton et de Warwick. (Northampt. 219, 227 b. Warw. 238, 243 b, Nottingh. 291. Lincoln 369.) Kelham (Illust. p. 105) dit qu'il venait de la Petite-Bretagne « He was of Little Brittany in France. » Il figure dans le Domesday Book, (Yorshire 326 b) sous le nom de Lawirce. « Goisfridus de Werce tenat in Leicestershire VII h. 7 un, car. terræ, 7 una bovata. In unaq. hida. st. XIIII car. t. 7 dim. » (Dom. I,

1. 235.) Il sous tenait aussi dans le Warwickshire (239 b.) Ellis le mentionne comme « *custos* of the land of Earl Aubery. »

La Guerche est appelée dans les anciens titres Wuïrchia, Guercha. Elle avait des seigneurs particuliers. En 1062, Conan II avait assiégé le château de la Guerche. Son château a subi plusieurs sièges. Il fut détruit au cours des guerres du xve siècle. Il n'en reste rien : la motte subsiste.

Dans le Warwickshire, il obtint douze manoirs, desquels dépendaient environ 9000 acres. Il favorisa les moines de Saint-Nicolas d'Angers en leur concédant rentes et terres à Kirby dans le Warwickshire. « Goisfridus de Wira tenet de rege Chircheberre ; in hoc manerio habent monachi S. Nicolai II car. et XXII villanos et VI bord. cum V car. Totum valuit C. sol et port XL sol. modo X lib. Lenninus tenuit. (Domesday Book, Warwick. I, p. 243, r°.

Léon. — Au xie siècle, le comté de Léon avait la même configuration que l'évêché de ce nom. Il occupait la partie nord du département du Finistère (arrondissement de Morlaix et de Brest.) Il était limité au nord et à l'ouest par la mer, à l'est, il était séparé du comté de Goëlo par la rivière le Douron et, au sud, du comté de Poher par la rade de Brest, (Bresta oppidum) et la chaîne des montagnes d'Arès. Vers 1035, on y rattacha un assez vaste territoire, (châtellenie de Morlaix et de Lanmeur), compris entre le Douron et la rivière de Tréguier. Le Léon renfermait quatre châtellenies : Lesneven, Saint-Renan, Daoudour et Landerneau. Elles ne constituaient pas des fiefs, mais seulement des subdivisions du comté de Léon. Le seul fief important à signaler dans ce comté, au moment de la Conquête, était le Regaire ou Seigneurie temporelle de l'Evêque, comprenant la ville épiscopale de Saint-Pol ou Castel-Pol, dix paroisses et les îles de Batz et d'Ouessant, (Insula Betho — Insula Ossa).

En 937, ce pays fut délivré des Normands par Even le Grand, que l'on peut considérer comme le premier comte du Léonnais. Son successeur, Guiomarch Ier, eut seule-le titre de Vicomte (Dom Morice : Histoire de Bretagne, I,

pp. 362, 366, 367), que prirent aussi ses descendants. Ses seigneurs suivirent presque toujours le parti des ducs de Bretagne contre les grands féodaux. A l'époque de la Conquête, le Vicomte de Léon était Morvan, celui-là même qui avait assiégé le château de Combourg, d'où Rivallon de Dol (Ruellonus Capra Canuta) avait longtemps bravé l'autorité de Conan II. D'après d'Argentré et la plupart des historiens de Bretagne, y compris M. de la Borderie, le Vicomte de Léon était à la Conquête. Ce pays dut fournir à l'expédition un contingent assez appréciable. Nous trouvons au Domesday-Book une famille d'*Asc* ou *Ask*, originaire du pays de Léon. (Essex, folios 45, 45 b 63 b. 74 b.) Il sous-tenait dans la baronnie de Swain une hyde et demie de terre, 82 acres, 111 hommes libres, le panage de 70 porcs et la pâture de 23 brebis. Il sous-tenait également dans la baronnie de Robert de Germon.

« La famille d'Asc, dit Léchaudé d'Anisy, (Recherches sur le Domesday-Book, I, p. 221), était alliée à la maison de Bretagne et ses descendants ou ceux de Walter, son frère, s'établirent en Angleterre. Nous voyons, en effet, dans le cartulaire du prieuré de Marrig, situé dans le North Reding de l'Yorshire, que Roger d'Asc fonda ce monastère, en 1165, pour sa fille, qui s'y fit religieuse, du consentement de Warner, fils de Guiomare de Léon, son suzerain, et de celui de Conan, duc de Bretagne et de Richemond. Il donna aussi à ce monastère le tiers du domaine qu'il possédait à Marrig. »

Une charte de Conan le Petit, duc de Bretagne et comte de Richemont, (1165-1171), porte qu'il donna à Conan de l'Ask, son parent, (consanguineo meo), toutes les terres qu'il tenait de son aïeul. Une endenture de 1380 mentionne également un Conan d'Ask. Après cette date, toute mention de ce nom disparaît en Angleterre ; en France, l'extinction dût se produire plustôt encore.

Lohéac. — Commune du canton de Pépriac, arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine). Les seigneurs de Lohéac apparaissent dès le xe siècle. Le plus ancien semble avoir

été Hervé de Lohéac, qui vivait vers 992. Il eut pour fils Judicaël qui épousa Gasceline. Judicaël prit part à la Conquête. (Cf. Dom Morice : Preuves à l'Histoire de Bretagne, I, p. 434.) D'Argentré le cite ; il figure dans la Liste de Léopold Delisle.

Peu de temps après l'expédition, il donna à l'abbaye de Redon la terre de Govez, en Guipry, vers 1070. (Cartulaire de Redon.) Le château primitif était construit sur l'emplacement d'un oppidum gallo-romain, au sommet de la plus importante des quatre buttes ou mottes artificielles, voisines du bourg de Lohéac. Le château était déjà disparu à la fin du xve siècle. On lit, en effet, dans un Aveu : « Les vieilles mottes, anciennes esquelles autrefois, y avoit un chasteau et forteresse, sises au lac de Lohéac. » Une déclaration, passée en 1695, porte : « L'ancien emplacement du chasteau de Lohéac, situé proche de la ville du dict lieu, où il y avait encore de vieilles mottes et terrasses eslevées, où était le dict chasteau et forteresse, avec les fossés autour, sur une desquelles il y avait une chapelle fondée de Saint-Sauveur. »

Mousteru. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Guingamp (Côtes-du-Nord). Cette paroisse renferme les ruines d'un château qui domine le cours du Dourdan. L'ancienne chapelle seigneuriale est blasonnée des armes de Lisle. Raoul de Lisle figure parmi les gentilshommes bretons ayant pris part à la Conquête de l'Angleterre. Il est inscrit dans le Domesday-Book et les chartes anglaises qui ont servi à dresser la liste des compagnons de Guillaume. (Bibliothèque Nationale, L. K. 2. 1872). Les de Lisle figurent deux fois dans cette liste. Raoul de Lisle est le 9e enregistré sur ce nom de baptême et Honfroy de Lisle, le 6e. Le Domesday-Book mentionne *Hunfridus de Insula*, (Wilts 64 b. 70 b.), comme tenant en chef una masura in burgo Malmesberie et *Radulphus de Insula*. (Bedf. 217). On trouve aussi comme sous-tenant dans le Nothinghamshire (282 b.) *Robertus de Mosters*, homo comitis Alani.

La branche des de Lisle, fixée en Angleterre depuis la

Conquête, est inscrite au Wapenbœck de Geldre (1334-1370, p. 60) : « Jehan de Lisle, fils de Robert, seigneur et baron de Lisle. » Cf. *La Noblesse de Bretagne*, par M. le Marquis R. de l'Estourbillon. Consulter aussi Gauttier du Mottay : Répertoire archéologique des Côtes-du-Nord, p. 140, et Archives départementales des Côtes-du-Nord, Série E, 28 X, 1701. Dans la monographie qu'il a consacrée à la famille de Lisle, M. de l'Estourbeillon s'exprime ainsi : « D'origine chevaleresque, cette famille apparaît dès le XIIe siècle à la Seigneurie de Lisle, château-fort, dont le nom est venu de sa position sur une *île de la Rance*, à 300 mètres au sud de Saint-Jouan, et qui a donné le nom de Lisle à cette paroisse. » (D'après le Dictionnaire d'Ogée, t. II, p. 771). L'erreur est évidente ; la paroisse de Saint-Jouan, baignée par la Rance, fleuve d'où émerge, en effet, quelques îlots, s'appelle Saint-Jouan-des-Guérets et dépend du canton de Saint-Servan. Saint-Jouan-de-Lisle est une commune du canton de Dinan, séparée de la première par plusieurs lieues.

Paimpont. — Commune du canton de Plélan-le-Grand, arrondissement de Montfort (Ille-et-Vilaine). Paimpont se trouve à peu près au centre de la forêt du même nom, appelée au moyen-âge Brocéliande, Brecheliant, Brécilien, et célébrée dans de nombreux romans de chevalerie.

Wace dit qu'il vint à la Conquête des gens qui habitaient le voisinage de cette forêt :

E maint Breton de maint chastel
Et cil *devers Brecheliant*
Dont Breton vont souvent fablant.

(Roman de Rou, vers 6934-5-6.) Comme le trouvère cite expressément Raoul de Gaël, dont la seigneurie comprenait une grande partie de la forêt de Paimpont, beaucoup plus étendue au XIe siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui, il nous paraît certain que d'autres bretons du voisinage se joignirent à Raoul. Ils durent recevoir des terres, soit comme tenants, soit comme sous-tenants dans les comtés de Norfolk et de Suffolk, à la tête desquels Raoul fut place

par le Conquérant. Nos recherches à ce sujet ont été infructueuses.

Plessé. — Commune du canton de Saint-Nicolas du Pélem, arrondissement de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). P. du Paz : *Histoire Généalogique des principales Maisons de Bretagne*, s'exprime ainsi : « Et furent les Bretons au corps de la deuxième bataille, donnée le quatorzième jour d'octobre, au dit au comte Harold ; à cette expédition de guerre furent quatre frères de la maison d'Espinay, que l'histoire ne nomme point par leurs propres noms, ce qui est à plaindre ; deux desquels furent tués en cette bataille et moururent au lict d'honneur, combattant valeureusement. L'un des deux qui restèrent fut seigneur d'Espinay et l'autre se maria en Flandre et de lui sont venus les seigneurs et princes d'Espinay. » Voir aussi De Courcy : Nobiliaire et Armorial de Bretagne, 2e éd. I, p. 288. Wace mentionne bien un *d'Espiné*, mais c'est un seigneur normand :

Cil *d'Espine* (i) et cil de Port.

(Roman de Rou, vers 8.504.) Cette famille tire son nom d'un domaine seigneurial situé dans la commune de Plessé. L'identité du nom patronymique et de la désignation de la terre permet de supposer que ses auteurs habitaient la même localité dès les premiers temps de la féodalité. Cf. *Généalogie de la Maison de Lespinay, originaire de Bretagne*, par Léon Maître. Nantes, Grimaud, 1897. Bizeul, dans une étude sur les Voies Romaines, (Annuaire du Morbihan, 1841, p. 176) décrit ainsi le château : « C'était une petite place-forte, dont l'enceinte, de forme pentagonale, contenait environ vingt-cinq ares. Elle était défendue par une muraille et par un fossé d'une vingtaine de pieds de largeur, alimenté par le ruisseau sortant de l'étang de Plessé et sur lequel était jeté un pont-levis. »

Plouasne. — Commune du canton d'Evran, arrondissement de Dinan (Côtes-du-Nord). Cette paroisse était habitée, vers la fin du XIIIe siècle, par Robert de Courson,

descendant d'Hubert de Courson qui avait quitté la Normandie, vers 1225, pour venir s'établir en Bretagne, dans l'évêché de Saint-Malo. (Cf. La Noblesse de Bretagne, par M. le Marquis de l'Estourbeillon, II, p. 128 et surtout R. Courson de la Villeneuve : Histoire d'une Maison bretonne et de ses origines anglo-normandes.) Le ou les Courson de la Conquête, qui accompagnèrent Guillaume, (voir les Listes et le Monast. Ang. t. III, IV, V), seront étudiés au mot *Courson* (Calvados). La famille de Courson, devenue très puissante en Angleterre, a été l'objet d'une remarque de la part de M. Usher dans son History of Croxhall.

Pont-l'Abbé. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Quimper (Finistère). D'après Léchaudé d'Anisy, (Recherches sur le Domesday-Book, I, p. 261), Guillaume de Pont, signalé comme devant une redevance dans le Liber Wintonice ou Rôle de Winchester, (1re partie, p. 541), serait originaire de cette paroisse, d'où est sortie une ancienne famille bretonne. Signalons, toutefois, que l'on trouve deux autres paroisses de Pont l'Abbé dans deux autres pays qui ont fourni un contingent à Guillaume : Pont l'Abbé (Manche) et Pont-Labbé (Charente-Inférieure).

Pordic. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Brieuc. D'après du Paz, (Histoire Généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, édition de 1619), Brient, fils d'Eudo, comte de Penthièvre et d'Ouquen de Cornouailles, partagea la succession de ses père et mère avec ses frères et eut la terre et la seigneurie de Pordic pour lui et ses hoirs.

Porhoët. — Le Pontrocoët, dont les formes s'adoucirent successivement en Portrcoët, Podcroët, Podrhoët et Porhoët, était formé, au IXe et au Xe siècle, par la grande forêt centrale de Brécelien (aujourd'hui Paimpont). Il était

limité au nord par une partie des montagnes d'Arez et les montagnes de Menez, à l'est par la Vilaine jusqu'à Redon, au sud par l'Artz et les landes de Lanvaux (Lanvas Saltus), enfin, à l'ouest, par une ligne fictive remontant des sources du Scorf à la forêt de Carnoët. Il renfermait les abbayes de Wadel (Gaël). (voir ce mot), de Mauron, de Ballon, de Loc Menech, de Redon, etc. Les principales seigneuries étaient celles de Gaël, de Lohéac, de Malestroit. Le seigneur de Gaël, Raoul, aida Guillaume à conquérir l'Angleterre ; (voir *Gaël* et sur son histoire et celle de son fils, Dom Morice, *Preuves*, I, 466, 489, 570, etc. et Ordéric Vital, t. V, p. 421, éd. Le Prévost. Sur l'étendue du comté de Porhoët, cf. *Annuaire Historique et Archéologique de la Bretagne*, par A. de la Borderie, 1861, p. 154.) Le sire de Lohéac était aussi à l'expédition. « Un descendant de Robert de Courson, de 1066, tenait un de ses fiefs sous Alain de la Souche, vicomte de Porhoët. De nos jours, c'est Robert de Courson qui porte le nom et le titre de la Souche, qu'il tient de sa grand'mère, dernière héritière de la maison de Porhoët. » (Courson de la Villeneuve : Histoire d'une maison bretonne, 1, p. 143).

Rennes. — Chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine. Cette ville est considérée comme la capitale de la Bretagne. A la mort de Conan II, en 1066, Hoël de Cornouaille devint comte de Rennes et duc de Bretagne. Il envoya son fils Alain, dit Alain Fergant ou Fergent, à la Conquête de l'Angleterre. Cet Alain ne fut duc de Bretagne qu'après la mort de son père, le 10 avril 1084. Alain, au moment de l'expédition, était vraiment comte *de* Bretagne, tandis que deux de ses compagnons, Alain Le Roux et Alain Le Noir, fils du duc de Penthièvre, n'étaient que comtes *en* Bretagne. Les généalogistes anglais n'ont pas fait cette distinction très importante. Au sujet d'Alain Fergant, voir au mot *Alain*, (les). La liste de Léopold Delisle porte Hughes de Rennes.

Retz. — Le territoire de Retz (pagus retiacensis ou ratensis) situé entre la Loire, la mer et la frontière poitevine

formait une importante baronnie dite de Retz ou de Rais, comprenant plus de quarante paroisses, avec de nombreux châteaux : Machecoul, Collet, Prigni, Princé et Pornic, qui existaient dès le commencement du XIe siècle (Cf. René Blanchard : Introd. au Cart. des sires de Rais. (Archives historiques du Poitou.) Ce pays a certainement fourni un contingent à Guillaume, compris qu'il était entre le Poitou et la Bretagne, à laquelle il était incorporé.

On trouve dans le Domesday, comme S. T. (Hants, folio 50) Alwin Ret. Ne figurant pas parmi les tenanciers T. R. E. il est à peu près certain que Alwin n'était pas un indigène. On peut donc conclure à cause de la similitude du nom de Ret avec celui de Rets ou Retz que ce sous tenant était originaire de cette partie de la Basse-Bretagne et qu'il a été inscrit dans le Domesday sous le nom de sa province. Toutefois Ellis (Intr. to Domesday, p. 372) mentionne cet Alwin (Hants, 50 ; Oxf. 161) comme tenant T. R. E.

Saint-Brieuc. — Chef-lieu du département des Côtes-du-Nord. Cette ville peut être considérée comme la capitale du pays connu, au Moyen-Age sous le nom de Pentever ou Penthièvre. M. de la Borderie (Hist. de Bret. II, p. 414) le décrit ainsi : « Entre la limite ouest du diocèse d'Aleth et du comté de Rennes et la limite est du comté et de l'évêché de Léon s'étendaient les deux diocèses de Saint-Brieuc et de Tréguier, répondant aux deux grands pays ou *pagi*, signalés vers le VIe siècle sous le nom de Goëlo et de Pentevr et qui devaient aux IXe et Xe siècles former deux comtés. » Au moment de l'expédition de Guillaume, Eudon ou Eudes était comte de Penthièvre deux de ses fils Alain le Roux et Alain le Noir passèrent en Angleterre. (Voir sur les deux Alain, fils du comte de Penthièvre, verbo *Alain* (les).

Saint-Malo. — Chef-lieu d'un des arrondissements de l'Ille-et-Vilaine. On trouve dans la liste de Bromton *Saint-Malou*. Rien ne permet de supposer qu'il s'agisse de Saint-Malo de Bretagne, mais nous croyons que le pays malouin a donné un guerrier à la conquête.

Wace, dans une énumération partielle et restreinte des Bretons qui combattirent à Hastings, dit au Roman de Rou

De Peeleit le filz Bertran.
Vers 6391.

M. le Dr. Hugo Andresen dans le commentaire de son édition du Roman de Rou (Maistre Wace's Roman de Rou et des Ducs de Normandie, II, p. 705, en note) dit que Peleit ou Peeleit dans un autre ms. signifie Porrehoit ou Porrohoit. C'est une erreur. Il y avait en Bretagne, au moment de la conquête, deux pays parfaitement distincts, le Pontrocoët nom dont les formes s'adoucirent successivement en Portcoët, Podcroët, Porhaët et Porhoët (Voir ce dernier mot) et le Poulet ou Clos-Poulet. Le Clos-Poulet était formé de l'ancien Pagus Alethensis ; il comprenait une partie du canton de Cancale, celui de Châteauneuf et de Saint-Servan, (anciennement Aleth). Nous ne voyons pas dans Poulet le mot breton Plou, synonyme de clan, mais bien Pool, marais, à cause des terres basses, humides et presque submergées qui s'étendaient entre la baie du Mont St-Michel et la Rance et dont la mare de Saint Coulban est encore un vestige très important. Au point de vue étymologique Peeleit et Peleit sont plus près de Poulet que Porrohët, qui, d'ailleurs, dans ses transformations successives n'a jamais perdu son *R*. Il faut remarquer aussi que le fils Bertran de Peeleit est cité tout auprès du sire de Dinan, pays limitrophe du Clos-Poulet.

Quel était ce fils Bertran ?

Dans le Domesday-Book nous ne trouvons comme T. E. C. (Hants 47) que Willelmus de Bertram. D'après Dudgale (Bar. I, p. 543) et Kelham (p. 42), ce Guillaume serait le fondateur du prieuré de Brinkburn dans le Northumberland et l'ancêtre des Mitfords. Dans la liste des S. T. nous trouvons Bertran (Som. 93 b. 94) et Bertrannus (Kent. 13). Aucune mention aux Filius, Fitz, etc. ne peut être relevée.

Si Wace, dont la liste est assez limitée, cite ce breton, c'est qu'il était un personnage important. Sa participation à la conquête a été certainement récompensée par Guillaume autrement que par des attributions de sous-tenant. Il y a donc lieu de croire, mais nous n'avons pas la certitude,

que le fils Bertran, originaire du Clos-Poulet, devint T. E. C. dans le Hampshire.

Vitré. — Chef-lieu d'arrondissement du département d'Ille-et-Vilaine. Wace et Leland mentionnent le sire de Vitré. De la Borderie l'enregistre sous le nom de Robert, baron de Vitré (Cf. De la Borderie : *Vitré et ses premiers barons* : Revue de Bretagne et de Vendée XVIII, 436.) Geoffroi Ier, duc de Bretagne, ayant donné à Rivallon, un de ses chevaliers, un fief limitrophe du Maine et de l'Anjou, Rivallon construisit deux châteaux, l'un à Vitré, l'autre à Marcillé Robert. Le premier baron de Vitré se maria à Gwent Angan : de cette union naquit Tristan qui devint baron de Vitré, à la mort de son père en 1030. Tristan épousa Inoguen de Fougères ; ils eurent pour fils Robert de Vitré, le véritable fondateur de Vitré qui prit part à la conquête de l'Angleterre. Il était alors âgé de 21 ans. Il fit le pélerinage de Jérusalem et mourut vers 1090. Il avait épousé Berthe de Craon, dont il eut un fils André qui lui succéda, comme baron de Vitré et qui mourut en 1135. « Les barons de Vitré, dit M. de la Borderie (*La ville de Vitré et ses premiers barons*, p. 437) furent une race, rude et batailleuse bien digne de son auteur Riwallon et qui défendit intrépidement, pendant plus de deux cents ans les frontières bretonnes, guerroyant presque sans relâche, tantôt contre les seigneurs de Laval et de Mayenne, tantôt contre les comtes d'Anjou, les ducs de Normandie, les rois d'Angleterre, même parfois, quand la guerre du dehors chômait, contre les ducs de Bretagne et ses propres vassaux.

Le superbe château actuel de Vitré s'élève sur l'emplacement du château construit par Robert, quelque temps avant la conquête. Il n'en reste aucune trace. Le château primitif que transporta Robert se trouvait à l'emplacement même de l'église et du cimetière de Sainte Croix.

Waldinus-Brito. — Il tenait en chef dans le Lincolnshire : 365. Il figure aussi dans les Clam. in Chetst. 377. Il

est impossible de lui assigner une origine précise en Bretagne. On trouve aussi Waldin, Waldinus, comme soustenant dans le Devonshire. Il est peu probable qu'il y ait identité entre ces deux hommes. Le Waldinus, mentionné dans le Lincolnshire (353 b.) était d'origine normande : il avait suivi Guillaume de Perci.

Winemarus. — Ce Winemarus, intendant du comte de Bretagne est inscrit comme T. E. C. douze maisons dans le comté de Northampton. Northampt. (219-226 b.) : « In Northantom, Winemarus XII domus de III sold. ex his quatuor sunt vastœ. » Ellis le mentionne comme Chief steward to the earl of Britany. Il ne semble pas avoir de rapport avec avec Anslepe ou Hanslepe (Winemarus qui soustenait dans le Devonshire). Son lieu de naissance en Bretagne est impossible à préciser.

Sous-Tenants d'origine bretonne

COLEGRIM	Homo comitis Alani. Lincolnshire : 346 bis et 348 b.
CONAN	Oxford, 155.
DROGO	Drogo homo Radulfi nepotis Goisfridi Alselin (Lincoln. 369 b.)
EUDO	Homo comitis Alani. Lincolnshire : 347 b. 348 b. ter.
GODRICUS	Homo comitis Alani. Lincolnshire : 348 b.
GODUINUS	Homo Waldini Britonis. Lincolnshire 365.
HOMINES DUO	Deux hommes de Godfroy Alselin (Voir Dinan) soustenaient dans le Lincolnshire (369 b. 370).
LANDRICUS	Homo Alani comitis. Yorshire : 310 b. 310 b. bis. Lincolnshire : 347. Landicus, Landry, nom très répandu dans le pays de Fougères.
ODO	Homo Alani comitis. Yorshire 310 b. et passim.

PICOT	Homo Alain comitis. Yorshire : 310 b. Lincolnshire : 347 ter.
ROBERTUS	Homo Goisfridi de Wirce (Geffroy de la Guerche). Lincolnshire : 369.
ROBERTUS	Homo comitis Alani. Yorshire : 312 b. 313 347.
STEPHANUS	Homo comitis Alani. Lincolnshire 348.
TORNAI	Goisfridus Tornai, bomo comitis Alani. Lincolnshire 348 b.
WALTERUS	Walterus, homo Goisfridi Alselin (Voir Dinan) Nottinghamshire 289.
WAZELINUS	Wazelinus, homo Goisfridi de Wirce ; Lincolnshire 369.
WIHOMARE	(Guiomar) homo comitis Alani ; Yorshire 310 b. bis et 311 bis.
WIHOMARE	(Guiomar) Cornwall.
WIHUMARC	(Guiomar) Cornwall. Ces deux derniers sous-tenants ne sont pas autrement désignés. Leurs noms attestent qu'ils étaient d'origine bretonne.
WIMUNDUS	Homo comitis Alani. Lincolnshire 347 bis, 347 b.

Le Contingent Poitevin

CHARENTES, DEUX-SÈVRES, VENDÉE, VIENNE

Argenton ou **Argenton Château**. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres). Cette petite ville, possédée par Philippe de Comines, le favori et l'historien de Louis XI, a fourni une famille qui a beaucoup marqué au moyen-âge. Peut-être même, est-elle le lieu d'origine d'un guerrier de la Conquête, appelé *Argenten*, par Bromton, *Argenteyn*, par Leland, *Argentoun*, par De La Rue, et *David d'Argentan*, par Léopold Delisle. On trouve au Domesday-Book *David de Argentomo* ou *Argentomago*. (Camb., 202, et Bedford, 216). Il tenait en chef et par baronnie dans le comté de Cambridge six hydes, une vergée et cinq acres de terre. (Cambridgeshire, fol. 118). L'enquête d'Ely fait aussi mention de la même tenure et elle ajoute que le droit de Soca appartenait à l'abbé d'Ely. David tenait aussi directement du roi dans le comté de Bedford une hyde de terre à Riselay. (Bedfordshire, fol. 216 b. et Add. Inquis. Eliens. fol. 505. On peut consulter aussi *William Dugdale*, I, f. 614, au sujet de la généalogie de la famille d'Argenton. Ce nom revêt plusieurs formes en Angleterre : *Argenton* (Livre Noir, fol. 316), *Argentein* (Bar. Cur. Regis 4° Johannis), *Argenteon* (Collins, à propos de

Reginald de Argenteon, shériff de Cambridge et de Huntingdon) ; enfin, Banks, Salmons, Harris désignent cette famille sous le nom d'*Argentine*. Il semble bien établi par l'enregistrement au Domesday-Book que le compagnon de Guillaume était David.

Ce David épousa, du temps de Guillaume, la fille de Fitz-Tek, de laquelle il eut Richard Ier, mort en Terre-Sainte. (Voir à ce sujet : *Camden*, p. 353. Liber Feod. vol. II, p. 258, et la dissertation de Léchaudé d'Anisy : Recherches sur le Domesday-Book, pp. 208-209.)

Les généalogistes anglais ont traduit David de Argentomo par *David d'Argentan*. Or, les rôles de Philippe Auguste ne mentionnent aucune famille d'Argentan (Argentan, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Orne). On trouve, au contraire, parfaitement établie, la généalogie de la famille poitevine d'Argenton. Geoffroy d'Argenton donna, en 1080, à l'abbaye de Saint-Pierre de Bourguirel, deux églises fondées en son château d'Argenton. Geoffroy était le frère de David, le seigneur de la Conquête. (Une commune du canton d'Argenton-Château s'appelle encore *Argenton l'Eglise*.) Consulter aussi : Mesnage : Histoire de Sablé.

D'après Kelham (Illustr. Dom. p. 96), David de Argentomago serait probablement l'ancêtre de Reginald de Argenteon, shériff des comtés de Cambridge et de Huntingdon. Cette famille jeta un vif éclat pendant plusieurs générations. Wace, dans son Roman de Rou, cite le jovente (juventus) d'Argentoen (vers 8441), mais le contexte démontre que le trouvère fait une allusion au contingent normand.

Li boen citean de Roem
Et la iouente de Chaem
E de Faleise et d'Argentoen
E d'Anisie et de Matoen.

Argenteon est ici Argentan (chef-lieu d'un des arrondissements de l'Orne.)

Acun. — Nom d'homme, qu'il est impossible de rattacher à un nom de lieu. Il était certainement originaire du Poitou, étant vassal de Roger Le Poitevin, (homo Rogerii Pictavensis) ; il tenait de lui une charruée de terre dans la centenie de Haintone, comté de Lincoln. (Lincolnshire, folio 352.)

Albertus (Homo Rogeri Pictavensis). Il sous-tenait dans le comte de Lincoln, à Hamtone, une partie des terres que Roger de Poitiers possédait avant sa disgrâce. (Lincolnshire, folio 352). Ce sous-tenant était certainement un Poitevin. Son lieu d'origine nous est inconnu.

Albertus Crematus. — Nom d'homme qu'il est impossible de rattacher à un nom de lieu. Ce qui nous fait supposer que Albert Le Brûlé était d'origine poitevine, c'est qu'il sous-tenait de Roger le Poitevin les terres que l'abbaye de Saint-André possédait T. R. E. dans le comté de Suffolk. (Suffolk, fol. 347-351).

Andreu. — Ce sous-tenant pourrait bien être d'origine poitevine. Il sous-tenait dans le comté de Suffolk, dans la baronnie de Roger le Poitevin (Suff. 357) les biens possédés T. R. E. Aelvoldus, homme libre de Harold.

Anschitillus. (Homo Rogerii Pictaviensis.) Il sous-tenait de la baronnie de Roger le Poitevin, des terres peu importantes à Filigcham (Lincolnshire, folio 352 b.) Au moment de la confection du Domesday, ces terres appartenaient au roi. Roger les avaient reçues sans délivrance et Anschitill ou Anquetil, son homme, les tenait de lui ou pour lui. On peut présumer que ce sous-tenant était poitevin.

Bressuire. — Chef-lieu d'arrondissement du département des Deux-Sèvres. Un Beaumont Bressuire accompa-

gna Guillaume en Angleterre : *Beaumont*, dans Leland et Bromton. Le sire de Bressuire ne semble pas avoir fait d'établissement en Angleterre. Il ne faut pas confondre le Beaumont-Bressuire avec Roger de Beaumont (Rogerius de Belmont) qui tenait en chef dans le Dorsetshire (80) et dans le Glouc. (168) et qui fut l'ancêtre des comtes de Leicester.

Chaize le Vicomte (La). — Commune du canton de La Roche-sur-Yon (Vendée). En 1042, Geoffroy Martel, comte d'Anjou, incendia le château de Thouars, au cours d'une guerre faite contre le possesseur de cette vicomté. Les vicomtes de Thouars vinrent, après cette ruine, habiter le château de la Chaize le Vicomte, où résidait Aymeri, à l'époque de l'expédition de Guillaume. Voilà pourquoi nous faisons figurer ce guerrier à cet article au lieu de le porter au mot Thouars. On connaît le rôle brillant que joua Aimery dans l'expédition de 1066. Il commandait l'aile gauche de l'armée de Guillaume, ayant pour lieutenants les barons de Mortemer et de Parthenay. Les troupes réussirent à enfoncer la tortue anglaise. (Cf. Ordéric Vital, LXXIV, Malmesbury, LIII.)

Guillaume de Poitiers (Guill. Pictav. Script. rer. normann, p. 205), rapporte le propos tenu par Aimery, lors du conseil de guerre où fut agitée, près de Londres, la question de savoir si Guillaume devait ou non prendre le titre de roi des Anglais : « C'est trop de modestie, dit le chef poitevin, que de demander à des gens de guerre s'ils veulent que leur seigneur soit roi ; on n'appelle point des soldats à des discussions de cette nature, et d'ailleurs nos débats ne servent qu'à retarder ce que nous souhaitons tous de voir s'accomplir sans délai. » Augustin Thierry voit dans cet avis une flatterie d'un soldat à gages. Le jugement de l'historien moderne de la Conquête nous parait, comme à M. de la Fontenelle, un peu sévère et même injuste. Aimery, souverain véritable d'une partie du Poitou, et dont les successeurs firent alternativement la guerre avec les rois de France et d'Angleterre, avait un esprit suf-

fisamment indépendant pour donner librement une opinion que les évènements semblaient justifier.

Avec le plus grand nombre de ses auxiliaires, Aimery rentra en France. Il revint chargé de richesses beaucoup plus considérables que celles qu'il avait rapportées, vers 1063, de l'expédition d'Espagne, entreprise par Guy Geffroy contre les Sarrazins. Le Poitou s'émerveilla à la vue des étoffes brochées à l'aiguille, art charmant et particulier aux dames anglaises et encore inconnu sur le continent. Armengarde, vicomtesse de Thouars, les imita, et la mode de ces belles broderies se répandit dans le pays. Son mari prit le soin pieux de distraire des trésors rapportés de nombreux objets d'art qu'il donna aux principales églises de ses états, notamment à l'église de Saint Jean l'Evangéliste de la Chaize le Vicomte.

Dans l'étude qu'il a faite de la coopération poitevine à la Conquête de l'Angleterre, M. de la Fontenelle laisse supposer, pour battre en brêche M. de Gerville, que de nombreuses familles normandes qui s'illustrèrent en Angleterre étaient originaires du Poitou ; que l'on doit, peut-être, rechercher à Saint-Maur sur Loire, à Saint-Aubin de Baubigné, à la Pommeray sur Sèvre, les berceaux des Saint-Maur, des Saint-Aubin, des Pommeroy, etc. Sans doute, le défaut de données positives sur l'origine de tant de guerriers obscurs de France, qui se firent remarquer au cours de l'expédition de Guillaume et postérieurement, ainsi que des similitudes des noms de beaucoup de paroisses, même dans une seule province, empêcheront souvent de déterminer d'une façon certaine le point de départ des Conquérants ; mais il ne faut pas non plus vouloir rattacher trop de noms au Poitou ; il faut laisser ces familles à la Normandie, sous peine de tomber, et justement cette fois, dans l'excès reproché par l'écrivain poitevin à l'historien bas-normand.

Frontenay Rohan-Rohan. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Niort (Deux-Sèvres). Fontenay figure dans plusieurs listes. *Etienne de Fontenai*, dit Léopold

Delisle. Aussi, quelques auteurs donnent-ils pour origine au seigneur de la Conquête Fontenay-le-Vicomte. Mais à l'époque de la Conquête, cette ville n'avait d'autre seigneur que le comte de Poitou. Si le guerrier de l'expédition était un poitevin, il faudrait lui donner pour lieu d'origine Frontenay Rohan-Rohan, qui en 1066 possédait un seigneur. Wace cite Fontenay dans le Roman de Rou :

Cil de Combrai e cil d'Alnei
Et li sire de Fontenei
De Reberchil e del Molei
Vont demandant Heraut le rei.
(Vers 8669-73).

Mais il s'agit du seigneur de Fontenay-le-Marmion, arrondissement de Caen, Calvados ; le contexte le démontre.

Haye (La). — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Loches, appelé aussi la Haye-Descartes (Indre-et-Loire). M. de la Fontenelle (loc. cit.) rattache à cette localité le guerrier de la Conquête. Il fait remarquer qu'il y a eu en Poitou plusieurs branches de la maison de la Haye ; qu'une Yolande de la Haye épousa un duc de Nemours, de la maison d'Armagnac. La branche anglaise aurait joué un rôle assez considérable.

Mortemer. — Commune du canton de Lussac, arrondissement de Montmorillon (Vienne). Bromton et Leland mentionnent *Mortimer*. Ce guerrier est appelé aussi *Hue de Mortemer* (Wace) *Raoul de Mortemer*. M. de la Fontenelle (Revue Anglo-Française, I, p. 39, en note) assigne pour origine Mortemer, la paroisse de Mortemer en Haut-Poitou. En effet la famille de Mortemer continua à posséder dans ce pays, même après la Conquête. La collégiale de Mortemer était célèbre. Après l'affaire du pont de Lussac, on y inhuma Chandos, tué par Saint-Martin. L'opinion de M. de la Fontenelle doit être rejetée ; elle n'est basée sur aucun texte. Hugues de Mortemer qui

combattit à Hastings et Radulfus de Mortemer qui reçut des biens considérables en Angleterre était d'origine normande. Cf. Dudgal : Baronage I, 138 et la note explicative du vers 8642 dans l'édition du Roman de Rou par Hugo Andresen.

Parthenay. — Chef-lieu d'arrondissement du département des Deux-Sèvres. Le baron de Parthenay figure dans la liste de Léopold Delisle sous le nom de Guillaume de Parthenai. Il est inscrit au Domesday comme sous-tenant (Norfolk 278 b.) Il était le suzerain du pays intermédiaire entre le Haut et le Bas-Poitou. Il possédait le pays de Gatine. La famille de Parthenay était une branche de la maison de Lusignan. Guillaume de Parthenay revint sur le continent sans avoir fait d'établissement définitif en Angleterre.

Roger de Montgommery. — Dit de Poitou. Wace, Roman de Rou signale sa conduite à la bataille d'Hastings de *son père* Roger de Montgommery :

> L'assaut avaient tôt guerpi
> Quant Rogier de Montgomeri
> Vint poignant, la lance baissée...
> Donc s'écria : « Ferez Franceis
> Nostre est le champ son les Engleis. (Vers 8306.)

Rogerius Pictaviensis, son troisième fils, appelé ainsi parce qu'il avait épousé une femme du Poitou, tenait en chef Inter Ripam et Mersam (269 b), dans le Derb. (273 b.) le Nottingh. (290), l'York (332), le Lincoln (352), l'Essex (89-103 b), le Norf. (243) le Suff. (346). Ses terres entre la Ribble et la Mersey, dans le Lancashire, le Derbyshire et le Nottinghamshire, paraissent avoir appartenu au roi, au moment de la confection du Domesday. Ellis en parle en ces termes : « In Norfolk they (his lands) are stiled : Terræ quæ fuerunt Rogeri Pictaviensis. His lands in Yorshire, Lincolnshire, Essex et Suffolk are entered in the Survey

as if he had them in actual possession. (Ellis, Int. to D. I, p. 468).

Rogerus Pictaviensis sous-tenait aussi en Essex (5) et en Norfolk (140).

Saintes. — Chef-lieu d'un des arrondissements de la Charente-Inférieure. Son évêque, *Episcopus de Saintes*, est enregistré au Domesday-Book comme sous-tenant (Hants, 50 b.) Saintes, capitale de la Saintonge, dépendait du siège métropolitain de Bordeaux. Rannulph, ou Arnulph Facaudi, ou Foucault, était évêque de Saintes, au moment de la confection du Domesday. Il occupa, en effet, le siège épiscopal de 1083 à 1107. (Cf. Richard et Giraud : Bibliothèque Sacrée, Tome XXIX, p. 150.

Talbot. — M. de la Fontenelle dans une note de son étude sur la coopération des Poitevins à la conquête de l'Angleterre (Revue Anglo-Normande I, p. 37) mentionne Ives Talbot, comme originaire du pays de Mauges qui était plutôt à cette époque rattaché au Poitou qu'à l'Anjou. Cet auteur dit que Talbot, en langage poitevin, signifie un billot de bois qu'on attache au cou d'un chien pour l'empêcher de divaguer. Si le chien que la maison Talbot porte dans son écusson était peint, dans l'origine, avec son billot au cou, ces armoiries auraient été parlantes. Léchaudé d'Anisy (Recherches sur le Domesday-Book) incline aussi à croire que Yves Taillebois était originaire de l'Anjou. Sa famille ne se confondrait pas avec celle de Raoul Taillebois, originaire de l'arrondissement de Domfront. On trouve en effet dans une liste de chevaliers qui suivirent la bannière de Henri de Domfront à la conquête, les noms de Mathieu de la Ferté-Macé et d'Achard d'Ambrières, ainsi que celui du seigneur de Taillebois, probablement le mari d'Azelina, figurant au Domesday-Book sous le nom de *Azelina Uxor Radulphi Tailgebosc* (Buckinghamshire, folio 153 et passim.)

Yves Talbot, très probablement originaire de Mauges est inscrit comme S. T. dans le Bedforshire 209, 210 sous

le nom de Tallebosc Ivo. Il est inscrit comme tenant dans le Lincoln (350) Norfolk 244 b.

Cet Ivo Taillebois, Tailbois ou Talbot devint un personnage très important en Angleterre. Par suite du mariage avec Lucia il hérita des grandes possessions des comtes saxons Edwin et Morcar, frères de Lucia. Ingulphe (Script. post Bedam. p. 513) rapporte ses querelles avec les moines de Croyland. La généalogie de Léofric (Ad calcem Florentii Wigorn. M. S. penes Archiep. Armachanum an. 1649, imprimée par Dudgale dans le Monasticon) dit :

« Algarus tertius, tempore regis Edwardi, sœpius ex legatur, et toties strenuissime cum rege reconciliatus, genuit Edwinum et Morcarum, postea comites, et filiam nomine Luciam postea comitissam. Edwinus comes Warwike, et Morcarus comes Eboracensis, ambo fratres dimicabant contra Willelmum conquestorem et tandem suorum insidiis occisi sunt ; obtinuitque Lucia soror eorum terras paternas quœ nupta est primo Yvoni Taylboys, e qua nullam suscepit sobolem, tempore Wilhelmi conquestoris et Wilielmi Rufi. »

Talmont. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement des Sables-d'Olonne (Vendée) : c'est très probablement le lieu d'origine de Maynard du Talmondais, appelé *Mainard* dans les listes d'André Duchesne et de Leland : on trouve aussi le même nom sous la forme de Mesnard. Un membre de cette famille, surnommé Poitou, fut écuyer de Jean, comte de Poitou, fils du roi Jean. Maynard demeura en Angleterre après l'expédition ; il obtint des terres importantes dans l'île et le titre de vicomte, qui valut la pairie à ses descendants.

Thouars. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres). Wace dit :

Li visquens a vint de Toarz
Naimeri, de bien grant paeir
Et qui poeit grant gent avueir.
Roman de Rou. Vers 6386.

Valence. — Commune du canton de Mansle, arrondissement de Ruffec (Charente). La liste de Bromton mentionne *Valens* celles de Leland et de De La Rue *Valence*. Sous Edouard Ier se distingua Aymar de Valence (Banks, extinct. peer. I, verbo Valence.) Les seigneurs de cette famille devinrent comtes de Pembroke. M. de la Fontenelle est trop affirmatif quand il prétend que, d'après M. de Gerville, le Valencé de la conquête est d'origine cotentinaise. M. de Gerville dit seulement qu'il *soupçonne* la seigneurie de Valencé, qui devait service au château de Gavray (arrondissement de Coutances) d'avoir été le berceau des Valencé d'Angleterre. Le savant normand donne les raisons suivantes qui ne sont pas sans force : 1° Il a toujours existé à Ver (Voir ce mot) une terre seigneuriale dite de Valencé ; 2° Sous le règne de Philippe Auguste, ce fief devait le même service militaire au château de Gavray (Liber. feod. regis Philip.). Il ajoute qu'il n'existe en Normandie aucune autre paroisse ou seigneurie portant ce nom. D'après M. de la Fontenelle la famille Valencé à une origine bien postérieure à la conquête. Elle est issue de Gui ou Guillaume de Valence, l'un des fils de Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême et d'Isabelle d'Angoulême, la *comtesse-reine*, mariée d'abord à Jean-sans-Terre. Gui de Valence avait été attiré en Angleterre par Henri III, son frère uterin. Il avait épousé Jeanne de Monthaussy, fille et héritière du comte de Pembroke, dont il eut, entre autres enfants, Guillaume et Aymar de Valence, comte de Pembroke, vice-roi d'Ecosse sous Edouard Ier. A la mort de Gui de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, en 1309 il prétendit inutilement à la possession de ces provinces. Les armes des Valence-Pembroke données par M. de Gerville d'après Banks seraient, avec une légère variante l'écusson des Lusignan. M. de la Fontenelle appauvrit bien d'un nom les listes normandes, mais il n'enrichit point pour cela la liste du contingent poitevin.

Vanzay. — Commune du canton de Lezay, arrondissement de Melle (Deux-Sèvres). Est-ce le lieu d'origine de

Hugo de Vancay et d'Osberne de Vancé, enregistrés au Domesday-Book comme sous-tenant, le premier Suffolk, 398 b., le second, Suffolk, 394 ? La question est douteuse, d'autant plus qu'on trouve dans la Sarthe une paroisse du nom de Vancé.

Viville. — Commune du canton de Châteauneuf sur Charente, arrondissement de Cognac (Charente-Inférieure). Très probablement paroisse d'origine de *Hugo de Vitville* qui sous-tenait dans le Leicestershire (230). La liste de Léopold Delisle porte Hughes de Viville.

Le Contingent du Nord

BELGIQUE (FLANDRES), NORD, PAS-DE-CALAIS

Achiet le Grand et **Achiet le Petit**. — Communes du canton de Bapaume, arrondissement d'Arras, (Pas-de-Calais). On trouve au Domesday *Walterus Achet* : il sous-tenait (Buckingh. 148) de Walter Giffard, centenie de Bradewelle. Il n'est pas certain cependant que ce sous-tenant soit d'origine artésienne. On trouve, en effet, vers le milieu du XIe siècle, dans le pays chartrain, une famille noble dont l'un des membres, Aché ou Achet, était officier de la maison de Thibaut III, comte de Chartres.

Ardres. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Palais). Le Domesday mentionne Ernulfus de Arda, comme sous-tenant dans le Cambridgeshire (196) et Ernulfus de Arde, comme sous-tenant dans le Bedforshire (211 passim). C'est évidemment la même personne. Dans le premier comté, il sous-tenait de la baronnie d'Eustache de Boulogne, deux hides et demie de terre dans la centenie de Rapeslaw ; cette terre était tenue T. R. E. par Hernulf, thane du roi. Il sous-tenait aussi d'Eustache de Boulogne, sept hides de terre dans le Bedfordshire, aux centenies de Bochelay et de Wilge.

Le nom de ce sous-tenant et l'origine de ses biens ne permettent pas d'affirmer qu'il fut un des chevaliers bannerets ayant accompagné, en Angleterre, Eustache de Boulogne. Il était certainement venu de la ville ou du pays d'Ardres, (Ardrea). Il prit le nom qui, par suite des élisions très communes à cette époque et dont les exemples abondent au Domesday, fut modifié, de l'autre côté de la Manche, en celui de Arda ou Ardes.

M. Léchaudé d'Anisy dit que le nom du lieu de son origine et l'importance des terres qui lui furent concédées par le comte de Boulogne permettent de croire qu'il était issu d'une branche cadette de la maison princière d'Ardres, fondée en ce lieu par Herbert de Furnes, dès 1069. Ce fut Baudouin, premier comte de Flandre, (862-877), qui bâtit le château de la ville d'Ardres ; cette ville dépendait du comté de Guines, qui avait appartenu à ces mêmes comtes. Arnulf, comte de Flandre, de 918 à 965, les donna en fief au normand Syfrid, auquel il maria sa fille Elstrude. Au moment de la conquête, Ardres avait des seigneurs particuliers. Herbert de Furnes, l'un des descendants de la maison de Flandre, en avait épousé l'héritière et il est probable que Ernulf de Ardres appartenait à cette première maison d'Ardres, issue de celle des Guines et parents des comtes de Boulogne. L'extinction de cette branche par suite de défaut de postérité mâle eut lieu en 1293.

La famille anglaise parait s'être éteinte un peu avant la branche mère en France : « Suivant une tradition des descendants indirects d'Ernulf, cette branche cadette, primitivement alliée à la maison de Boulogne, se serait fondue de nouveau dans cette même maison par le mariage de la fille unique du dernier descendant d'Ernulf d'Ardres, avec un cadet ou un fils naturel des comtes de Boulogne. Cette nouvelle famille aurait prit en Angleterre le nom de Bouloigne ou, par corruption de Bouleyn. Elle jeta un éclat éphémère dans ce royaume, sous le règne de Henri VIII, non seulement par Thomas Boleyn que ce prince envoya comme son ambassadeur auprès de François Ier pour régler le cérémonial de leur entrevue, entre Guisnes et Ardres, mais plus particulièrement encore par sa fille Anne de Bo-

leyn qui vit, un instant, la couronne d'Angleterre sur sa tête, pour apprendre à celles qui oseraient la porter après elle, que le même billot les attendait à la Tour de Londres. La famille de Boleyn s'est éteinte en Angleterre, vers la fin du XVIIIe siècle, à défaut de postérité mâle de R. Boleyn, qui ne laissa pour héritière qu'une fille du nom d'Elisabeth. Elle se maria vers 1750 avec Jean Byrn et sa postérité s'est propagée par la naissance d'un fils en 1760. Elisabeth de Boleyn mourut en 1792 » (Léchaudé d'Anisy : I, p. 207).

Arques — Commune du canton de l'arrondissement de Saint-Omer, (Pas-de-Calais). On trouve au Domesday *Osbernus de Archis* comme tenant en chef dans le Yorshire (329 b.) Le même personnage figure aussi sur le registre sous le nom de Osbertus de Archis et sous celui d'Osbernus de Arcis, comme tenant en chef dans le Yorshire (298 b., 379), dans le Lincolnshire (364), Clam. Ebor. (374, 379 b). Guillaume d'Arches, que nous considérons comme étant frère du précédent est inscrit sous le nom de Willelmus de Arcis comme T. E. C. dans le comté de Suffolk (431 b) et comme S. T. dans les comtés de Kent, (fol. 3 b, 9 b. bis), de Suffolk (320 et 407). Il figure également dans les Add. Inquis. Eliensis (521, 522).

Si l'on se reporte aux références données, on verra qu'Osbern de Arches tenait en chef et par baronnie dans le West-Riding de très nombreux domaines disséminés dans trente-deux localités différentes et situés dans les wapentac d'Einesti, Barcheston et Crawe. Il réclamait aussi dans ce comté sept charruées de terre. Sous le nom d'Osbert de Archis, il sous-tenait d'un prêtre appelé Brun deux maisons, placées sur les fossés d'York, ainsi que d'autres immeubles de l'évêque de Coutances.

Les réclamations faites dans le North-Riding et l'East-Riding nous apprennent que les hommes du Wapentac de Sirack et de Bascheton se refusèrent à rendre témoignage que Gulbert, prédécesseur d'Osbernus de Arcis eut tenu toute la *tornure* (SIC) composée de quatre manoirs avec terres et située dans les limites du château d'Ilbert. Osbern

de Arcis affirmait au contraire que Gulbert, son prédécesseur, tenait toutes ces mêmes terres *quietas*.

Willelmus de Archis, son fils, tenait en chef et en baronnie à Helmele, à Cloptune et à Bradestune les terres dont Edmond, prêtre, était tenancier T. R. E. Elles consistaient en deux manoirs, avec une église et douze acres de terre. Il sous-tenait dans le comté de Kent un solin de terre, in Fletes, deux car. quatre villani, un milit, une pêcherie avec une saline de 30 deniers. Ses sous-tenures, dans le comté de Suffolk, étaient de la baronnie de Robert Mallet. Enfin il réclamait, dans le même comté, sur la terre de Hughes de Montfort, dans la centenie de Lose « nov. ac. terræ et duas partes dimid. horti. » L'enquête d'Ely nous fait connaitre qu'il s. T. à Cloptune, une charruée et dix acres de terres et soixante acres de terre à Brandestune.

Des contestations sérieuses peuvent s'élever sur l'origine de la famille d'Arques, d'autant plus que la ville et le comté d'Arques (Seine-Inférieure) ont joué, à cette époque, un rôle assez important dans l'histoire et qu'il existe aussi, dans le département de l'Eure, deux ou trois fiefs de ce nom : l'un auprès des Andelys, l'autre auprès de Damville. Enfin la famille du Pont de l'Arche, (Voir ce mot) porte en Angleterre le nom de Archis ou Arches. Guillaume et Osbern, d'après De La Rue, pourraient bien être de cette famille.

Nous les croyons plutôt d'origine flamande ; aussi plaçons-nous leur lieu d'origine à Arques (Pas-de-Calais), qui faisait partie au XIe siècle du comté de Flandre.

Tout d'abord Guillaume d'Arques, comte de Talon et d'Arques et frère de Mauger, archevêque de Rouen, n'a aucun point de commun avec le Guillaume qui nous occupe ; révolté en 1054 contre le duc Guillaume, son neveu, il fut assiégé dans son château et obligé de se rendre ; il perdit tous ses biens et se retira aussitôt auprès de Guy de Ponthieu, ensuite auprès du comte Eustache de Boulogne qui, d'après Guillaume de Jumièges (Lib. VII, Cap. VII), lui donna jusqu'à sa mort le vivre et le couvert « usque ad mortem suam extorris remansit ».

L'hypothèse que les d'Arcis du Domesday pourraient

descendre de Rainald, vicomte d'Arques doit être aussi écartée. En effet il semble bien que ce dernier personnage n'avait pas d'enfants, puisqu'il donna à l'abbaye de Fécamp (Martine I. c. 1677) tout ce qu'il possédait dans la ville d'Arques et son comté : « quidquid in Arcis et quidquid in comitatu arcensi possidebat. »

L'origine normande étant écartée, soit qu'il s'agisse de la ville d'Arques, (Seine-Inférieure) ou des hameaux situés dans l'Eure, il ne reste plus qu'un seul lieu à assigner aux Osbern et Guillaume d'Arques, du Domesday : Arques, (Pas-de-Calais).

Quoiqu'il en soit, cette famille ne semble pas avoir fait souche en Angleterre ; aucun peerage n'en fait mention.

Auxi le Chateau. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Pol. Lieu d'origine d'*Alsi*. Il tenait *in alod.* T. R. E. Il semble bien avoir suivi le roi Edouard soit en Normandie, soit en Angleterre. Sous ce prince il possédait plus de quarante manoirs, répartis dans seize comtés. Il était attaché à la maison de la reine Eddid, veuve d'Edouard ; aussi figure-t-il au Domesday dans le comté de Bedford (209-213), sous le nom de Alsi, homo reginœ Eddid, et de Alsi de Bremeham homo Eddid reginœ. Il est inscrit comme T. E. C dans Hants (53 b.) Buck, (153) Oxf. (160 b) Warwick (244 b.) Yorsh. (330 b.) et comme S. T. Hants. (426 b. 49, 52 b. 57 b. 58, Cornw. (124 b.) Buck. (153 bis), Leic. (234), Staff. (249), Derb. (275). La famille d'Alsi appartenait aux chevaliers bannerets de Ponthieu sous Philippe-Auguste.

Bapaume. — Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Arras (Pas-de-Calais). Un seigneur de Bapaume, *Radulfus de Badpalmas* était à la Conquête. Il tenait en chef dans le Lincolnshire. Lincoln. (336).

Béthune. — Chef-lieu d'un des arrondissements du Pas-de-Calais. Est le lieu d'origine de la famille d'*Adelardus*

qui sous-tenait inter Ripam et Mersam (Domesday-Book fol. 269 b) ? Cet Adelardus jouissait d'une hyde de terre, en vertu d'une donation de Roger le Poitevin. Ce s. T. était probablement le père ou le frère d'Adelardus Bethoniensis, moine bénédictin anglais, qui vivait sous le règne de Henri Ier. Ce religieux, qui voyagea beaucoup, professa en France l'astronomie. La bibliothèque d'Avranches possède de lui un manuscrit qui traite de cette science ou plutôt d'astrologie, art chimérique, (ms. 27). Ce manuscrit a été attribué à tort à Tiphaine Raguenel, femme de Bertrand Duguesclin, surnommée *la douce fée* et qui étudiait le cours des astres, pendant que son mari guerroyait et qu'elle demeurait au Mont Saint-Michel. (Cf. Etienne Dupont, Le Mont Saint-Michel, Etudes et Chroniques, pp. 44, 45).

Beuvrière (La). — Commune du canton de Béthune, (Pas-de-Calais). Cette paroisse eut un seigneur à la Conquête. Il figure au Domesday sous les noms de *Drogo de Bevraria*, *Bevreire* ou *Bevrere*. Il tenait en chef dans les comtés de Northampton, (228), Leicester (236), York (323 b), Lincoln (360), Norfolk (247), Suffolk (432). Il est mentionné aussi dans les Clam. in Chestsh. (377 et 377 b.) Les historiens anglais croient qu'il fut l'ancêtre de William Brewere, qui jouit de la faveur du roi Henri II. (Voir aussi : Kelham. Illustr. p. 105, Dugd. Bar. I, p. 700). Il est très probable que son lieu de résidence en Angleterre était Hacberdingham, dans le Lincolnshire. On lit, en effet, (Domesday Book fol. 360 b.) verbo Hacberdingham : « In ipso villa habet Drogo aulam cum saca et soca. » (Voir St-Omer.)

Boulogne. — Le Domesday Book mentionne plusieurs Eustache. Nous ne parlerons ici que de deux : *Eustachius comes*, *Eustachius vice-comes*.

Le premier est indiqué comme tenant en chef (228), dans les comtés suivants : Kent (14), Surrey (34), Hants (44 b.) Som. (91 b.), Hert. (137), Oxf. (157 b.) Camb. (196), Hunt.

(205, 208 bis), Bedford (211), Essex (26, 104, 106 b.), Norfolk (151), Suffolk (303). Le second T. E. C. Hunt. (203, 206, 208). Eustachius comes est inscrit comme S. T. Som. (87), Essex (9 b. 104, 106 b), il est même qualifié Consul : Essex, (20 b.) Eustachius vice-comes est inscrit comme S. T. : Hant. (206 b. bis).

Eustachius comes n'est autre qu'Eustache, comte de Boulogne, qui accompagna Guillaume et fut blessé à Hastings. L'époque de sa mort est douteuse. Les uns la placent en 1065, les autres en 1080, quelques-uns enfin en 1093. *L'art de vérifier les dates* (vol. XII, p. 350, 8e édition) fixe son décès à 1080. Le Gallia Christiana dit expressément que la comtesse, sa femme, était veuve en 1082. « Quippe post annum 1082, adveniens illuc venerabilis Ida, *tunc vidua.* » Ce texte a trait à une charte de restauration de l'église de Saint-Vulmar près Boulogne avec donation d'ornements et de livres d'église. Si Ida était veuve en 1082, il s'en suivrait que l'Eustache qui vivait lors de la confection du Domesday Book (1086) était son fils et non pas son mari.

Le vicomte Eustache, troisième du nom, épousa Marie, fille de Malcolm III, roi d'Ecosse. Leur fille Maud épousa Etienne, roi d'Angleterre.

La présence d'Eustache de Boulogne à Hastings est indiscutable : les chroniques en font foi et toutes assignent à ce comte un rang extrêmement élevé. Il commandait tout le contingent boulonnais qui avait été incorporé dans l'armée dont Roger de Montgommery était le chef. Il est cité dans le dénombrement des combattants d'Hastings, établi par Guillaume de Poitiers et son continuateur Ordéric Vital. La Chronique de l'abbaye de la Bataille va même jusqu'à attribuer la défaite de Harold à la charge impétueuse des troupes d'Eustache : « Eustace, the valiant count of Boulogne, nimbly following the rear of the English, who were scattered in the pursuit, rushed upon them with his powerful troops, meanwhile the Duke returned upon them and they being thus hemmed in on both sides ; numbers were stricken down. » (Ed. M. A. Lower, p. 6.)

La Broderie de Bayeux, dont nous avons souvent parlé dans cet Index, nous a gardé le souvenir d'un épisode de cette bataille et qui a trait au comte de Boulogne. Entre l'inscription : *Hic est Willelmus dux* et celle où est dit : *Hic Franci pugnant et ceciderunt qui erant cum Haroldo*, se trouve la scène suivante : Eustache, comte de Boulogne, est sur le point de se retirer. Il craint que toutes les forces de l'ennemi ne tombent sur son contingent. Le duc Guillaume s'aperçoit non pas de la défaillance, mais de l'extrême prudence de son capitaine. Il le fait appeler et l'exhorte à tenir bon. Eustache s'approche de Guillaume et lui renouvelle, tout bas, presque dans l'oreille, ses appréhensions ; à ce moment le comte de Boulogne reçoit un coup de hache qui le fait tomber à terre.

Benoit de Saint-Maure dans sa Chronique des Ducs de Normandie raconte ainsi l'intervention d'Eustache :

Dunc vint poignant quens Eustace,
Qui le duc effreie e manace,
E dit : « Morz est, por veir, senz faille,
S'il ne se part de la bataille :
Nul recovrer n'a mais ès suens. »
Ci pout grand honte aveir li quens,
Qu'a trop mauvaise e à trop fole
Fu puis tenue parole ;
Et li dux ses genz tant sermone
Que quers e hardement lor done ;
Et quant ce est que sain le veient
De nule rien plus ne s'effreient.
Radressent les chés des chevaus
Et li bons dux, li bons vassaus
Leur mostre la veie premiers.
Benoit : vers 37414-37429

(Voir aussi Gesta Guillelmi Ducis : Duchesne 202 A. 203 D.) Wace, dans son Roman, ne fait pas allusion à cet épisode. Quelques auteurs n'ont pas voulu voir, dans le guerrier qui se penche à l'oreille du duc, le comte de Boulogne ; c'est ainsi que Lancelot prétend que ce guerrier n'est autre que le gonfalonier de Guillaume. Un examen très minutieux de la toile de Bayeux a permis à Stothard de remarquer qu'au-dessus de la hampe de l'étendart flottant, porté par

le personnage en question, se trouvent deux lettres V S ; elles attestent l'existence d'une plus longue inscription dont elles semblaient avoir été la syllabe finale. En faisant une doublure à la broderie une ravaudeuse avait rabattu un morceau sur le revers et par-dessus avait cousu la doublure. Stothard retrouva au-dessus de la main droite du cavalier au gafalon et sur le même niveau que les lettres conservées V S, un E initial puis, sur un autre lambeau, deux autres lettres T I qui, le lambeau étant rabattu, venaient s'appliquer devant la finale V S. Enfin, entre ces deux fragments, existait un lambeau de toile mesurant la largeur de quatre lettres. Il en conclut avec raison que l'épigraphe inscrite par les brodeuses était bien EVSTATIVS et que ce mot désignait, à n'en pas douter Eustache de Boulogne. On doit remarquer aussi que le personnage porte une longue moustache retroussée crânement jusqu'aux oreilles et ce détail a bien son importance, puisqu'Eustache était connu sous le nom d'Eustache aux Grenons.

Son fils et lui furent magnifiquement récompensés. Ils reçurent des biens considérables dans plus de douze comtés de l'Angleterre ; plus de cinquante domaines leur furent attribués.

Mr. V. I. Vaillant qui a consacré à Eustache aux Grenons une étude parue dans les *Notes Boulonnaises*. (Boulogne, 1889 in 8°) y dit avec raison : « Eustache n'eut-il pas été nommé dans les rôles militaires ni dans les Chroniques de l'époque, pas même dans le Domesday qui enregistre tous les fiefs repartis entre les soldats et les chefs au prorata de leurs services, de leur importance personnelle ou de leurs exigences, il n'en faudrait pas moins trouver vraisemblable à priori que le comte et les gens de Boulogne eussent accueilli avec faveur l'invitation adressée de se ranger sous la bannière de Guillaume. Outre les convoitises allumées par cet appel, Eustache n'avait-il pas un motif tout personnel ? N'avait-il pas une injure à venger, une rancune à assouvir ? Le comte Godwin n'avait-il pas réclamé sous menaces de guerre, n'avait-il pas exigé de son suzerain, le roi Edouard, comme prisonniers et criminels le

comte de Boulogne et de nombreux gentilshommes de sa suite, pour avoir tué plusieurs habitants de Douvres dans une émeute suscitée par leurs violences ? Aux yeux d'Eustache c'était un sanglant outrage fait au beau-frère du roi Edouard, un attentat du comte de Kent sur l'époux de la princesse Goda. S'il savait gré au roi de l'avoir effectivement protégé, il était heureux de saisir cette occasion de faire payer au centuple des représailles à la famille de Godwin, en aidant à lui arracher l'héritage auquel Harold prétendait. »

La comtesse de Boulogne est portée au Domesday sous le nom de Comitissa Boloniensis *seu* Bolonensis. Elle tenait en chef Surrey, 34 ; Dorset 85 ; Som. 91 b. Elle ne figure pas parmi les S. T. Cette comtesse était Ida, seconde femme d'Eustache aux Grenons. Celui-ci, devenu comte de Boulogne en 1049, avait épousé en premières noces Goda, fille d'Ethelred II, veuve de Gautier, comte du Maine. Ce mariage d'après la chronique de Lanercost, Cotton. Claud. D. VII, aurait eu lieu dans le mois de septembre 1051. Les historiens anglais ne mentionnent pas l'époque du décès de Goda, mais *l'Art de vérifier les dates* (T. XI, p. 350, 8e Ed.) dit : « Eustache vers le même temps (1054) perdit sa femme ; du moins, il est certain qu'il était veuf, lorsqu'en 1056 il reconduisit à Rome, le pape Victor II, qui venait de tenir un conseil à Cologne. En revenant d'Italie, le comte de Boulogne passa par la Basse-Lorraine et s'étant arrêté à Bouillon, lieu de la résidence du duc Geffroy son parent, il lui demanda *Ide*, sa fille, en mariage. » Le mariage eut lieu en 1057. (Bouquet XI, 384) Chantereau le Fèvre indique la date de 1059.

Ida est donc bien la femme dont les possessions sont enregistrées au Domesday. De son mariage avec Eustache naquirent Godefroy de Boulogne et Baudouin Ier, rois de Jérusalem, Eustache qui succéda à son père, comme comte de Boulogne, Guillaume et Ida, femme de Beaudouin, comte de Berg et mère de Beaudouin II, roi de Jérusalem. Le Gallia Christiana (X, p. 1594) dit qu'Ida, comtesse de Boulogne, était veuve en 1082, époque à laquelle elle restaura l'église de S. Vulmar ou S. Wlaur, maintenant Sa-

mer près Boulogne. La date de son veuvage est importante à retenir, puisqu'elle démontre que l'Eustache, comte de Boulogne, dont les possessions anglaises sont enregistrées au Domesday Book, était Eustache, IIIe du nom, fils d'Eustache II, qui prit la part que l'on sait à la bataille d'Hastings. La résidence de la comtesse Ida, en Angleterre parait avoir été le manoir de Notefelle (Surrey). Elle donna, en tous cas, ce manoir au monastère de St-Wlaur. Ce don fut confirmé par Henri Ier (Voir Dugdale VI, II, 1114.) Un autre descendant de la maison de Boulogne, Robert Gernon, *Robertus Gernon* est inscrit au Domesday Book comme tenant en chef dans le Middlesex, 130 ; Hertf. 137 b. ; Buck. 149 b. ; Heref. 185 : Cambrid. 196 b. et sous le nom de Greno *seu* Grenon, Robertus, Essex 63 b. Norfolk 255, Suffolk 419. Il sous-tenait : Essex, 10 et 90 b.

Robert Grenon descendait de la maison de Boulogne. Le chef-lieu de sa baronnie, où continuèrent à résider ses descendants, était à Stansted Montfichet, dans le comté d'Essex. Il eut deux fils William et Robert. William abandonna le surnom de Grenon pour prendre celui de Montfichet, à cause de la colline sur laquelle était bâti son château. Robert, le deuxième fils, conserva le nom de Grenon. Il fut l'ancêtre de la noble famille de Cavendish. (Consulter Morant : History of Essex, vol. I, p. 158 et vol. II, p. 576.)

Bully. — Commune du canton de Lens, arrondissement de Béthune. Origine très probable de Roger de Bully, *Rogerus de Busli.* Ce seigneur tenait en chef : Devon, 113 ; Leic. 234 b. ; Derb. 278 ; Nottingh. 280, 284 b. ; York. 319 : Lincoln. 336, 337, 352 b. ; Clam. Ebor. 373 b. ; York. 379. Sous le nom de *Rogerius de Busli*, il sous-tenait dans le Gloucestershire (163 b.) et dans le Leicestershire (237) : « Inter Ripam et Mersam. » Le lieu de sa résidence principale était le château de Tikhill, (Tikhill Castle, Yorshire.) Voir Dugd. Bar. I, 445. Ses plus grandes possessions se trouvaient dans les comtés de York et de Nottingham. Il fonda, en 1088, le prieuré de Blythe dans ce dernier comté. (Mon. Angl. dern. éd. vol. IV, p. 620.) Sa baronnie se ter-

mina dans la personne de Jean, son petit-fils, qui ne laissa qu'une fille. La situation de ses biens nous donne à supposer très raisonnablement que Roger de Bully appartenait aux contingents du Nord ; mais on trouve une paroisse de ce nom dans le canton d'Evrecy (Calvados) et un autre Bully dans le canton de Neufchâtel-en Brai (Seine-Inf^re.)

Cambrai. — Chef-lieu d'arrondissement du département du Nord. Le Domesday enregistre Godefridus de Cambrai comme T. E. C. dans le Leicestershire, 235 b. Wace cite dans son énumération des guerriers, à Hastings :

Cil de *Combrai* et cil d'Alnei
De Reberchil e del Molei. (vers 8668-69).

Des quatre principaux manuscrits de Wace, deux portent *Combrai*, deux autres *Cambrai*. (Voir Ed. Andresen : Roman de Rou : II, p. 374.) Mais la place qu'occupe ce seigneur dans l'énumération du poète, tout à côté de deux normands, démontre jusqu'à l'évidence que le Godefroy de Cambrai du Domesday est bien Godefroy de Combray, originaire d'une paroisse voisine de Thury-Harcourt (Calvados.) Nous nous occuperons de ce Godefroy au mot Combray, dans la deuxième partie de cet ouvrage.

Douai. — Chef-lieu d'arrondissement du département du Nord. On trouve au Domesday : *Walterus de Doai* ou *Walterus de Dowai* qui T. E. C. Surrey 36, Wilts. 72, Somers. 95, Devon. 111 b. Il sous-tenait dans le Kent, (6 b.) D'après Kelham (Kel. Ill. p. 35), il était grand baron et lord de Bampton et de Were. Un autre seigneur de Douai est enregistré sous le nom de *Walscinus de Dowai* ou *Walscinus de Dwai*. Il tenait en chef dans le comté de Dorset, 82, et sous-tenait dans le Somersetshire, 98 b.

Forest. — Le département du Nord a deux communes de ce nom ; l'une dans l'arrondissement d'Avesnes, l'autre

dans celui de Lille. Le Pas-de-Calais renferme aussi la commune de Forest, dans le canton de Carvin, arrondissement de Béthune. Faut-il y rechercher le lieu d'origine de Guillaume la Forêt, Wilhelmus Forist, sous-tenant Hants, 53 b. ?

Gand. — Le Domesday mentionne Gilbert de Gand, Gislebertus de Gand, comme T. E. C. dans les comtés de Berks 56, 62, de Buck 149 b, Oxford 159 b, de Cambridge, 197. Ellis (Intr. to Domesday) dit de lui : « Dugdale has given a long account of Gilbert de Gand in his Baronage, t. I, p. 400. He was son of Badwin, Earl of Flanders, whose sister the Conqueror has married. He was one of the few who escaped with life from York, when the Danes besieged it so furiously in 1069. He was the refounder of Bardney Abbey in Lincolnshire and is believed to have died about the year 1904. » (Voir aussi Kelham, Illustr. p. 78) et The Descensus de Gand. Monastic. Anglic. V, 491.

Gand. — Saint-Pierre de Gand est aussi inscrit au Domesday. : *Sanctus Petrus de Gand.* Cette église T. E. C. dans le Kent (12 b.) Elle fut fondée par saint Amand au VIIe siècle. Elle fut desservie tout d'abord par des prêtres séculiers qui remplacèrent, en 618, des moines de l'ordre de Saint Benoît. (Voyez Flandria Illustrata ab A. Sandero, fol. col. Ag. 1641, tome I, p. 119.) Saint-Pierre de Gand possédait en Angleterre, du temps d'Edouard, le manoir de Lewisham, auquel s'applique la référence Kent, 12 b. Il avait été donné par Ethruda, nièce du roi Alfred, vers 900, à l'abbaye de Saint-Pierre, qui continua à en jouir jusqu'à la suppression des Prieurés Etrangers par le roi Henri V. Lysons mentionne trois confirmations de cette donation. La première émane d'Edouard le Confesseur ; mais elle date, non pas de 1038, comme cet auteur le suppose, mais d'une époque postérieure, puisqu'Edouard le Confesseur ne reçut la couronne qu'en 1041. Les deux autres confirmations furent faites par les rois Henri Ier et

Henri II. (Cf. Lysons, Env. of London, 1811, vol. I, p. II, pp. 497-559.)

Hainaut — Le Domesday-Book mentionne *Arnulphus*, comme sous-tenant dans le comté de Suffolk. L'Exon Domesday rapporte également que cet Arnulfus sous-tenait dans la centenie de Melchesham. (Suffolk 359 b. 360, 363, 369 b. Add. Exon. Dom. 3.) M. Léchaudé d'Anisy (I, p. 215) croit que cet Arnulfus était un indigène auquel on avait laissé ses tenures. Or, les listes de personnes, *holding lands* T. R. E. *and previous to the Domesday Survey*, ne renferment point ce nom. Ne faudrait-il pas voir plutôt dans Arnulfus ou Arnoul un comte des Flandres ou du Hainaut ?

Hesdin. — Deux communes du Pas-de-Calais portent ce nom ; l'une dans l'arrondissement de Montreuil, l'autre dans celui de Boulogne. Le Domesday-Book mentionne Ernulfus de Hesding, comme tenant en chef dans les comtés de Hants, 746, Berks 62 b. Wilts 64, 66, 69 b. Dorset 80 b. Som. 98, Midd. 129, Buckingh. 143, Oxf. 154, 160, Glouc. 169, Hunt. 205 b. Bed. 212. C'était un personnage important. Ellis (Intr. to Domesday, I, p. 434) dit de lui : « He was the first Earl of Perch and father of Earl Rohook, who married Matilda, the natural daughter of king Henri the First. » (Voir aussi Sandford's Geneal. History, p. 32.)

Mercq Saint-Liévin — Commune du canton de Fauquemberge, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais.) Lieu d'origine de *Adelolfus* ou *Adelulfus de Merc*. Il sous-tenait dans le comté d'Essex (28 b.) et de Sussex (29, 31 b. 32.) Il n'est pas douteux qu'il ne soit venu à la suite d'Eustache, comte de Boulogne, car il sous-tenait de la baronnie de ce dernier à Lattune, à Sortegrave et à Arusmestede.

Montreuil-sur-Mer. — Chef-lieu d'un des arrondissements du Pas-de-Calais. *Airardus*, qui sous-tenait d'Aiuf le Chambellan quelques hydes de terres dans le comté de Dorset (Dorset. 83), semble bien avoir été la souche d'Airard ou Erard, marquis de Montreuil. Celui-ci ayant épousé une fille du nom de Le Grip, ajouta à son nom celui de sa femme. Depuis, la famille s'appela Erard le Grip.

Raimbeaucourt. — Commune du canton de Douai, département du Nord. Guy de Raimbeaucourt est inscrit au Domesday sous le nom de Wido de Reinbcourt, Wido de Reinbuecourt, comme tenant en chef dans les comtés de Northampton, de Cambridge, d'Oxford et de Leicester. Il figure aussi comme T. E. C. sous l'appellation de Wido de Rembudcurt dans le Lincolnshire et dans les Clam. in Chest. Il avait un fils, Ingelrannus, filius Widonis de Reinbuedcurt, qui sous-tenait dans le Lincolnshire trois manoirs qui dépendaient de son père. (Lincoln 336 b.) Le manoir de Wroxton, dans le comté d'Oxford, parait avoir été le principal établissement des Raimbeaucourt.

Saint-Omer. — Chef-lieu d'arrondissement du Pas-de-Calais. Le Domesday mentionne *Hainfridus de Sancto Bertino* et *Hainfridus de Sancto Otmaro*. On sait que Saint Bertin est le patron secondaire de Saint-Omer, car le monastère de ce nom a été le berceau de la ville.

Onfroy de St-Bertin et Onfroy de St-Omer paraissent bien être le même personnage. Etait-ce un des seigneurs de St-Omer ? M. Giry, dans son étude sur les seigneurs de cette ville, (Bibliothèque de l'Ecole de Chartes, 1874), ne mentionne ni cet Onfray ni aucun autre seigneur de ce nom qui ait été compagnon de Guillaume. Aucun document ne permet de préciser davantage l'identification de cet Onfroy. Hainfridus perdit ses terres par forfaiture ; le roi les donna ensuite à Druon de Beuvry ou mieux de la

Beuvrière. On lit : « Terra Drogonis de Bevreria... Sudretunam... Huic manerio addidit *Hainfridus de Sancto Bertino* liberum (hominem) de XII acris. » (Suffolk. 432.) « Terræ Willelmi de Warenna... hos soc (emannos) tenuit *Hoinfridus de Sancto Otmaro* ad feudum sui antecessoris, et hoc testatur hundret et Drogo eos calumpniam illam ad feudum domini sui de dono regis de liberatione, dicens quod antecessor ejus tenuerit Heinfridus scilicet. » (Norfolk. 172 b.) On lit aussi, (Norfolk. 115 b.) : « Terra Regis... Hanc terram calumpniatur Drodo (sic) de Bevreria ad suum feudum quia *Hanfridus* eam tenuit. » (D'après une communication de M. Round : Bulletin Historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1901, 3e fascicule, pp. 679-680.)

Wissant. — Commune du canton de Marquise, arrondissement de Boulogne (Pas-de-Calais). Le Domesday mentionne Gilbert de Wissant sous le nom de *Gislebert de Witsand*, *Gislebertus de Witsand* et de *Gislebertus de Witshant*. Il sous-tenait dans le comté de Suffolk. (Suff. 324, 326 b.) En 1159, le roi Henri d'Angleterre débarqua à Wissant : « Rex Henricus transfretaturus apud Dovram mare intravit et appulit apud Wisant. » (Chronique de Robert de Torigni, I, p. 296.)

Le Domesday mentionne encore d'autres Flamands sous les appellations de

ODO FLANDRENSIS, qui tenait en chef dans le Bedforshire. (Bedf. 216.)

HUGO FLANDRENSIS, tenant en chef dans le comté de Sommerset. (Som. 99.)

WALT' FLAND' ou WALTERUS FLANDRENSIS. Il tenait en chef dans le Bedf. 215 b. bis.

D'après Dugdale, (Bar. tom. I, p. 415), ce Gautier de Flandre, malgré les belles propriétés dont il avait hérité dans ce pays, vint en Angleterre à la suite du duc Guil-

laume qui, entre autres biens, lui concéda Tresby, dans le comté de Lincoln et plusieurs autres seigneuries importantes. Gautier de Flandre et Gautier Bek sont-ils bien la même personne ? Cette question est délicate ; Lysons dit toutefois que Gautier le Flamand est l'ancêtre des barons Wahul. Les terres tenues par Gautier le Flamand dans le Bedfordshire et le Northamptonshire appartenaient à Levenot, thane du roi Edouard le Confesseur.

WINEMARUS FLANDRENSIS. Il tenait en chef dans le comté de Buckingham (152).

Ce Winemarus était originaire du comté de Boulogne et vassal d'Eustache, père de Godefroy de Bouillon. Ducange (Familles d'Outre-Mer, p. 380) dit : « Je trouve deux Winemar dans cette contrée (le Boulonnais) : Winemar, surnommé Grasse Vache, comte de Guisnes, (Preuves de l'Hist. de Guines, 36), et Winemar, chastelain de Gand, qui épousa Giscle, fille de Beaudoin Ier, comte de Guines. Il est certain que ce dernier se trouvait dans les Flandres en 1095, 1097 et même en 1101. »

TABLE DES NOMS DE LIEU

Achiet le Grand. 163
Achiet le Petit. 163
Agon 1
Aigneaux 1
Anetz 119
Angey. 2
Anneville 3
Appeville 4
Ardevon. 5
Ardres. 163
Argenton Château. . . . 151
Argouges.. 5
Arques 164
Auray. 126
Auxi le Château. 167
Avranches. 6
Bacilly 13
Bapaume 167
Barenton 13
Barneville 14
Beauchamps. 15
Beslon. 16
Béthune 167
Beuvrière, la 168
Biards. les. 16
Bloutière, la. 18
Bohon. 20
Bolleville 21
Boucey 21
Bouillon. 22
Boulogne sur Mer. . . . 168
Boulouze, la. 22
Brécey. 23
Bréhal. 24
Bressuire 153
Bretagne 107
Bricquebec 24
Bricqueville 25
Brix. 25
Bruc. 128
Bully 173
Cairon. 28
Cambernon 29
Cambrai 174
Campénéac 128
Camprond. 29
Canisy. 29
Canville 30
Carnet. 31
Carteret 31
Céaux 32
Cérences. 32
Chaise Baudouin, la . . . 32
Chaise Vicomte, la. . . . 154
Chambres, les. 33
Champcey. 33
Champeaux 33
Chanteloup. 34
Chapelle Urée 36
Châteaugiron 129
Colombe, la 37
Combourg. 130
Condé sur Vire 38
Cornillé 130
Courcy 38
Coutances 38

Cresnays, les 38
Croix Avranchin, la . . . 39
Cuves 40
Dinan 131
Dol de Bretagne. 133
Douai 174
Dragey 40
Ducey 41
Fleury 42
Flandres, les 163
Forest. 174
Fougères 136
Fréville 42
Frontenay-Rohan 155
Gand 175
Gavray 42
Gaël. 137
Gohannière, la. 43
Gorges 43
Granville 44
Grenneville 46
Gréville 46
Guerche, la 138
Hainaut, le 176
Hambye. 47
Hauteville 47
Haye, la. 156
Haye du Puits, la 48
Haye-Pesnel, la 48
Hesdin 176
Hocquigny. 51
Lande d'Airou. 51
Laulne. 52
Léon, comté de 139
Lestre. 53
Lithaire 54
Lohéac 140
Luot, le. 54
Macey. 55
Magneville. 55
Marcey 55
Marcilly. 57
Marigny. 57
Martinvast. 57
Méautis 57
Mercq St-Liévin. 176
Mesnil Adelée. 58
Mesnil Angot 59
Mesnil Serlon, le 59
Meurdraquière. la. . . . 59
Mobecq 59
Montaigu les Bois. . . . 60
Montbray 61
Montchaton 61
Montebourg 62
Montfarville 62
Montreuil sur Mer. . . . 177
Mont Saint-Michel, le . . 62
Mortain 65
Mortemer (Vienne) . . . 156
Morville 66
Mousteru 141
Moyon. 66
Muneville 67
Néhou 67
Notre Dame du Touchet. 68
Omonville la Foliot . . . 68
Orglandes. 69
Orval 69
Paimpont 142
Parthenay. 157
Percy 69
Pirou 70
Plessé 143
Plouasne 143
Poilley 71
Pont l'Abbé 144
Pordic. 144
Porhoët, le 144
Précey 72
Quesnay. 72
Raimbeaucourt 177
Rampan 72
Rennes 145
Retz. 145
Sacey 72
St-Aubin des Préaux . . 73
St-Aubin de Terregatte . 73
St-Brieuc 146
St-Clair 74
St-Cyr du Bailleul. . . . 75
St-Denis le Gast. 76
St-Evremond de Bonfossé 76
St-Fromond 77
St-Germain sur Ay . . . 77
St-James 77

St-Jean le Thomas. . . . 78
St-Léger. 83
St-Malo (Ille-et-Vilaine) . . 146
St-Malo de la Lande. . . 85
St-Martin d'Aubigny. . . 85
St-Maur des Bois 86
St-Mère Eglise 86
St-Nicolas de Pierrepont 87
St-Omer. 177
St-Pair 87
St-Pierre de Semilly. . . 80
St-Pierre Langers. . . . 89
St-Planchers. 90
St-Pois 90
St-Quentin 90
St-Sauveur Lendelin . . 91
St-Sauveur de Pierrepont 91
St-Sauveur la Pommeraye 91
St-Sauveur le Vicomte. . 92
Ste-Suzanne sur Vire . . 93
St-Ursin. 93
St-Vast la Hougue . . . 93
Saintes 158
Sartilly 94
Saultchevreuil du Tronchet 94
Saussey. 94
Soulles 94
Sourdeval 95
Subligny. 95
Talmont. 159
Tamerville. 96
Tanis 96
Teilleul, le. 98
Tirepied. 98
Thouars. 159
Tollevast 98
Torigny. 98
Touchet, le 99
Tourlaville 99
Tourville 99
Trelly. 99
Troisgots 100
Vains 100
Valence, (Charente) . . . 160
Vanzay 160
Valognes 101
Varenguebec. 101
Vauville. 102
Ver 102
Vernix 104
Vesly 104
Vessey 105
Virey XLIV
Vitré 148
Viville. 161
Wissant. 178

TABLE DES NOMS

De quelques Tenants ou Sous-Tenants,

dont l'origine ne peut être localisée d'une façon précise, mais qui appartiennent à la Basse Normandie, à la Bretagne, au Poitou ou aux Pays du Nord.

Acun 153
Adestanus. 121
Albertus. 153
Albertus Crematus. . . . 153
Alexander. 118
Alexandrus 118
Andreu 153
Anschitillus 160
Artur 121
Asinus Hugo 125
Baderon. 127
Brito Aluredus 127
Brito Gotzelius 127
Brito Maino. 127
Brito Ogerus 127
Brito Rainaldus. 127
Britto Tihellus. 127
Colegrim 149
Conan. 149
Drogo. 149
Eudo 149
Godricus 149
Goduinus 149
Gollan. 138
Homines duo 149
Hugo Flandrensis 178
Landricus 149
Odo Flandrensis. 179
Robertus 150
Talbot. 150
Stephanus. 150
Walterus 150
Wazelinus. 150
Wihomare. 150
Wimundus. 150
Winemarus 179

Saint-Servan. — Imp. J. Haize. — 1907